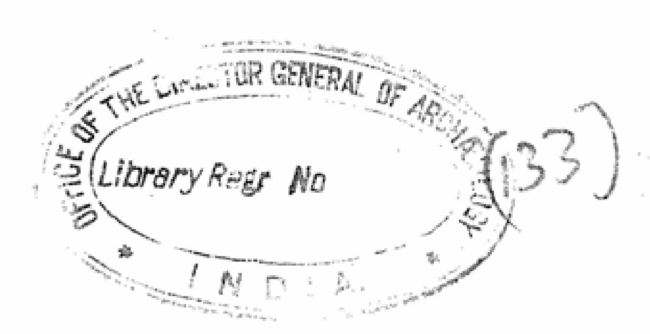

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regr No
INDIA

BULLETIN

DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE.



ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

—

1912

ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK
—
1912

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 4 AVRIL 1911

La séance est ouverte à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire;* Geudens, *trésorier;* van der Ouderaa, Saintenoy, Stroobant, Dr van Doorslaer, Bergmans, R. P. van den Gheyn S. J., vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Comhaire, Willemsen, président Blomme, baron de Borrekens.

Le procès-verbal de la séance du 5 février 1911 est lu est approuvé.

Il est procédé au vote pour la nomination de cinq membres correspondants regnicoles.

Après plusieurs tours de scrutin, sont nommés: MM. Alvin et van Bastelaer, conservateurs à la Bibliothèque royale à Bruxelles, van Heurck, folkloriste à Anvers, Lonchay, professeur à l'Université à Bruxelles et l'abbé Balau, curé à Pepinster.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Chanoine VAN DEN GHEYN.

SÉANCE DU 30 JUILLET 1911

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire;* Geudens, *trésorier;* R. P. van den Gheyn S. J., Blomme, Stroobant, Willemsen, van der Ouderaa, membres titulaires; MM. Dilis, Casier, van Bastelaer, Coninckx, membres correspondants regnicoles; M. le comte de Caix de Saint-Aymour, membre correspondant étranger.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. De Ceuleneer, *vice-président;* vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Saintenoy, Dr van Doorslaer, Bergmans, Soil de Moriamé, membres titulaires; Hasse, membre correspondant regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 13 juin 1911 est lu et approuvé.

Il est donné lecture: 1° d'une lettre de l'Université de Grèce, sollicitant la nomination d'un délégué pour assister à la célébration du 75e anniversaire de sa fondation.

2° D'une lettre du Cercle archéologique du Pays de Waes, demandant à l'Académie de se faire représenter à la séance jubilaire du 8 août prochain.

Le président engage les membres à assister aussi nombreux que possible à cette solennité.

3° D'une lettre de la direction du IIIe Congrès international d'hygiène de l'habitation à Dresde, proposant à l'Académie de se faire représenter par un délégué. M. Casier est désigné à cet effet.

Sur la proposition du R. P. van den Gheyn, M. le comte de Gargan, de Luxembourg, est nommé membre correspondant étranger.

M. Casier annonce la constitution à Gand, à l'occasion de l'exposition de 1913, d'un comité destiné à glorifier l'œuvre des van Eyck. Il sollicite l'appui de tous les membres de l'Académie.

M. Geudens donne lecture en son nom et en celui de M. Bergmans, des rapports qu'ils ont rédigés concernant le travail dont M. Peeters avait proposé l'impression à l'Académie et qui était

consacré à de vieux chants de la Campine. Les conclusions qui sont défavorables sont adoptées par la Compagnie.

M. Stroobant fait connaître une cruche en grès de Siegburg, découverte à Weelde. Sa note sera imprimée dans le Bulletin.

M. le comte de Caix de Saint-Aymour fournit un glossaire de mots employés en Belgique dans la langue française. Il prouve qu'ils furent anciennement en usage en France, mais que depuis lors leur emploi s'est perdu. Il préconise leur rentrée dans la langue officielle française. Il est décidé de faire paraître ce travail dans les Annales.

M. Dilis fournit des détails biographiques sur le chroniqueur anversois Louis van Cauckerken et sa famille. Il analyse leur livre de raison. L'impression de cette étude dans les Annales est votée.

Il est décidé d'organiser pour le second dimanche d'octobre la réunion publique habituelle. Le bureau est chargé de prendre les mesures nécessaires.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Chanoine VAN DEN GHEYN.

Liste des publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'août à novembre 1911

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

L. Stroobant. Note sur une cruche en grès (Snelle) trouvée à Weelde.

J. van den Gheyn, S. J. L'album amicorum d'Otto Venius.

Armand Heins. Belvédère au sommet d'une tour de l'Achter Sikkel à Gand.

Fernand Donnet. Compte rendu analytique des publications. Juin 1911.

Id. Id. Juillet 1911.

Irineu Ferreira Pinto. Datas e notas para a historia da Parahyba.

August Hahr Belgiska bilder.

Germain de Maidy. La légende de la famille de Tillon.

Id. Notes sur l'église de Senon.

Id. L'arbre des fées à Domremy.

Id. Le duc Antoine de Lorraine et les saints auxiliateurs.

Kanunnik J. E. Jansen. Het arrondissement Turnhouf.

Gabriel van Wesemael. Chronique de Termonde. Table générale.

Em. Dilis. Een Sint-Hubertus sleutel van 1694.

Id. Collections du chevalier Mayer-van den Bergh. Catalogue des jetons, médailles, méreaux et monnaies.

Em. Dilis et Raym. De Groodt. Bijdragen tot de kerkelijke geschienis van Burght.

Fernand Donnet. Louis Theunissens. Notice biographique.

Emile Dilis. Louis van Cauckerken, chroniqueur anversois, et son livre de raison.

Ernest Matthieu. Comité provincial de la Commission royale des monuments. Rapport annuel 1911.

DE BEHAULT DE DORNON. Le plafond de la salle d'honneur du château de Horst.

WERNER FUSS. Versuch einer analyse van Hesiods Εργα και Ηηεραι.

ANTON SCHMITTER. Die wirkungen der Kontinentalsperre auf Frankfurt am Main.

RHEINHOLD SCHULZ. Ein einfachen stoffadjektive des grieschen, semasiologisch und historisch behandelt.

KARL HAHN. Demosthenis conciones num re vera in concione habitæ sint quæritur.

WILLY KRÄMER. De Aristotelis qui fertur œconomicorum libro primo.

WILHELM LINDENSTRUTH. Der streit und das busecker tal.

G. F. KARL LISTMANN. Die technik des Oreigesprächs in der griechischen tragödie.

WALTHER BREMER. Die haartracht des mannes in archaisch-griechischer zeit.

HANS KEYM. De fabulis Terenti in actus dividendis.

JOANNES MEDERT. Quæstiones criticæ et grammaticæ ad gynaecia Mustionis pertinentes.

HEINRICH KRAUSS. Æschinis Sacratici reliquiæ.

ALPHONSE DE WITTE. Quelques sceaux matrices de ma collection. Deuxième article.

GIOVANNI BIASIOTTI. Le diaconie cardinalizie e la diaconia S. Viti in Macello.

Dr C. F. XAV. SMITS. De grafzerken in de Sint-Janskerk te 's Hertogenbosch.

FERNAND DONNET. Un conflit entre les drapiers et les fileurs malinois au XVIIe siècle.

ID. Une requête des teinturiers malinois au XVIe siècle.

CHARLES FRAIPONT. De l'exploitation des ardoises et du coticule au comté de Salm, antérieurement à 1625.

ID. Les industries paléolithiques et néolithiques des environs de Sincé.

Comte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR. « Belgicismes ». A propos de de quelques mots de l'ancien français conservés dans le langage des Belges.

NAPOLÉON DE PAUW. Les trois peintres David Teniers et leurs homonymes.

PAUL BERGMANS. Notes archéologiques et bibliographiques, I et II.

ID. Simon, maître de vièle (1313).

ID. Het ex-libris van den arts Robert Sanders.

A. DE BEHAULT DE DORNON. De la nécessité de supprimer de l'avant-projet de loi sur la conservation des monuments anciens les chapitres II et III.

ID. Quels sont les produits actuellement connus des fondeurs de cloches du nom de Grognart?

Chanoine J. E. JANSEN. De Kantvervaardiging in Turnhout. Hare geschiedenis en bewerking.

VAN SASSE VAN YSVELT. De voorname huizen en gebouwen van 's Hertogenbosch.

Chanoine VAN DEN GHEYN. A propos de la vente des volets de l'Agneau mystique.

FÉLICIEN LEURIDANT. Un wallon ignoré: Magloire Hotton.

HYAC. J. B. CONINCKX. Le peintre Henri van den Broeck, de Malines.

ID. Mechelsche zeden, gewoonten, spreek- en zegwoorden.

L. STROOBANT. Notes sur la Taxandrie, la Mansuarie, Ryen et Stryen.

ID. Le cimetière mérovingien à Brecht (Anvers).

L. MAETERLINCK. La technique des van Eyck.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Académie royale de Médecine de Belgique.
Mémoires couronnées et autres mémoires.
Collection in-8°. Tome XX. 8° et 9° fasc.
Bulletin. IV° série. Tome XXV. N°s 6, 7, 8.

ID. Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des beaux-arts. Bulletin 1911. N°s 6, 7, 8.
Mémoires. Collection in-4°. 2° série. Tome IV. Fasc. III.

BRUXELLES Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. XIIIe année. N°s 9, 10, 11.

ID. Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie.
49e année. N°s 11-12. 50e année. N°s 1-8.

ID. L'Indicateur généalogique, héraldique et biographique.
1e année. N° 2.

ID. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique. 67e année. 4e livr.

ID. Société royale belge de Géographie.
Bulletin. 35e année. N° 3.

ID. Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique.
Bulletin. Vol. IX. Fasc. 4 et 5.
Coutumes des pays et comté de Flandre. Quartier d'Ypres. Tome I.

ID. Bulletin de l'Union celtique. 1911. N° 1.

MALINES. Fédération archéologique et historique de Belgique.
XXIIe congrès. Annales. Tome I. 1^r fasc.

LIÉGE. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique du pays de Liége.
6e année. N°s 7, 8, 9, 10.
Bulletin. Tome XL. 1^r fasc.

ID. Wallonia.
XIXe année N°s 6, 7, 8, 9, 10.

ID. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Bulletin. Tome XIX.
Leodium. 10e année. N°s 8, 9, 10, 11.

MONS. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
Mémoires. 61e volume.

HASSELT. L'ancien pays de Looz.
15e année. N°s 5-6.

TERMONDE. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde.
Annales. 2e série. Tome IV. 6e livr.

LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
3e série. Tome VII. 3e livr.

ANVERS. Antwerpsch archievenblad.
Tome XXVI. 3e livr.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Juli, Augustus en September 1911.

HUY. Cercle hutois des sciences et beaux-arts.
Publication extraordinaire.

TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen kring der Kempen.
Taxandria. Gedenkschriften. 1911. No 3.

VERVIERS. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.
Bulletin. Tome XI. 2e partie.

CHARLEROI. Charleroi exposition. Fasc. 41.

GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Annales. Tome XI. 1e livr.
Bulletin. 19e année. No 7.

NIVELLES. Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles.
Annales. Tome IX. 3e livr. Tome X.

AMSTERDAM. Koninklijke Akademie van wetenschappen.
Verslagen en mededeelingen. 4e R. 10e deel.
Jaarboek 1910.
Verhandelingen. Deel XII. Nr 1.
Prijsvers. Fanum Vacunae.

PARIS. Institut catholique.
Bulletin. 2e série. 2e année. Nos 7, 8.

ID. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin historique et philologique. Année 1909. Nos 3 et 4.
Bulletin archéologique. Année 1910. 2e livr.

ID. Polybiblion.
Partie technique. CXXIIIe vol. 7e, 8e, 9e, 10e et 11e livr.
Partie littéraire. CXXIIe vol. 1e, 2e, 3e, 4e et 5e livr.

ID. Revue des curiosités révolutionnaires.
1e année. Nos 9-12.

ID. Les marches de l'Est. 3e année. Nos 5, 6, 7, 8.

ID. Société nationale des antiquaires de France.
Mémoires. 7e série. Tome X.
Bulletin. 2e trimestre 1911.

PARIS. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. 7e vol. Nos 1-2-3-4.
ID. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. Avril, juillet, août 1911.
ID. Répertoire d'art et d'archéologie.
2e année. 1r et 2d trim. 1e année. Index alphabétique.
DIJON. Académie des sciences, arts et belles-lettres.
Mémoires. 4e série. Tome XI.
CHAMBÉRY. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Mémoires et documents. Tomes XLVIII et XLIX.
ARRAS. Académie des sciences, lettres et arts.
Mémoires. 2e série. Tome XLI.
BESANÇON. Société d'émulation du Doubs.
Mémoires. 8e série. 4e vol.
CAEN. Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.
Mémoires 1910.
GRENOBLE. Académie Delphinale.
Bulletin. 5e série. Tome III.
Table du Bulletin. 4e série.
AIX. Université. Faculté de droit.
Annales. Tome III. Nos 1, 2, 3, 4. Tome IV. Nos 1, 2.
AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
Histoire de la ville et du comté de Corbie. I.
BEAUNE Société d'archéologie.
Mémoires. Année 1909.
EVREUX. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. Recueil des travaux. VIe série. Tome VII.
NÎMES. Académie de Nîmes.
Mémoires. VIIe série. Tome XXXII.
Supplément aux mémoires. Tomes XXX et XXXI.
CHERBOURG. Société nationale académique.
Mémoires. Vol. XVIII.
LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.
Bulletin. Tome LX. 1e livr.
BÉZIERS. Société archéologique, scientifique et littéraire.
Bulletin. 3e série. Tome VIII. 2e livr.

ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'orléanais.
Bulletin. Tome XV. N° 197.

BORDEAUX. Société archéologique.
Publications. Tome XXX. 1r et 2e fasc.

SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Tome XII. 3e et 4e fasc.

POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
Bulletins. 3e série. Tome II. 2e et 3e trim.

TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel. 2e série. Tome I. Nos 6, 7, 8.

SAINTES. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge et d'Aunis. XXXe vol. 6e livr. XXXIe vol. 1e livr.

LE HAVRE. Société havraise d'études diverses.
Recueil des publications. 76e année. 1r, 2e, 3e, 4e trim.

MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. 1911. Nos 5-8.

ABBEVILLE. Société d'émulation.
Bulletin trimestriel. 1911. II.

PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXVIII. 4e et 5e livr.

LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon. 12e année. Nos 70-71.

STRASBOURG. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
Bulletin mensuel. Tome XLV. Fasc. nos 2 et 3.

JENA. Verein für Thüringische geschichte und altertumskunde.
Zeitschrift. Bd XX. Heft 2.

RATISBONNE. Historische verein von Oberpfalz und Regensburg.
Verhandlungen. LXII band.

STRASBOURG. Gesellschaft für erhaltung des geschichtlichen denkmäler im Elsass.
Mitteilungen. B. XXIII. 2 heft.

KOLOZSVAR. Musée national de Transylvanie.
Section numismatique et archéologique.
Travaux, II. 2.

VIENNE. Kais. Akademie der wissenschaften.
Philosophisch historische klasse.

Sitzungsberichte. 165 B. 6 abh. — 166 B. 1 et 4 a. — 167 B. 4 et 6 a. — 168 B. 1 et 4 a.

AGRAM. Vjesnik kr hrvatsko slavonsko dalmatinskoga zemaljskoga Arkiva.
God XIII. Sv. 3.

DUBLIN. Royal irish Academy.
Proceedings. Vol. XXIX. Sect. C. N°s 5, 6, 7, 8.

CAMBRIDGE. The Cambridge antiquarian Society.
Proceedings. N° LIX, LX & list of the members.

LONDRES. Society for the promotion of roman studies.
The journal of Roman studies. Vol. I. Part. 1.

ID. Royal historical Society.
Transactions. 3^d series. Vol. V.

ZURICH. Musée national suisse.
XIXe Rapport annuel.

ID. Anzeiger für Schweizerische altertumskunde.
XIII band. 1 heft.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos. Mayo, Octubre de 1911.

PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Agost-septembre-Novembre de 1911.

LISBONNE. Academia real das sciencias.
Boletini da segunda classe. Vol. III. 3, 4, 5, 6, 7. Vol. 1, 2, 3.
Jornal de sciencias mathematicas, physicas e naturals. 2da serie. Tomo VII. N° 27.
Boletini bibliographica. 1^a serie. Vol. I. Fasc. 1.

ROME. R. Accademia dei Lincei.
Atti. Vol. VII. Fasc. 11 et 12. Vol. VIII. Fasc. 1, 2, 3 et 4.

UPSALA. Kungl. Universitetet. Eranos. Acta philologica suecana.
Vol. X. Fasc. 4. Vol. XI. Fasc. 1-2.

LUND. Acta universitatis Lundensis. Afd. 2. Bd 6.
Lunds universitets arsskrift. Afl. 1. VI.
Sveriges offentliga bibliotek. Accessions Katalog 1908.

COPENHAGEN. Kongelige nordiske oldskrift Selskab.
Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie 1910. II. R. 25 B.

Nordiske fortidsminder II. Bind. 1 hefte.

STOCKHOLM. Kungl. vitterhets historie och antikuitets Akademien.
Antikuarisk tidskrift för Sverige. D. 19.

GOTENBOURG. Bedrag till kännedom om Goteborgs och Bohusläns fornminnen. VIII. 3.

MOSCOU. Société impériale des naturalistes.
Bulletin. Année 1910. Nos 1-3.

BATAVIA. Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen.
Verhandelingen. Deel LVIII. 4e stuk. Deel LIX. 2e stuk. 1e gedeelte.
Tijdschrift voor Indische taal-, land- en volkenkunde.
Deel LIII. Afl. 3 en 4.

MONTRÉAL. Numismatic and antiquarian Society.
The canadian antiquarian and numismatic journal. Vol. VIII. No 3.

BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLVI. Nos 18-24. Vol. XLVII. Nos 1-7.

NEW-HAVEN. Connecticut Academy of arts and sciences.
Transactions. Vol. XVI. pages 247-407.
Memoirs. Vol. III.

BERKELEY. University of California.
Publications. Vol. VIII. Title, table. Vol. IX. No 3. Vol. X. No 1.

PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. L. Nos 198, 199.

WASHINGTON. Smithsonian Institution.
Publications 1967, 1968, 1977-1982.

ID. Id. Bureau of american ethnology.
Bulletin 40, 43, 44, 50, 51.

CINCINNATI. Cincinnati Museum. 30th annual report.

MADISON. State historical Society of Wisconsin.
Collections. Vol. XIX.
Proceedings. 58th annual meeting.
Original papers. Nos 3, 4, 6.

CAMBRIDGE. Peabody museum of american archaeology and ethnology.
Memoirs. Vol. V. Nos 1-2.

BOMBAY. Progress report of the archaeological survey of India. Western circle. 1910-1911.

RANGOON. Report of the superintendent. Archaeological survey. Burma. 1910-1911.

PUNJAB. Annual progress report of the superintendent. Hindu and Buddhist monuments. Northern circle. 1910-1911.

CALCUTTA. Archaeological survey of India. Annual report 1907-1908.

PESHAWAR. Annual report of the archaeological survey of India. Frontier circle. 1910-1911.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

LEIPZIG. Buchhandlung Gustav Fock. Klassische philologie. Teil I.

ID. Karl W. Hiersemann.

Catalogues divers.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'août à novembre 1911

MESSIEURS,

Il est toujours flatteur de voir un étranger rendre hommage à notre patrie et décrire nos richesses artistiques et monumentales. C'est avec curiosité qu'on parcourt les descriptions qu'on en donne et qu'on prend connaissance des appréciations qui sont émises à leur sujet. Ce sont ces sentiments qui m'incitent à vous signaler l'ouvrage illustré que M. August Hahr a fait imprimer à Malmö, et qu'il intitule *Belgiska bilder*. En le parcourant, vous y trouverez des études sur Anvers et son école de peinture, sur Bruxelles, Malines, Louvain et Léau, Tournai, Bruges, et aussi sur Bréda.

C'est un ouvrage de vulgarisation, imprimé avec luxe et témoignant de l'intérêt que l'auteur porte à nos principales villes et à leurs monuments les plus remarquables. Il est à regretter que dans les jolis cartouches armoriés qui parsèment l'ouvrage, une trop grande fantaisie ait présidé au dessin des blasons urbains qui, dans certains cas, sont reproduits d'une manière absolument fautive.

De nombreuses publications ont, au cours de ces dernières années, été consacrées aux moindres faits de l'histoire de Napoléon. Et pourtant on réussit encore à recueillir sur cette période extraordinaire des détails inédits. Telle est, par exemple, la note qu'insère dans les « Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon » (4e série, tome XI), M. Ph. Beaune, et dans laquelle il s'occupe de *Napoléon I au collège d'Autun*. En 1853, un vieillard, Jean-Baptiste-Simon de Grandchamp, qui appartenait à une des premières familles de l'Auxois, et avait autrefois porté avec honneur les épaulettes d'officier, tombé dans la misère, passant par Vitteaux, fit part avec une précision remarquable, de ses souvenirs de jeunesse. Il avait été en 1779, au collège d'Autun, condisciple de Joseph et Napoléon Bonaparte, et s'était particulièrement lié avec le premier. Le futur empereur, qui n'avait alors que neuf ans, faisait déjà montre d'un caractère fort peu accomodant et était fort mal vu de ses camarades. Sur ce point les détails que rappelle M. de Granchamp, sont des plus suggestifs.

En procédant à des fouilles heureuses à Heiligenberg et à Ittenweller, en Alsace, M. R. Forrer a pu découvrir les restes importants des fabriques de poteries qui, à l'époque romaine, florissaient dans la vallée de la Bruche. Il expose le résultat de ses recherches dans son travail *Die römischen terrasigillata-töpfereien von Heiligenberg-Dinsheim und Ittenweller im Elsass*, que public, dans le tome XXIII de la IIe série de ses Mitteilungen, la « Gesellschaft für erhaltung der geschichtlichen denkmäler im Elsass ». Non seulement on a retrouvé de nombreux fours, mais on a mis au jour un amas considérable de débris et plusieurs moules. Parmi les poteries, on en fabriquait quantité avec ornements en relief et, ce qui est plus important, c'est qu'il a été possible à l'auteur de reconstituer partiellement la biographie des principaux de ces céramistes

d'origine romaine ou gauloise. La production de l'établissement de Heiligenberg fut si considérable, que ses produits furent exportés et répandus, tant dans les diverses provinces gauloises, qu'en Belgique

Aux chercheurs, nous signalerons le premier volume du Dr C. F. Xav. Smits, sur *De grafzerken in de Sint-Janskerk te 's Hertogenbosch,* que nous a envoyé la « Provinciaal Genootschap van Kunsten en Wetenschappen in Noord-Brabant ». De pareils recueils sont toujours utiles; ils fournissent des indications qu'on chercherait vainement ailleurs, et ils sauvent de l'oubli les pierres funéraires qui autrefois meublaient nos églises, et qui presque partout ont maintenant été arrachées pour faire place à quelque vulgaire pavement. De nombreux blasons gravés sur bois et d'un caractère bien archaïque, parsèment ce recueil.

« L'idée de chercher par l'Ouest un chemin vers l'Extrême-Orient et le désir d'échapper à l'intermédiaire des marchands arabes qui avaient monopolisé le commerce avec l'Inde, telles furent les circonstances qui amenèrent la découverte de l'Amérique par Colomb. » Ainsi débute M. Denucé dans son grand ouvrage qu'a publié, dans ses Mémoires in-4°, l'Académie royale de Belgique et qui est consacré à *Magellan. La question des Moluques et la première circumnavigation du globe.* Ce but fut poursuivi dans la suite avec plus de précision, et de nombreuses expéditions se succédèrent dans le but de trouver une voie navigable par l'occident pour atteindre le pays de l'or des anciens et la patrie des épices. Mais ce hardi projet ne put être exécuté que quelques années plus tard, lorsque le Portugais Magellan, passé au service de la Couronne de Castille, prit la mer, en 1519, avec une flottille de cinq navires. Après avoir retracé la biographie du grand navigateur, M. Denucé reconstitue en détail le récit de ce long et périlleux voyage. Il montre Magellan, cherchant vainement, au milieu des tempêtes et de l'inclémence des saisons, un passage à travers le continent américain, puis, continuant ses explorations, après un rude hivernage, contournant les côtes de Patagonie et découvrant le détroit qui, plus tard, devait porter son nom et qui lui permit enfin de voguer sur les flots du Pacifique. On le voit ensuite se lançant courageuse-

ment à travers les solitudes de cet océan, pour finir par aborder, après une interminable navigation, aux îles Philippines. Mais il ne fut pas donné au grand navigateur de parachever son œuvre; il périt misérablement, en 1521, dans un combat que lui livrèrent les naturels de l'île de Sebu. Toutefois, ses lieutenants poursuivirent son œuvre et parvinrent, enfin, avec deux navires, aux îles Moluques. Un seul de ces vaisseaux, la « Vittoria », après de tragiques péripéties, quitta ces parages au début de l'année 1522 et, chargé d'épices, parvint en Espagne après un voyage de près de trois ans. La découverte du passage qui reliait les deux océans, et l'expédition aux Moluques, devinrent une source de conflits entre les couronnes d'Espagne et du Portugal; ceux-ci ne se terminèrent qu'en 1529, lorsqu'en échange d'une large indemnité, Charles-Quint eut abandonné tous ses droits à son compétiteur, le roi João III. Il faut noter la part prépondérante que prit à l'expédition de Magellan, comme du reste à beaucoup d'autres qui eurent lieu vers le nouveau monde à cette époque, la puissante maison portugaise des de Haro, qui était établie en Espagne et surtout à Anvers; c'est dans cette dernière ville que fut vendue une bonne partie des épices que la « Vittoria » avait rapportées des Moluques. Pour l'étude des sciences géographiques, l'ouvrage de M. Denucé est d'une incontestable importance; il ajoute en même temps des pages nouvelles et pleines d'intérêt à l'histoire commerciale et économique du début du XVIe siècle.

Une des industries artistiques qui, autrefois, fut des plus florissantes dans nos provinces, fut sans contredit celle de la dentelle. Elle avait malheureusement périclité, mais aujourd'hui un mouvement s'est opéré en sa faveur et des efforts méritants sont faits pour provoquer sa renaissance. A cette occasion, de nombreux travaux lui ont été consacrés. Notre confrère, M. le chanoine van Caster, s'est fait son historien pour Malines; un autre de nos confrères, M. van Overloop, lui a consacré de nombreux et importants travaux. Voici maintenant, que M. le chanoine Jansen, dans son étude sur *De Kantvervaardiging in Turnhout*, s'applique à retracer le passé de cette industrie dans la capitale de la Campine. Les renseignements qu'il a pu recueillir ne remontent qu'à la fin du XVIIe

siècle, quoiqu'il soit probable qu'elle y était en faveur antérieurement. Depuis lors, elle s'y est singulièrement développée et a fait l'objet d'un commerce actif et florissant. Il était intéressant de rappeler les phases de ce passé industriel et d'en retracer, dans tous les domaines, les divers détails, au moment où, grâce à une haute protection, on a bon espoir de lui voir reconquérir cette prospérité qui, dans les derniers temps, avait semblé vouloir l'abandonner.

Parmi les tirés-à-part que nous envoie notre confrère M. Paul Bergmans, il en est dont je ne vous parlerai plus, les travaux qu'ils renferment, vous ayant déjà été antérieurement signalés lors de leur apparition dans les publications périodiques où d'abord ils ont paru. Je me permettrai pourtant d'attirer encore votre attention sur la double étude, en français et sa traduction en flamand, qui a trait à *l'ex-libris du médecin Robert Sanders*. Cette précieuse vignette du XVIe siècle a appartenu à un docteur gantois qui jusqu'ici était resté inconnu. M. Bergmans a réuni tous les renseignements qu'il a pu receuillir à son égard et mentionne notamment qu'il est l'auteur d'un fort rare « Almanach ende prognosticatie », qui fut imprimé à Gand en 1567.

Au récent congrès de Malines, des membres avaient exprimé le regret de ne pouvoir prendre suffisamment connaissance d'une étude écrite en allemand, par M. Bombe, sur « der maler Heinrich van den Broeck aus Mecheleñ ». Notre confrère, M. Coninckx, a voulu leur rendre service et a traduit sommairement ce travail. Mais à cette traduction il a ajouté une note complémentaire dans laquelle, au moyen de renseignements puisés aux archives malinoises, il parvient a reconstituer avec certitude l'origine et la filiation du *Peintre Henri van den Broeck de Malines*.

Dans un second travail qu'il intitule *Mechelsche zeden, gewoonten, spreek- en zegwoorden*, M. Coninckx fait une excursion dans le folklore malinois. Il y a nombre de détails intéressants et de particularités curieuses à puiser dans la description des nombreuses coutumes, des anciens usages, du vocabulaire populaire, qu'il s'est plu à rassembler, à analyser et à compléter avec abondance et sûreté.

Les collectionneurs connaissaient tous et appréciaient hautement

l'important travail, qu'il y a quelques années, notre confrère, M. G Soil de Moriamé avait consacré aux *Porcelaines de Tournay*. Cet ouvrage était devenu rare. De plus, depuis lors, de nombreuses expositions et notamment celle qui, l'été dernier, avait été organisée avec tant de succès à Tournai, ont permis à l'auteur d'étudier de nouvelles pièces et de compléter ses renseignements. C'est le résultat de ses recherches qu'il vient de réunir en une nouvelle édition de son livre. De nombreuses illustrations, dont beaucoup en couleur, permettent de consulter avec plus de fruit encore ce bel ouvrage, qui constitue sans contredit une œuvre d'un intérêt considérable consacrée à l'une des industries d'art, autrefois et au XVIIIe siècle surtout, des plus répandues et des plus florissantes dans nos provinces.

La bibliothèque de la ville et de l'université de Gand possède un manuscrit illustré de grande valeur. Il provient de l'ancienne abbaye Saint-Pierre à laquelle il fut enlevé lors de la suppression des couvents à la fin du XVIIIe siècle. Il a appartenu vers la fin du XVIe ou au commencement du XVIIe siècle, à la fameuse bibliothèque fondée à Paris, par le conseiller Paul Petau, et continuée par son fils Alexandre, comme en témoigne un blason peint dans le corps du volume. C'est cette circonstance qui a engagé notre confrère M. Paul Bergmans à adopter le nom de ces propriétaires pour désigner le manuscrit sous l'appellation de *Les heures de Peteau*. Dans les Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand (tome XI, 1^r fasc.), il en donne une notice historique et descriptive. La décoration de ce volume est remarquable; elle comprend des bordures, des lettrines, des petites et des grandes miniatures. La plupart de ces dernières sont reproduites en annexe, et de leur étude, M. Bergmans conclut, sans préciser davantage, que cette œuvre remarquable est d'origine française, et que probablement elle a été exécutée sous le règne de Louis XII (1498-1515).

Le sol de la Campine, chaque jour, livre aux chercheurs quelques vestiges archéologiques nouveaux, et ainsi se complète la série de documents qui permettront un jour de reconstituer, sur des données sûres, l'histoire, des populations qui, les premières, occupèrent cette région. Aujourd'hui c'est à Brecht que des trouvailles ont été faites

et permettent d'établir que deux nécropoles successives ont été établies en ces parages; la première datant de l'époque Hallstattienne avec ses tombes à incinération; la seconde, moins ancienne, appartient à l'époque mérovingienne. Ce dernier cimetière est surtout intéressant vu la rareté, en Campine, de découvertes se rapportant à cette période. C'est à notre confrère M. L. Stroobant, que nous devons la description du *Cimetière mérovingien de Brecht.*

Il est établi aujourd'hui, que les frères van Eyck n'ont pu découvrir la peinture à l'huile, vu qu'elle était connue depuis le XIIe siècle. Ils sont toutefois les inventeurs d'un procédé technique dont l'application produisit à leur époque une immense sensation. Les historiens d'art, les contemporains, sont affirmatifs sur ce point. M. L. Maeterlinck, se basant sur certains textes, sur la disparition de toutes les premières œuvres des illustres frères, sur la malheureuse destruction de la partie inférieure du polyptique de « l'Agneau mystique » émet l'opinion, dans son travail sur *La technique des van Eyck*, que ceux-ci peignaient à la détrempe, et que leur invention consista à imbiber leurs œuvres ainsi préparées, d'un enduit où l'huile entrait pour une part importante, leur donnant un éclat extraordinaire, leur permettant en même temps de résister à l'humidité climatologique et de supporter même un lavage à l'eau. Et c'est ainsi que les dernières œuvres des van Eyck, et notamment la majeure partie du chef-d'œuvre de Saint-Bavon, auraient pu être conservées jusqu'à nos jours.

On n'était jusqu'ici pas d'accord sur l'époque du décès de Claus Sluter, le grand sculpteur néerlandais qui succéda à Jean de Marville et coopéra aux chefs-d'œuvre qui font encore la gloire de l'ancienne Bourgogne. Les différents auteurs qui s'occupèrent de la biographie de ce maître, indiquèrent diverses dates des années 1404, 1405 et 1406. Dans le *Bulletin monumental* (75e vol. nos 3-4). M. Henri Drouot, à son tour, étudie le problème de *La mort de Claus Sluter et la fin de sa carrière.* Se basant sur divers documents et procédant par déductions, il prouve qu'il vivait encore en septembre 1405, puisqu'à cette époque il passa un contrat avec Jean-sans-Peur pour l'exécution du tombeau de Philippe-le-Hardi. D'autre part, le 31 janvier 1405, nouveau style 1406, l'inventaire de la mortuaire

de l'artiste fut dressé pour compte de son neveu et élève, Claus de Werve. C'est donc entre ces deux dates, que Sluter est décédé, et il est, par suite, permis de supposer, que parmi les pleurants qui forment le cortège se déroulant autour du tombeau ducal, un nombre plus grand de figures que celles qui précédemment lui étaient attribuées, pourraient être l'œuvre de son ciseau.

Je m'arrête ici, Messieurs, l'abondance singulière de publications, et principalement d'hommages d'auteurs que nous avons reçus depuis la dernière séance ordinaire, me permettrait de donner à ce compte rendu des proportions plus étendues, mais ce serait abuser de votre temps et je ne puis qu'engager ceux d'entre vous qui souhaiteraient de plus amples détails, à venir se documenter à notre bibliothèque.

Fernand Donnet.

Anvers, 5 décembre 1911.

Le plafond de la Salle d'honneur du château de Horst, à Rhode-Saint-Pierre

Un des plus beaux châteaux que nous ait légués le moyen âge, en Belgique, est, sans contredit, celui de Horst, à Rhode-Saint-Pierre, près d'Aerschot, et le rôle historique qu'il joua à travers les siècles, ajoute un titre de plus à l'intérêt qu'il présente. Nous avons donné ailleurs son histoire et sa description archéologique de 1290 à 1893 (1). Qu'il nous suffise de rappeler aujourd'hui, qu'il fut l'apanage, durant ces six siècles, successivement des familles van Lantwyck, Boot, Pynnock, de Bourgogne, van der Vucht, de Busleyden, de Schoonhoven, de Rivière, van den Tympel, de Rubempré, de Merode, de Thiennes, de Ribaucourt et de Hemricourt de Grunne.

Le château, isolé au milieu des campagnes verdoyantes des environs d'Aerschot, montre au loin sa gracieuse silhouette où domine, très imposant, son vieux donjon carré, haut de 22 mètres et dont

(1) ARMAND DE BEHAULT et PAUL COMBAZ. *Le château de Horst, à Rhode-Saint-Pierre*, dans *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. VII, 1893 et t. X, 1896.

les parties inférieures datent de la fin du XIIIe siècle et le couronnement, avec ses machicoulis et ses gargouilles grimaçantes, de la fin du XIVe. Ce donjon est surmonté d'un toit pyriforme. Son rez-de-chaussée est occupé par la chapelle castrale. A l'entrée du manoir, on aperçoit encore les restes des deux douves qui défendent le pont-levis dont les assises existent toujours; avec le donjon, c'est tout ce qui subsiste du « château-fort » ruiné par un incendie en 1489. Les bâtiments du château, datant du XVIe siècle, constituent un ensemble de constructions en briques, grès rouge et pierre blanche, donnant sur la cour intérieure. Ces constructions sont flanquées de deux tours circulaires ou *douves*, d'une bretèche et d'une tour d'angle à toit pointu. Faut-il les faire remonter à l'époque de Louis Pynnock ou des de Busleyden (milieu du XVIe siècle) ou à celle des de Schoonhoven-Arschot, dont des lions surmontant les pignons élégants de ces façades, supportent les armoiries? Les dates de 1611, 1655, 1657, 1692, qu'on trouve inscrites de ci de là, sur les murailles, prouvent combien nombreux furent les remaniements. Les van den Tympel, possesseurs du fief après les de Schoonhoven-Arschot, y firent d'importants travaux. C'est à eux qu'on doit l'ornementation de la salle de l'aile gauche, dont le plafond date de 1655: il porte les devises suivantes: « *Sapientiæ vixtrix fortunæ* » entourant un globe ailé, surmonté d'un glaive et placé entre deux branches d'olivier cernées d'un serpent; « *In virtute et for...* » avec la date de 1655 et un aigle sur un globe accosté de deux serpents. En face de la grande cheminée flamande, on lit: « *Rex regni corona* », entourant un sceptre passé dans une couronne. Cette cheminée date du XVIIe siècle et est surmontée d'un écusson chargé mi-parti des armes des de Muldert et des armes de van den Tympel, et sommé d'une couronne de comte.

La grande salle ou « salle d'honneur », qui porte la date de 1611, est restée fort belle avec ses nombreuses fenêtres à meneaux, sa grande cheminée flamande et son magnifique plafond. C'est l'ornementation de ce dernier que nous nous attacherons à étudier dans le présent article.

Le plafond de la salle d'honneur, parfaitement conservé est divisé en quatre travées, séparées par trois poutres reposant sur des consoles sculptées. Ces travées contiennent six médaillons décorés

de sujets en relief exécutés en argile. Ce travail date du commencement du XVIIe siècle. Les médaillons sont ainsi répartis: un dans la première et la quatrième travées; et deux dans chacune des travées centrales. Tous sont encadrés d'arabesques identiques.

La Renaissance payenne dominait, à cette époque, dans les œuvres de décoration intérieure des grands châteaux. On ne se servait, pour cette ornementation, ni de la représentation de scènes puisées dans l'histoire ou dans le domaine allégorique, mais presque exclusivement de sujets empruntés à la mythologie.

Première travée. — Le premier médaillon représente un jeune homme se mirant dans l'eau d'un réservoir alimenté par une source qui jaillit d'un rocher. Au second plan, on voit une femme élevant les bras vers le ciel.

C'est la fable de Narcisse, racontée par OVIDE, *Les Métamorphoses*, livre III, n° V (collection publiée par M. Nisard, Paris, 1850, p. 297).

Narcisse, à l'âge de seize ans, joignait à la beauté, un orgueil farouche. Il avait dédaigné la nymphe Echo, éprise de lui; celle-ci se retira dans les bois et les rochers, où elle finit par se consumer de douleur. C'est sa retraite désolée qu'on aperçoit au second plan du premier médaillon.

Quant à Narcisse, revenant un jour de la chasse, il voulut se désaltérer dans l'eau d'une fontaine. Il y vit son image dans l'onde limpide: il s'extasia devant lui-même et demeura le visage immobile, comme une statue de marbre de Paros (1). En vain voulut-il embrasser ce miroir: il se meurtrit les bras et la poitrine; enfin, desséché par l'amour que lui inspirait sa figure, il s'éteignit lentement. Lorsqu'on vint pour l'inhumer, son corps n'existait plus; on trouva à sa place une fleur jaune, dont le milieu est entouré de feuilles blanches (2).

(1) Adstupet ipse sibi; vultuque immotus eodem
Hœret, ut è Pario formatum marmore signum.
OVIDE, livre III, vers 418.

(2) Nusquam corpus erat: croceum pro corpore florem
Inveniunt, foliis medium cingentibus albis.
OVIDE, livre III, vers 506.

Deuxième travée. Le médaillon de droite représente une femme, offrant à un homme un chien et un javelot; et le médaillon de gauche représente cet homme retirant ce javelot de la poitrine de la femme mourante.

Nous y voyons la fable de Céphale et de Procris, qu'on lit dans les *Métamorphoses* d'OVIDE, livre VII, n° VIII, collection citée, p. 374.

Céphale avait eu une scène de jalousie avec Procris, sa femme; mais ils se rapprochèrent bientôt; et comme si c'eût été trop peu pour l'épouse de se donner elle-même. elle fit présent à son mari, d'un chien de chasse dont Diane lui avait fait présent, en disant: « Il surpassera tous les autres à la course ». Elle ajouta un javelot à ce don (1). Le médaillon de droite rappelle la remise de ce cadeau.

Le médaillon de gauche évoque l'épisode suivant: Lorsqu'en chassant, Céphale était fatigué, il cherchait l'ombre et la fraîcheur dans la forêt. Il invoquait alors la douce Aura, dont le souffle, comme celui de Zéphyr, apaisait l'ardeur qui le dévorait.

Céphale raconte ainsi la mort de sa femme: Un jour, dit-il, me reposant d'une chasse pénible: « Aura, m'écriai-je, viens soulager mes fatigues! » Et soudain, je crois entendre je ne sais quels gémissements se mêler à ma voix. Je poursuis: « Viens, ô toi, qui m'es si chère! » Au bruit léger que font les feuilles sèches, je ne doute plus que ce ne soit une proie, et je lance mon javelot rapide; c'était Procris! Blessée au milieu de la poitrine: « Je suis morte! » s'écrie-t-elle. A peine ai-je reconnu la voix d'une épouse fidèle, qu'éperdu, j'accours à ses cris: je la trouve presqu'inanimée. Avec un lambeau de son vêtement, je ferme sa blessure et je m'efforce d'arrêter son sang. Mais déjà la vie l'abandonne; et mourante, elle fait un dernier effort pour m'adresser ces quelques mots: « ... Ne permets pas qu'Aura me remplace, à titre d'épouse, dans notre couche nuptiale ».

(1) Dat mihi prœtereà, tanquam si parva dedisset
Dona, canem munus: quem quum traderet illi
Cynthia, « currendo superabit, dixerat, omnes. »
Dat simul et juculum, manibus quod, cernis, habemus.

Céphale comprit alors que Procris avait cru qu'Aura était sa rivale. Il la détrompa. La malheureuse exhala son âme sur les lèvres de son époux. Ses traits s'étaient calmés: elle parut mourir plus tranquille (1).

Christine de Pisan (2) voit, dans cette aventure, la punition des gens soupçonneux qui, sans motifs, espionnent les autres; elle leur adresse ce conseil:

« Ne te chaille de nulle gaitier;
« Mais t'en va toudi ton sentier ».

(Ne t'embarrasse pas d'épier un autre; mais poursuis toujours ton chemin).

Troisième travée. Le médaillon de droite présente une femme, qui conduit un guerrier portant le casque, la cuirasse et le bouclier antiques, devant le temple d'une divinité royale et qui lui montre des herbes croissant près du temple. Sur le médaillon de gauche, on voit le guerrier, vêtu de même, qui verse le liquide d'un vase sur le cou d'un dragon ailé. Au second plan, une toison de mouton est suspendue à un arbre.

Ces deux scènes appartiennent à la fable de la conquête de la Toison d'or, qui fait l'objet du n° I du livre VII des *Métamorphoses* d'Ovide (collection Nisard, p. 358).

Les Argonautes, guidés par Jason, sont arrivés à Colchos. Ils se présentent au roi Oeta et lui demandent la toison du bélier, sacrifié par Phryxus au dieu Mars. C'était une toison d'or à laquelle était attachée la destinée du royaume de Colchide. Tandis que Oeta représente aux Grecs par quels pénibles et nombreux travaux,

(1) Sum ratus esse feram; telumque volatile misi.
Procris erat; medioque in pectore vulnus,
« Hei mihi! » conclamat . . . .
Et sua, me miserum! de vulnere dona trahentem
Invenio . . . .
Viribus illa carens, et jam moribunda coegit
Hoec se pauca loqui. . . . .
« Ne thalamis Auram patiare innubere nostris ».
Ovide, livre VII, vers 860.

(2) Christine de Pisan. *Othéa, déesse de Prudence, envoyée au preu et très vaillant Hector de Troye, fil du roy Priam.* (Bibl. royale de Bruxelles, ms. n° 9392, in-folio parchemin, f° 75).

cette toison doit être conquise, Médée, la fille du roi, éprouve pour Jason une passion violente. Elle veut lutter, mais ne peut vaincre. « Une force inconnue, dit-elle, m'entraîne malgré moi. L'amour m'indique une voie; la raison m'en trace une autre: je connais la meilleure et je l'approuve; et cependant je m'abandonne à la pire... Si je ne prête mon appui à Jason, il sera étouffé par le souffle brutal des taureaux,... ou bien il deviendra la misérable proie de l'avide dragon » (1).

Toutefois, Médée cherchait à se fortifier contre son amour, mais lorsqu'elle contempla de nouveau Jason, elle ne put détourner les yeux de lui. Le guerrier entreprit alors de lui parler et la prit par la main; puis, d'une voix respectueuse, il lui demanda son appui et lui promit de l'épouser. Elle versa des larmes et lui dit: « Je ne m'aveugle pas sur ce que je fais. » Elle crut Jason sur son serment et le conduisit vers les herbes enchantées dont elle devait lui apprendre l'usage.

Le médaillon de droite nous montre Médée conduisant Jason vers les herbes magiques; ils passent devant le temple d'Hécate, mère de Médée, qui avait formé sa fille dans l'art des enchantements et qui était invoquée lorsque l'on commençait des opérations magiques.

Médée prépara bientôt les liquides magiques, destinés à faire triompher Jason des difficultés qui s'opposaient à la conquête de la Toison d'or. A l'aide de ces compositions artificieuses, Jason put dompter les taureaux de Vulcain; il lui restait à assoupir le dragon vigilant, par la vertu de ces plantes toxiques: il répandit sur lui les sucs soporifiques et prononça trois fois les paroles qui produisent

(1) Dumque adeunt regem, Phryxeaque vellera poscunt,
Lexque datur muneris magnorum horrenda laborum,
Concipit intereà validos Aetias ignes;
Et luctata diu, postquam ratione furorem
Vincere non poterat . . . .
Sed trahit invitam nova vis; aliudque Cupido,
Mens aliud suadet; video meliora proboque,
Deteriora sequor . . . .
At nisi opem tulero, taurorum adflabitur ore,
. . . . . . aut avido dabitur fera præda draconi.

le sommeil. Les yeux du monstre se fermèrent et le héros s'empara de la toison merveilleuse [1].

Le médaillon de gauche représente Jason assoupissant le gardien de cette précieuse dépouille.

On sait que les Argonautes revinrent en Grèce avec leur riche conquête. Jason épousa Médée; et pendant dix ans, ils vécurent paisiblement à Corinthe. Après ce terme, Jason conçut de l'amour pour Creüse, fille du roi Créon et répudia Médée pour s'unir à Creüse. Médée, pour se venger, tua Creüse et Créon et quitta la pays. Jason périt plus tard, écrasé par une poutre du vaisseau des Argonautes; enfin, Médée alla terminer sa vie en Colchide.

Christine de Pisan [2] déduit de ces aventures, des conseils pour ceux qui voudraient imiter Médée:

« Ne laisse ton sens avorter
A fol délit; ne l'emporter
Ta chevance se demandée:
C'est et te mires en Médée. »

(Ne t'arrête pas à des amours défendus, et ne laisse pas enlever le bien qu'on te demande: prends Médée pour point de mire).

« Ne ressemble mie Jason
Qui par Médée la toison
D'or conquist. Donc puis luy tendy,
Très mauvais guerdon et rendy ».

(Ne ressemble pas à Jason, qui, avec l'aide de Médée, conquit la toison d'or. Il vint à elle, et lui donna une très mauvaise récompense).

Quatrième travée. — Le médaillon représente un vieillard ayant

(1) Hunc post quam sparsit Lethœi gramine succi
Verbaque ter dixit placidos facientia summos
Sumnus in ignotos oculos advenit; et auro
Heros Œsoinus potitur . . . .

(2) *Loc. cit.*, fts 53 et 57.

à sa droite, un berger jouant de la flûte de Pan, et, à sa gauche, un autre berger paraissant réprimander le vieillard.

Cette scène est évidemment le jugement de Midas, rapporté par Ovide. *Les Métamorphoses*, livre XI, nº IV. (Collection Nisard, p. 438).

Sur la montagne de Tmole, Pan récitait ses vers devant les jeunes nymphes et modulait ses poésies sur des roseaux réunis par la cire. Il osa ravaler les accords d'Apollon et défier celui-ci à une lutte, dont Tmole serait le juge. Le vieil arbitre donna alors le signal. Pan fit entendre ses pipeaux rustiques et charma de ses sons grossiers Midas qui l'écoutait. Apollon, ensuite, de ses doigts savants, toucha les cordes de sa lyre d'ivoire. Tmole, ému de ces accords, décida que les pipeaux devaient s'humilier devant la lyre. Tous adoptèrent cette sentence. Midas seul la condamna et l'accusa d'injuste. Apollon ne voulut pas laisser la forme humaine à des oreilles si insensées. Il les allongea, les couvrit de poils et les rendit mobiles. Midas porta des oreilles d'âne (1).

Le médaillon ne représente pas comme dans la scène décrite par Ovide, Tmole, occupant la place principale. C'est Midas qui est ici seul arbitre; et c'est lui qu'Apollon juge indigne de conserver des oreilles d'homme.

Christine de Pisan (2) composa pour cette scène le quatrain suivant:

« Ne te tiens pas au jugement
Midas, qui mie sagement
Ne juge. Sy ne ty conseilles
Car il at pour ce d'asne oreilles ».

(1) . . . . . . nec Delius aures
Humanam stolidas patitur retinere figuram;
Sed trahit in spatium, pillisque albentibus implet
Instabilesque imo facit, et dat posse moveri.
Induiturque aures lentè gradientes aselli

Ovide, livre XI, vers 174 et ss.

(2) *Loc. cit.* fº 25.

(Ne tiens pas compte du jugement de Midas, qui ne juge pas sagement. C'est ainsi que te conseille, car pour cela, il eut des oreilles d'âne).

Les plafonds du commencement du XVIIe siècle, d'une aussi riche ornementation mythologique, sont devenus très rares dans les vieux châteaux en Belgique, comme ailleurs; leur conservation, coûteuse par suite de fréquentes réparations, fut négligée et on les laissa périr. Celui que nous venons de décrire, constitue, vraisemblablement, le spécimen le plus curieux et le mieux conservé que possède notre pays.

ARMAND DE BEHAULT DE DORNON.

Notes à propos d'un monument funéraire tournaisien

La région tournaisienne a produit des œuvres remarquables de sculpture ; il suffit de citer la porte Mantile, les bas-reliefs et les statues des porches de la majestueuse cathédrale de Tournai, les statues de l'église de la Madeleine dans la même ville, les sculptures d'Antoing. Les bas-reliefs funéraires sont une des expressions les plus caractéristiques de l'art de cette région scaldienne.

Dans son catalogue de l'Exposition des anciennes industries d'art tournaisiennes, M. Soil de Moriamé signale avec raison l'intérêt qui s'attache à ces bas-reliefs funéraires : « toutes ces œuvres, écrit-il, » ont des traits communs et un caractère propre, qui indiquent une » véritable école d'art ; la composition est simple et bien pondérée ; » idéaliste avec un fond de sain réalisme ; large et souple tout à » la fois, la sculpture tournaisienne est d'une extrême élégance dans les » grandes lignes, d'une rare perfection dans l'exécution des détails. »

Il faut reconnaître de belles qualités dans les monuments funéraires tournaisiens, pris dans leur ensemble, ils accusent un air de parenté ainsi que des qualités sérieuses de mise en page et de composition ; on n'y trouve peut-être pas la maîtrise qui classerait ces œuvres



Monument funéraire de Jacques le Louchier et Jeanne Villain.
(Sculpture tournaisienne).

parmi les produits d'un talent original et personnel ; ce sont pour la plupart des produits d'atelier.

Il s'en trouve toutefois qui dénotent un souci d'art incontestable ; on doit accueillir dans cette catégorie les *Funérailles de frère Jehan Ficfvès* (1426), belle sculpture entrée en 1908 aux Musées Royaux du Cinquantenaire et fort bien décrite par M. P. van den Ven, dans le fascicule de juin 1908 du Bulletin des Musées Royaux. L'auteur signale le fait que pareils monuments « étaient très nombreux au cou- » vent des Frères Mineurs et dans les églises de Tournai »; il en fait valoir l'importance pour l'histoire de l'art flamand et spécialement pour l'étude de l'évolution vers le réalisme qui caractérise la période s'étendant de la fin du XIVe siècle à la seconde moitié du XVe. L'auteur rappelle opportunément l'avis de M. Koechlin : « C'est dans l'art funéraire, dit cet auteur (1), que le réalisme des imagiers des Pays-Bas s'est d'abord manifesté et..... toute une série de monuments subsiste dans leur pays d'origine qui est très caractéristique : les bas-reliefs de Tournai. La plupart représentent la Vierge sur son trône, sous un baldaquin ; » à ses pieds s'agenouillent les donateurs ou leurs parents, dont on veut rappeler le souvenir ; la plupart de ces bas-reliefs sont en effet des monuments votifs ou funéraires.

Parfois la Sainte Trinité forme le centre de la composition ; elle est représentée sous la forme typique de l'époque : Dieu le père, un vieillard portant la tiare, appuie les deux mains sur la croix placée devant lui et à laquelle pend Jésus-Christ ; sur la barbe du Père et le sommet de la Croix, le Saint Esprit est représenté sous la forme d'une colombe.

Parmi les bas-reliefs exposés cette année à Tournai, le plus gracieux, à nos yeux, est celui de la famille le Louchier, que nous reproduisons ici. Taillé dans la pierre de Tournai (2), il mesure 0m82 en longueur, 0m80 en hauteur et 0m18 en épaisseur.

Au centre, la Sainte Vierge assise sur un trône tient l'Enfant-Dieu ; vue de face, drapée dans un ample manteau se croisant sur les genoux, coiffée de la couronne, elle occupe le centre de la com-

(1) *La sculpture belge et les influences françaises aux* XIIIe *et* XIVe *siècles*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1903, pp. 37 et suiv.

(2) Probablement de Calonne.

position; les cheveux tombent sur les épaules; nonobstant la mutilation de la sculpture, on peut conjecturer que la Sainte Vierge offre un objet à l'Enfant-Dieu.

A droite et à gauche de la Sainte Vierge, un homme et une femme sont à genoux, les mains jointes; derrière l'homme, un enfant également à genoux et les mains jointes; tous trois portent le costume du milieu du xve siècle, qu'on retrouve dans les tableaux de Roger van der Weyden: l'homme et l'enfant tête nue, portent la houppelande; la femme est coiffée du hennin dont le voile retombe en larges plis.

Derrière la Sainte Vierge, une ample courtine, retenue par quatre crochets, descend en plis souples et élégants; au-dessus du donateur, un écu incliné surmonté, sur l'angle destre, d'un casque à lambrequin et cimier. L'écu est de sable semé de croix recroisettées au pied fiché d'or, à trois louches ou cuillères de même, les manches en bas, brochant sur le tout, deux et un. C'est l'écu des le Louchier, décrit dans l'Annuaire de la Noblesse (année 1870, page 199). D'après un auteur, le cimier serait formé d'une tête et col de chien d'argent; la sculpture ne correspond pas exactement à cette description; on doit plutôt y voir une tête d'oiseau portant dans le bec, la cueillère ou louche qui figure dans l'écu.

Au-dessus de la femme pend un écu sans casque, mi-partie le Louchier et mi-partie Villain, qui porte de sable à six écussons d'argent, chargés chacun d'une bande d'azur.

Aucune hésitation ne subsiste sur l'identification des personnages représentés; sous le groupe, une inscription bien conservée porte en effet:

Chij devāt desous cette lame gissent homnorables psonnes Jaque le Louchier fil de feu Jacqs. Et demoiss Jehane Villaine sespeuse. Lequel Jaqs tspassa le xx jour de decembre lan mil iiij lxx. Et la dite demoise le x jour doctobre lan mil iiij xxxiiij. Pryes a Dieu pō leur ames.

Dans l'ouvrage du comte du Chastel (1), l'épitaphe n'est pas

(1) Comte du Chastel de la Howardries. *Notices généalogiques tournaisiennes.*

signalée; l'auteur mentionne toutefois les deux personnages de la façon suivante : « Jaquemin ou Jacque le Louchier eut, de son » premier mariage, six enfants qui suivent : a a. Jacquemon, ou » Jacques, qui, ayant omis de relever la bourgeoisie de Tournai » dans l'année après son mariage, la racheta pour 100 sols tournois » le 23 février 1429 (v. st.) et fut juré de Tournai. Il mourut » sans postérité le 20 décembre 1470, et fut inhumé dans l'église » des Récollets de Tournai, près de Jehane Villain, sa femme, » morte le 10 octobre 1434. Il avait été l'un des exécuteurs du » testament de sa tante, la douairière de Cavrines. »

Au dire du comte du Chastel, le défunt n'eut pas de descendance ; n'eut-il jamais d'enfant ? l'inscription funéraire est muette à ce sujet ; la présence d'un enfant agenouillé derrière le défunt ne concorde pas avec l'inscription ni avec la note du comte du Chastel. Peut-être Jacques le Louchier eut-il un enfant qui mourut avant lui ? nous n'avons pu élucider la question.

Ce joli monument funéraire appartient au couvent des Clarisses de Tournai ; d'après M. Cloquet (1) cette communauté religieuse habite à l'emplacement du monastère des Récollets, qui avaient remplacé les Frères Mineurs sous Philippe II et furent dispersés à la Révolution française. Ce couvent, fondé en 1240, possédait de nombreuses œuvres d'art, notamment les monuments funéraires du XIVe et du XVe siècle, dont plusieurs furent sauvés par les soins du comte Barthélemi Dumortier et conservés à la cathédrale de Tournai.

La bibliothèque de la ville de Tournai possède un manuscrit, catalogué sous le no CCXXIX et portant le titre suivant : *Le livre des morts du couvent des frères mineurs, dits Récollets de la ville et cité de Tournai* (2). Aux pages 30, 31, 35, 69, 71 et 72, on relève des indications au sujet des monuments funéraires des le Louchier ou Villain.

La page 31 contient les indications concernant la pierre dont nous occupons.

(1) *Tournai et Tournaisis* (collections des Guides belges) — chez Desclée, de Brouwer & Cie.

(2) Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. de Soil de Moriamé et le prie de trouver ici mes vifs remerciments.

« Près de la porte qui mène du cloître au chœur à la muraille
» dedans l'église est un épitaphe et y a les représentations d'un
» hoñe et d'une feñe avec leur enfant à genoux devant une image
» de Notre Dame et on lit cette souvenance : Chi devant dessous
» cette lame gisent honorables personnes Jacques le Louchier fils
» de feu Jacques et Demoiselle Jehanne Villaine s'épeuse lequel
» Jacques trespassa l'an 1470 et sa dite demoiselle le 10 d'octobre
» 1433. — Pries Dieu pour leurs âmes. »

Bien que cette inscription diffère quelque peu de celle qui se trouve sur la pierre, il ne peut y avoir doute au sujet de l'identité ; la pierre dont question dans le manuscrit est incontestablement celle dont nous nous occupons.

Les inexactitudes de l'auteur du manuscrit ne sont pas assez importantes pour soulever un doute à ce propos.

Quoiqu'il en soit, ce monument funéraire provient de l'ancien couvent des Récollets ; son authenticité ne saurait être constestée.

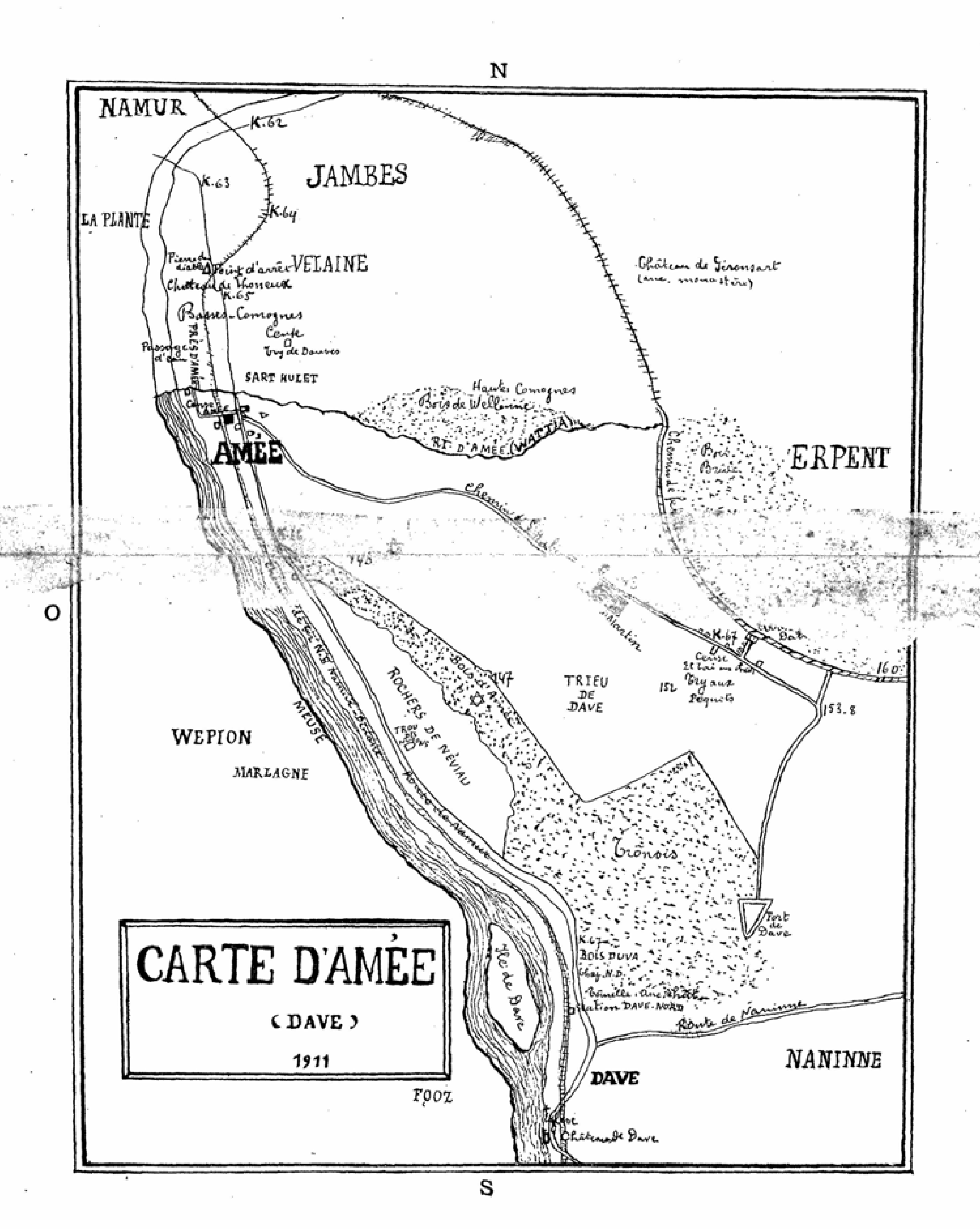
Il a figuré sous le n° 41, à l'exposition des anciennes industries d'art tournaisiennes, organisée en 1911, par notre savant collègue, M. Soil de Moriamé.

Malgré les mutilations des têtes, cette sculpture occupait une place d'honneur dans le groupe des œuvres similaires de l'art tournaisien ; l'élégance de la courtine et des écus, la disposition harmonieuse du groupe et des accessoires, le soin mis dans l'ornementation, bref tout un ensemble de recherche artistique et d'exécution soignée, classe cette œuvre parmi les meilleures de cette catégorie.

Les détails sont poussés ; la netteté de l'inscription est excellente. La pierre de Tournai, d'un grain fin et compact, se prête mieux que les grès de Flandre ou autres, à la ciselure poussée et soignée.

Nous n'avons pas la vaine prétention d'avoir découvert cette sculpture ; elle était connue, bien avant la mise au point de ces notes; celles-ci n'ont d'autre but que de fixer le souvenir de cette œuvre d'art et d'en signaler la valeur aux édiles tournaisiens ; un impérieux devoir leur commande d'empêcher l'exode et de conserver un aussi précieux souvenir de la sculpture funéraire à Tournai.

Jos. Casier.



N
S
O
NAMUR
K.62
JAMBES
K.63
LA PLANTE
K.64
VELAINE
Château de Géronsart
(anc. monastère)
K.65
Basses-Comognes
SART HULET
Hautes Comognes
Bois de Wellenne
AMÉE
ERPENT
Bois Brûlé
MEUSE
ROCHERS DE NÉVIAU
Bois d'Amée
147
145
TRIEU
DE
DAVE
K.67
160
153.8
152
WEPION
MARLAGNE
Tronois
Fort de Dave
BOIS DUVA
Station DAVE-NORD
Route de Naninne
NANINNE
DAVE
Château de Dave
Ile de Dave
FOOZ
CARTE D'AMÉE
(DAVE)
1911

Amée et sa station néolithique

C'est dans la province de Namur, sur la rive droite de la Meuse, aux confins Nord du riant village de Dave, et vers la pointe méridionale du hameau de Velaine dépendant de la commune de Jambes, que s'étend le champ d'investigations, Amée sous Dave, dont il nous a paru intéressant de dire quelques mots dans ces notes.

Le temps et la main des hommes ont complètement bouleversé l'aspect et la disposition des lieux.

Entièrement recouvert par les eaux, il y a des milliers d'années, le site d'Amée a émergé peu à peu, comme toute la belle vallée mosane. En se retrécissant, le large fleuve qui, jadis, coulait là majestueusement, nappe d'eau immense dont les flots pressés roulaient vers la mer, a laissé, sur la hauteur, de vastes terrains argileux, parsemés d'une quantité innombrable de cailloux roulés; plus bas, des bandes d'alluvion, ou, de temps à autre, apparaissent d'aquatiques fossiles.

Puis, les siècles se passant, le pays se couvrit d'immenses et épaisses forêts. Leur vert manteau descendit les versants de la vallée, ou bien vint mourir à la crête des hautes roches du Néviau, qui entourent cette floraison sylvestre, altières et millénaires falaises grises se mirant encore après tant d'années dans les eaux refoulées, qui forment aujourd'hui cette charmeuse rivière qu'est la Meuse.

Nul doute que les premiers hommes, qui foulèrent ce sol vierge, n'y trouvèrent des endroits éminemment propices à leur manière de vivre, des coins très favorables à un établissement tranquille.

et durable. Les forêts sans fin ne leur procuraient-elles pas le plaisir, tant prisé par eux, de la chasse; le fleuve qui coulait au pied, le charme de la pêche? Les nombreuses cavernes étagées dans les roches ne leur offraient-elles pas de sûrs et presque confortables abris?

Toutes ces conditions réunies durent certainement faire de notre site d'Amée un lieu de prédilection pour les primitives populations des bords de la Meuse. Nous verrons bientôt qu'elles y vécurent nombreuses, des siècles durant.

Plus tard, beaucoup plus tard, des huttes kimriques, puis des campements celto-belges durent y trouver place.

Les conquérants romains ne dédaignèrent pas d'y faire un poste d'observation de la contrée, et c'est aux légionnaires de César, qu'il faut probablement attribuer l'origine du primitif *castrum*, qui précéda le vieux château, *li vi chestia*, du moyen âge, sombre forteresse qui se dressait sur la colline, aux limites du Trônois et du bois de Duva, et dont une tour branlante, simili ruine, absolument moderne, marque encore l'emplacement (1).

(1) On lit au fol. 210 du *Reg. en parchemin* (Souv. Baill.) aux archives de l'Etat à Namur: « Messire Godeffroit, sires de Daules, est homs à mons. le conte. Si en tient et at releveit en fieuf le haulteur des villes de Daules, de Nanines, de Moncheax et des appartenanches, tout ensi et en la manière que plainement est contenut ès lettrez sur ce faites que li sires de Daules en at de mons. le conte Guillamme de Namur, qui ore est, et de ses prédécesseurs; en acroissement de cesti fieuf at-il releveit unne roche séante asseis prés de Daules avoeque le commencement d'une fortreche, laquelle fortreche et maisonemens entour parfait devront yestre et seront maisons overtes à mons. le conte, si comme il appert par lettres sur ce faites saiellées de seingneur et hommes. — Cesti fieuf at releveit tout ensi et en le manière qu'il se contient chi dessus et avoeque le chacerie mess. Warniers de Daules, chevaliers, fils dou jadit mess. Godeffroy, comme hoirs et remanant dou jadis mess. Godefroit... le xv[e] jour du mois de juing, l'an mil iii[c] iiii[xx] et sept. » — *L'invent. du chartrier de Namur* fait par le président de Masnuy (B. n° 47), mentionne sous la date de 1372 le relief fait par le sire de Dave « de son nouvel chastel et forteresse encomencée faire sur une roche séant assez près de sa ville de Dalves. » — Le 2 mai 1415, Henri de Bollant relève la seigneurie de Dave « avec la fortreche novelle commenchié assiese

Du haut de ce promontoire élevé, dominant au loin le cours de la Meuse, qu'il découvrait du pont de Jambes au coude de Tailfer, seigneurs féodaux comme soldats romains pouvaient aisément surveiller tout le pays, et prendre les armes en cas d'alerte, comme ils pouvaient descendre dans la vallée et rançonner les pauvres voyageurs ou les nefs légères, qui descendaient le fleuve vers Namur ou lentement le remontaient vers Dinant.

Plus loin du côté Nord, à l'orée du bois, s'établit un *fundus*. C'était la *villa rustica*, le domaine agricole, à l'opposite du domaine fortifié, auquel il était relié par un chemin passant aux pieds des rochers. C'était la villa d'Amée, qui sans doute, prit son nom de son premier possesseur, le colon romain, *Ameius*.

Avec le temps, cette villa d'Amée devint un fief noble et fut même le siège d'une justice, haute, moyenne et basse (1).

A une époque relativement moderne, au XVIe sièle, les seigneurs de Dave (2) abandonnèrent leur farouche nid d'aigle et se construisirent un castel plus confortable au bord même de la Meuse. Grammaye (3), au commencement du XVIIe siècle, parle de ce nouveau château érigé récemment ainsi que de l'ancien, existant sur la hauteur, et dès lors abandonné.

Parallèlement la villa d'Amée, qui avait gagné en sécurité et en importance, ne tarda pas à former le noyau d'un petit hameau, peuplé de quelques habitations, entourant un modeste sanctuaire gothique dédié à sainte Gertrude.

Entre ce hameau et le manoir des sires de Dave, s'étendait, sur le versant, le bois d'Amée, dont la contenance était de cent bonniers, au dire des cens et rentes du comté de Namur (4).

sur la roche desseur Davelez » *Plaids du souv. baill.* 1414-1415, fol. 43, aux arch. de l'Etat à Namur. — J. BORGNET. *Cartulaire de la commune de Namur*, t. I, 2e livr., p. 70. Namur, 1871.

(1) H. DE RADIGUES. *Les seigneuries et terres féodales du comté de Namur*. Namur, 1895.

(2) TOUSSAINT. *Histoire de la seigneurie de Dave*. Namur 1892.

(3) J. B. GRAMAYE. *Antiquitates Comitatus Namurcensis*.

(4) El bos d'Amée ki siet près de Muoeze, a 100 bon.; de ce en a li cuens donnet à Henry d'Outre Muoeze 50 bon. et li cuens a le remanans; s'est del aage de 5 ans. — Cens et rentes du comté de Namur en 1265. — BROUWERS. *L'administration et les finances du comté de Namur, du* XIIIe *au* XVe *siècle. Sources*, t. I, p. 182. Namur, 1910.

Le premier propriétaire de ce bois, dont les chroniques fassent mention, est le chapitre de Saint-Pierre-au-château de Namur. Le 2 juillet 1235, ce chapitre met les religieux de Géronsart, qui avaient leur monastère dans les environs, à Jambes, en possession d'une terre et d'un bois sis à Amée, qu'ils avaient acquis de Jehan, bourgeois de Huy et de Gelburge de Bornon, son épouse, lesquels tenaient eux-mêmes cette propriété du dit chapitre [1].

Le pape Alexandre IV, en confirmant, le 12 mars 1256 (n. st.), les privilèges et les possessions du prieuré de Géronsart, cite «*nemora que habetis prope villam que dicitur Amée* » [2].

Le 7 juillet 1257, des arbitres font le partage des terres et des bois d'Amée, appartenant aux religieux de Géronsart et aux frères Thierry et Raoul, de Velaine sous Jambes. Il est question dans leur acte des bois *del Feceroit* et *del Onison*, *en Mahimont*, *el Pomerol*, *en Labonial*, *en Jeron*, *el Thiloit*, *en Truberster*, et *el Tronlial*, faisant partie d'Amée [3].

En 1265, le comte de Namur donne cinquante bonniers du bois d'Amée à Henri d'Outre-Meuse [4].

Quand au XVe siècle, fussent tracées les limites de la seigneurie foncière d'Erpent, on trouve qu'elles étaient bornées aux *commoignes di Amez et Vellaine* [5].

Au XVIe siècle, le 9 février 1552, Godfroid, fils de Renier-Honoré, relève le bois d'Amée, par décès de Suzanne Wasserwasse, sa mère [6].

Quatre ans plus tard, le 12 janvier 1556, Jehenne de Baillycourt,

(1) Cfr. Pièces justificatives n° 43, p. 240. V. BARBIER. *Histoire du monastère de Géronsart, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin.* Namur, 1886.

(2) Cfr. Id. n° 79, p. 264. *Ibidem.*

(3) Cfr. Id. n° 82, p. 268 *Ibidem.*

(4) *Loc. cit.* BROUWERS.

(5) V. BARBIER. *Op. cit.* p. 88. « De Loyers venant apres Anduang, traviersant li dis Anduang, rallant jus al Pierche, li comprinant jus li signorie de Daulles et li booz de Noirmont comme auchi ciaulx de Gerosart, tinant al di signorie de Daulles jus dus fons des Waschiriaulx, tenant à li commoignes di Amez et Vellaine, remontant et tinant al booz li Conte, rithournant dou loing liz booz liveke de Lige. »

(6) BORMANS. *Les fiefs de Namur XVIe-XVIIIe siècle*, p. 485.

veuve, et Jehenne Honoré, fille de Godfroid Honoré, avec Regnier Honoré son grand-père, agissant comme mambour, relèvent le « bois deseur Amée » (1).

Après cette date, nous n'avons plus trouvé de données dans les archives, concernant notre bois.

Actuellement la partie défrichée appartient aux Frères de la Charité, qui y ont établi leur asile d'aliénés, et l'autre partie, encore bois, à Mme la duchesse de Fernan-Nunez, vicomtesse de Dave.

Et le hameau d'Amée ?

Devenu quelque peu plus important au XVIIe siècle, ce hameau forma avec celui de Velaine, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, une commune (2).

On sait que la famille de Glimes était en possession de cette terre au commencement du XVIIIe siècle. Nous voyons en effet dans le contrat de mariage, en date du 3 mars 1729, entre Ignace François de Glimes (fils de Gil. Al. et de Marie Agnès de Campenne) et Marie Fr. Jos., fille de Ph. Jean Danneux de Warigny, prince de Barbançon (fils de Guil. Alb. et de Marie Louise, comtesse de Groesbecke) et de Cl. Hon. de Brias (fille d'Engl. Fr. et d'Is. d'Argenteau, née comtesse d'Esneux), le futur apporter en dot la terre d'Amée (3).

Suivant un cerclemenage du 13 avril 1756, la seigneurie d'Amée fut engagée, le 31 octobre 1755, pour 275 florins, à : 1°, Françoise Brigitte de Glymes de Brabant, chanoinesse d'Andenne, et, 2°, à Honoré, comte de Glymes de Brabant, neveu de la précédente (4).

Malgré nos recherches, nous ne sommes pas encore parvenu à connaître la destinée de cette seigneurie à la fin du XVIIIe siècle, la période troublée de la Révolution, et durant la domination française. Très probablement elle aura été soustraite à ses propriétaires nobles par le régime républicain, et vendue, comme tant d'autres.

(1) Bormans. *Ibid.*, p. 495.

(2) Archives de l'État a Namur. Amée et Vilaine. I. Communes. 1756. — An IV.

(3) Bormans. *Ibidem*, p. 91.

(4) H. de Radigues. *Op. cit.*, p. 346.

Les archives nous renseignent cependant sur des troupes de militaires, qu'à leur passage, la cense d'Amée eut plus d'une fois à héberger. En 1790, alors qu'elle était occupée par un certain Deville, comme locataire, elle fut pillée de fond en comble par une bande de soldats autrichiens [1].

Heure de malheur! Pour des causes inconnues — les conséquences des guerres peut-être — l'importance d'Amée diminua à ce moment, et lorsqu'au XIXe siècle, il fut annexé au village de Dave, ce n'était plus qu'un simple lieu dit.

Qu'advint-il de nos jours de cet endroit?

La villa, qui après maints avatars, était devenue depuis longtemps la maison seigneuriale, puis la cense d'Amée, avait passé par les mains de plusieurs propriétaires dont les noms: Servais, Douxchamps, Stienon et Ronveau, nous sont connus.

La plupart lui infligèrent des mutilations ou lui imposèrent des changements, qui altérèrent profondément son tant pittoresque aspect d'autrefois.

Son aspect d'autrefois! A cet égard, à défaut de documents manuscrits, nous avons longuement questionné, à maintes reprises, quelques vieux, très vieux habitants de la petite localité mosane, de ceux qui ont vu et retenu, et voici ce qu'ils nous ont appris.

Aux premières années de notre indépendance, vers 1830-1840, l'ensemble des bâtiments d'Amée avait encore l'aspect caractéristique, mi seigneurial, mi rural, qu'il devait avoir sous l'ancien régime.

Ils consistaient, ces bâtiments, en un logis de maître, avec toutes ses dépendances, en une tour et en une petite église.

Du logis de maître, il nous est resté une grande maison rectangulaire d'assez bonne apparence, bâtie en pierres du pays et en briques blanchies à la chaux, surmontée d'une toiture aiguë recouverte d'ardoises et agrémentée de lucarnes diverses. Deux bâtisses basses, servant d'écuries, de remises et d'étables, y sont accolées à droite et à gauche. Une vieille grange, sans intérêt architectural, la

(1) ARCHIVES DE L'ETAT A NAMUR. Amée et Velaine. I. Communes. 1756 — An N. Histoire et administration.

précède. Autant qu'il est permis d'en juger, ces bâtiments doivent dater de la fin du XVIIe siècle, l'époque seigneuriale.

L'intérieur devait en être assez confortablement aménagé, à en parler d'après les trois montants de cheminée en pierre de taille que nous y avons trouvés et dont le cachet monumental révèle une certaine aisance de la part des habitants.

Tout près de la maison, au bord de la Meuse, s'élevait une haute tour en pierres — le colombier? — dominant une sorte de quai où l'on venait charger à bateaux les terres plastiques ou les minerais de fer, qui s'extraient encore beaucoup aux environs. Des caves spacieuses se trouvaient au-dessous de la tour.

.Une petite église ou plutôt une grande chapelle se voyait à l'angle du chemin dit de Saint-Hubert, (chemin qui, gravissant la côte en lacet, allait rejoindre la grand'route des Ardennes) et du chemin de Namur à Dave, en face de la moderne villa des Arondes. Cette chapelle, dédiée à sainte Gertrude, est celle dont nous avons déjà parlé. Elle devait être très ancienne. Probablement de la fin du XIVe siècle, à voir l'ogive et les montants, en pierre du pays, d'une des fenêtres qui éclairaient ce petit temple, fenêtre qui existe encore, transportée dans la chapelette nouvelle construite près la cense d'Amée.

Les vieilles gens qui l'ont vue en ruines disent que cette petite église devait avoir environ dix mètres de longueur sur environ cinq mètres de largeur. On y pénétrait, du côté du chemin de Namur à Dave, par une porte cintrée, assez basse, qui a aussi été rétablie dans la nouvelle chapelle précitée. Un détail à noter: nous avons retrouvé dans une maison de Velaine, la localité voisine, chez M. Louis Boucha, un linteau de porte en pierre de taille, sculpté en son milieu d'une tête d'ange entourée d'une guirlande. Ce fragment, paraissant remonter au XVIIIe siècle, semble dénoter l'existence d'une deuxième entrée.

Autour du modeste sanctuaire, existait un cimetière dont on a retiré une quantité de crânes et d'ossements humains lors des travaux de terrassements effectués en 1905, pour la mise à plus grande section du chemin de Saint-Hubert.

Tout cela concorde bien avec la tradition qu'il y avait, à Amée, une chapellenie ressortissant de la paroisse de Jambes. Dans le rap-

port d'une visite décanale opérée en 1666, on lit que « dans la paroisse de Jambes, se trouve la chapellenie de Sainte-Gertrude, à Amée, où afflue beaucoup de monde, les dimanches et jours de fête pour entendre la messe, mais où l'on ne prêche pas, ce qui tient plusieurs dans la première ignorance, au grand damne des âmes » (1).

Cette antique chapelle, délaissée on ne sait comment ni pourquoi — peut-être à cause de sa vétusté — finit par tomber en ruines vers le milieu du XIXe siècle et demeura longtemps en ce triste état, servant uniquement de magasin aux matériaux pour les paysans des environs désireux de bâtir. Avec le peu qui en restait, on construisit, en 1883, une nouvelle chapelle, beaucoup plus petite, à droite de l'entrée de la cense d'Amée. Le nouvel édicule fut dédié à N. D. de Lourdes.

Ce délicieux ensemble, si tranquille et si pittoresque, il y a encore soixante-dix ans, a maintenant un tout autre aspect.

Du côté Nord-Est, la construction du chemin de fer du Luxembourg y a élevé, en 1855, un haut remblai qui a séparé pour ainsi dire Amée d'Erpent, et détourné le cours du ry de Wattia, qui jadis amenait par le vallon d'Amée les eaux du Bois Brûlé dans la Meuse, et qui depuis cette époque se trouve à sec la plus grande partie de l'année (2).

Un autre chemin de fer, le Nord-Belge (ligne de Namur à Dinant), construit cinq années plus tard, disséqua complètement, en passant, la cense d'Amée, dont il frôle en quelque sorte le corps de logis principal.

Un des propriétaires, vers 1880, M. Stienon, fit disparaître sans pitié la vieille tour de pierres, qui depuis tant d'années se silhouettait au bord de la Meuse, modernisa d'une façon malheureuse l'ancienne

(1) *Sub ea parochia (Jamedensi) est capellania Stæ Gertrudis in Amée ad quam multi undique confluunt pro sacro audiendo diebus dominicis et festis, ubi tamen non docetur, unde multi perseverant in sua primitiva ignorantia, magnum animarum prejudicium.* ARCHIVES DE L'ETAT A NAMUR. Archives ecclésiastiques. Evêché de Namur. Visitationes ecclesiarum 1662-1718.

(2) En 1904 une gare a été bâtie pour l'arrêt de Dave (Etat) et depuis lors plusieurs maisons ont été construites à cet endroit

ferme, et fit construire à deux pas du fleuve un petit châlet en briques (1).

Son successeur, M. Victor Ronveau céda, en 1899, la plus grande partie de la propriété, celle située à l'ancien emplacement du bois d'Amée, aux Frères de la Charité de Gand, qui y édifièrent un vaste asile, l'asile Saint-Martin, pour hommes aliénés (2). Le même vendit l'année suivante encore quelques ares à gauche du ry de Wattia, à M. le Dr Swolfs, qui y fit bâtir, en 1902, la jolie villa des Arondes, œuvre réussie de l'architecte Hobé (3).

Au décès de M. Ronveau, en 1909, ses héritiers vendirent ce qui restait des terres, sur la hauteur, aux mêmes Frères de la Charité, et la cense avec le verger, à M. J. Chalon-Lefils, de Saint-Servais (Namur). Une petite partie, au bord de la Meuse, échut à M. F. Wodon-Derenne, qui y fit bâtir, en 1910, une villa en pierres du pays. La cense cessait d'être une exploitation agricole et fut travestie en deux demeures estivales. Le petit oratoire de Notre Dame de Lourdes, à l'entrée de la cense, près duquel les habitants des environs venaient dire leurs prières depuis plusieurs années, ne concordait plus avec les idées philosophiques du nouveau propriétaire, et la porte en fut murée.

(1) Appartenant actuellement à M. F. Wodon-Derenne, de Namur.

(2) La première pierre fut mise au mois de mars 1900 et les bâtiments furent inaugurés le 22 juillet 1901. Ils furent construits d'après les plans de l'architecte J. Haché de Gand, par les entrepreneurs Haché, V. Debraekeleire et G. Kallaert, de Gand. La population est de 650 malades et d'un personnel de 30 Frères et autant de domestiques. La direction est menée par un frère-supérieur, un aumônier et un médecin en chef assisté d'un adjoint, sous l'inspection d'une commission instituée par le gouvernement. La propriété qui au commencement occupait 18 hectares s'étend maintenant sur une superficie de 35 hectares.

En 1904 on y ajouta un pavillon pour les ouvriers ; l'année suivante on construisit la maison de l'aumônier à peu près en face de l'entrée ; en 1909 le cimetière fut agrandi et béni par Monseigneur l'Evêque de Namur, et en 1910 la plus grande partie de la ferme fut renouvelée.

(3) Cette villa est occupée en été par M. Victor Tahon, de Bruxelles, archéologue distingué, ancien Président de la Société d'Archéologie de Bruxelles. Nous lui sommes extrêmement reconnaissant et nous lui exprimons publiquement nos sincères remerciments pour le concours qu'il nous a apporté à revoir la rédaction de ces notes.

Telles sont très succinctement la description et l'histoire du val pittoresque et extrêmement aimable d'Amée.

* * *

Personne n'ignore l'importance toute spéciale qu'acquièrent la citation et surtout l'explication des *noms* dans des recherches semblables à celles dont nous nous occupons ici. C'est pourquoi nous allons nous efforcer d'en développer brièvement les principaux.

D'abord AMÉE. La plus ancienne citation que l'on connaisse, *Ameya*, date de 1235. On le voit dans un acte en latin de l'abbaye de Géronsart, à Jambes (1).

Dans tous les actes, en français ou en wallon, postérieurs à cette date, le nom est presqu'invariablement écrit *Amée*.

Avec le chanoine Roland, nous croyons que le nom d'Amée a une origine purement romaine, et provient d'un nom de personne *Ameius*, qui serait le fondateur de la villa, à l'époque florissante où nos campagnes se couvrirent d'habitations belgo-romaines (2). Le gentilice Ameius est, en effet, connu par une inscription (3). Il faudrait donc sous entendre le mot latin féminin *villa* et ainsi d'Ameius viendrait *Ameia* ou villa d'Amée (4).

(1) BARBIER. *Op. cit.*, p 290.
(2) *Annales Soc. arch. Namur*, t. XXIII, p. 457.
(3) DE VIT. *Totius latinitatis onomasticon*, t. I., p. 256.
(4) J. BORGNET raconte dans: *Promenades dans Namur et environs:* Charlemagne créa Naymon de Bavière, premier marquis de Namur. Ce Naymon auparavant chef de troupes bavaroises au service de l'empereur s'acquitta très bien de sa charge; il augmenta les fortifications de Namur et peupla les rivages de la Meuse, principalement vers Namèche et Dave. Il fut tué en 812 et eut pour successeur Thiery-Longue Main, qui bâtit le Theodericum castrum. AMAURY SON COUSIN LUI SUCCÉDA ET DONNA SON NOM AU VILLAGE D'AMÉE, près de Dave: il périt à la bataille de Fontenay en 841. *Annales Soc. Arch. Namur*, t. II, p. 127. — Nous ne pouvons souscrire à cette étymologie; mais peut-être Borgnet est-il dans le vrai pour ce qui concerne le peuplement d'Amée. Peut-être aussi pouvons nous compter Amaury parmi les seigneurs d'Amée, successeurs lointains d'Ameius; car ultérieurement nous rencontrons de temps à autre les comtes de Namur comme propriétaires d'Amée et nous supposons qu'ils le soient restés pendant tout le moyen âge.

Le RY D'AMÉE, au Nord d'Amée. Entre ce hameau et le bois de Velaine souvent dénommé *Tienne aux Pires*, la montagne aux pierres, dans la haute Commogne, existe un petit vallon ou plutôt un ravin boisé, dont le direction est Est-Ouest. C'est dans cet ombreux et charmant vallon que coulait, autrefois, le petit ruisseau appelé le *ry d'Amée* ou *ry de Wattia* ou encore *ry de Wacha*, qui allait verser ses eaux limpides dans la Meuse.

Notons aussi que son thalweg sépare « communalement » le hameau d'Amée sous Dave de celui de Velaine sous Jambes.

Le CHEMIN DE SAINT-HUBERT. En remontant de la villa au sommet de la colline, on suit le chemin en lacet dit de Saint-Hubert. A proprement parler, c'est la voie très ancienne — simple sentier, d'abord — par laquelle les bonnes gens d'Amée, de Velaine et des villages avoisinants allaient rejoindre, à la Perche, à Andoy, la grand'route de Marche, quand il se rendaient, en pieux pèlerinage, à Saint-Hubert en Ardenne.

Du haut de ces sommets, le spectateur jouit d'une des vues la plus admirable qui soit dans toute la vallée de la Meuse, si fertile cependant en prestigieux panoramas.

Le TRY DE DAUVE, le trieu de Dave, est une dénomination relativement moderne, appliquée à un terrain plus ou moins inculte et qu'il fallait défricher. C'est ce qu'il était encore, en effet, il n'y a guère plus d'une vingtaine d'années.

Le BOIS D'AMÉE. Nous avons vu que l'endroit élevé, où se trouve aujourd'hui l'Asile Saint-Martin, faisait autrefois partie du bois d'Amée, forêt longtemps impénétrable, qui recouvrait de temps immémorial, le vaste espace situé sur les hauteurs d'Amée, et dont il ne reste plus maintenant qu'une faible partie, vers le rocher du Néviau.

Le TRÔNOIS, *li tronial*, dont il est question dans une charte de 1257, de l'abbaye de Géronsart (1). C'est le prolongement du bois

(1) *Op. cit.* p. 268.

d'Amée. L'étymologie de cette appellation ? Nous croyons la trouver dans le verbe wallon *trôner*, trembler. Le tremble, cet arbre qui croît encore à présent à la même place et s'y multiplie vigoureusement, au point d'y former des tremblaies, lui aurait donné son nom dans le langage populaire.

Le Try aux Péquets. Vis-à-vis du Trônois, en dehors du bois, nous rencontrons le *try aux péquets*, dont la dénomination certainement peu ancienne fait immédiatement songer aux genévriers, qui s'y trouvaient naguère en grand nombre.

Le Trou des Nutons. Dans les rochers du Néviau qui se dressent presque verticalement au bas du bois d'Amée, face à la Meuse, se trouve le fameux *trou des Nutons*, qui rappelle la mémoire de ces petits hommes légendaires, et qui a tant occupé l'imagination de milliers et de milliers de passants de la vallée de la Meuse (1).

La Taie aux Chats. C'est ainsi qu'on appelle l'ancienne ferme de M. Binamé, sise aux environs de la gare de Dave-Etat, ainsi que toute cette agglomération. Est-ce de nouveau une dénomination populaire, faisant allusion au taillis qu'il y avait là auparavant et où les chats se refugiaient, ou bien des lapins et des lièvres ?

* * *

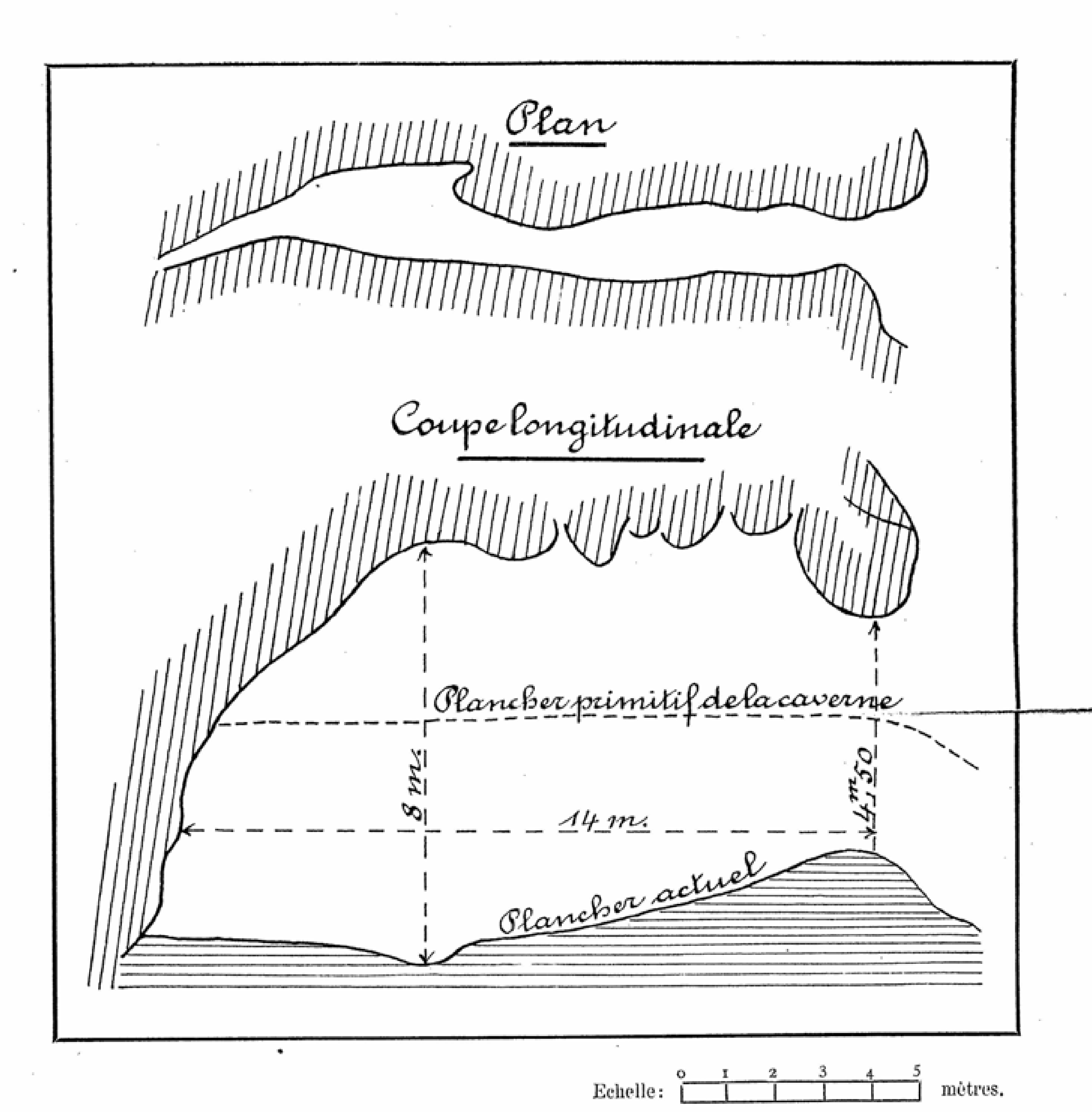
Nous venons de prendre connaissance de la signification des différents noms de l'endroit, objet de nos recherches. Passons maintenant aux trouvailles de choses anciennes, qui ont été faites dans ce lieu ou aux environs immédiats.

Le trou des Nutons, que nous venons de citer, est une grotte située à 1600 mètres de l'église de Dave et à 750 mètres de la cense d'Amée. Elle s'ouvre au Sud-Ouest dans le magnifique massif des rochers du Néviau, à une quinzaine de mètres au-dessus de la route.

C'est un couloir bien sec, long de 14 mètres, haut de 7 à 8 mètres, et large de 2 mètres.

Cette grotte a été fouillée à maintes reprises et complètement

(1) La légende des Nutons. *Annales Soc. Arch. Namur*, t. XVIII, p. 347.



PLAN ET COUPE DE LA GROTTE DU NÉVIAU (TROU DES NUTONS).

vidée à une époque qui paraît déjà ancienne. Les recherches méthodiques et définitives que le service de fouilles de l'Etat y a faites en 1907, tant à l'intérieur que dans les déblais rejetés au dehors, n'ont amené aucune découverte. La raison en est dans les nombreuses fouilles antérieures, faites par des inconnus et sans le moindre témoignage de leur passage.

Dans le courant de l'été de l'année 1848, des ouvriers, en défrichant une partie du bois situé derrière la chapelle d'Amée (qui existait encore, en ruines), mirent au jour un petit trésor, oublié là depuis longtemps et contenant deux à trois cents pièces de monnaies, la plupart du XVI[e] siècle (1).

Aux environs de la même chapelle, furent découvertes en 1895, plusieurs tombes romaines. C'étaient, très probablement, les sépultures des colons belgo-romains qui vécurent et moururent à la villa d'Amée, à l'époque des Antonins et de Trajan (2).

De jolis cercles en bronze, datant de l'âge du bronze, c'est-à-dire de la période qui suivit l'âge de la pierre polie, ont été trouvé dans les rochers du Néviau. On sait que ce sont des marchands colporteurs qui ont répandu le goût et multiplié l'emploi de bronze chez les populations néolithiques de nos contrées. C'est dans la « cachette » d'un de ces marchands, cachette pratiquée dans les rochers précités, que l'on trouva les quatre *torques* en bronze dont nous venons de parler. Ces quatre cercles en torsade de différents diamètres, accompagnés de quelques fragments, peuvent se voir au Musée archéologique de Namur (3).

Au village de Dave et dans les campagnes de Velaine, avoisinant notre hameau, des quantités de briques et de tuiles romaines ont été déterrées. Preuve nouvelle de l'existence d'habitations belgo-romaines aux premiers siècles après J. C.

(1) *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. I, p. 378.
(2) *Annales Soc. Arch. Namur*, t. XIV, p. 527.
(3) CAM. VAN DESSEL. *Topographie des voies romaines de la Belgique* p. 73. Cfr. *Dictionnaire archéologique de la Gaule. Epoque Celtique*, t. I, p. 336. — *Annales Soc. Arch. Namur*, t. II, p. 149.

A Dave, dans le jardin du presbytère, des poteries romaines furent exhumées au commencement de notre siècle, au dire de M. Bruyer, alors curé à Dave.

Enfin, à l'endroit appelé *Fond Messire*, dans les fonds de Dave, M. Deguel, fermier à Dave, m'a renseigné, que cette année et les précédentes il a trouvé une quantité de silex en labourant ses terres. Il en a cédé une partie au Musée de Namur.

Le dolmen dénommé *La Pierre du Diable* se trouvait à 1200 mètres d'Amée. Le monument mégalithique, de la même époque que ceux de Gozée près Charleroy et de Wéris, près Barvaux, a été parfaitement décrit par M. le baron A. de Loë (1).

C'était un beau dolmen entouré d'un cromlech. Il se dressait sur le territoire de Velaine (Jambes) où on pouvait encore le voir, il y a une soixantaine d'années, non loin d'une petite chapelle abritée par un très vieux noyer.

Il se composait alors d'une dalle en calcaire dolomitique, longue de 2^m60, large de 1^m95 et épaisse de 0^m32, légèrement inclinée au Nord-Est et reposant sur deux supports de même nature, ayant une longueur de 2^m40, une largeur de 1^m65 et une épaisseur de 0^m70 (2).

Dans une note intéressante sur la *Pierre du Diable*, M. Schuermans (3) rapporte que le propriétaire de la maison dans le jardin de laquelle se trouvait cette pierre, voulant aplanir le terrain, trouva à faible profondeur, neuf ou dix pierres presque aussi grandes que celles du dolmen, couchées et enterrées à environ 6 mètres de distance autour du monument. Il y avait donc une enceinte.

Il y trouva également un assez grand nombre de monnaies romaines en bronze.

Le même propriétaire, creusant ensuite à environ 1^m80 de profondeur sous la loge du dolmen (dont il avait maçonné les deux

(1) Bron A. de Loë. *Etude sur les mégalithes ou monuments de pierres brutes existant ou ayant existé sur le territoire de la Belgique actuelle.* (Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique, 4e session, Charleroi, 1888).

(2) Vaugeois. *Mémoires de l'Académie celtique*, III, 1809, pp. 329 et suivantes.

(3) *Bulletin des comm. royales d'art et d'archéologie*, t. VIII, p. 5.

extrémités pour en faire un caveau à vin) n'y découvrit que du sable et quelques tessons de briques.

En 1874, la Société archéologique de Namur fit pratiquer quelques recherches sur l'emplacement du dolmen de Velaine. Elles mirent encore au jour une des pierres qui formaient le cromlech, plusieurs tombes paraissant dater de l'époque romaine, quelques fragments de poteries grossières, et un perçoir en silex.

Les dolmens, on l'a dit, ne sont que des tombeaux de néolithiques. Les fouilles, qui ont été faites sous ces monuments, en France, en Amérique et en Danemark, l'ont prouvé. Les corps y étaient ensevelis et non brûlés et, souvent, les morts étaient placés dans la loge centrale, repliés sur eux-mêmes et les genoux touchant le menton.

Lorsqu'ils n'ont pas été dévastés, les dolmens sont hermétiquement clos et parfois même recouvert d'un tumulus de faible hauteur. La France offre des exemples de monuments mégalithiques qui ont été autrefois recouverts d'un monceau de terre. On voit le dolmen se dresser au centre d'un monticule dans lequel les supports sont enfoncés jusqu'au niveau du sol. On croit alors que l'action du temps ou la main de l'homme a détruit le tumulus.

La *Pierre du Diable* a dû être primitivement recouverte de terre et son déblaiement fut sans doute la cause de l'enfouissement des pierres de l'enceinte.

Selon M. Schuermans, la pierre de Velaine aurait été un tombeau respecté par les Romains et devenu, avec le temps, le centre d'une nécropole romaine, dont l'autel aura reçu des offrandes de monnaies, etc. (1).

M. le baron A. de Loë se demande si les chrétiens des premiers siècles, obéissant aux canons des conciles, aux édits et aux capitulaires des rois francs, ordonnant la destruction des monuments qui avaient continué à faire l'objet d'un culte païen, n'ont pas pu briser l'autel romain. Ce serait eux alors, qui auraient renversé les pierres de l'enceinte, éventré et aplani le tumulus, ouvert la chambre sépulchrale du dolmen et dispersé son contenu, pour, à

(1) *Bulletin des Com. roy. d'art et d'archéologie*, t. VIII, pp. 1-23. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XIII, p. 339.

leur tour, élever sur l'emplacement, suivant leur coutume, un oratoire chrétien, rebâti plusieurs fois et représenté, encore naguère, par la petite chapelle que l'on y voyait, sous son vieil arbre (1).

Aujourd'hui, rustique petite chapelle et noyer séculaire ont disparu.

A Amée proprement dit, l'existence de pierres façonnées par la main des hommes n'avait, jusqu'à ce jour, été signalée que très brièvement, et pour ainsi dire, en passant (2).

Pourquoi, nous dîmes-nous, si l'on trouve des silex taillés, un peu partout, sur les hauteurs dominant la vallée de la Meuse, n'en trouverions-nous pas aussi sur notre colline d'Amée ?

Désireux de donner une réponse à cette question, nous nous mîmes en quête, et nous eûmes le bonheur de constater, dès le premier jour de nos recherches, que nous ne nous étions pas trompé dans notre attente (3).

Toute une station néolithique se fit jour. C'est d'elle que nous nous proposons de dire à présent quelques mots (4).



La station néolithique d'Amée s'étend : partie sur la propriété des Frères de la Charité, dans des terrains longtemps incultes et parfaitement cultivés aujourd'hui, et partie sur le domaine de Mme la duchesse de Fernan-Nunez, dans le bois du Trônois et les rochers du Néviau.

Au point de vue géologique, nous sommes en plein terrain viséen, recouvert d'un dépôt oligocène.

(1) Bon A. de Loë. *Loc. cit.*

(2) De Puydt-Lohest. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, t. V, 1886-1887, p. 77.

(3) Plus tard nous apprîmes *(Ibidem)* qu'on avait découvert déjà : *a)* au dessus des rochers de Dave, quelques silex taillés ; *b)* près du hameau de Velaine (vers Jambes) à gauche du ruisseau : pointe de flèche à ailerons et quelques silex taillés et éclats.

(4) Ici nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à M. le baron A. de Loë, le savant conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire de Bruxelles, qui nous a aidé à déterminer l'usage et l'époque de quelques silex, que nous venions de trouver.

On y constate, de ci de là la présence de terres plastiques et de minerais de fer, dont l'extraction peu abondante du reste, fut abandonnée vers le milieu du siècle dernier.

Les rochers du Néviau, affleurements du viséen, sont composés d'un calcaire dolomitique, assez semblable à celui des rochers bien connus de Marche-les-Dames.

L'altitude du site varie entre 100 et 150 mètres.

La distance de la cense d'Amée à l'église du village de Dave est de 2 1/2 kilomètres, par la route de Namur à Dave, qui passe au pied des rochers, presque parallèlement au chemin de fer du Nord-Belge. De cette cense à la gare de Dave-Etat, la distance est de 1 1/2 kilomètres, par le chemin de Saint-Hubert qui, en montant la côte, traverse notre station néolithique.

Des silex taillés ont été trouvés par nous de tous côtés, sur le vaste espace qu'occupe cette station. Disons toutefois que le dépôt le plus abondant suit une courbe que l'on tracerait du Nord-Est au Sud-Est.

C'est là qu'on les ramasse encore journellement, la plupart à la surface du sol cultivé, quelques-uns légèrement enterrés.

Les spécimens qui gisent sur le versant de la colline, vers l'Ouest, sont généralement patinés ou cacholonnés.

Les autres, ceux que l'on trouve sur le plateau, sont plutôt de nuance grise ou bleuâtre, bien que l'on y rencontre aussi des pièces cacholonnées.

La matière première de tous ces silex est de deux provenances. Certaines, comme les fragments des haches polies, surtout viennent des carrières de Spiennes, dans le Hainaut. D'autres ont été apportées des environs de Jodoigne et d'Orp-le-Grand, dans le Brabant wallon.

Leur forme, leurs dimensions, et leur destination, sont extrêmement variées.

Sans parler des nombreux éclats ou déchets de taille, retouchés ou non, à la ligne sinueuse ou à la ligne unie, et marqués par le conchoïde de percussion, nous avons trouvé une quantité considérable de silex, allant des plus gros *nucleus* aux plus petites pointes, minces et effilées, instruments minuscules à retailles dorsales.

Percuteurs, racloirs, grattoirs, perçoirs, pierres de jet, nucleus,

etc. tous les outils façonnés de mains d'homme à l'époque néolithique s'y trouvent.

Nous n'entreprendrons pas la description détaillée et nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à la planche ci-jointe qui montre quelques spécimens des plus intéressants.

Faisons seulement remarquer que les plus petits ustensiles, absolument caractéristiques du tardenoisien peuvent avoir servi de pointes de flèches pour la chasse, ou d'hameçons pour la pêche, ou bien encore d'instruments à tatouer. On sait combien les hommes des cavernes étaient friands du tatouage, cette parure que l'on retrouve chez les sauvages de tous les temps et de tous les pays du monde.

Les grattoirs discoïdes, à encoche, retouchés, ovales ou quelquefois doubles, avec retouches des deux côtés, présentent de très beaux spécimens de cette même époque tardenoisienne. Leurs retouches sont nettement caractérisées.

Un poinçon remarquable ou foret de tardenoisien est également à citer.

Bien intéressantes sont les pointes de flèche à ailerons et pédoncules, de l'époque robenhausienne. Nous avons eu la bonne fortune d'en réunir trois de toute beauté. Naturellement, comme toujours, les ébauches de pointes de flèche sont particulièrement nombreuses.

Des fragments de haches polies se rencontrent également dans notre station.

Quelque pièces de phtanite s'y trouvent mêlées aux silex.

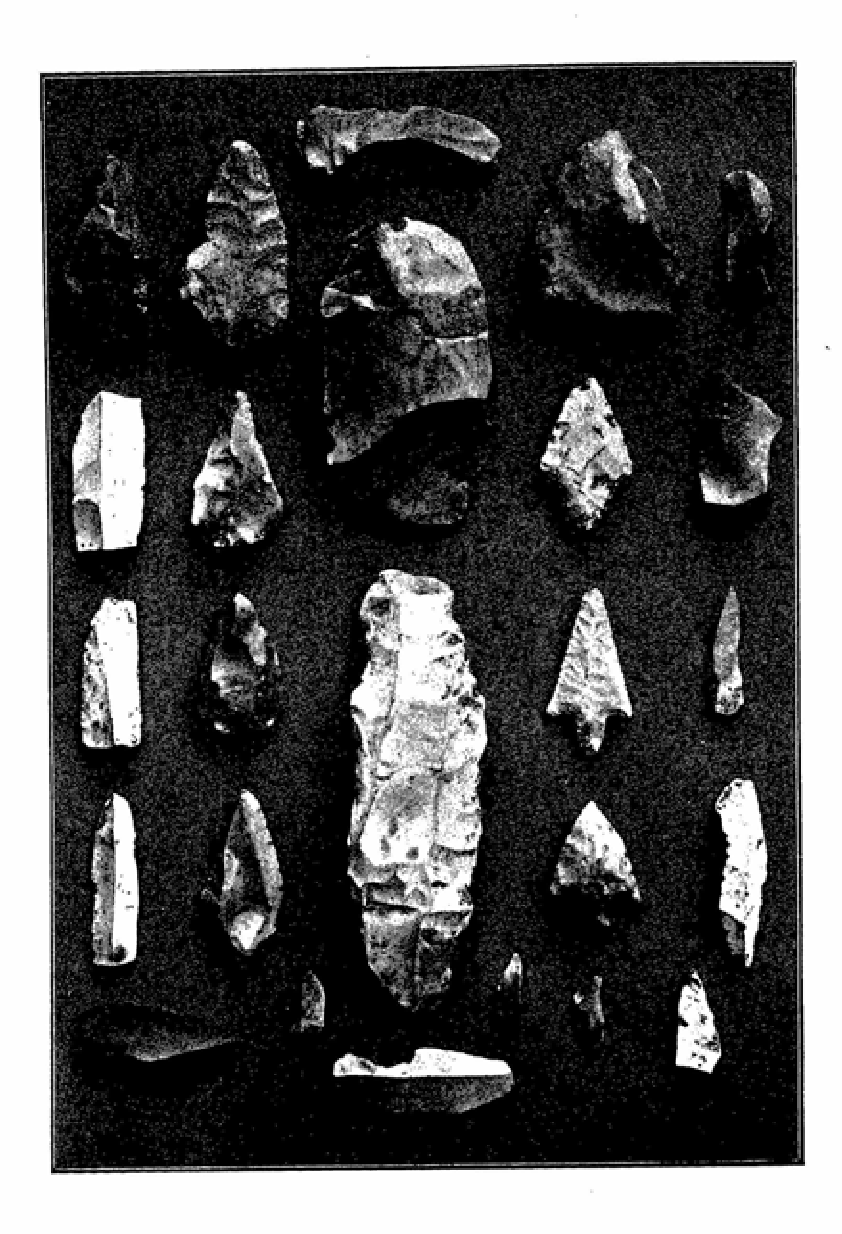
Mais ce que l'on y ramasse en plus grand nombre, ce sont les lames et les tronçons de lames, simples ou retouchées, de toutes grandeurs.

Enfin, les silex craquelés trahissant un étonnement par le feu ou par le froid, anciens ou modernes, n'y manquent pas non plus.

Complétons cette briève énumération en disant que nous avons aussi trouvé, dans la station d'Amée, quelques tessons de poteries romaines et plusieurs pièces de polypiers du *cijatophylum hexagonum*, ou polypier des mers dévonniennes.

***

Pouvions-nous, au cours de nos recherches, nous abstenir de questionner les habitants au sujet des légendes et traditions qui font



toujours cortège aux stations néolithiques, comme aux châteaux, aux abbayes, etc.?

Non. Nous n'y avons pas manqué, et voici ce que nous avons entendu raconter :

En face de l'asile Saint-Martin, du côté de l'Ouest, s'étend un immense cimetière, où sont enterrés des milliers d'hommes tombés sur le champ de bataille, en une sanglante rencontre.

Le fameux brigand Barbau, lequel, vers 1878, s'était refugié et caché dans la grotte des Nutons, au Néviau, où les gendarmes allèrent l'arrêter, prétendit que cette grotte se continuait en galerie jusque sous la ferme « La Taie aux Chats », située près la gare de Dave-Etat.

Une autre sorte de grotte, deux excavations superposées, existe à flanc de côteaux, en face la grange de la cense d'Amée (1). On raconte qu'elle fut habitée, il y a de cela bien des années, par des personnes très charitables. Le soir, les femmes des environs y venaient apporter, en paniers, les linges qu'elles avaient à blanchir, et le lendemain matin, de bonne heure, elles les retrouvaient lavés, séchés et proprement empilés dans leurs paniers. Toujours la légende des braves petits Nutons! Cette grotte se prolongeait aussi, en une longue galerie, jusqu'à la susdite ferme « La Taie aux Chats », à plus d'un kilomètre de distance, en ligne droite.

Est-il besoin de dire que ce sont là pures inventions des bonnes gens, amis des choses surnaturelles et des histoires extraordinaires qui se racontent le soir, en hiver, au coin du feu, et que se transmettent les générations avec une inébranlable crédulité? Cependant sous cette forme hautement imaginaire, le fond de l'historiette rappelle fréquemment un fait qui s'y est passé.

***

(1) La prétendue grotte d'Amée n'est probablement qu'une ouverture d'une galerie de recherches qui fut ouverte à cet endroit au siècle dernier (ou au XVIIIe, tout au plus) dans l'espoir d'y rencontrer du minerai de fer. Peut-être pour le petit fourneau au bois de Wépion, qui était situé en face, sur la rive opposée de la Meuse et qui a disparu depuis longtemps.

Pour finir nous ajoutons une explication succincte des silex figurés sur la planche ci-jointe:

1. Pointe retouchée de l'époque robenhausienne.
2. Pointe retouchée sur les deux faces.
3. Lame retouchée de l'époque tardenoisienne. Silex gris clair.
4. Grattoir double avec retouche des deux côtés, de l'époque robenhausienne.
5. Lame de l'époque tardenoisienne. Silex blond translucide.
6. Lame ou couteau plus large, de l'époque tardenoisienne.
7. Lame de l'époque tardenoisienne. Silex à patine blanche.
8. Pointe retouchée de l'époque robenhausienne.
9. Pointe de flèche à pédoncule et barbelures, de l'époque robenhausienne. Silex à patine blanche.
10. Poinçon ou foret de l'époque tardenoisienne.
11. Lame de l'époque tardenoisienne. Silex à patine blanche.
12. Pointe de l'époque robenhausienne.
13. Grande lame de l'époque robenhausienne. Silex à patine blanche.
14. Pointe de flèche à ailerons, pédoncule et barbelures, de l'époque robenhausienne. Silex à patine blanche.
15. Perçoir à retaille dorsale de l'époque tardenoisienne.
16. Lame de l'époque tardenoisienne. Silex à patine blanche.
17. Pointe de l'époque robenhausienne.
18. Pointe de flèche à ailerons et pédoncule de l'époque robenhausienne.
19. Lame de l'époque tardenoisienne. Silex à patine blanche.
20. Lame en phtanite,
21. Instrument minuscule de l'époque tardenoisienne.
22. Lame de l'époque tardenoisienne.
23. Instrument minuscule de l'époque tardenoisienne.
24. Instrument minuscule de l'époque tardenoisienne.
25. Perçoir de l'époque tardenoisienne. Silex à patine blanche.

Toutes les figures de cette planche sont aux 4/5 de leur grandeur réelle.

Amée (Dave), 3 décembre 1911. J. E. Jansen.

Découverte d'une villa romaine à Merxplas (Anvers)

Il y a quelques mois, M. Van Nueten, échevin à Merxplas, qui veut bien s'intéresser à nos fouilles, vint m'apporter quelques tessons qui lui paraissaient être anciens et qu'il avait trouvés en faisant opérer un défrichement dans une de ses propriétés appelée « *Ruyenberg* », à Merxplas.

A cet endroit que nous avons exploré, à diverses reprises, avec M. Van Nueten, nous avons récolté quantité de tessons de poteries romaines, de tégula, de poteries grossières appartenant à des urnes hallstattiennes, ainsi que plusieurs silex taillés.

La majorité des tessons romains proviennent de poteries en terre cuite, jaune, à gros rebords donnant en coupe la forme d'un cœur et qui sont caractéristiques, pour nos provinces, dans la seconde moitié du IV[e] siècle après le Christ.

Quelques urnes, de forme ovale, à rebords épais et plats tournés vers l'extérieur, peuvent être datées du I[r] siècle ou du commencement du II[e] siècle (1).

(1) J. H. Holwerda. *Opgraving bij Arentsburg te Voorburg*, overgedrukt uit de *Oudheidkundige mededeelingen van het Rijksmuseum van oudheden te Leyden*. Deel V. 's Gravenhage, Martinus Nyhoff, 1911, bl. 55.

Des tessons de tèle grossière à bords profilés et ornementés.

Des tessons de terra nigra et d'autres, en terre de pipe à couverte rouge, sont probablement des produits indigènes imitant les poteries romaines.

Des fragments de petites urnes à col droit, comme nous en avons rencontré en quantité, dans les nécropoles à incinération de la Campine.

Enfin, des poteries en terre cuite, grise, dure, sonore, qui semblent être des produits saxons.

De l'examen de ces tessons, nous pouvons inférer qu'il a existé, à Merxplas, au *Ruyenberg*, un établissement romain, couvert en tégula à la fin du Ier ou au début du IIe siècle.

Que cet établissement semble avoir été occupé ensuite par des envahisseurs babares utilisant des poteries grossières à col droit du type d'Hallstatt et que nous supposons être les Franks antérieurs au christianisme, qui s'agglomèrent en Taxandrie dans les premiers siècles de notre ère, et que l'on signale notamment dans le Limbourg comme ayant été les destructeurs des établissements romains.

Les poteries grises, très bien cuites, semblent avoir appartenues à des Saxons du VIe ou VIIe siècle.

Nous nous réservons, d'accord avec le propriétaire, à faire ultérieurement au *Ruyenberg* des fouilles méthodiques.

Il est à remarquer que la tradition place un camp romain à la *Beemdhorst* (colline ou élévation dans la prairie), situé à côté du *Borgt* (burgt ou castrum), et où on aurait trouvé des urnes au XVIIIe siècle. Voici ce que dit van Gorkom, écrivant en 1789, en parlant de Merxplas (1): « Inderdaad, bij nader onderzoek heeft » men op het gehucht *Lipseinde* in een hoog blok grondvesten van » zulk eene versterking gevonden, alsook oud ijzerwerk dat bijna » vergaan was. *In den omtrek* werden verscheidene urnen op- » gedolven (waarvan wij er nog eenige gezien hebben) die van » gedroogde potaarde gemaakt waren. Van binnen waren zij nog » geheel zwart van de verbrande asch. »

(1) L. VAN GORKOM. *Beknopt denkbeeld van oud-Nederland*. Brussel, 1789, p. 25.

Ce camp, aujourd'hui entièrement détruit par suite de son nivellement et du rejet de la couche archéologique dans les larges fossés qui l'entouraient, a été fouillé sans résultat par nous en 1904 (1). Mais son existence ne peut être mise en doute et Mensong Alting (2) l'identifie, à tort ou à raison, avec la forteresse des Ménapiens, que les romains auraient prise d'assaut, détruite et incendiée à Merxplas.



Dans le chemin du *Berkelaer*, qui relie le camp romain du *Beemdhorst* à la villa romaine du *Ruyenberg*, M. Van Nueten et nous même avons récolté plusieurs silex taillés, dont une pointe de lance triangulaire en silex gris-foncé, avec retouches latérales, et une pointe de flèche en silex gris-pâle avec retouches latérales, à pédoncule et ailerons.

Il y a donc là un ensemble de constatations matérielles et de traditions qui rendent cette partie du village de Merxplas particulièrement intéressant au point de vue protohistorique.

(1) L. Stroobant. *Légendes et coutumes campinoises*, in *Taxandria*, Turnhout, Splichal, 1908, p. 14, *Merxplas. Fouilles au camp romain.*
(2) Mensong Alting *in Notitia Germania inferioris antiquæ.*

Le dispositif topographique romain de Merxplas rappelle étonnamment celui de Grobbendonck [1].

A Merxplas, le camp romain, situé immédiatement à côté du rivelet la Marck, se trouvait sur une élévation large, de l'Ouest à l'Est de 211 pas, et du Sud au Nord de 130 pas et défendu par un fossé circulaire prenant l'eau à la Marck, et qui était large de 66 pas.

A quelque distance, en dehors du camp, le *Ruyenberg* semble avoir constitué, la *villa rustica* ou exploitation agricole dépendant du castrum romain, absolument comme la villa romaine découverte par nous *aux Steenbergen*, à Grobbendonck, semble avoir constitué une dépendance du castrum romain, actuellement le château des d'Ursel, défendu par une boucle de la Nèthe.

Il serait intéressant de rechercher si des dispositifs topographiques analogues ont existé en Belgique pour d'autres camps réputés romains.

La toponymie moderne du village de Merxplas nous offre encore quelques repaires intéressants. C'est ainsi qu'entre le *Ruyenberg* et le *Beemdhorst* nous trouvons le *Looi* qui signifie *lucus* ou bois sacré.

A plusieurs reprises, nous avons démontré que les nécropoles à incinération de la Campine se trouvent toujours aux lieux-dits, *Looi bosch* (nécropole de Turnhout), *Looieind* (nécropole d'Alphen), Loo (nécropole de Bergeick), etc., etc. [2].

Nous en inférons que les urnes dont Van Gorkom fait mention comme ayant été trouvées près du camp romain, proviennent d'une nécropole à incinération qui doit avoir existé à Merxplas au *Looi*.

Immédiatement à côté du camp se trouve l'ancienne cure de Merxplas, actuellement maison de campagne de M. le député permanent Louis Caron. Cette propriété porte le nom caractéristique de

(1) L. Stroobant. *Découverte d'une villa romaine à Grobbendonck (Anvers)*. Anvers, J. Van Hille-De Backer, 1909, in *Bulletin de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*.

(2) Louis Stroobant. *Les nécropoles à incinération de Baerle-Duc et Baerle-Nassau*, in *Taxandria*, 1909.

borgt (Castrum) qu'elle semble avoir emprunté au camp romain dont elle peut avoir été une dépendance.

L'ancienne cure de Merxplas était occupée anciennement par les moines blancs de l'abbaye de Saint-Michel, qui l'avaient obtenue, en 1155, de l'Evêque de Cambrai (1).

Si l'on considère que l'ancienne cure se trouve immédiatement à côté du *Looi*, tandis qu'elle se trouve à une assez grande distance de l'église du village (voir carte), on est en droit de supposer que les premiers prédicateurs chrétiens auront succédé aux prêtres païens dans l'occupation du *borgt*. Et cette constatation n'est pas isolée. A Alphen, l'ancienne cure s'élève un milieu de la nécropole à incinération du *Looieind*, très loin du centre du village actuel. A Meir, l'ancien presbytère, entouré d'eau, se trouve loin de l'église, cependant très ancienne, mais près du *Looy* (lucus) où il a été trouvé des urnes à col droit (2). A Vosselaer, l'ancienne cure s'élevait très loin du village, dans la propriété de Marbaix, dite *Hof ten einde*, terminus du curtis, également jadis propriété des moines de Saint-Michel, défendue par de larges fossés et immédiatement à côté de laquelle nous trouvons la nécropole à incinération du *Looi* (3).

Près de l'ancienne cure, au *Schoonbraak* (la belle jachère), au coin de la *Looystraatje* (ruelle du lucus), s'élevait jadis le *Kattenboom* (Arbre des chats). C'était un chêne réputé pour être le lieu du sabbat. Lorsque les sorcières, sous forme de chats noirs, venaient danser autour du chêne sacré, tous les autres arbres des environs se courbaient sous la rafale.

Derrière le *Beemdhorst* se trouve le *S'Heerenbosch* (bois du Seigneur) près du *Schoot* (Giron?). Près de la *Pastorijhoef*. (ferme

(1) L'abbaye Saint-Michel obtint vers la même époque les églises de Minderhout, Meir, Vosselaer, 's Gravenwezel, Beersse, Deurne, Borsbeke, Nederockerzeel, Wortel, Nijlen lez-Lierre, Ryckevorsel, Westmalle et Zoersel.

(2) L. STROOBANT. *Légendes et coutumes campinoises*, in *Taxandria*, Turnhout, J. Splichal, 1908

(3) L. STROOBANT. *La Nécropole par incinération du Looi, à Turnhout*, in *Bulletin de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique*, 1905.

de la cure) voisine, se trouve le *Kerkenakker* (champ de l'église).

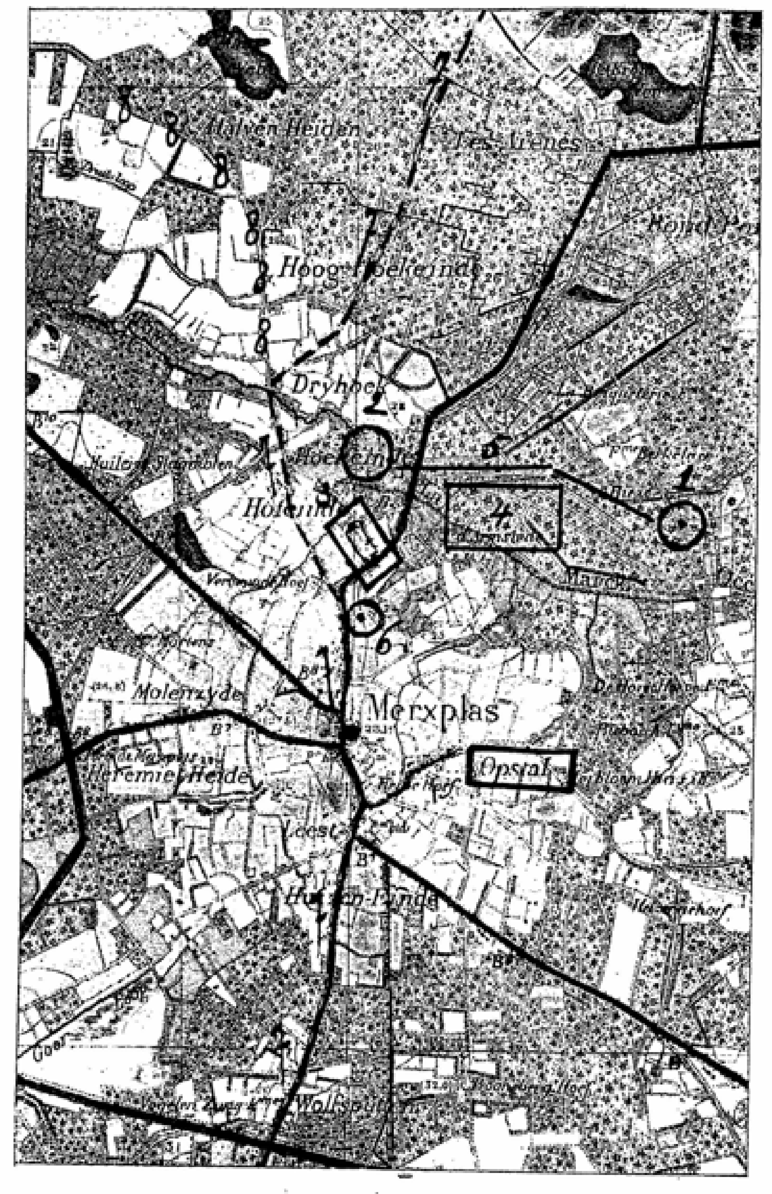
Enfin, d'après Huybrights, une voie romaine, *diverticulum*, aurait traversé le village de Merxplas, venant de Beersse par les *Wolfsputten*, passant à côté du *Kattenboom*, pour contourner par le *Hofeinde* le camp romain, par le *hooghoekeinde*, pour se diriger par la ferme « *de Bosschen* » et le *pont de Merxplas* sur le hameau de Zondereygen et le village de Baerle.

* * *

Autres lieux-dits de Merxplas: *'t Looyakker* (champ du lucus), — *le Berkelaer* (peut-être terrain inculte du bouleau), — *Kattekuil* (trou des chats), — aujourd'hui comblée, qui se trouvait derrière l'estaminet « den Bonten Os » et qui était réputée être un endroit hanté, — le *Kattenhoek* près du *Heintjensven* (coin des chats près de la mare de Hein, qui est souvent un surnom du diable) et réputé d'ailleurs pour ses apparitions diaboliques. *De Vondel-Brug*, sur la Marck orientale, servant de frontière entre Merxplas et Zondereygen, à proximité de la chapelle de *Geel*. Le *Veldenberg* (colline du champ), à laquelle sont attachées des légendes de *Kabouters*. Le *Meerkuil* ou *Klokkenkuil*, mare à cloches près du *Boensberg*. On raconte qu'il s'y trouve un puits maçonné dans lequel un trésor a été caché *(met de revolutie)*.

Une cloche est immergée dans la mare et sonne au solstice d'hiver. On a voulu la retirer en y attelant plusieurs chevaux, mais le conducteur ayant invoqué le diable dans un blasphème, la chaîne se rompit et la cloche disparut dans le gouffre. Nous relevons des légendes de cloches enfouies dans une mare sacrée à côté de toutes les nécropoles en Campine.

Les anciennes bornes frontière sont: *Olie Steen Pael* (Pierre huilée) dans le *Zwart venheide* (bruyère de la mare noire), le *Schalie Pael* (la borne d'ardoise) dans le *scherpen Geertheide*, le *Berke Ven Pael* (borne de la mare aux bouleaux), le *Stekke Pael*, le *Wolfput Pael*, près des *Wolfsputten* (trous des loups), le *Volderheiken Pael*, le *Heiakker Pael*, le *Leemseind Pael*, près du *Hoogen Meyenbosch* (Bois du Mai élevé).



Planchette de Turnhout — 40.000[e]. Village de Merxplas
1. Villa romaine. 2. Camp romain. 3 *Borgt*, ancienne cure. 4 *Looi*, bois sacré. 5. Chemin de *Berkelaer* reliant le camp à la villa (Silex taillés). 6. *Kattenboom* 7-7-7-7. Diverticulum supposé. 8-8-8-8 *Oude baan* vers Hoogstraeten.

En mai 1284, l'abbaye de Saint-Michel obtient du duc Jean I le droit de basse justice à Merxblas ([1]).

En avril 1285, l'écoutête d'Anvers, Everdeius de Lillo, sur l'ordre du duc de Brabant et de Lotharingie, détermine les limites de Merxplas.

Merxblaes, alleu des prémontrés de l'abbaye Saint-Michel d'Anvers: *Cloeberch, Paepenvoort, Valkenberch, Coeberch, Overhout, Wildert* entre les pierres limites ci-dessus *Coeberch* et *Overhout* et s'étendant jusqu'aux prairies au delà de l'eau, dite l'Ae vers la partie septentrionale. *Drilaer*, *Scureboem*, où se trouvait une maison d'où l'église de Merxplas avait reçu les droits en dîmes et autres, *Wolfputten*, *Scerpengheer* ([2]).

Les *Wolfsputten* cités ci-dessus avoisent le *Boensberg*, très ancienne exploitation agricole entourée de toutes parts de ces curieuses levées de terre appelées *Wallen* en Campine.

On raconte que les *Wolfsputten* (puits à loups) sont les plus profonds de la contrée. Lorsqu'on se trouve au fond de ces excavations, on dit qu'on peut entendre chanter le coq de l'autre monde.

Au pont de paille, *Strooienbrug*, on dit qu'un trésor a été perdu. Cette *Strooiebrug*, qu'on ne sait pas indiquer, se trouverait près d'une *fransche baan*, chaussée franke.

Le *Kattekuiltje* (trou aux Chats) se trouvait au croisement du sentier partant du *Bonten Os* au *Hermanseinde*, avec celui du *Schuttershof* à un chêne. Cette petite mare aujourd'hui comblée, inspirait une crainte générale. On raconte qu'un cosaque y est enterré et des passants attardés qui y ont vu certaines apparitions, sont morts dans l'année.

Près d'un pont au pavillon de la ferme de M. Boone, sur le chemin vers Kalkhoven, on a vu apparaître une tête de femme. Les habitants prétendent que c'est l'âme d'une femme assassinée qui ne repose pas en terre sainte.

Dans un fossé, longeant la chaussée de Merxplas à Hoogstraeten, à côté de *Heiakker* de la ferme *Paepenvoort* on aurait exhumé

(1) GOETSCHALCKX. *Bijdragen*, 1911.
(2) GOETSCHALCKX. *Bijdragen*, septembre 1911, p. 270.

le cadavre d'un cosaque (?). Au même endroit, on a vu circuler certain soir la truie rebelle *(de ijzeren zog)*. Ce monstre avait des dents comme une crémalière *(als een haal)*; il se tenait le plus souvent au bord du chemin d'où il guettait les passants attardés et qu'il attaquait en faisant un bruit infernal de ses dents en fer.

Enfin, au *Paepenvoort* (gué des religieux), on a vu circuler le *brandende scheeper* (le berger incandescent) sous forme d'une gerbe de paille enflammée qui flottait vers le soir dans l'atmosphère. Mais, ajoute-t-on, un curé l'a banni au-dessus de l'eau.

A la bifurcation des chemins vers le *Horst*, de *Kolkhoven*, du *Biesbosch* et de *Opstal*, on voyait fréquemment des chats noirs. Le fermier Dewilde, du *Biesbosch*, quoique adroit chasseur, gaspillait en vain son plomb sur ces suppôts de l'enfer: jamais il ne parvenait à les atteindre. Sa femme lui suggère de placer son anneau d'or de mariage au canon de son fusil et s'étant mis à l'affût, il parvint à blesser un des chats. Le lendemain, il s'aperçut qu'une de ses voisines avait la tête ensanglantée. C'était la sorcière (1)!

Le *Biesbosch* (bois de joncs), où il y aurait des subtructions antiques, est voisin du *Ruyenberg* où nous avons récolté les tessons romains. *Ruyenberg* semble être une prononciation locale de *Roodenberg* et signifierait colline du défrichement.

La toponymie campinoise contient quantité de lieux-dits en *Roode* qui tous semblent être très anciens.

Comme dans la plupart des villages campinois, on brûlait jadis à Merxplas le *Kerstbloc* ou *Kersavondblok* ou *Kersmismis*, bûche, ou motte de Noël, on croyait que pendant la nuit sainte du 25 décembre, la première des *Weiknachten* (geweede nachtens) quantité d'événements heureux et mystérieux se rapportant à l'avenir, à la santé, à la culture, se décidaient. Antérieurement à l'introduction du christianisme, la nuit mère *Madraneth* ou *Moedernacht*, se rapportait à l'idée que le soleil au solstice d'hiver, rajeunit et s'engendre pour ainsi dire, à nouveau.

(1) Légende scandinave transposée dans le *Freischutz* (Robin des bois).

On raconte encore à Merxplas que si à la Chandeleur, *lichtmis*, le soleil luit sur l'autel, c'est de bon augure pour les abeilles.

* * *

La présence d'un camp et d'une villa romaine à la frontière (Marca) semble à priori justifier l'étymologie de Gramaye qui traduit *blas* ou *plas* par *placea, placts*, place forte, *campus;* mais nous trouvons que l'un des affluents de la Marck, le ruisseau Gels, qui se jette dans la Marck près du *Vondel Brug*, à Merxplas, prend sa source dans une mare près du *Gelsche Pael*, mare qui s'appelle *Gelsplas*, *plas* du Gel, c'est-à-dire mare ou marais du Gel (1). Par analogie nous pouvons conclure que Merxplas signifie bien mare ou marais (dans lequel) le rivelet la Marck prend sa source.

L'étymologie de Merxplas nous amène à dire quelques mots de la *Marca*, *signum*, *terminus*, *limes*, *la Marque* ou *Marche* qui dans le droit germanique signifie la terre indivise, qui appartient à la communauté, d'ou les *communaux*, *wastines* (de *woestijn*, désert) et lieux incultes. Ce sont ces mêmes communaux que nous voyons vendre au moyen âge par les ducs de Brabant aux habitants des villages auxquels ils appartenaient cependant en commun.

César (liv. 6, XXIII) nous apprend « que la plus grande gloire pour les cités est d'avoir autour d'elles d'immenses solitudes et des pays ravagés. Les germains pensent que la marque essentielle du courage est d'expulser les habitants des pays voisins et de faire que personne n'ose s'établir auprès d'eux; de plus, ils se croient par là plus sûrement garantis, parce qu'ils n'ont pas à craindre des invasions soudaines. »

« Si quelqu'un a laissé son bien se couvrir de ronces, au point que deux bœufs ne puissent le labourer, ce bien est déclaré *Marche*, commun pacage » dit Michelet, *Origines du droit français* (citant Grimm, 92). « Ainsi la Marche est absorbante; tout ce qui n'est à personne, est à elle. Elle est pour la commune ce qu'est le fisc

(1) *Gel* peut être une prononciation locale de Hel. Le ruisseau Gels serait alors une *Hellebeek* ou ruisseau de Hellia.

royal dans la monarchie. » D'après Vanderkindere, « la *Marca* est évidemment le territoire en dehors du village proprement dit, l'*allmende* de la communauté. La conclusion n'est pas douteuse. Tous nos villages avaient leurs *communaux* et pour y participer il fallait posséder une manse ou une fraction de manse » (1).

Les vastes espaces incultes servant de frontières, donnent leur nom de *Marca* aux rivelets-frontières. Telle est probablement la *Marcq* qui prend sa source à Marcq, dans le bois d'Enghien, entre Bassily et Hoves (Hainaut); la *Marckebeke*, dépendance de Marcke près de Courtrai; la *Marchette*, affluent de l'Ourthe, qui prend sa source au pied de la montagne dite le Grand-Thiers au sud du territoire de la ville de Marche (Luxembourg), etc. etc.

La *Marck* ou *Merck*, rivelet qui prend sa source à Merxplas, près de la villa romaine du *Ruyenberg* et qui se perd dans le Hollands-Diep après avoir traversé Breda, semble avoir constitué, au Nord de Hoogstraeten et de Merxplas, la limite, *Marca*, entre les pagi de Ryen et de Stryen (2). Le gardien de la *Marca*, était le *Mark-graef*, Marquis d'Anvers, jadis pagus de Ryen (3).

LOUIS STROOBANT.

Merxplas, décembre 1911.

---

(1) L. VANDERKINDERE. *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge*, Bruxelles, Lebègue, 1890, p. 202.

(2) L. STROOBANT. *Notes sur la Taxandrie, la Mansuarie, Ryen et Stryen*, in *Congrès arch. de Malines*, 1911, p. 10.

(3) Sur l'histoire de Merxplas. Cfr. ALFRED HAROU. *Une excursion en Campine*, in *Bulletin de la Société royale belge de Géographie.*

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 3 DÉCEMBRE 1911

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. De Ceuleneer, *vice-président;* Donnet, *secrétaire;* Geudens, *trésorier;* R. P. van den Gheyn, Kintsschots, Dr van Doorslaer, Stroobant, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Soil de Moriamé, président Blomme, Willemsen, L. Blomme, membres.

Le procès-verbal de la séance du 4 avril 1911 est lu et approuvé.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un vice-président, en remplacement de M. De Ceuleneer, qui devient président annuel en 1912.

Treize membres prennent part au vote.

M. Soil de Moriamé est nommé.

M. Geudens est réélu trésorier par acclamation.

Deux places de membre correspondant regnicole sont vacantes par suite du décès de MM. Dupont et Diegerick. Pour les remplacer six candidatures sont présentées.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Chanoine VAN DEN GHEYN.

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 1911

La séance s'ouvre à 2 heures, dans les locaux de l'Académie royale des Beaux-Arts, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*.

Sont présents: MM. De Ceuleneer, *vice-président;* Donnet, *secrétaire;* Geudens, *trésorier;* R. P. van den Gheyn, Kintsschots, Dr van Doorslaer, Stroobant, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Soil de Moriamé, président Blomme, Willemsen, L. Blomme, membres titulaires.

MM. Casier, Paris, chanoine Jansen, Hulin, Dilis, Van Heurck, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. chanoine van Caster, van der Ouderaa, de Witte, Comhaire, membres titulaires; baron de Borghrave, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 30 juillet 1911 est lu et approuvé.

Il est donné lecture de la dépêche que S. M. le Roi a bien voulu adresser à l'Académie, en réponse au toast que le président avait porté lors du lunch qui a eu lieu après la séance publique du mois d'octobre dernier.

Il est donné lecture:

d'une nouvelle lettre de l'Université nationale de Grèce, sollicitant la collaboration des membres de l'Académie à l'annuaire international qu'elle publie;

du programme des concours de l'Académie royale flamande;

d'une lettre de M. Thompson, qui offre en vente les clichés qu'il a pris des antiquités archéologiques étudiées par lui en Amérique;

d'une lettre de «the Society for the promotion of roman studies», qui demande que l'Académie s'abonne au «Journal of Roman studies»;

d'une lettre du comité de «l'Union celtique», qui sollicite l'échange de son bulletin contre les publications de l'Académie.

Il sera donné à ces diverses missives la suite qu'elles comportent.

Le président adresse les félicitations de la Compagnie au R. P. van den Gheyn et à M. Nève, qui ont été promus officier, à M. De

Vriendt, qui a été promu grand-officier, à MM. le baron de Loë et van Bastelaer, qui ont été nommés chevalier de l'Ordre de Léopold, ainsi qu'à M. Bilmeyer, qui a obtenu la croix d'officier de l'Ordre de la Couronne.

Il est donné connaissance des décisions prises lors de la récente réunion à Bruxelles, des délégués de la Fédération. Il est décidé d'appuyer la nomination proposée du comité chargé de diriger la publication du *Corpus inscriptionum belgicarum*. Quant à l'exécution des mesures proposées, on se mettra en rapport avec cette commission.

M. Donnet dépose la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque et fournit pour le Bulletin le compte-rendu analytique des principaux d'entre-eux.

M. Stroobant donne des explications au sujet des découvertes qu'il a faites aux environs de Merxplas, à l'emplacement d'une villa romaine. Sa note paraîtra au Bulletin.

M. Casier décrit un monument funéraire de la fin du xve siècle, que l'on a pu voir à la récente exposition de Tournai.

M. le chanoine Jansen donne connaissance des trouvailles qu'il a faites à Amée, près de Dave, et soumet les pièces préhistoriques qu'il a recueillies.

Ces deux dernières communications seront imprimées dans le Bulletin.

M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck fait rapport sur le congrès de la Société française d'Archéologie de France et décrit les nombreux monuments qu'il a visités. Cette étude sera réservée aux Annales.

La séance est levée à 4 1/4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Chanoine VAN DEN GHEYN.

Liste des ouvrages parvenus à la Bibliothèque pendant les mois de Décembre 1911 et de Janvier 1912

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

TH. COOPMAN et JAN BROECKAERT. Bibliographie van den Vlaamschen taalstrijd. IX.
A. DE COCK et IS. TEIRLINCK. Brabantsch Sagenboek. II.
VICTOR TAHON. L'organisation sociale des ouvriers du fer au moyen âge.
JOS. BERTHELÉ. Esphemeris campanographica. VII.
ID. Archives campanaires de Picardie. I.
F. DE MONTIGNY. Etude sur la crypte romane de l'église Notre-Dame de Huy.
J. YERNAUX. Le premier consul en West Flandre.
PAUL ERRERA. La dotation du prince de Waterloo.
F. LEURIDANT. Le pèlerinage à Saint-Servais à Stambruges.
L. MAETERLINCK. La peinture flamande.
VICTOR FRIS. Het brugsche Calfvel van 1407-1411.
Vte B. DE JONGHE. Quelques monnaies d'Anne de la Marck, abbesse de Thorn.
GUINTA ANTONINO. L'esame della critica sulla storiographia siciliana dei secoli XVI e XVII.
FERNAND DONNET. Compte rendu analytique des publications. Décembre 1911.
ID. Inventaire des objets d'art conservés dans les établissements publics de la province d'Anvers. V.
ID. Les brigittines anglaises à Mishagen.
Bon SNOUCKAERT VAN SCHAUBURG. Inventaris der boeken en handschriften van het genealogisch heraldiek genootschap « de Nederlandsche Leeuw ».
D. D. BROUWERS. Cens et rentes du comté de Namur au XIIIe siècle.
EMILE DILIS. L'ancien carillon et la vieille horloge de Saint-Jacques à Anvers.

Ernest Matthieu. Documents historiques sur les possessions d'abbayes au village de Ronquières.
van Bastelaer. L'origine et l'application du mot « gueux » aux signataires du compromis des nobles.
Dr Fritz Arnheim. Der hof Friedrichs der Grossen.

2° ÉCHANGES.

Bruxelles. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 13e année. N° 12. 14e année. N° 1.
Id. Société royale belge de Géographie.
Bulletin. 35e année. N° 4.
Id. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. Tome XXV. N° 9.
Id. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique. 1912. 1e livr.
Id. Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques et Classe des Beaux-Arts.
Bulletin 1911. Nos 9, 10 et 11.
Biographie nationale. Tome XXI. 1r fasc.
Id. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 50e année. Nos 9 et 10.
Gand. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Jaarboek 1911.
Verslagen en mededeelingen. October-November 1911.
Liége. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique du pays de Liége. 6e année. Nos 9, 11 et 12.
Bulletin. Tome XL. 2e fasc. Tome XLI. 1r fasc.
Hasselt. L'ancien pays de Looz.
15e année. Nos 7, 8, 9 et 10.
Louvain. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
Bruges. Société d'émulation.
Annales. Tome LXI. Fasc. 3 et 4.

Liége. Wallonia.
XIX[e] année. Nos 11 et 12.

Arlon. Institut archéologique du Luxembourg.
Annales. Tome XLVI.

Gand. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 19e année. Nos 8, 9 et 10.

Anvers. Société royale de géographie.
Bulletin. Tome XXXIV. 3e et 4e fasc.

Liége. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Leodium. 10e année. No 12. 11e année. No 1.

Namur. Société archéologique.
Annales. Tome XXX. 1e livr.

Mons. Cercle archéologique.
Annales. Tome XL.

Luxembourg. Verein fur Luxemburger geschichte, litteratur und kunst. Ons Hemecht. 17e jahrg. Heft 8-12.

Utrecht. Historisch genootschap.
Bijdragen en mededeelingen. XXXII deel.
Werken. 3e série. Nos 27-29.

Middelbourg. Zeeuwsch genootschap der wetenschappen.
Archief. 1911.

Leyden. Maatschappij der Nederlandsche letterkunde.
Handelingen en mededeelingen 1910-1911.
Levensberichten. 1910-1911.

La Haye. Genealogisch Heraldick genootschap « De Nederlandsche Leeuw», Maandblad. XXIXe jaarg. No 1. XXXe jaarg. Nos 1 en 2.

Paris. Institut catholique de Paris.
Bulletin. 2e série. 2e année. Nos 9 et 10. Numéro supplémentaire. 3e année. No 1.

Id. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. Sept-déc. 1911.

Id. Revue des curiosités révolutionnaires.
2e année. Nos 13 et 14.

Id. Polybiblion.
Partie littéraire. Tome CXXII. 6e livr. Tome CXXIV. 1e livr.

Partie technique. Tome CXXIII. 12e livr. Tome CXXVI. 1e livr.

PARIS. Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique. Année 1910. 3e livr.
Bulletin historique et philologique. Année 1910. Nos 1 et 2.

ID. Société nationale des Antiquaires de France.
Bulletin. 3e trim. 1911.

ID. Les marches de l'Est.
3e année. N° 9.

ID. Répertoire d'art et d'archéologie.
2e année. 3e trim.

DIJON. Commission des antiquités du département de la Côte-d'or.
Mémoires. Tome XV. 4e fasc.

AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
Bulletin trimestriel. Année 1910. 4e trim. Année 1911. 1r et 2e trim.

NANCY. Académie de Stanislas.
Mémoires. 6e série. Tome VIII.

TOULOUSE. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
Mémoires. 10e série. Tome X.

SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Mémoires. Tome XXX.
Bulletin historique. Tome XII. 1e et 2e fasc.

TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel. Tome XVIII. 1r trim. 1911.
Mémoires. Tome XLIX.

AIX. Université. Faculté des lettres.
Annales. Tome IV. Nos 1 et 2.

ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Bulletin. Tome XV. N° 198.

ANGERS. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
Mémoires. 5e série. Tome XIII.

ABBEVILLE. Société d'émulation.
Mémoires. Tome XXIII.
Bulletin trimestriel. 1911. Nos 3 et 4.

NANCY. Société d'archéologie lorraine et Musée historique lorrain.
Mémoires. Tome LX.

CHAMBÉRY. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Mémoires et documents. Tomes L et LI.
DUNKERQUE. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
Mémoires. 51e et 52e vol.
ROUEN. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Précis analytique des travaux. Année 1909-1910.
BORDEAUX. Société archéologique.
Publications. Tome XXXI. 1r et 2e fasc.
MONTAUBAN. Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
Bulletin archéologique, historique et artistique.
Tome XXXVIII. 1r, 2e, 3e et 4e trim. Tables 1869-1909.
MONTPELLIER. Société archéologique.
Mémoires. Tome IV. 2e série. 2e fasc.
SAINTES. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge et d'Aunis. Vol. XXXI. 2e, 3e et 4e livr.
VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Bulletin. Année 1911. 179e livr.
POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
Bulletins. 3e série. Tome II. 4e trim. 1910. 1r trim. 1911.
LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.
Mémoires. Tome XVIII.
Bulletin mensuel. Tome XV. Janvier à décembre 1910.
CAMBRAI. Société d'émulation.
Mémoires. Tome LXV.
POITIERS. Société historique et archéologique du Périgord.
Tome XXXVIII. 6e livr.
MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. 1911. Nos 9-12.
LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
12e année. No 72. 13e année. No 73.
LEIPZIG. Königl. Sächsischen gesellschaft der wissenschaften. Philologisch historischen klasse.
Abhandlungen. Band XXVIII. No 8. Band XXXIX. Nos 1-4.
Berichte über die Verhandlungen. LXIII Band. 1 et 5 heft.

LEIPZIG. Fürstlich Jablonowskischen gesellschaft.
Jahresbericht. 1911.
HANNOVRE. Historische Verein für Niedersachsen.
Zeitschrift. Jahrg. 1911. Heft 1-4.
VIENNE. Kais. Akademie der wissenschaften.
Sitzungsberichte. 167 band. 7 abh. 168 B. 2 A. 168 B. 2 A. 169 B. 1 A.
AGRAM. Vjesnik kr hrvatsko slavonsko dalmatingskoga.
Zemaljskoga arkiva. God XIII. Sv. 4.
HERMANNSTADT. Siebenbürgische Verein für naturwissenschaften.
Verhandlungen und mitteilungen. LXI band. Heft 1-3.
BARCELONE. Asociacion artistico arqueologica barcelonesa.
Revista. Ano XIV. N° 63.
ALMERIA. Revista dela Sociedad de estudios almerienses.
Tomo II. Cuaderno 3, 4, 5, 6.
MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Ano XV. Nov.-Dec. de 1911.
PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Desembre de 1911 et Janev. de 1912.
ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichita, Vol. VIII. Fasc. 5 et 6.
CATANE. Societa di storia patria per la Sicilia Orientale.
Archivio storico. Anno VIII. Fasc. I, II.
STOCKHOLM. Kungl. biblioteket.
Accessions katalog 24-25.
BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Notulen van de algemeene en directievergaderingen. Deel XLIX. Afl. 1, 2.
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde. Deel LIII. Afl. 5, 6.
PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol L. N°s 200, 201.
Transactions. Vol XXII. Part 1.
CAMBRIDGE. Peabody museum of american archaeology and ethnology. Havard University.
Papers. Vol. V.

CALCUTTA. Archaeological survey. Eastern circle.
Annual report. 1910-1911.
Antiquities of Chamba state.
Part I.
ALLAHABAD. Annual progress report of the superintendent, Muhammadan and British monuments.
Northern circle 1910-1911.
MADRAS. Government of Madras. Public department.
Epigraphy 1910-1911.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

LEIPZIG. Karl W. Hiersemann. Katalog 404. Archaeologica. Klassische philologie und altertums kunde.
Kunstgeschichte. Katalog 400.
ID. B. G. Teubner. Mitteilungen. 44 jarhg. Nr 3.
LONDRES. Kegan Paul. Trenck Trübner et C°.
Autumn announcements. 1911.
PARIS. Hubert Welter.
Catalogue général.
Courrier des bibliothèques. N° 7.
BRUXELLES. G. Van Oest et C°.
Catalogue de livres rares, anciens ou curieux.
GOTHA. Justus Perthes.
Publications géographiques.

Compte rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Décembre 1911 et de Janvier 1912

Messieurs,

L'industrie du fer, dont l'origine dans nos provinces méridionales se perd dans les incertitudes de la préhistoire, jouissait au moyen âge d'une prospérité fort grande. Son importance était considérable et son utilité incontestable. Aussi, au cours des XIIIe, XIVe et XVe siècles surtout, nos princes se plurent-ils à l'enrichir de faveurs et à lui accorder des privilèges. Ce sont les actes qui constatent leur octroi que notre confrère, M. Tahon, a réunis dans une étude qu'il consacre à l'*Organisation sociale des ouvriers du fer au moyen âge*. En parcourant les stipulations de ces anciens règlements, on retrouve dès lors stipulé, en faveur des ouvriers, des privilèges qu'aujourd'hui on s'efforce de nouveau de remettre en vigueur. Le travail y était honoré, et la solidarité confraternelle s'y exerçait sous toutes les formes. Il a fallu d'interminables luttes économiques pour faire disparaître ces privilèges dont jouissait, autrefois, si largement le travail et qu'aujourd'hui on s'efforce de faire revivre.

Au lendemain de la bataille de Waterloo, le roi Guillaume, désireux de témoigner sa reconnaissance à Wellington, par décret du 8 juillet 1815, le créa prince de Waterloo, et deux mois plus tard, constituait en sa faveur une dotation d'un revenu annuel d'environ vingt mille florins. Il trouvait fort simple de traduire cette libéralité par le don de propriétés, sises dans les nouvelles provinces que les souverains alliés venaient de lui octroyer. Des biens domaniaux, d'une contenance d'environ mille et quatre-vingt-trois hectares, situés entre Nivelles et les Quatre-Bras, furent érigés en majorat en faveur du nouveau prince, et à perpétuité, de ses descendants légitimes. Depuis, par suite de l'autorisation accordée de défricher ces bois, par suite d'expropriation ou d'exploitation, le revenu de

ces biens est monté à plus de 200.000 francs, dont le capital est porté au grand livre de la dette publique. Dans un travail qu'il vient de publier à ce sujet, notre confrère M. Paul Errera, se demande s'il ne serait pas possible de modifier cet état de choses, et d'obtenir que la Belgique soit libérée des charges de *La dotation du prince de Waterloo*. En France, récemment, des majorats du même genre, créés sous l'Empire, ont été, de commun accord, transformés et annulés. M. Errera trouverait désirable que la même chose se fasse en Belgique. Des négociations pourraient être entamées dans ce sens, et un beau geste serait hautement à souhaiter.

Le progrès moderne fait sentir son influence dans toutes les sphères. Le folklore lui-même en est gravement atteint. Et c'est ainsi, que la création de music-halls, accessibles à tous; que l'organisation d'entreprises de cinématographe à bon marché, ont porté un coup mortel à l'existence des représentations théâtrales populaires et notamment des marionnettes. Autrefois, à Liége par exemple, celles-ci jouissaient d'une vogue extraordinaire; aujourd'hui elles sont presque désertées. Même les représentations de Noël, au cours desquelles les scènes de la naissance du Sauveur, de l'adoration des Mages, de la fuite en Egypte, du massacre des innocents, étaient représentées d'une manière si pittoresque et si typique, n'ont plus le don de provoquer la faveur des spectateurs qui, jadis, s'y pressaient. Le roman moderne, le fait divers, traduits en actions, ont détourné à leur profit la curiosité et l'intérêt de la foule. C'est le moment que choisit M. Alexis Deitz pour tracer dans « Wallonia » (XIX[e] année, n° 12), l'histoire des *Marionnettes liégeoises et leur théâtre*. Il fournit des détails intéressants sur l'organisation, le matériel, le répertoire de ces théâtres populaires. Il était intéressant de fixer, avant leur disparition, la physionomie exacte de ces représentations qui reflétaient si curieusement les goûts et le caractère de la population liégeoise d'antan.

Notre confrère M. Berthelé, vient d'enrichir d'une unité nouvelle la liste déjà si fournie de ses publications campanaires. Dans les *Archives campanaires de Picardie*, il expose le résultat méthodique et détaillé des recherches qu'il a pu faire dans des dépôts d'archives restés fermés jusqu'ici, c'est-à-dire dans les archives de famille des fondeurs de cloches eux-mêmes. C'est en compulsant les

registres de comptes, les correspondances, les livres de commerce, les répertoires de fonderie particuliers de certaines familles de saintiers, qu'il a été à même de reconstituer le passé intime et industriel de deux familles, dont les noms acquirent, au cours des siècles, une renommée toute spéciale dans l'industrie de la fonderie des cloches, celles des Cavillier et des Gorlier. Dans une première partie, il donne la généalogie complète de ces familles dont les membres se sont successivement établis dans de nombreuses localités de la Picardie ou des provinces voisines. Enfin, la seconde partie du travail de M. Berthelé forme un inventaire sommaire, enrichi de détails précis, que l'on rechercherait vainement ailleurs, et dressé par départements, arrondissements et cantons, de toutes les cloches qui sont sorties des nombreux ateliers de ces familles.

« La Société d'études de la province de Cambrai » poursuit la publication de ses recherches économiques. Après avoir distribué à ses membres l'important travail de M. Van Hoeck, sur l'histoire de la sayetterie à Lille, elle ouvre maintenant ses mémoires à M. le Dr Leclair, pour son *Histoire de la chirurgie à Lille*. Le premier volume contient exclusivement les documents; le second sera consacré aux textes. Mais déjà, dans cette importante collection de pièces d'archives, dont les plus anciennes remontent au XIIIe siècle, il y a moyen de recueillir foule de renseignements intéressants, non seulement pour l'histoire médicale, mais encore pour celle des mœurs et des coutumes tant de la ville de Lille que de nombre d'autres localités de la Flandre.

Nos vieilles villes se transforment rapidement, au grand dam de leur caractère esthétique et de leur aspect pittoresque et traditionnel. Nous nous applaudissons donc chaque fois qu'une publication spéciale consacrée à la commémoration de ce passé archéologique de nos anciennes cités, est éditée par quelqu'érudit chercheur. C'est à ce point de vue que je vous convie à parcourir l'ouvrage que M. Justin de Pas vient de faire imprimer sur *Saint-Omer, ses vieilles rues, ses vieilles enseignes*. L'auteur reconstitue patiemment la topographie ancienne de l'antique cité audomaroise, il identifie avec succès les plus modestes ruelles, les moindres voies de communication qui, à partir du XIVe siècle surtout, et à l'exemple des rues ou places importantes, reçurent un nom spécial. Enfin, il fait un relevé,

d'après les documents d'archives, des enseignes parfois si pittoresques et si intéressantes qui désignaient toutes les maisons. Un grand nombre de reproductions consacre heureusement le souvenir de celles de ces enseignes qui jusqu'ici ont pu échapper à la destruction.

Dans son travail sur la *Liberté et propriété en Flandre du* IXe *au* XIIe *siècle*, M. Vanderkindere avait, en guise de conclusion, affirmé que la Flandre avait conservé jusqu'au XIIe siècle un nombre considérable de paysans libres et propriétaires, descendants des Francs Saliens du Ve siècle et habitant des villages organisés conformément au système du *dorf* germanique. M. Pirenne, à son tour, sous le même titre, dans les Bulletins de l'Académie royale de Belgique (Classe des lettres, 1911, n° 11), étudie le *Liber traditionum Sancti Petri Blandiniensis*, qui avait servi de fondement aux appréciations de M. Vanderkindere, mais, par contre, les conclusions qu'il en tire, en diffèrent sensiblement. Il n'admet pas une organisation conforme à celle du *dorf* germanique, mais affirme que la Flandre du Ve au XIIe siècle, était déjà à cette époque ce qu'elle est restée jusqu'à nos jours, un pays de fermes disséminées, mais non groupées en villages. Quant aux habitants, aucune preuve ne permet de les classer en paysans libres, arrivés, lors de la conquête avec les Francs Saliens et ayant subsisté jusqu'au XIIe siècle. Mais bien au contraire, dès le début du VIIe siècle, on trouve déjà en Flandre un groupe important de seigneurs fonciers, dont le nombre et l'influence, depuis lors, n'a cessé de se développer. Bien distincts des serfs, des censitaires ou des paysans, ils constituent la classe des *liberi homines* et des *nobiles*, dans laquelle se recrutent, à partir du Xe siècle, les membres de la chevalerie et les échevins des tribunaux publics. Ce sont les paysans, jouissant pour la plupart de la demi-liberté qui, plus tard, joints aux serfs domaniaux, ont formé les agglomérations urbaines, et sont entrés dans la bourgeoisie, acquérant ainsi des privilèges, que rien ne rattachait à l'ancienne liberté germanique, pendant que, d'autre part, les *liberi homines*, ne s'associaient en rien à ce mouvement et restaient, par contre, résider sur leurs terres.

L'ordre du jour de notre séance étant fort chargé, vous me permettrez de terminer ici ce rapide compte-rendu, me réservant

de vous parler la prochaine fois d'une façon quelque peu plus étendue, des publications qu'il me reste à vous signaler.

FERNAND DONNET.

4 février 1912.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE ET DU BIBLIOTHÉCAIRE SUR L'EXERCICE 1911

MESSIEURS,

Sans répit, la mort impitoyable frappe dans nos rangs, et nous enlève des confrères que nous étions heureux de voir partager nos labeurs et nos luttes. S'il ne nous est guère possible de parer ces coups inexorables, qu'il nous soit au moins permis, à l'issue de cette année académique, de saluer le souvenir de ceux qui, depuis un an, nous ont quittés.

L'un de ceux qui ont participé de la manière la plus active à nos travaux, fut sans contredit M. Louis Theunissens, qui est décédé à Anvers le 12 avril 1911. Il était né dans la même ville, le 9 octobre 1833. Elu membre correspondant regnicole le 2 juin 1889, il fut promu membre titulaire en 1890 et membre honoraire en 1907. Pendant les années 1891 à 1907, il remplit avec un zèle infatigable les fonctions de trésorier, et à ce titre, prit une part importante à l'organisation de nos fêtes jubilaires de 1892. Il publia dans nos Annales le manuscrit du chevalier de Burbure, relatif à la *Musique à Anvers aux XIVe, XVe et XVIe siècles,* et fut l'auteur de deux rapports insérés dans nos Bulletins, au sujet du travail de M. Geudens, sur *L'hôpital Sainte-Elisabeth*, et de M. van de Casteele sur des actes relatifs à la *Liquidation de la succession de Livinus Torrentius, évêque d'Anvers.*

M. Edouard Dupont, directeur du Musée royal d'histoire naturelle de Bruxelles, était le plus ancien de nos membres correspondants

regnicoles, ayant été élu en 1872. Il est mort le 1 avril 1911, à Cannes. Il s'était surtout adonné aux recherches géologiques et on connaît ses travaux sur les explorations des cavernes, ainsi que son plan d'exploration géologique de la Belgique Il fut, pour la majeure partie, le fondateur et l'organisateur des riches collections dont la réunion a formé le Musée royal d'histoire naturelle.

Le 7 avril 1911 est décédé M. Alphonse Diegerick, qui pendant de longues années avait dirigé, à titre de conservateur, les archives de l'Etat à Gand, après avoir été attaché à celles de la ville d'Ypres. Il avait pris place parmi nous en 1885, comme membre correspondant regnicole. C'est surtout vers les études bibliographiques que ses goûts le portèrent, et dans ce domaine, on lui doit l'*Essai de bibliographie yproise* et nombre d'autres publications du même genre. Il est également l'auteur des *Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas*, et publia divers inventaires d'archives, notamment ceux des châtellenies d'Alost et d'Audenaerde.

Les communications qu'il fit à nos séances et qui ensuite prirent place dans nos publications, sont nombreuses. Impossible de les citer toutes ici ; qu'il nous suffise de vous rappeler ses études sur l'*Entrée solennelle du duc d'Anjou à Anvers;* sur *Les négociations entre les Etats Généraux et le duc d'Anjou après la tentative de surprendre Anvers; La justification des nobles... de Gand au sujet de l'arrestation du duc d'Arschot*, et bien d'autres encore.

Le 6 mars 1911 nous avons eu le regret d'apprendre la mort du comte Thierry de Limburg-Stirum qui, depuis 1886, était membre honoraire regnicole de notre compagnie. Il était né à Anvers, le 11 avril 1827. Pendant les nombreuses années qu'il séjourna à Gand il fut intimement mêlé au mouvement archéologique et artistique. C'est ainsi qu'il prit une part prépondérante à la restauration de l'abbaye de Saint-Bavon et à la reconstitution du château des comtes, ainsi qu'à l'organisation des diverses expositions des Beaux-Arts.

Parmi ses publications historiques, il faut citer *Le cartulaire de Louis de Mâle*, *Le chambellan de Flandre et les sires de Ghistelles*, le *Codex diplomaticus Flandriæ*, etc. On ne peut oublier ses nombreuses publications numismatiques et celles qui ont rapport aux sceaux ou aux jetons. Parmi ces dernières, il faut

mentionner *Les sceaux de la famille de Gavre*, *Les sceaux communaux du moyen âge et les monuments contemporains*, etc.

Enfin, nous avons encore à relater la perte survenue à Poitiers, le 15 avril 1911, à l'âge de 80 ans, d'un savant belge, établi depuis de nombreuses années en France, du R. P. Camille de la Croix S. J., que nous avions choisi, en 1906, comme membre correspondant étranger. Ses travaux archéologiques eurent partout un grand retentissement, et l'on sait que c'est aux fouilles intelligentes qu'il dirigea, que l'on doit l'exhumation notamment de l'hypogée martyrum de Poitiers, du théâtre de Sanxay, des monuments anciens de Saint-Maur et de Saint-Philibert de Grandlieu. Les travaux que délaissa le savant jésuite sont principalement consacrés à rendre compte de ses découvertes archéologiques: *Les cimetières et sarcophages mérovingiens de Poitiers*, *la Monographie de l'hypogee martyrum de Poitiers*, *Les fouilles archéologiques de Saint-Maur de Glanfeuil*, etc., etc.

Les différents décès qui se sont produits dans nos rangs, ont nécessité des élections qui ont eu lieu au mois d'avril dernier.

Cinq sièges de membre correspondant étaient vacants; vous y avez pourvu en accordant ce titre à MM. Alvin et van Bastelaer, conservateurs de la bibliothèque royale à Bruxelles; van Heurck, folkloriste à Anvers; Lonchay, professeur à l'Université de Bruxelles, et l'abbé Balau, curé de Pepinster.

Vous avez également nommé membre correspondant étranger, M. le baron de Gargan, de Presch (Lorraine).

A la fin de l'année dernière, vous avez eu à procéder aux élections statutaires pour les membres du bureau, M. le chanoine van den Gheyn, qui pendant le cours de l'exercice 1911 avait dirigé avec une si cordiale autorité nos travaux habituels, et qui avait donné de nouvelles et multiples preuves de sa haute compétence scientifique, devait céder le fauteuil présidentiel au vice-président M. De Ceuleneer.

Pour succéder à ce dernier, vous avez élu M. Soil de Moriamé, tandis que vous avez renouvelé le mandat du trésorier, M. Geudens, pour un nouveau terme de deux ans.

Le zèle de nos membres ne s'est guère ralenti pendant le cours

de l'année dernière et lors de nos séances, qui régulièrement ont été tenues aux dates réglementaires, nous avons pu chaque fois vous présenter un ordre du jour très fourni. La plupart de ces communications ont pris ensuite place dans nos publications, de manière que nous avons pu régulièrement vous faire parvenir trois fascicules des Annales, le dernier comprenant deux trimestres, et un nombre égal de numéros du Bulletin. Un quatrième numéro de celui-ci, consacré à notre séance publique, vous sera distribué ces jours-ci.

Les communications qui nous ont été faites, malgré leur variété, ont présenté une valeur scientifique, à laquelle en séance, vous avez dejà rendu justice. Qu'il me suffise de vous rappeler les études que vous retrouverez dans les Annales, et qui ont été consacrées à *La question des assurances contre incendie à Anvers au XVIIIe siècle*, par M. Dilis; à *La peinture à l'abbaye du Parc*, par M. le chanoine Jansen; aux *Droits féodaux dans le quartier d'Anvers sous les ducs de Bourgogne*, par M. Geudens. M. le vicomte de Ghellinck a continué la série de ses rapports sur les congrès français, en nous parlant du *Congrès archéologique d'Avignon*. M. Hymans nous a fourni une *Note sur le tableau de la confrérie de Notre-Dame du Rosaire de van Dyck, à l'église de Saint-Dominique à Palerme*, et M. Donnet également une *Note sur quelques vitraux héraldiques des XVIe et XVIIe siècles*. M. Dilis nous a encore décrit le *Livre de raison de Louis van Caukercken, chroniqueur anversois*, tandis que M. le comte de Caix de Saint-Aymour étudiait spécialement les « *Belgicismes* », *à propos de quelques mots de l'ancien français conservés dans le langage des Belges*.

Si maintenant nous ouvrons nos Bulletins, nous y retrouverons une note de M. Hasse, sur les *Brûlots de Giannibelli*, et une étude sur *la Halle de Diest*, que M. Hissette avait soumise à notre Compagnie. M. Hulin nous a parlé du *Maître de Flémalle* et nous avons pu imprimer le résumé de sa communication; d'autre part, le R. P. van den Gheyn nous a analysé l'*Album amicorum d'Otto Venius*. M. Heins nous a décrit, en y joignant d'artistiques croquis, le *Belvédère au sommet d'une tour de l'Achter Sikkel à Gand*, et M. Stroobant nous a rendu compte de fouilles qui lui ont

permis de rédiger une *Note sur une crûche en grès trouvée à Weelde.*

Ajoutons que le souvenir de nos membres défunts a été rappelé dans nos publications, grâce à des *Notices biographiques* qui leur ont été spécialement consacrées. C'est ainsi que nous avons imprimé celles qui ont été consacrées par M. Matthieu à M. Léopold Devillers; par dom Ursmer Berlière, au chanoine Barbier; et par M. Donnet à M. Theunissens.

Il est inutile que je vous fournisse ici de longs détails au sujet de la séance publique, que nous avons tenue au mois d'octobre, à l'hôtel de ville. Vous aurez souvenir du réconfort que nous avons trouvé en la présence des diverses autorités provinciales et communales, ainsi que du nombreux public, qui avaient bien voulu répondre à notre appel. Dans cette réunion, des communications ont été faites au sujet de l'*Aliénation des volets du polyptique de l'Agneau mystique de Van Eyck*, par M. le chanoine van den Gheyn, et sur le « *Calfvel* » *brugeois de 1407 à 1411*, par M. Fris. M. van Bastelaer a expliqué *l'Origine du mot « gueux » appliqué aux signataires du compromis des nobles*, tandis que M. Dilis nous a fait part de ses *Souvenirs du vieux carillon de Saint-Jacques.*

Ce rapide aperçu vous permettra, Messieurs, de vous rendre compte de l'activité de notre Compagnie au cours du dernier exercice. Je suis persuadé que vous serez de mon avis, quand je vous dirai que cette année académique n'a été inférieure à ses devancières, ni en importance, ni en valeur, et qu'au point de vue scientifique, nous pouvons nous enorgueillir des résultats acquis et des travaux accomplis.

Qu'il me soit encore permis, en ma qualité de bibliothécaire, de vous dire deux mots au sujet de la situation de notre service bibliographique. Au commencement du mois de décembre dernier, il y avait vingt ans que la confiance de mes confrères voulait bien m'appeler à l'honneur d'occuper la charge de bibliothécaire. Si je me permets de vous rappeler aujourd'hui ce petit souvenir déjà lointain, c'est qu'il vous permettra de vous rendre compte des progrès accomplis pendant cette période déjà bien longue. Dans le premier compte rendu que je vous communiquais, je constatais qu'en 1891, les hommages d'auteurs que nous avions reçus pendant toute l'année, pro-

venaient de quatorze écrivains belges et de onze écrivains étrangers. Actuellement, en le seul espace bi-mensuel qui s'écoule entre deux séances, ce nombre est, en général, largement dépassé. Quant aux échanges, leur nombre a plus que doublé. Cette simple constatation vous permettra de vous rendre compte de l'importance exceptionnelle qu'a rapidement pris le service de notre bibliothèque. Et cette importance, annuellement, s'accroît encore davantage. C'est ainsi, qu'au cours de l'année dernière, nous avons accepté les propositions d'échange qui nous étaient faites par la *Sociedad de estudios almerienses* d'Almeria, par l'*Instituto historico e geographico* de Parahyba, par la *Société d'archéologie de la Drôme* à Valence, par l'*Institut catholique de France* à Paris, et par la *Revue des curiosités révolutionnaires* de la même ville.

Quant à la valeur des publications qui nous parviennent, je tâche de vous la faire connaître, en vous communiquant régulièrement, en chacune de nos séances, un rapide compte rendu analytique des principales d'entre elles. Il est évident, que ce rapport fort restreint n'a pas la prétention de vous donner un aperçu général de toutes les publications qui nous parviennent. Mais les indications que je vous fournis, vous permettront cependant de juger combien, au point de vue documentaire, nos collections renferment d'éléments précieux. Pour celui qui voudrait se tenir régulièrement au courant du mouvement archéologique ou historique dans le monde entier, pour celui qui aurait le désir d'étudier les travaux qui ont été publiés sur certains sujets l'intéressant particulièrement, notre bibliothèque constitue un instrument de travail d'incontestable valeur, qui mériterait d'être mieux connu et plus souvent utilisé.

FERNAND DONNET.

4 février 1912.

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COMPTABILITÉ EN 1911

D'après mon rapport du 5 février 1911, le compte de l'exercice 1910 clôturait avec un reliquat de . . . fr. 676.08

Du 1 janvier au 30 décembre 1911, les recettes se sont élevées comme il suit:

Abonnements aux Annales et au Bulletin	fr.	1,084.71		
Subside de l'Etat	»	1,200.—		
» de la Province . .	»	600. –		
» de la Ville	»	600.—		
Intérêts de coupons d'obligations	»	359.60		
Produit de la vente de livres .	»	33.75		
Total			»	3,878.06
Montant disponible			fr.	4,554,14

DÉPENSES.

Le compte de l'imprimeur Van Hille-De Backer	fr.	3,086.39 (a)		
Compte de graveur	»	63.—		
Frais de bureau et d'administration	»	162.16		
A reporter	fr.	3,311,55	fr.	4,554,14

(A) Compris fr. 140.89, frais d'expédition et fr. 380,68, pour photos, clichés, etc.

Report	fr.	3,311,55	fr.	4,554,14
Frais de la séance publique du mois d'octobre	»	80.—		
Prime d'assurance de la bibliothèque.	»	11.25		
Reliure d'une partie des « Annales ».	»	71.80		
Emoluments du greffier . .	»	200.—		
Total payé			fr.	3,674.60
Encaisse au 31 décembre 1911			fr.	879.54

4 fevrier 1912.

Le Trésorier,
EDM. GEUDENS.

A propos du "Beau Pignon" (XIV[e] siècle) de la Byloque à Gand

Une question intéressante et aussi fort importante en ses conséquences, est celle de savoir si, vraiment, les pignons ou gables en briques, décorés de moulures et de rampants trilobés, sont imités de façades de bois sculpté, ou bien si ces dernières ne sont pas des œuvres inspirées par les premières.

Le problème se présente plus facilement et s'éclaircit en son exposé, quand on se demande, par exemple, si le plus beau de tous ces pignons ornementés en briques, et le plus ancien aussi, à notre connaissance, celui de la Byloque (ancienne stalle chapitrale et réfectoire des Sœurs, du XIV[e] siècle (vers 1340), n'est pas de beaucoup antérieur aux riches exemplaires de façades de bois décoratives.

Nombre de travaux relatifs à l'architecture, en nos contreés, tous même, si nous ne nous trompons, accréditent cette opinion contraire qui ferait du merveilleux travail des maçons de la Byloque, une copie, un dérivé des travaux des menuisiers précédents.

De l'examen attentif des documents que l'on peut interroger pour arriver à une solution de cette question, il résulte pour nous, à l'évidence, que le tracé, le dessin si noble et si gracieux en même temps de ce gable célèbre, ne peut être que le prototype des autres,

non seulement ceux en matériaux durs, pierre ou briques, mais aussi de ceux construits en bois.

Cértes, il ne peut être douteux que d'autres beaux exemples que nous connaissons, de ces grands triangles couronnant des façades, avec les jolis méandres de briques, contournés et taillés à plaisir, sont du XVIe siècle.

Nous pouvons en citer immédiatement, pour fixer le souvenir, plusieurs bien connus. C'est d'abord, à Louvain, celui de la maison Van Sestig, ensuite à Ypres, celui de la maison Biebuyck, daté 1544.

De ce même temps, à Malines, une belle façade, erronnément attribuée par certains auteurs, au XVe siècle, est, elle aussi, du milieu du XVIe siècle. Nous voulons parler de la Maison des Diables, au bord de la Dyle. (Elle serait de 1550-1560?).

Enfin, pour classer rapidement les éléments d'appréciation pour le sujet qui nous occupe, la plupart des gables de bois de la ville d'Ypres, ayant un tympan orné à lobes, sont de la même époque. Les croquis de Böhm nous disent que ceux-là sont de 1550 à 1570 et 1580 environ Datés tous d'une période qui occupe une soixantaine d'années, ils sont donc postérieurs de deux siècles, et cela est important, au gable de la Byloque.

Nous ne pouvons naturellement nous arrêter plus longuement à ces types si tardifs, si l'on admet le point de départ au gable que nous venons de citer.

Il n'y en a qu'un presque semblable, mais plus simple, à Bruges; c'est le pignon à trilobe de l'église Saint-Sauveur, qui daterait de 1360 environ, d'après les auteurs de cette ville.

Dans cette même cité, pour indiquer un autre pignon caractéristique, et déjà plus riche que le premier, nous verrions la façade latérale vers l'eau, du domaine des Gruuthuse et qui n'est que des années 1420.

A l'étranger, il y a aussi pas mal de façades à moulures en briques, affectant ce genre de trilobes ou autres formes analogues, notamment dans le Nord de l'Allemagne et même plus loin.

Ils peuvent avoir été faits à l'imitation de ceux, qu'en Flandre, on construisit en briques, les mêmes matériaux, ici et là, entraînant nécessairement une identique utilisation.

Mais je suis convaincu, après une enquête suffisamment approfondie, que nulle part, en ces contrées du Nord, on ne pourrait trouver de façade ornementale aussi belle et surtout aussi ancienne que la nôtre, celle de la Byloque.

A Gand où, par un hasard heureux, on a pu conserver une suite ininterrompue de documents en pierre, de constructions civiles et religieuses d'une haute valeur d'art, plusieurs gables en briques existent encore, qui sont plus anciens que celui de notre vieil hôpital.

En les examinant, on arrive à se demander si ce n'est pas à Gand, cette très notable ville du haut moyen âge, que la trouvaille, la création de ces motifs décoratifs, garnissant un triangle d'extrémité de comble, a été faite.

En somme, dès le début du XIIIe siècle, on songea en cette ville, à rompre la nudité de ce triangle, par des formes moulurées, simulant des baies; le mur pignon de certaines constructions gantoises, (telles rue longue des Pierres, ancienne église des Carmes chaussées), rue Magelein, les gables démolis du Ganksken, etc.) est remarquablement orné, comme nous l'avons dit.

Ces échantillons, bien conçus, d'une sobre pondération linéaire, de façades déjà traditionnelles à Gand, vers 1340, peuvent avoir déterminé le maître d'œuvres à qui on confia l'édification des construction de la Byloque, à chercher encore un perfectionnement à ces travaux du maçon modeleur et tailleur de briques, son prédécesseur.

Du coup, en son œuvre superbe que nous mettons ici en évidence, il réalisa son idéal, en deux exemplaires. Car il est bon de dire que, fort probablement, ce fut le même maître qui fit, à la Byloque, avec le pignon bien connu, un autre du même genre, mais plus simple et très remarquable, lui aussi. Il forme le côté sud de la chapelle et dortoir des vieillards actuels. (Voir Pl. 3).

Nous disions que les auteurs, tant les architectes que les autres, ne varient pas sur la question de l'antériorité du pignon à grande ogive et redents, en bois, sur celui de la Byloque.

Examinons si MM. Van der Linden et Obreen, qui rééditaient, il y a peu de temps, cette opinion, dans leur ouvrage sur la Belgique, ne se trompent pas avec tant d'autres, ou plutôt si

la légende de leur belle reproduction du pignon ne prête pas à confusion.

Si nous étudions les documents peints ou dessinés, représentant des maisons ou des bâtiments en bois, nous rencontrerons le plus ancien parmi l'œuvre des van Eyck.

Hubert van Eyck, d'après nous (et nous avons spécialement examiné ce point dans un ouvrage paru il y a quelques années), a dû peindre, à Gand, sur l'un des volets de l'adoration de l'agneau, une vue de la rue courte du Jour. Sur cette vue, il y a quelques pignons de bois qui, vraisemblablement, remontent au XIV[e] siècle, puisqu'ils sont interprétés par notre grand artiste au début du XV[e].

Cette vue est précieuse et nous sert de point d'appui très sérieux dans notre présente enquête ; la conscience que mettait le grand peintre à tout rendre avec une sincérité et une minutie exemplaires, nous est une garantie absolue de l'exactitude du document que nos invoquons.

Et ces façades très simples nous prouvent qu'à Gand, ville riche et importante entre toutes à l'époque susvisée, dans une des rues principales, on faisait des gables excessivement simples, où les planches encadrant le pignon n'ont aucun ornement et encore moins de trace de trilobe.

Voilà donc, à Gand, par un exemple topique et d'indiscutable exactitude, la physionomie véritable des maisons de bois de bourgeois, des marchands, cent ans après que le pignon de briques de la Byloque existe.

Nous croyons donc pouvoir dire que les maisons à Gand, comme ailleurs, n'ont pas eu, quand elles étaient à pans de bois, le motif décoratif dont nous discutons l'âge.

On voudra nous citer des représentations de ces gables à cintres simulés, dans des miniatures. Elles sont toutes du XV[e] siècle et même du XVI[e] siècle.

Anvers a eu deux ou plusieurs gables en briques où les arcs trilobés sont nettement accusés. Il en existe encore un bien conservé, Vieux marché au Blé, mais là aussi, il ne peut être question d'une époque antérieure au commencement du XVI[e] siècle.

En dehors donc de la façade ancienne, chez nous, des maisons en bois ou en briques, s'étendant en murs goutterots avec pignons

latéraux, dès lors sans intérêt, toutes celles qu'il nous a été donné de connaître soit par images, soit en originaux debout, sont dépourvues de redents ou résilles comme la Byloque en a de si parfaits.

Nous en sommes arrivés à devoir conclure.

Un jour, quelqu'un, et cela remonte probablement à de longues années,. a dû dire, car cela était simple, séduisant et, à première vue assez logique, que les gables en bois, si riches parfois, que l'on voyait alors en nos vieilles villes, avaient donné leurs formes aux maçons exécutant des façades ornementales.

Et cela s'enseigne ainsi depuis ce temps; des professeurs d'art et d'architecture propagent cette manière de voir; tout le monde, après eux, le pense et en est convaincu.

Il fallait vraiment que notre curiosité fut attachée sur la question, qu'un doute se fit jour en notre esprit, pour que, grâce à une documentation exceptionnelle, à laquelle nous recourons et qui est à notre portée constamment, nous essayions d'extirper ce que nous considérons comme une erreur.

L'opinion préconçue, irréfléchie surtout, qui a cours, n'a que trop longtemps perduré.

Il nous semble cependant, que notre investigation personnelle, nous faisant aboutir à cette conclusion, pourrait ne pas produire ses fruits de suite.

Nous souhaitons même qu'une discussion puisse commencer sur le sujet.

Mais il nous paraît que pas un document puisse être apporté au débat que nous n'ayons ici signalé; sans en faire mention, au cours de ce rapide travail, il est encore bien des pièces que nous aurions pu faire témoigner en faveur de notre système.

Il est bon d'ajouter que, il y a quelques années, nous avions été frappés par une phrase parue dans une étude superbe sur l'architecture en France, dans le *Magasin Pittoresque* d'il y a une soixantaine d'années.

Léon Vandoyer et Albert Lenoir qui firent ces articles, s'étaient intéressés, un instant à la question de l'antériorité des belles formes constructives des façades en briques, en pierre, sur celles en bois.

Cette indication non négligeable, nous incita à poursuivre l'enquête dont nous apportons ici le résultat; il tient compte des

éléments d'appréciation que pouvaient donner les pays voisins, sauf probablement pour la France, qui ne connut guère le travail de la brique.

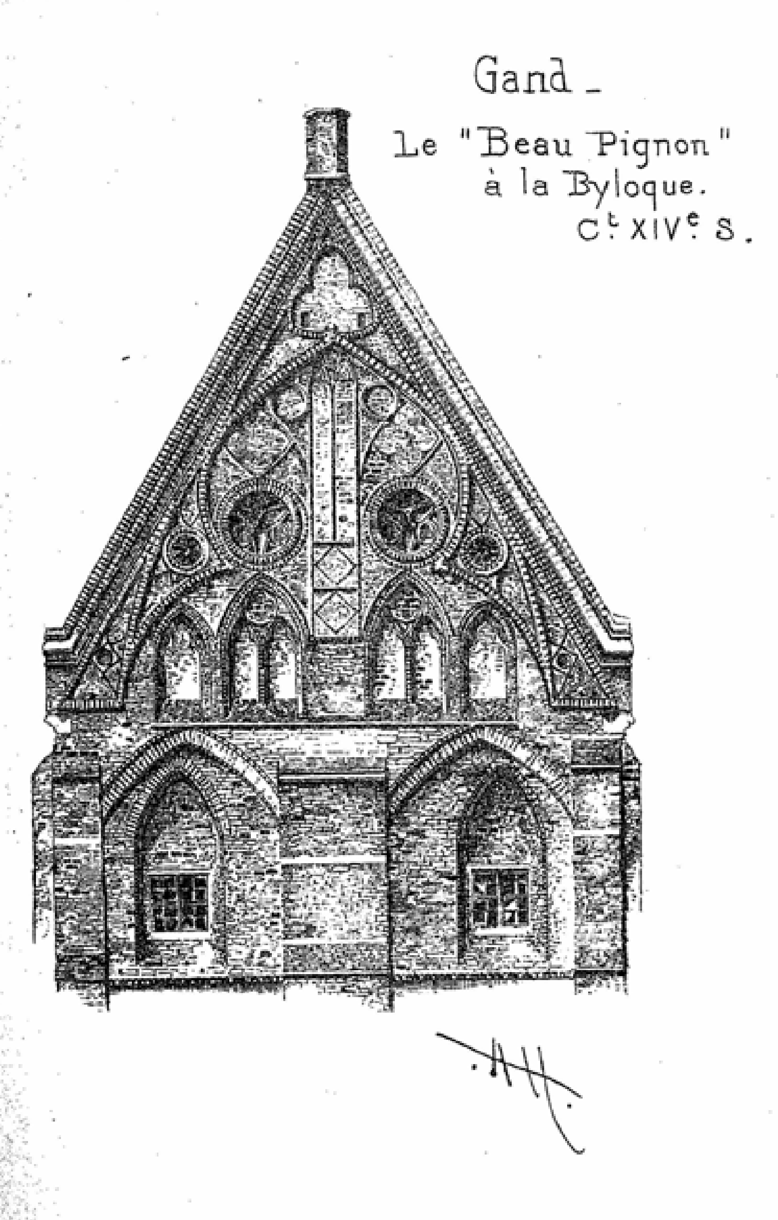
Arrivés à ce point de notre étude, nous croyons donc pouvoir nous élever contre un système d'enseignement erroné; il n'est pas basé sur la vérité de faits, pensons-nous, et nous nous demandons si une autre thèse ne pourrait pas être émise.

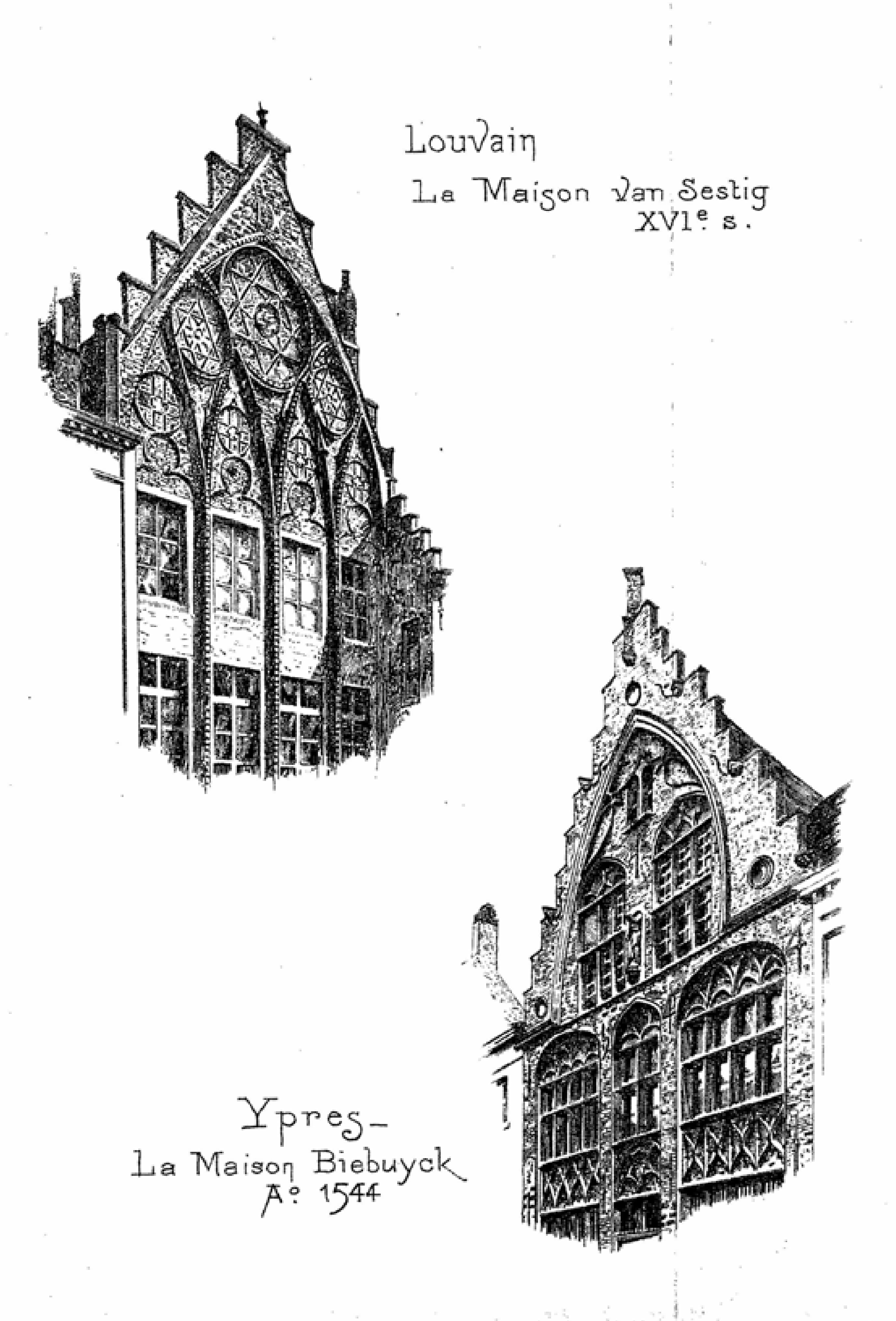
Les châsses, ces admirables coffres à reliques, dont, en notre pays, nous avons de si admirables spécimens ont, elles aussi, des tympans latéraux, d'une riche et toujours parfaite décoration. Comme les ciseleurs, les orfèvres devaient nécessairement trouver un moyen de remplir ces triangles latéraux de la caisse en question, il est fort probable que, dès l'époque romane (ce qui serait à examiner), ces artisans, ces artistes de goût et de grande initiative, l'ont découvert.

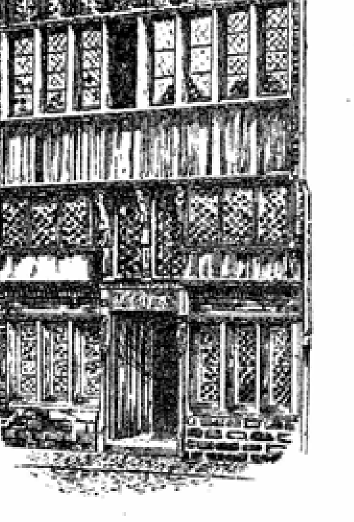
Ce serait sur cette piste nouvelle que des recherches pourraient être entreprises.

Mais je m'arrête en ce moment sur cette simple réflexion; rien ne nous prouve que des maîtres d'œuvres qui faisaient, au XIII[e] siècle, aux belles cathédrales de France, des gables merveilleux, que nos maçons anonymes, experts et ingénieux comme les autres, mais habiles à modeler et à tailler la brique surtout, aient dû emprunter quelque chose aux produits des menuisiers, des charpentiers plutôt, élevant des maisons de bois, dépourvues d'ornementation, couvertes de chaume du reste et qui n'étaient guère que des sortes de granges... de toute petite dimension.

ARMAND HEINS.



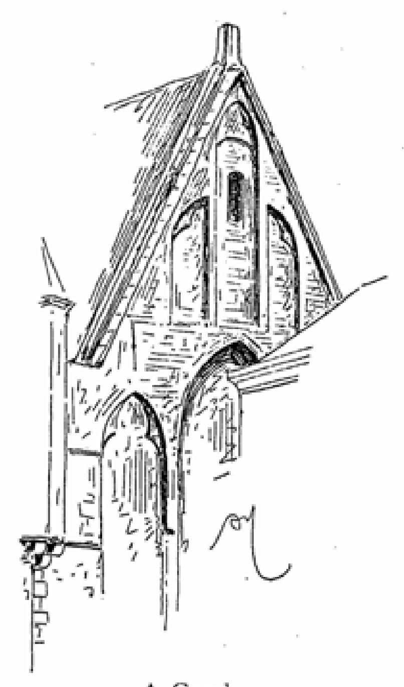




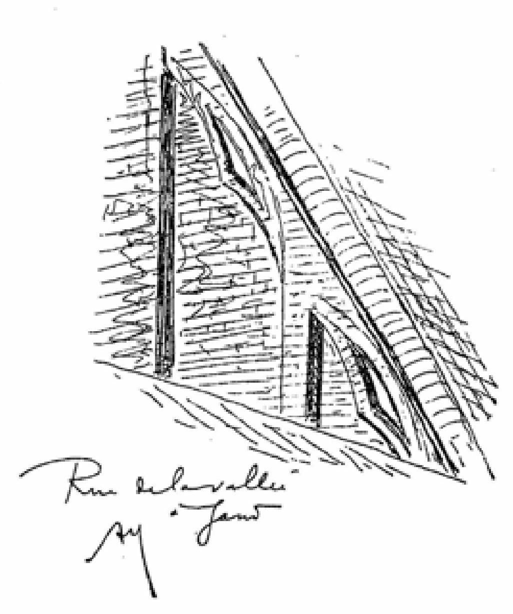


A propos de la question de l'antériorité des pignons ornementés, en briques, sur ceux des façades de bois. ___

A. Heins. 1912.



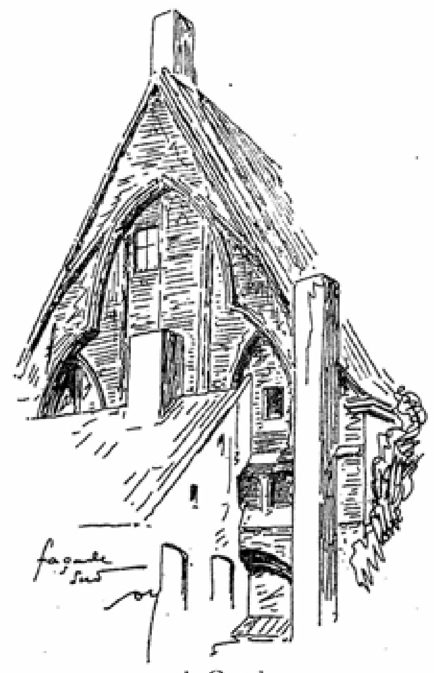
A Gand.
XIII[e] siècle.
Eglise des Carmes chaussées.



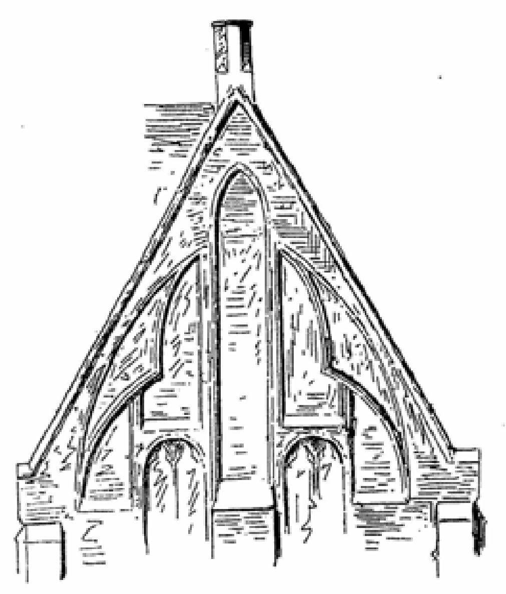
XIII[e] siècle.
Un ancien couvent.



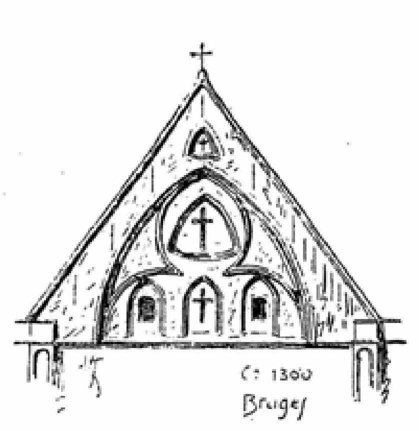
A Gand.
XIII[e]-XIV[e] siècles.



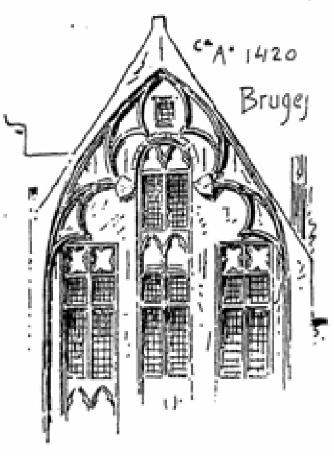
A Gand.
XIII[e] XIV[e] siècles



A Gand. Façade en briques, (à la Byloque) XIVe siècle, (Dortoir des vieillards).



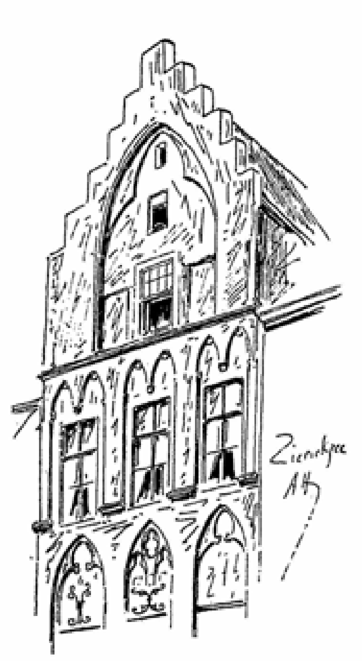
A Bruges.
XIVe siècle.
Eglise Saint-Sauveur.



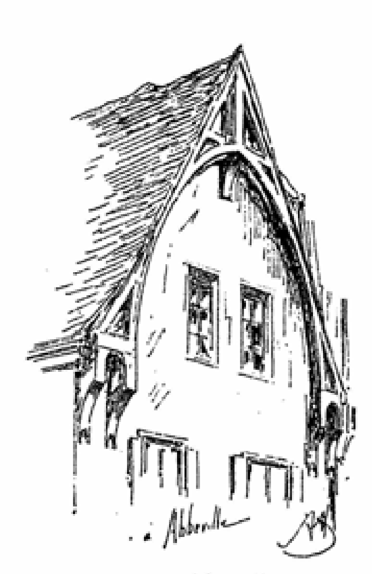
A Bruges.
XVe siècle.
Hôtel de Gruuthuse.



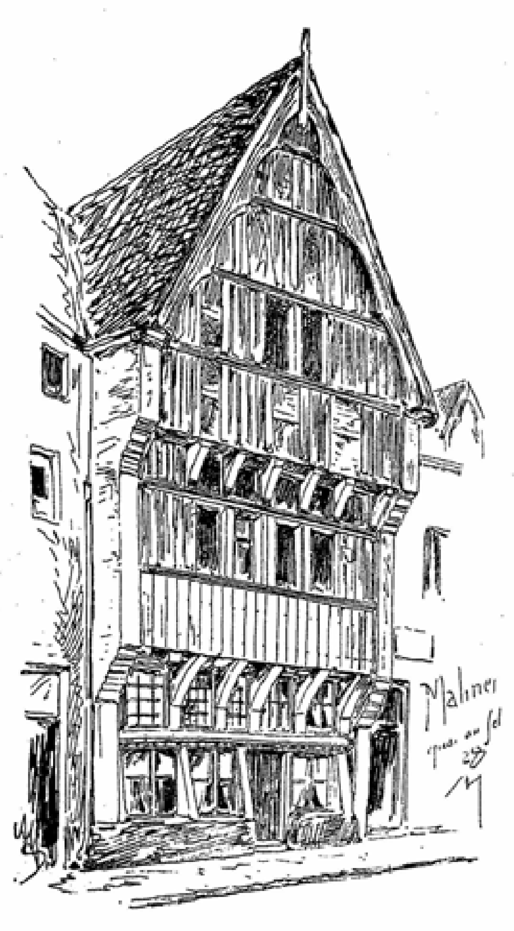
A Anvers.
Vieux-Marché-au-Blé.
Commencement XVIe siècle



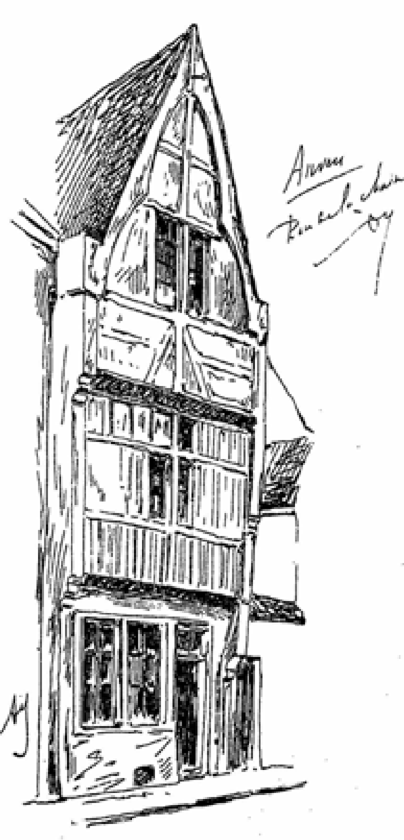
A Zierickzee.
Commencement XVIe siècle.



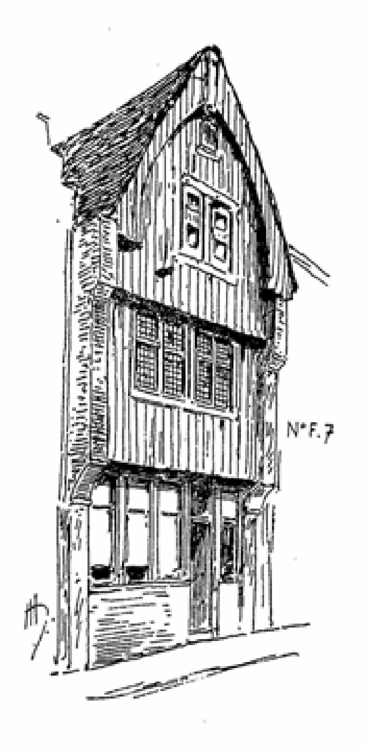
A Abbeville.
XVIe siècle.



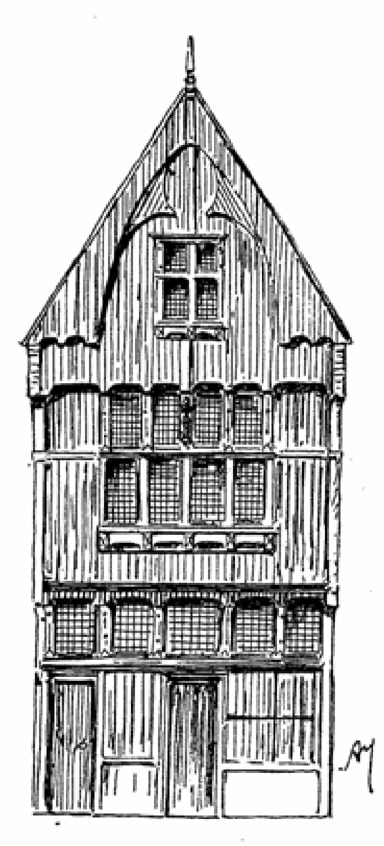
A Malines. Quai au Sel.
Maison de bois.
Commencement XVI[e] siècle.



A Anvers. Rue de la Chaise.
Maison de bois.
XVI[e] siècle.



A Bruges. Rue Cour de Gand.
Maison de bois.
XVI[e] siècle.



A Middelbourg. (Zélande).
Au Musée.
Façade de maison de bois.
XVI[e] siècle.

Expédition des arbalétriers du Rœulx contre la ville de Fosses 1408

L'expédition militaire à laquelle participèrent les arbalétriers de la ville du Rœulx, renforcés d'une compagnie de 90 hommes de pied, contre la ville de Fosses, n'est qu'un épisode de la campagne poursuivie, de 1407 à 1409, par Guillaume IV, duc de Bavière et comte de Hainaut, contre les Liégeois. Des documents assez nombreux ont fait connaître les faits notables des hostilités accomplies au cours de l'été 1408, dans la région de Fosses et sur les bords de la Sambre. Les troupes de Guillaume IV n'épargnèrent pas les localités du pays de Liége, limitrophes du comté de Hainaut. Fontaine-l'Evêque, Marchienne-au-Pont, Châtelet et Fosses furent brûlées (¹).

Les arbalétriers et les hommes recrutés pour les accompagner restèrent à charge du bailli de la terre du Rœulx. Le compte des dépenses payés par ce fonctionnaire ne renseigne guère les opéra-

(1) L. Devillers. *Documents relatifs à l'expédition de Guillaume IV contre les Liégeois 1407-1409. Hainaut et Liége* (Bulletins de la Commission royale d'histoire, 4ᵉ série, t. IV).

Le même, *Cartulaire des comtes de Hainaut*, t. III.

A. Lacroix. *Episode du règne de Jean de Bavière surnommé Jean sans pitié, élu de Liége.*

tions militaires, mais fournit des éléments intéressants sur le ravitaillement de cette petite troupe. C'est ce qui nous a amené à le transcrire.

Les hommes d'armes comprenant 13 compagnons à cheval et 90 à pied avaient été convoqués avec les arbalétriers du Rœulx à l'abbaye de Saint-Denis, le dimanche avant l'Assomption, 12 août 1408, mais on ne put les loger, car le châtelain de Braine-le-Comte, Colart Erbault, s'y trouvait avec ses gens, par suite de la convocation qui lui avait été adressée le 24 juillet précédent, par le bailli de Hainaut (¹). Le bailli du Rœulx, Jean d'Ittre, eut à fournir des subsistances pour ces hommes; il les fit acheter, comme l'indique son compte, au Rœulx et dans les villages voisins.

L'expédition était accompagnée de valets et de « harnas » conduits par des chevaux pour le transport des armures, des ustensiles ainsi que des provisions réunies avant le départ, comprenant un muid de blé pris au moulin de Ville-sur-Haine qui fut converti en pains; plusieurs tonneaux de bière *(houppe)*, deux cochons gras, etc.

Se trouvant devant la ville de Fosses, le vendredi et le samedi, jours maigres, les compagnons achetèrent des harengs, des œufs *(oes)* et du beurre.

Les arbalétriers du Rœulx, en vertu de leurs lettres de privilège avaient droit, outre leurs subsistances, à une indemnité de 2 sous chacun, par jour, pendant la durée de la campagne, leur chef ou connétable recevait le double. L'expédition dura huit jours.

Les frais payés par le bailli du Rœulx s'élevèrent à 54 livres 9 sous 3 deniers, en sus des fournitures qu'il n'acquitta pas, en blé, avoine, fourrage, moutons et vaches.

La charte d'institution du serment des arbalétriers ne nous a pas été conservée et T. Lejeune ne donne guère de renseignements au sujet de cette corporation (²). Des mentions inédites nous permettent de combler cette lacune.

(1) L. Devillers. *Cartulaire* cité, t. III, p. 311.
(2) Th. Lejeune. *Recherches historiques sur Le Rœulx*, p. 37. (Annales du Cercle arch. de Mons, t. XXII, p. 151.)

Le compte de l'aide accordé par les Etats de Hainaut, en janvier 1436, au duc de Bourgogne, Philippe le Bon, rappelle que les arbalétriers du Rœulx ont obtenu des lettres de privilège datées de Mons le 10 décembre 1394 ; elles avaient été octroyées par le duc Albert de Bavière, comte palatin du Rhin, de Hainaut, de Hollande et de Zélande. C'est en vertu de cet acte que les arbalétriers, au nombre de vingt, qui composaient cette association, furent exemptés, en 1436, de payer la somme de 39 livres 6 sous à laquelle ils avaient été cotisés (1).

Cette association militaire fut instituée sur la demande des échevins du Rœulx, ainsi que le constate le compte de la massaderie. Des démarches furent faites près de Guillaume de Bavière, comte d'Ostrevant, fils du duc Albert, qui reçut au Quesnoy à plusieurs reprises les délégués du Rœulx. Le massard, Gille de Malaise, eut à payer les dépenses pour la confection et l'écriture de la charte ainsi que pour l'apposition du sceau.

La rédaction de cette charte avait réclamée des recherches préalables, car un député de la ville du Rœulx se rendit à Soignies et à Braine-le-Comte pour obtenir une copie des lettres de privilège octroyées aux serments d'arbalétriers de ces villes. Les privilèges des arbalétriers de Soignies avaient été concédés, le 29 mai 1375, par le duc Albert de Bavière, alors régent du Hainaut (2).

Après la réception de leurs lettres constitutives, les arbalétriers prêtèrent serment en mains des bailli, mayeur, échevins et jurés de la ville.

Une allocation de 10 livres, annuellement, à charge de la commune, leur était attribuée aux termes de leurs privilèges (3).

(1) Chambre des comptes n° 16468. Archives générales du royaume, à Bruxelles.

(2) Chambre des comptes, n° 16468.

(3) « Pour frais et despens Gaillard de Soumaing, Alemain de Broy, et ledit massart, fais au Caisnoit qu'il furent là endroit envoyés par devers mons. d'Ostrevant et le conseil à toutte le ditte suplication pour le fait dessus dit. Et ossy priant et suppliant que par mons. d'Ostrevant et le conseil leur fust agrafyet de l'avoir arballestriers et autres emimedremenches en le ditte ville. Et adont leur fut dit dou revenir arière jusquez à certain jour après qui rasis leur y fut

Dès l'année 1395, les arbalétriers du Rœulx se rendirent à un concours à Soignies [1].

del riestre. Despendirent à celi voye par le terme de iii jours qu'il demorèrent allant, demorant et retournant, parmy leur chevaus, iiij couronnes et demie de Haynnau vallent . . . cxiiii s. vx d.

Au devant dit Jehan de Binch pour faire et escripre de nouvel une supplication adrechans à mons. d'Ostrevant et le conseil à cause des dis arballestiers et autres emimedremenches contenues en ycelle pour le ditte ville, payet . . . . . . xviii s.

Item, pour frais doudit Gaillart, Alemant et ledit massart fais au Caisnoit à le journée qui rasise leur y fut del riestre pour avoir response des fais dessus dis, despendirent à celi voye par le terme de iiij jours qu'il demorèrent allant, demorant et retournant iiii couronnes et demye de Haynnau, valent . cxiiij s. ix d.

Pour frais et despens doudit massart fais à Mons en Haynnau par le terme de vi jours enthirs qu'il fut là endroit en atendant après le lettre des arballestiers que li recepveur de Haynnau li disoit du ravoir de jour en jour, despendj celuj terme en tous frais parmy son cheval . . . . xxxvi s.

A Pierart Dasonleville, recepveur dou Ruels, ouquel fu délivret par le main doudit massart pour le facon, escripture et sayaul de le lettre des dis arballestriers iiij couronnes de Haynnau, vallent . cii s.

Pour les frais dou bailliu, mayeur, eskevins et juret de le dicte ville dou Ruels fais en celi ville le journée que le dit arballestrier furent sermenteit . . . . xxxvi s.

A Amary dou Cappiaul, clercq, pour faire et escripre j get contenant les poins et frankises de l'ordenanche de le lettre des dis arballestiers, payet . . . . x s.

A Henry Descotie pour aler à Braynne et à Sougnies quere le coppie de le lettre des arballestriers de cascune ville pour sus prendre advis de le faire et fournier celi dou Ruels despendj parmy son cheval et sollaire dou clercq tant de Sougnies comme de Braynne qui coppyèrent ycelles dictes lettres . . . . . xviii s.

As dis arballestries dou Ruels pour leur waiges de ceste présente année et tant monte l'an ensci que accordet leur est de le avoir par leur ditte lettre . . . . x l.

— Compte de Gille de Malaise, massard du Rœulx, du 1 octobre 1394 au 1 octobre 1395. Chambre des comptes nº 39748. Archives générales du Royaume, à Bruxelles.

(1) *Item*, donnet à yaus au comand dou bailliu, mayeur, eskevin et juret, en l'ayde de leur despens pour aller traire à jeuyel à Sougnies là ù mandet estoient . . . . lxx s.

— Compte cité.

Les membres du serment étaient obligés d'après leurs statuts, à concourir à la défense et à la garde de la forteresse. Au nombre de six, ils faisant le guet et gardaient les portes de la ville aux époques des foires annuelles; il était alloué à chacun une rénumération de 2 sous par jour. En 1396, lors d'une procession faite pendant que le comte de Hainaut et son fils étaient en guerre en Frise, le connétable, c'était Hanne de Forchies, avec cinq arbalétriers gardèrent les trois portes (1).

Au Rœulx, comme dans d'autres villes, le serment des arbalétriers servait à fournir un contingent d'hommes exercés au maniement des armes, dont la mission comprenait la garde de la place et la participation aux expéditions militaires commandées par le comte de Hainaut.

Che sont les parties des frais fais par les compagnons de le ville et terre dou Ruels ou voyage de Fosses et ailleurs sur le rivage de Sambre, comme il s'ensuiwent. Et premiers:

Payet par le dit bailliu dou Ruelx pour les frais de environ de xiii compagnons à chevaul, xx arbalestriers de le dite ville dou Ruels, avœcq iiij^{xx} et x compagnons à piet, lequel furent au giste à Saint-Denis, au commant de no très redoubté signeur le dimenche prochain devant le jour Nostre-Dame c'on dist emmy aoust, pour tant qu'il ne peurent y estre, délivret à l'abbie de Saint-Denis pour le castellain de Brayne et ses gens qui y estoyent logiet, premiers pour ij cras moutons que on eult à Gillain de Namur, de Gottignyes xl s.; et pour pain et houppe pris au Ruels et à Obourcq xxi s. vi d., montent ces parties . . . lxj s. vi d.

Pour les frais des dessusdis lendemain au disner au Ruels en le maison Bauduin Canebustin liquel furent là endroit renvoyet par messire Fierabras de Viertaing quant il furent remonstret devant

(1) Au congnestable des arballestriés et v arballestriés avœcq luj pour warder les portes le jour que l'on fist le pourcession au Rues pour cause de nos signeurs qui estoient en Frise et parmy le congnestauble iiii s. et les autres cascun ij s. sont en somme . xiiij s. — Compte de Gille de Malaise, massard du Rœulx du 1 octobre 1395, au 1 octobre 1396. Chambre des comptes n° 39749.

luy à Saint-Denis. Et leur fu ordenet par ledit Fierabras de riestre à Saint-Vast le jour Nostre-Dame ensuiwant après à giste pour aleir leur il plairoit à mons. Et fu là endroit kierkiet audit bailliu qu'il leur fisist pourvéanche pour aler en ledite rese (¹), despendirent. iiii l. x s.

Pour les waiges des xx arbalestriers devant dis les ii journées devant dites parmy ii s. le jour à cascun arbalestrier et leur maistre iiii s. que avoir doibvent au deseure de leur despens, comme il appert par lettres qu'il en ont sayellées dou sayel de mons^r, montent iiii l. iiii s.

Pour les frais des varlés et chevauls Evrart del Haye qui furent en le maison Bauduin Canebustin au Ruels par l'espasse de iij jours, despendirent . . . . xxviii s.

Pour les frais des varlés et chevauls de le court de Canteraine qui enmena les pourveanches et armures des dessusdis, fais en le maison Bauduin Canebustin au Ruels . . . xii s.

Pour les frais pareillement des varlés et chevauls dou harnas de le Louvière en le maison Gille de Malaise. . . xii s.

Pour le feraige des chevauls des harnas devant dis parmy vi fers d'aissi pour les dis harnas . . . . . . xvi s..

Pour j muy de blet que on eubt au recheveur dou Ruels des moutures dou moullin de Ville-sur-Hayne douquel on fist pain pour lesdis compagnons enmener avoecq yauls en le dite rese . li s.

Pour iiij tonnaulx de houppe que on eubt à Pierre d'Aibes lesquels li dit compagnon enmenèrent, se cousta li tonniaulx parmy les fus que furent perdut, le maltote rabatue, xxii s. montent iiii l. viii s.

Item, pour ij tonniaulx de houppe que on eubt à j homme de Trivière liquel furent dispenset à Saint-Vast par les dis compagnons se cousta, le maltote rabatue . . . . . . xxxvi s.

Pour ij cras pourchiauls que on eubt à Saint-Vast lesquels li compagnon enmenèrent sur leur harnas coustèrent . xliiij s.

Pour j quartier de soil et ij l. doint que on eult à Jake de Tournay pour les dessus dis . . . . vii s.

(1) *Rese*, expédition militaire, incursion en pays ennemi.

Pour bure, herens et oes (1) que li compagnon accatèrent en l'ost le vendredi et samedi que on fust devant Fosses . . xii s.

Pour ij vackes que on eubt à Gille de Malaise qui furent despensées par les dis compagnons le dimenche, le lundi et le mardi ensuiant . . . . iiiii l.

Pour les frais et despens des dessusdis au revenir de le dite rese fais à Binch et à Saint-Vast parmy leur chevaulx . lv s.

Pour les wages de xx arbalestriers dessus dis par l'espasse de viij jours qu'il furent en le dite rese, parmy ii s. le jour à cascun et leur maistre iij s que avoir doibvent ensi qu'il appert par lettres qu'il en ont sayellées dou sayel de monsigneur, montent en somme les viii jours . . . . . xvi l. xvi s.

Pour les journées de vi varlés qui portèrent leur pavois devant yaulx à cascun xviii d. le jour que avoir doivent sci qu'il appert par le dite lettre, montent ces viij jours . . lxxii s.

Pour demy c d'escuelles de bos que li compagnon enmenèrent s'en fu brisiet et perdut j partie. Et pour j quartron de pos de terre qui furent brisiet et perdut . . . . . v s.

Somme de ces parties . . . . liij l. ix. s. vi d.

Et de ii muis de bled et iiij moutons que on eubt à Colart dou Fierkenoit, lequels tient à cense les dismes de chiaulx de l'abbie d'Alne qu'il ont au pooir de Saint-Vast ne fait lidis baillius point de compte pour tant qu'il n'en a riens payet.

Item, et ossi de une crasse vake, de ij muis d'avaine et de une petite karée de fuere (2) que on eubt as moituyers de le Louvière qui furent dispensés par les dessus dis, ne fait le dis baillius point de compte pour tant que riens payet n'en a.

Pièce jointe au compte de Jehans d'Ittre, bailli de Rœulx, du 1 septembre 1407 au 1 septembre 1408. Chambre des comptes n° 15190 Archives générales du Royaume, à Bruxelles.

Ernest Matthieu.

---

(1) *Oes*, œufs.
(2) *Fuere*, paille, fourrage.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 4 FÉVRIER 1912

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*.

Sont présents : MM. De Ceuleneer, *vice-président;* Donnet, *secrétaire;* Geudens, *trésorier;* Stroobant, Dr van Doorslaer, L. Blomme, Saintenoy, Willemsen, Soil de Moriamé.

Le procès-verbal de la séance du 3 décembre 1911 est lu et approuvé.

Le décès de M. Hymans, membre titulaire, étant survenu avant que le délai de présentation des candidatures fut expiré, il est décidé que des candidats pourront encore être présentés pour un siège de membre titulaire et pour un troisième siège de membre correspondant regnicole.

Après discussion, quatre candidatures de membres correspondants regnicoles sont définitivement présentées pour être soumises au vote en la séance d'avril prochain, pour la place de membre titulaire.

Pour les trois places de membre correspondant regnicole, neuf candidatures sont adoptées.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Chanoine VAN DEN GHEYN.

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 1912

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. le chanoine van den Gheyn, *président*.

Sont présents : MM. De Ceuleneer, *vice-président;* Donnet, *secrétaire;* Geudens, *trésorier;* Stroobant, Dr van Doorslaer, L. Blomme, Saintenoy, Willemsen, Soil de Moriamé, membres titulaires ; MM. Coninckx, Van Heurck, Casier, Heins, Dilis, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM Matthieu, Bergmans et Comhaire, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 3 décembre 1911 est lu et approuvé.

M. le Président, en termes émus, fait part du décès de M. Henri Hymans, qui pendant tant d'années a prêté un concours si efficace aux travaux de l'Académie et qui entretenait avec tous ses confrères les relations les plus cordiales. On demandera à M. Rooses de rédiger la biographie du défunt, et une lettre de condoléances sera envoyée à Mme Hymans.

Le Président annonce encore le décès de M. P. Carteron, membre correspondant étranger.

Il est donné connaissance :

Du programme du congrès international des Orientalistes, qui se tiendra en avril prochain, à Athènes ;

Du programme des fêtes jubilaires de l'Université nationale de Grèce, qui auront lieu à la même époque dans la même ville;

Du programme du Congrès archéologique international, qui tiendra ses assises, en octobre, à Rome. M. De Ceuleneer y représentera l'Académie;

Du programme du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique de Genève. On demandera à M. le baron de Loë d'y représenter l'Académie ;

D'une carte de souhaits de nouvelle année de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban.

M. le Président annonce, que depuis la dernière réunion, de nombreuses distinctions sont échues à des membres de l'Académie : dans l'Ordre de Léopold, MM. Rooses et Hymans ont été promus Commandeur; MM. Gaillard et Govaerts, officier; MM. L. Siret et Lahaye, ont été nommés Chevalier; M. Geudens a obtenu la Croix de chevalier de l'Ordre de la Couronne. La croix civique de 1re classe a été décernée à MM. De Ceuleneer et Van Ortroy, et la Médaille de 1re classe à MM. Paris, van Bastelaer, Pirenne et Lahaye. Il leur adresse à tous les félicitations de l'Académie.

M. Donnet, en sa qualité de secrétaire et de bibliothécaire, donne lecture du rapport annuel sur la situation générale de l'Académie et sur celle de la Bibliothèque.

Le trésorier, M. Geudens, fait rapport sur l'état de la caisse. Les conclusions de ces différents rapports sont approuvées.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à l'Académie, ainsi que le compte-rendu des principales d'entre elles.

Tous ces documents seront imprimés dans le Bulletin.

M. le chanoine van den Gheyn remercie ensuite les membres du concours qu'ils lui ont prêté au cours de l'exécution de son mandat présidentiel. Il souhaite la bienvenue au nouveau président annuel M. De Ceuleneer. Celui-ci est installé au fauteuil présidentiel; M. Soil de Moriamé, vice-président, prend également place au bureau.

M. De Ceuleneer prononce ensuite l'allocution suivante;

Messieurs.

En prenant place au fauteuil de la présidence, j'ai d'abord à m'acquitter d'un devoir, qui m'est d'autant plus agréable, que j'ai l'intime conviction de répondre aux sentiments de tous mes confrères en adressant des remercîments à M. le chanoine van den Gheyn. Pour la troisième fois, il dirigea nos travaux avec une distinction qui n'a d'égale que la cordialité dont il nous a donné à tous les preuves les plus manifestes; aussi, dans l'intérêt de l'Académie,

ne puis-je qu'exprimer le souhait que plus d'une fois encore il soit appelé à ce fauteuil que j'ai l'honneur d'occuper aujourd'hui. Je pourrais répondre à ce que mes confrères sont en droit d'attendre de moi si je parviens à suivre, ne fut-ce même que de loin, les exemples que mon savant prédécesseur m'a donnés. Et cependant, par suite des circonstances spéciales dans lesquelles je me trouve, je n'aurais osé accepter les fonctions que vous m'avez fait l'honneur de me confier, si je n'avais su que je puis compter sur votre bienveillant concours ainsi que sur l'appui de notre dévoué secrétaire, qui depuis tant d'années est l'âme de notre Académie. Dussé-je froisser sa modestie, je dirai, — et cela en toute vérité, — que si l'Académie occupe à l'heure actuelle une place aussi marquante dans le monde scientifique, c'est en grande partie à l'activité incessante de M. Donnet que nous en sommes redevables.

Il m'est bien agréable aussi de pouvoir inaugurer cette présidence par des félicitations que je suis heureux d'adresser à deux de nos confrères qui ont obtenus, depuis notre dernière réunion, des distinctions bien méritées. M. Max Rooses a été promu commandeur dans l'Ordre de Léopold et notre dévoué trésorier, M. Geudens, a été nommé chevalier de l'Ordre de la Couronne. L'honneur de ces distinctions ne rejaillit pas seulement sur ceux qui en sont l'objet, l'Académie en a aussi sa part, l'importance des travaux scientifiques de deux de ses membres étant ainsi reconnue officiellement.

Je suis heureux aussi de pouvoir féliciter deux de mes collègues pour des nominations académiques. M. Pirenne a été nommé correspondant à l'Institut de France, et M. Hulin, membre titulaire de l'Académie royale de Belgique.

En rédigeant ces lignes, j'avais transcris le nom d'un de nos confrères qui venait d'être nommé commandeur dans l'Ordre de Léopold; mais hélas, le soir même, j'appris son décès, et ces félicitations que je désirais si cordialement présenter, j'ai le regret de devoir les changer en un dernier hommage adressé au dévoué confrère qu'était Henri Hymans. Il était des nôtres depuis 1878, et fut un des membres les plus assidus et les plus actifs. A trois reprises différentes, en 1887, 1898 et 1908, il présida nos travaux, et les

nombreuses notices qu'il publia dans nos Annales et dans nos Bulletins, prouvent combien il avait à cœur de nous communiquer le résultat de ses savantes recherches. L'Académie était fière de posséder dans son sein un savant aussi distingué et je souhaite qu'un de nos membres veuille bien prendre sur lui de faire connaître les mérites scientifiques de Henri Hymans en lui consacrant une notice détaillée. Conformément à nos traditions, vous voudrez bien autoriser le Bureau à adresser à Mme Hymans une lettre de condoléances.

J'ai l'honneur, pas trop enviable, d'être un des membres les plus anciens de notre Compagnie, ma nomination de correspondant remontant au 19 novembre 1871; et en me ressouvenant de tout ce qui s'est passé parmi nous pendant cette quarantaine d'années, période d'activité, interrompue quelquefois par des moments de calme, j'allais dire de langueur, je ne puis certes pas être uniquement un *laudator temporis acti* car je puis me réjouir de la grande activité, du labeur remarquable dont nous sommes témoins aujourd'hui. Mais ces souvenirs me rappellent ces membres de jadis, tous disparus; la plupart d'entre vous ne les ont connus que par les traces qu'ils ont laissé de leur activité dans nos Bulletins et dans nos Annales; et j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de consacrer mon discours présidentiel à rendre hommage à l'un d'entre eux, à celui qui par sa réputation scientifique, par la place éminente qu'il occupait dans le monde de la science, a honoré tout spécialement notre Compagnie, qui occupa à trois reprises, avec une rare distinction, le fauteuil de la présidence (1870, 1873 et 1877) et rendit à l'Académie des services signalés. C'est sur l'importance des travaux du baron Jean de Witte que je vais avoir l'honneur d'appeler votre bienveillante attention.

M. De Ceuleneer donne ensuite lecture du travail qu'il a consacré au *Baron J. de Witte, la céramographie et la numismatique au XIXe siècle.*

M. Heins donne connaissance des notes qu'il a rédigées *A propos du beau pignon de la Byloque à Gand.*

Ces deux communications paraîtront dans le Bulletin.

M. Van Heurck, ayant consenti à ce que sa communication soit

remise à la prochaine séance, M. Soil de Moriamé expose son travail sur les *Orfèvreries tournaisiennes du XVIIe et du XVIIIe siècle.* L'impression de ce travail dans les Annales est décidé.

M. Matthieu a envoyé une note relative à une *Expédition des arbalétriers de Rœulx contre la ville de Fosses en 1408;* elle sera insérée dans le Bulletin.

M. Fritz Arnheim communique l'extrait d'une relation d'un voyage fait au XVIe siècle, à Anvers et à Bruxelles, par le baron d'Eulenburg. Il serait désirable qu'une traduction de cette relation puisse paraître au Bulletin.

Vu la coïncidence des fêtes de Pâques, il est décidé que la prochaine séance aura lieu le second dimanche d'avril.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
A. DE CEULENEER.

Liste des ouvrages parvenus à l'Académie pendant les mois de Février et Mars 1912

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

EDG. DE WITTE. Etude des papiers anciens et leurs filigranes.
ID. Un livre d'heures malinois du XVIe siècle.
LEON FOULON. Les fêtes à Charleroi à l'occasion de la naissance du roi de Rome.
ID. Notice sur l'ermitage de Notre-Dame de Bon Secours à Landelies.
ID. Jérôme Reyers, abbé du monastère d'Aulne.
ID. Avant que la chanson ne meure.
ID. Quelques mots sur l'abbaye d'Aulne.
ID. La classe d'archéologie à l'exposition de Charleroi.
EMILE DILIS. Une vraie clef de saint Hubert de 1694, conservée à l'église de Burght.
FERNAND DONNET. Flaminio Garnier, sa famille et son monument dans l'église du Sablon à Bruxelles.
ID. Institut supérieur des Beaux-Arts. Commémoration de 25 années de professorat.
JOS. CASIER. Notes à propos d'un monument funéraire tournaisien.
HANS LEHMANN. Zur geschichte der glasmalerei in der Schweiz.
Chanoine J. E. JANSEN. Notes sur Amée et sa station néolithique.
GERMAIN DE MAIDY. L'étymologie du nom de Clery.
ID. Sur la prétendue armoirie au cierge pascal de l'église d'Avioth.
ID. « Bacchiara » et la « tour du Bacha ».
LOUIS STROOBANT. Découverte d'une villa romaine à Merxplas.
EMILE DIDERICH. Notes relatives aux seigneurs de Hollenfels.
L. MAETERLINCK. Le polyptique de l'Adoration de l'Agneau fut-il peint à l'huile?
NAP. DE PAUW. Gand en 1913.

H. de Montégut. Les portraits de Jean Carondelet.
A. Blomme. Le couvent des Carmélites à Termonde.
Fernand Donnet. Compte rendu analytique des publications. Janvier 1912.
Id. Rapport du secrétaire et du bibliothécaire 1911.
L. Gilliodts van Severen. Coutume de la salle et châtellenie d'Ypres. II.

2° ECHANGES.

Bruxelles. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 14e année. Nos 2, 3 et 4.
Id. Académie royale de Belgique.
Annuaire. 78e année.
Id. Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des Beaux-Arts.
Bulletin 1911. N° 12. 1912. N° 1.
Mémoires. 2e série. Tome VIII. Fasc. 1. Tome IX. Fasc. 1.
Id. Société d'Archéologie.
Annales. Tome XXV. Livr. 2-4.
Id. Société royale belge de Géographie.
Bulletin. 35e année. N° 5.
Id. Académie royale de Médecine de Belgique.
Bulletin. IVe série. Tome XXV. Nos 10 et 11. Tome XXI. N° 1.
Id. Société royale de Numismatique.
Revue belge de numismatique. 68e année. 2e livr.
Id. La vie militaire.
1e année. N° 1.
Id. Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.
Bulletin. Vol. IX. Fasc. 6 et 7.
Liége. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique. 7e année. Nos 1, 2 et 3.

TIRLEMONT. Geschied- en oudheidkundige kring Hageland.
Gedenkschriften 1910. 2e en 3e afl.

MALINES. Cercle archéologique.
Bulletin. Tome XXI.

TONGRES. Société scientifique et littéraire de Limbourg.
Bulletin. XXIXe volume.

LIÉGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Leodium. 11e année. Nos 2 et 3.
Bulletin. Tome XIX.

GAND. Koninklijke vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. December 1911. Januari en Februari 1912.

BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring voor Brecht en omstreken. Tijdschrift 1911. 3-4.

VERVIERS. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.
Chronique. 1909-1911.

GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Annales. Tome XI. 2e fasc. Tome XII. 1r fasc.
Bulletin. 20e année. Nos 1 et 2.

LIÉGE. Wallonia.
XXe année. Nos 1-2.

BRUGES. Société d'émulation.
Annales. Tome LXII. 1r fasc.

LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique. 3e série. Tome VIII. 1e livr.

LA HAYE. Genealogisch heraldiek genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».
Maandblad I — XXIXe jaarg. XXXe jaarg. Nos 3 et 4.

MAESTRICHT. Société historique et archéologique dans le Limbourg.
Publications. Tome XLVII.

LEYDEN. Oudheidkundige mededeelingen van het Rijksmuseum van oudheden. VI.

PARIS. Les marches de l'Est.
3e année. Nos 10, 11 et 12.

ID. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. Janvier-février 1912.

PARIS. Revue des curiosités révolutionnaires.
2e année. Nos 15, 16 et 17.
ID. Institut catholique.
Bulletin. 2e série. 3e année. Nos 2 et 3.
ID. Polybiblion.
Partie littéraire. Tome CXXIV. 2e et 3e livr.
Partie technique. Tome CXXVI. 2e et 3e livr.
ID. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. 75e vol. Nos 5-6.
PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXIX. 1e livr.
MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. 1912. Nos 1-3.
DUBLIN. Royal irish Academy.
Proceedings. Vol. XXIX. Sect. C. No 9.
STRASBOURG. Gesellschaft zur förderung der wissenschaften, des ackerbaues und der künste im Unter-Elsass.
Monatsbericht. XLV band. Heft. Nos 4 et 5. Band XLVI. No 1.
DUSSELDORF. Dusseldorfer geschichtsverein. Beiträge zur geschichte des Niederrheins. Band XXIV.
BONN. Verein von altertumsfreunden im Reinlande.
Bonner jahrbücher. Heft 120. Nos 1, 2, 3.
Bericht der provinzialkommission für denkmalpflege und der altertums und geschichtsvereine 1909-1910.
HELSINGFORS. Société finlandaise d'archéologie.
Finska fornminnesförennigens tidskrift. XVIII et XXV.
STOCKHOLM. Sveriges offentliga bibliotek.
Accessions katalog 24-25. Register 1896-1905.
LEMBERG. Collegium archaeagraphicum Societatis scientiarum Sevcenkianae.
Fontes historiae Ukraino Russicae. Vol. XII.
KOLOZSVAR. Travaux de la section numismatique et archéologique du Musée national de Transylvanie. III. 1.
ZÜRICH. Mitteilungen der antiquarischen gesellschaft.
Band XXVI. Heft 8.

ROME. Reale Accademia dei Lincei.
Notizie degli Scavi di antichita. Vol. VIII. Fasc. 7, 8, 9, 10.

NAPLES. Reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti.
Memorie. Vol. I. 1911.
Rendiconto. Anno XXIV. Genn. a Dic. 1910.

CATANE. Societa di storia patria per la Sicilia orientale.
Archivio storico. Anno VIII. Fasc. 3.

MILAN. Reale Instituto lombardo di scienze e lettere.
Rendiconti. Vol. XLIII. Fasc. 17-20. Vol. XLIV. Fasc. 1-14.
Memorie. Vol. XXXII. Fasc. 4-6.

LISBONNE. Museu ethnologico Portugues.
O archeologo portugues. Vol. XV. Nos 1-12.

ID. Associacao dos archeologos Portuguezes.
Boletim. Tomo XII. Nos 1-5.

LERIDA. Butlleti del centre excursionista de Lleyda.
Any IV. Janer-Mars.

PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Febrer-mars de 1912.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Año XV. Enero-febrero de 1912.

BARCELONE. Institut d'estudis catalans.
Memoria. Campte dels treballs. 1910.
Anuari. Any III.

ID. Butlleti del Club Montanyenc.
Any I. Nos 1, 2, 3.

BATAVIA. Bataviaasch genootschap van Kunsten en Wetenschappen.
Rapporten van de Commissie in Nederlandsch Indië voor oudheidkundig onderzoek op Java en Madoera. 1909.

SIMLA. The conference of orientalists including museums and archæology conference haeld at Simla. July 1911.

BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLVIII. Nos 8-12.

BERKELEY. University of California.
Publications in american archaeology and ethnology. Vol. 9.

WASHINGTON. Smithsonian institution. Bureau of American ethnology.
27th Annual report.
Publications 2044-2047.
CAMBRIDGE. Peabody Museum of american archaeology and ethnology. Harvard University.
45th Report.
PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. L. N° 202.
MADISON. Wisconsin history commission.
Original papers. N° 5.
RIO DE JANEIRO. Museu nacional.
Archivos. Vol. XIV et XV.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

BERLIN. Mayer et Müller. Katalog 265. Klassische philologie.
MILAN. Ulrico Hoepli. Catalogues divers.
FRANCFORT. Joseph Baer et C°. Periodica. Katalog 599.
LEIPZIG. Adolf Weigel. Mitteilungen für bücherfreunde.
PARIS. Dorbon aîné. Le Bouquineur. 12e année. N° 89.
LEIPZIG. Karl W. Hiersemann. Katalog 408. Völkerkunde.

Compte rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Février et Mars 1912

Messieurs,

La spécification de la date et du lieu d'origine de documents anciens est souvent difficile à déterminer. Parfois, pour y parvenir, on doit avoir recours aux filigranes du papier. On comprend donc de quelle importance est la connaissance exacte de ces marques de fabrication. C'est ce point que M. le capitaine de Witte détermine, dans un travail dans lequel il expose *Quelle est l'utilité de l'étude des papiers anciens et de leurs filigranes et comment cette étude peut-elle se faire?* Après avoir établi toute l'importance de ce genre de recherches, qui judicieusement conduites, peuvent aider à résoudre des problèmes qui, dans maintes circonstances, paraîtraient insolubles, il développe les principes qui doivent présider au classement et à l'identification des filigranes. Il préconise surtout en ce sens un catalogue sur fiches, dont la copie serait distribuée aux dépôts publics et aux particuliers, et qui soigneusement tenu au courant et régulièrement complété, constituerait, pour tous les chercheurs et pour tous les amis des livres, un vaste répertoire, une source sûre, dans lesquels on pourrait recueillir les renseignements les plus inespérés.

C'est à l'histoire du pays de Charleroi, que M. Léon Foulon consacre la plupart des brochures qu'il veut bien nous envoyer. Il publie d'abord *Quelques mots sur l'abbaye d'Aulne*, résumant son passé et décrivant ses ruines si pittoresques. Ailleurs il offre une biographie de *Jérôme Reyers, abbé du monastère d'Aulne*, décrit son portrait et reproduit les passages qui le concernent dans un ancien manuscrit provenant de l'abbaye. Une autre communication est consacrée à *L'ermitage de Notre-Dame de Bon Secours à Landelies*, dont les pieux habitants, pendant près d'un siècle, s'occupèrent

d'enseignement. Enfin, nous mentionnerons encore une notice dans laquelle il passe en revue *La classe d'archéologie à l'exposition de Charleroi* et fait succinctement l'inventaire des richesses qui ont figuré dans les vitrines du musée archéologique et qui constituaient un excellent résumé des découvertes d'objets anciens faites jusqu'ici dans les provinces wallonnes.

Notre confrère, M. le Dr Fritz Arnheim, poursuit ses recherches sur l'histoire de la Prusse au XVIIIe siècle. Le nouveau livre qu'il nous envoie est cette fois consacré à la Cour du grand Frédéric. Cette étude approfondie fourmillant d'aperçus intéressants, constitue une exacte reconstitution de l'organisation, des habitudes, des usages qui formaient la physionomie si vivante de la Cour prussienne. De multiples détails, de nombreuses anecdotes, nous font exactement connaître, non seulement les membres de la famille royale, mais encore tous les personnages qui, à un titre quelconque et dans n'importe quel domaine, dépendaient ou faisaient partie de l'entourage royal. Celui qui voudra se rendre un compte fidèle de la tendance générale et du courant de civilisation qu'avait alors fait naître l'influence du grand Frédéric, devront nécessairement avoir recours à l'histoire *Der hof Friedrichs der Grossen*.

Le travail si documenté que M. Hedicke a consacré à *Jacques Dubroeucq de Mons*, a été traduit grâce à l'initiative du Cercle Archéologique de Mons (Annales, tome XL). Ce soin a été confié à M. Emile Dony. Sculpteur et architecte, Dubroeucq jouit, au XVIe siècle, d'une grande renommée. Des travaux d'architecture qu'il exécuta, on ne peut plus guère juger aujourd'hui ; ils n'ont pas subsisté jusqu'à nous. Il suffira de rappeler le souvenir des châteaux de Binche, de Mariemont, du projet de la demeure impériale qu'il fut question d'ériger dans la citadelle de Gand, etc. Par contre, les œuvres sculptées qu'il exécuta, ont été conservées encore en partie ; et la principale de celles-ci est sans contredit le jubé de l'église Sainte-Waudru, à Mons, dont une grande partie des statues et des bas-reliefs, peuvent encore être admirés aujourd'hui. Ils se distinguent, comme le dit M. Destrée, dans la préface qu'il a écrite pour le livre de M. Hedicke, par l'élégance harmonieuse des formes, la noblesse calme des attitudes et la sérénité exquise du sentiment. Une biographie critique termine l'ouvrage. Nous y

apprenons que Jacques Dubroeucq naquit à Mons, au début du XVIe siècle, que jeune encore, il gagna l'Italie, que vers 1535 il fut rappelé dans sa ville natale pour diriger les travaux artistiques de l'église Sainte-Waudru; il décéda le 30 septembre 1584, après une carrière des plus laborieuse et des plus féconde.

Je vous ai antérieurement déjà signalé l'étude de notre confrère M. le Dr Hans Lehmann, consacrée *Zur geschichte der glasmalerei in der Schweiz*. Il vient de nous en envoyer le dernier fascicule. Dans celui-ci sont décrits de nombreux vitraux du XVe siècle, qui ont été conservés à Fribourg, à Genf et dans d'autres localités encore. On y retrouve toujours la même puissance de coloration, la même richesse de composition, la même profusion ornementale qui donnent à toutes ces verrières leur aspect si chaud et si éminemment décoratif.

La majeure partie du dernier « Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg » (XXIXe volume), comprend deux nouvelles études de M. l'abbé J. Paquay. La première offre un *Aperçu historique sur la ville de Tongres;* la seconde est consacrée à *L'église Notre-Dame à Tongres*. Dans leur précision si exacte, ces études présentent un tableau complet et facile à consulter de l'histoire, à travers les siècles, de l'antique cité des *Tungri*, ainsi qu'une description minutieuse de l'église Notre-Dame et de son précieux trésor.

La Société *De Nederlandsche Leeuw*, de La Haye, qui avait sollicité l'échange de nos publications avec son *Maandblad*, vient de nous en envoyer la collection complète. Ce receuil sera d'une grande utilité pour ceux d'entre nos membres qui s'intéressent aux études héraldiques et généalogiques. Ils pourront, en maintes occasions, y puiser des renseignements sur nombre de familles hollandaises et souvent aussi sur les familles originaires ou habitant nos provinces.

Les poids de marchandises des anciennes villes belges, qui ont été conservés jusqu'à nos jours, sont fort rares. Ils ne ressemblaient guère à ceux des pays méridionaux, qui constituaient de véritables médailles. Soit qu'ils fussent en plomb, soit qu'ils fussent en cuivre, ils ne portaient que la simple empreinte des armes de la localité, les initiales du fabricant ou du vérificateur et le millésime de contrôle. Ils étaient donc dépourvus de tout attrait; c'est ce

qui explique leur disparition. M. Alph. de Witte a déjà antérieurement décrit un quarteron et une demi-once de Binche, un quart de livre d'Anvers, une once et une double-once de Valenciennes. Aujourd'hui il nous fait connaître *Un jeu de poids de la ville de Hasselt au pays de Looz*. Ces poids datent tout au plus du dernier tiers du XVIIe siècle, si pas même tous du XVIIIe siècle. Ils portent l'écu de Hasselt, des dates et des poinçons sans intérêt artistique. Mais ils offrent cette particularité, peut-être unique, de constituer un jeu presque complet. A ce titre ils méritaient d'être signalés.

La lutte sociale est vive aujourd'hui. Les travailleurs s'efforcent d'obtenir les conditions d'existence les plus favorables et des garanties de bien-être sérieuses. Cette lutte n'est pas nouvelle, et au cours des siècles, on peut en constater les péripéties diverses. C'est une de ces phases que M. Léo Verreest a exposée dans son étude sur *Les luttes sociales et le contrat d'apprentissage à Tournai jusqu'en 1424* (Académie royale de Belgique. Mémoires. Collection in-8°. Deuxième série, tome IX, fascicule I). Les apprentis au XVe siècle, arrivaient nombreux des campagnes avoisinantes, pour apprendre un métier à Tournai. Ils entraient dans l'atelier d'un tisserand, d'un orfèvre, d'un brasseur, d'un boulanger, chez d'autres encore. Peu après leur acceptation dans l'atelier, ils signaient un contrat avec le maître, fixant la durée de l'apprentissage et spécifiant les obligations respectives. En échange de l'éducation professionnelle et de la nourriture, l'apprenti s'engageait au payement d'une redevance, compensée plus tard par l'allocation d'un salaire. Ces obligations et toutes les stipulations secondaires sont accompagnées de nombreuses conditions qui en assurent le respect et en règlent toutes les éventualités. Les détails de ces contrats sont intéressants à connaître et souvent instructifs à étudier.

Jean van Eyck était revenu du Portugal, où il avait accompagné la mission envoyée pour chercher la princesse Isabelle, fiancée de Philippe-le-Bon ; il ne s'établit à Bruges qu'en 1432. Entre ces deux événements se déroule une période de quelques mois, sur laquelle on ne possède aucun détail, et ce fut précisément à cette époque qu'avait été terminé le polyptique de l'Agneau Mystique. Ce chef-d'œuvre, présume-t-on, fut peint à Gand, comme le démontrerait

la vue si exacte de la rue Courte du jour, qui se reconnait sur un des volets. M. Arm. Heins émet donc l'opinion, que le grand artiste passa l'année 1431 à Gand et qu'il y travailla à achever son tableau. Or, il se fait que parmi les hauts personnages qui firent partie de la mission en Portugal, se trouvait Jean de Roubaix, seigneur de Herzele, chambellan du duc. Van Eyck peignit son portrait et ce tableau fait actuellement partie des collections du Musée de Berlin. Jean de Roubaix était, à Gand, propriétaire d'un important immeuble, situé derrière l'église Saint-Jacques, à proximité du refuge de l'abbaye de Baudeloo. M. Heins a établi ces divers points dans une étude topographique qu'il a consacrée au *Couvent de Baudeloo et la Cour de Herzele*. Il émet la supposition, que le portrait de Berlin aurait été exécuté à Gand, en 1431, quand van Eyck aurait été l'hôte de Jean de Roubaix à l'*hof van Herzele*. Ce ne sont que présomptions, mais elles méritent d'être prises en considération et examinées avec soin.

L'Espagne constituait autrefois pour nos œuvres d'art un débouché considérable. Les peintures, les tapisseries, les sculptures, œuvres de nos meilleurs artistes, étaient dès le XVe, et surtout au XVIe siècle, exportées en grand nombre pour ces parages. Beaucoup d'entre elles existent encore. Nous les avons vu figurer récemment dans nos dernières expositions. D'autres sont conservées depuis des siècles dans les monuments et les collections espagnoles et sont moins connues. Il en existe notamment à Barcelone et on les trouve sommairement décrites dans le travail que notre confrère, M. J. Puig y Cadafalch, de concert avec M. J. Miret y Sans, a consacré à *El Palau dela deputacio general de Catalunya*. Le monument lui-même est du reste des plus intéressants, et la description illustrée que les auteurs en donnent, nous permet de nous rendre compte de sa valeur architectonique et d'étudier sa riche décoration ogivale. C'est dans l'«Anuari» (MCMIX-X) de «l'Institut d'estudis catalans», de Barcelone, que ce travail a été inséré.

Un sculpteur anversois, Sébastien Slodtz, comme beaucoup d'artistes originaires de nos provinces, s'établit à Paris dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Il y fit souche, et parmi ses enfants, son fils Michel-Ange Slodtz, embrassa la même carrière artistique. Son talent fut grand et il jouit d'une réputation hautement méritée.

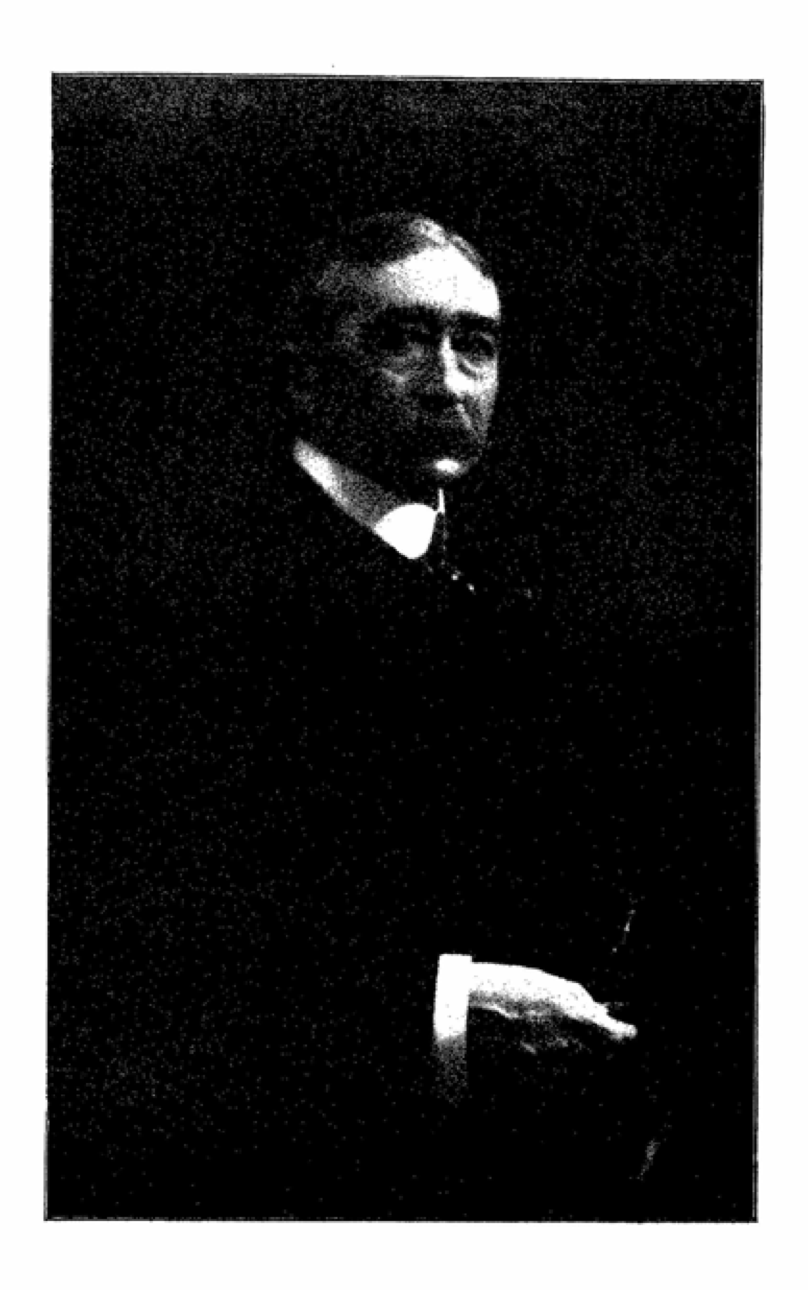
C'est à une de ses œuvres les plus importantes qu'est consacré le travail que M. Louis Caillet a fait paraître dans le « Bulletin Monumental (75e vol., nos 5-6). Il y étudie notamment le *Devis du mausolée des archevêques de Vienne, Armand de Montmorin et Henri de la Tour d'Auvergne, élevé en 1747 à la cathédrale de Vienne.*

On sait que les fondeurs de cloches, dont les ateliers furent autrefois si florissants dans nos provinces, exportaient le produit de leur fabrication dans tous les pays européens et au-delà des mers. Plusieurs d'entre eux préférèrent s'expatrier et s'établir à l'étranger. Tel fut le cas, par exemple, pour des fondeurs liégeois, les Levache et les Nihoul. On retrouve encore dans les tours de nombre d'églises portugaises des cloches qui portent leurs signatures. Nous puisons ces renseignements dans une étude que M. J. J. d'Ascensão Valdez a consacrée aux *Campanarios em Portugal* dans le « Boletini da associacao dos archeologos Portuguezes » (Tomo XII, 1, 2, 3).

Mais les trois derniers travaux que nous venons de citer, nous ont paru trop importants au point de vue de l'histoire de l'art dans nos provinces, pour nous borner à en faire une simple mention. Nous nous sommes permis d'y consacrer une notice plus développée, et nous vous demanderons d'insérer nos trois petites études à la suite du présent compte-rendu.

Fernand Donnet.

14 avril 1912.



Henri Hymans

Par le décès de notre collègue Henri Hymans, l'Académie d'Archéologie de Belgique, et non pas seulement elle, mais la plupart des compagnies savantes de notre pays, l'Académie royale de Belgique, la Commission de Biographie nationale et bien d'autres ont subi une perte immense. Partout où il prêtait sa collaboration, il était le membre le plus dévoué et le plus assidu, le plus richement informé aussi. On le voyait à toutes les séances, à toutes les manifestations; on se demandait où il trouvait le temps pour écrire les nombreux ouvrages qu'il publiait, les innombrables articles qu'il fournissait à toutes espèces de revues et on ne se l'expliquait que par son incroyable facilité de travail, par la mémoire merveilleuse dont il était doué, par l'intérêt intense qu'il portait à tous les points de l'histoire de l'art. Il était la serviabilité même, puisant dans ses trésors d'érudition pour ceux qui y recouraient des informations toujours intéressantes et exactes. De là, le deuil universel où sa mort plongea tous ceux qui l'ont connu et qui ont eu l'occasion d'apprécier ses multiples mérites. L'âge ne refroidit pas son ardeur au travail; jusqu'à ses derniers jours, il conserva la clarté de son esprit. Il mourut la plume à la main. Je regarde comme une insigne faveur l'honneur que me fit l'Académie d'Archéologie de tracer en ces quelques pages, la biographie de cet homme qui pendant de longues années m'honora de son amitié.

Henri Hymans naquit à Anvers, le 8 août 1836. Son père, docteur en médecine, était, tout jeune, venu se fixer en Belgique; d'abord à Bruxelles, avant la Révolution; après la séparation des deux pays, il transféra son domicile à Anvers. Henri eut pour frère aîné Louis Hymans, le publiciste et l'homme politique bien connu, qui lui même fut le père de Paul Hymans, le leader actuel des libéraux bruxellois. Il reçut une éducation soignée. De bonne heure, il suivit des classes spéciales d'allemand et d'anglais et acquit cette connaissance de langues étrangères qu'il possédait à un si haut dégré et qui lui fut si grandement utile dans l'avenir. Son père aurait voulu qu'il étudiât la médecine; lui même se sentit vivement porté vers l'art et sa mère encouragea cette disposition. Le jeune homme suivit les cours de l'Athénée en même temps que ceux de l'Académie, où il eut pour professeur de dessin M. Dujardin. Sa mère lui donna les premières leçons d'histoire de l'art et de l'esthétique en conduisant ses enfants au musée et dans les églises d'Anvers.

Henri n'avait que douze ans lorsque son père mourut. Sa mère s'installa à Bruxelles à la fin de 1849. Son frère Louis se sentit appelé à se vouer décidément aux lettres et le professeur Motte lui avait trouvé une petite place au journal *Le Politique*. Sur ce, sa mère jugea qu'il valait mieux que toute la famille allât habiter la capitale.

Ce ne fut pas sans un véritable chagrin que Henri quitta sa ville natale, à laquelle il s'était vivement attaché. Il perdait ses camarades, ses professeurs, tout un monde qui lui était devenu cher. Il se transporta dans un milieu qui lui était étranger et le resta longtemps. Ceux qui l'ont connu plus tard, savent combien Anvers lui resta chère jusqu'à la fin de sa vie. Quoiqu'il n'écrivit jamais notre langue, il la connaissait et la parlait dans des cercles de Flamands, avec toutes ses nuances et locutions pittoresques comme un enfant d'Anvers. Le jour où, en décembre 1877, il fut nommé professeur d'esthétique et de l'histoire de l'art à Anvers, fut pour lui un des plus heureux de sa vie. Pendant plus de trente ans il donna ce cours; d'abord et pendant huit ans à l'Académie, ensuite et pendant vingt-cinq ans, jusqu'en 1909, à l'Institut supérieur des Beaux-Arts. Il fut chéri et honoré de ses élèves qu'il fit largement profiter de ses connaissances abondantes, distribuées avec cette parole facile

et élégante qui lui était propre. Ses élèves ne négligèrent aucune occasion pour lui témoigner leur chaleureuse sympathie.

Non seulement comme professeur il se rendit utile à sa ville natale; Anvers ne célébra aucune fête artistique sans faire appel à son concours hautement apprécié. Quand, en 1877, elle fêta Rubens, il fut un des principaux organisateurs de l'exposition des œuvres du maître, auquel il avait voué un culte particulier; quand, en 1899, elle organisa l'exposition des œuvres de Van Dyck, ce fut à ses relations multiples avec les collectionneurs anglais que cette exhibition dut en tout premier lieu son grand éclat. Six ans plus tard, lors de l'exposition de Jordaens, il compte encore parmi les organisateurs les plus zélés. Lors des fêtes, organisées en 1892 par l'Académie d'Archéologie, où fut célébré le *Landjuweel* de 1561 et où sortit le premier de ces cortèges qui ont laissé un si brillant souvenir, et lors du cortège de Van Dyck, en 1899, il siégea dans le jury qui eut à juger du mérite de la part prise par chacune des sociétés de la ville. Il fut nommé membre honoraire du Corps académique d'Anvers, le 19 août 1879.

Henri Hymans passa la plus grande partie de sa vie à Bruxelles. Tout d'abord il y poursuivit ses études. Au moment de se choisir une carrière, il se décida pour la lithographie, qui lui semblait offrir de l'avenir. Il produisit quelques planches qui prouvent des dispositions sérieuses. En 1860, l'année même où il fut nommé à la Bibliothèque Royale, il participa à l'exposition de Bruxelles et le jury lui accorda un subside pour ses lithographies. Il ne persévéra pas dans cette voie, mais se voua entièrement à ses études de l'histoire de la gravure et de l'histoire des beaux-arts en général. C'est en 1857 qu'il entra à la Bibliothèque Royale. M. Alvin s'occupait en ce moment de l'organisation d'un personnel chargé de la rédaction du catalogue des imprimés. Un cabinet des estampes était aussi en voie de création. Dès que les locaux auraient été construits et aménagés, il s'agissait d'y reporter les collections dont les éléments étaient jusqu'alors disséminés dans les anciens fonds. Depuis plusieurs années, le futur artiste fréquentait assez régulièrement la Bibliothèque. M. Alvin, dont il avait suivi les conférences au Cercle Artistique et qui lui avait montré plus d'une fois des estampes, lui fit des ouvertures pour l'engager à lui prêter sa collaboration

dans le travail de classement dont il s'occupait avec une remarquable prédilection. Le jeune homme ne demandait pas mieux et accueillit avec empressement les offres qui lui étaient faites. Une lettre du 21 janvier 1858 lui apprit qu'il venait d'être agréé comme surnuméraire.

Son premier soin fut de dresser un répertoire des maîtres représentés dans la collection et, ce travail fait, le cabinet des estampes put être ouvert au public, au mois d'avril 1859. Le jeune employé avait pris goût à son métier; il sollicita sa nomination définitive qui lui fut accordée le 10 avril 1860. Au moment où il l'obtint, le ministre lui accorda une gratification pour les services rendus à la Bibliothèque. Dès ce moment et pendant de longues années, il s'occupa de l'étude et du classement des pièces qui formaient le cabinet des estampes. Il rédigea le catalogue complet des peintres, sculpteurs et autres artistes qui avaient contribué à créer ces œuvres, avec l'indication de leur date et lieu de naissance et de mort; il dressa la table alphabétique des portraits: bref, par un travail assidu commencé de grand matin, poursuivi jusque bien avant dans la soirée, il construisit ce catalogue modèle dont s'enorgueillit le cabinet des estampes de Bruxelles et qui rend de si précieux services à ceux qui viennent le consulter. Pendant de longues années, il continua à le compléter, multipliant les renseignements sur les pièces décrites et les décrivant à divers points de vue: auteurs et sujets; notant les éléments divers qu'elles peuvent nous fournir: coutumes, événements historiques, dates, sites, accessoires quelconques.

Le cabinet des estampes ne formait qu'une section de la Bibliothèque générale. En 1875, il en fut séparé et érigé en département spécial. M. Hymans fut appelé alors par le gouvernement à en prendre la direction. Il s'appliqua, avec le zèle conforme à l'activité de son caractère et avec ce succès assuré par sa compétence exceptionnelle, à enrichir ce dépôt existant à peine, négligé lamentablement jusqu'alors. Il se mit en rapport avec les marchands des divers pays, il fureta dans les portefeuilles des étalages, il suivit personnellement les grandes ventes à l'étranger et se fit accorder par le gouvernement les larges subsides nécessaires pour y acquérir tout ce qui pouvait compléter son dépôt. Il ne négligea aucune

occasion pour recueillir les produits de l'art national qui, auparavant, se dispersaient à travers tous les cabinets étrangers, sous l'œil indifférent du gouvernement. Ce qu'il y recueillit de précieux et de rare, il eut bien des fois l'occasion de nous le révéler dans des articles consacrés aux raretés, découvertes et acquisitions. Il se préoccupa tout aussi sérieusement de l'installation des locaux. Ceux-là s'agrandirent rapidement et tandis qu'à l'origine une salle unique suffisait à contenir la collection, trente ans plus tard, trois salles ne suffisaient guère à renfermer ses richesses. De ces salles et de leur mobilier, armoires, tables et encadrements, il fournit l'arrangement et le dessin. Il fit ainsi, de ce qu'il aimait et connaissait comme son domaine, une organisation modèle. Il conserva un faible pour la lithographie qui y est représentée avec une abondance exceptionnelle.

Les pièces relatives à la Révolution belge de 1830 et publiées en Hollande autant qu'en Belgique, s'y trouvent complétées avec un soin extrême. Les pièces historiques éclairent les événements de notre histoire, les portraits de nos hommes de tous les temps s'y rencontrent avec une abondance qui émerveille et enchante les curieux étudiant les hommes et les choses de notre pays. Historien lui-même, il comprenait quels services les documents iconographiques peuvent rendre à ses collègues et se préoccupait de les leur fournir dans la plus large mesure possible. Il aimait ses estampes au même degré qu'il les connaissait. Il ne savait pas seulement le nom de leur auteur, le sujet qu'il représentait, mais toutes sortes de détails qui les concernaient. Je lui ai, par exemple, entendu vingt fois réciter de mémoire les vers en différentes langues qui les illustraient. Le soin scrupuleux avec lequel il observait jusque dans leurs moindres détails, les variantes des épreuves d'une même planche n'est pas moins admirable. Avant lui on connaissait deux états du portrait de Rubens au chapeau par Pontius; il en découvrit deux autres, se distinguant par des détails imperceptibles, mais qui ne lui échappèrent point, qu'il caractérisa clairement et justifia solidement. Il resta à la tête du cabinet des estampes, son principal champ de travail et d'honneur, jusqu'au moment où le gouvernement le nomma, en 1904, en remplacement de M. Fétis, à la place de conservateur en chef de la Bibliothèque Royale, la plus élevée dans la hiérarchie

de sa carrière. Il quitta à regret les fonctions dans lesquelles il avait passé la plus large partie de sa vie et recueillit la réputation la plus fermement assise et la mieux méritée. Il comptait bien ne pas passer de longues années dans les fonctions plus élevées auxquelles il fut appelé et, effectivement, au bout de cinq années, il sollicita et obtint sa démission qui fut acceptée le 2 juillet 1909. Il avait épousé à Bruxelles, le 4 juin 1867, Françoise-Élisabeth Cluysenaer, qui resta sa compagne dévouée jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut le 23 janvier 1912.

Nous avons parlé de l'activité inlassable de M. Henri Hymans et de sa productivité sans pareille. Il n'écrivit pas d'histoire générale de notre école artistique, mais il n'y eut guère de peintre sur lequel il ne fournit point d'histoire ou de notice plus ou moins détaillée. Il s'attaqua tout d'abord aux plus célèbres : à Rubens en premier lieu. Il aimait à rappeler comment ce fut au prince de notre école qu'il dut sa nomination à l'Académie d'Anvers A l'époque où, dans cette ville, on s'occupait de la célébration du troisième centenaire de la naissance de son plus grand fils, on confia la réalisation de ce projet à l'Académie d'Archéologie. Celle-ci résolut d'exposer l'ensemble de l'œuvre de Rubens, reproduit par la gravure ou par la photographie. La ville d'Anvers ne possédant pas encore la collection créée plus tard et unique au monde, on sollicita et on obtint l'autorisation de faire figurer à cette exposition une partie considérable du cabinet de l'État. S'étant depuis de longues années occupé de la rédaction d'un catalogue de l'œuvre du maître extraordinairement riche à la Bibliothèque Royale, M. Hymans fut tout naturellement désigné pour venir en aide aux organisateurs et, à la demande de M. Alvin, il fut désigné pour surveiller l'installation appartenant à l'État.

Il fut chargé par la commission de lui présenter un rapport sur les ressources des diverses collections auxquelles elle pourrait s'adresser pour réunir les éléments indispensables de l'Exposition. Il dressa le plan et fut désigné pour rédiger le catalogue. On lui adjoignit MM. Philippe Rombauts, greffier de l'Académie, Alphonse Goovaerts, bibliothécaire adjoint de la ville et Max Rooses, conservateur du Musée Plantin-Moretus. Le catalogue obtint un grand succès ; il fut réimprimé plusieurs fois. Au cours de ce travail

M. Adolphe Van Soust de Borkenfeld vint à mourir et sa place d'inspecteur des Beaux-Arts échut à M. J. B. Rousseau, secrétaire de la commission des manuscrits, qui donnait en outre à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers le cours d'Histoire de l'Art. Cette dernière place étant devenue ainsi vacante, M. Henri Hymans posa sa candidature. Ils étaient douze à solliciter l'emploi et celui qui s'était fait connaître par ses travaux sur Rubens, appuyé par MM. Alvin et Nicolas De Keyser, l'emporta par neuf voix sur onze. Il fut nommé au mois de décembre 1877, et la garda pendant huit années pour passer ensuite à l'institut des Beaux-Arts où il donna le même cours.

Immédiatement après sa nomination, il partit pour l'Italie où il séjourna pendant plusieurs mois, son absence prolongée étant rendue possible par la clôture du Cabinet des Estampes, alors en voie de restauration. Il fournit un rapport de ce voyage à M. Alvin qui le soumit au ministre. Celui-ci en décida l'insertion au Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie. A cette époque, l'Académie royale de Belgique avait mis au concours un mémoire sur l'École des graveurs de Rubens. Henri Hymans qui déjà avait publié dans *l'Art* (Paris, 1877), un article sur les graveurs de Rubens, profita de son voyage en Italie pour étudier les collections d'estampes de ce pays, de même que celles de Vienne et de Hollande. L'année 1877 avait vu paraître maint travail intéressant sur Rubens. Il étudia tous ces documents, écrivit son mémoire qui forma tout un volume, couronné et publié par l'Académie en 1879. Ces travaux sur Rubens lui ouvrirent les portes de l'Académie d'Archéologie et indirectement celles de l'Académie royale de Belgique, où il entra comme correpondant le premier mars 1883, où il fut élu membre titulaire en 1885 et dont il fut le directeur en 1891 et en 1909.

Son *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens* est une œuvre monumentale, solide et scientifique dans tous ses alinéas et dans toutes ses lignes, qui après trente années de services rendus à la science n'a rien perdu de sa valeur. Nous savons que Rubens transforma l'art de la gravure, à Anvers d'abord, dans toute l'Europe ensuite ; il guida ses interprètes, leur apprit à rendre la couleur et la lumière telles qu'il les concevait ; il revit et retoucha

leurs travaux, parfois les publia et s'intéressa de toutes manières à leur perfection et à leur débit. Leur historien décrit leur vie avant leur entrée en relations avec Rubens, leurs rapports avec lui, la transformation de leur style, leurs œuvres principales, leur histoire ultérieure, l'influence des éditeurs et des marchands, leur influence à l'étranger, bref tout ce qui peut éclairer l'histoire de cette école et de ses produits si éminemment brillants.

Il reprit plus tard un des chapitres de cette histoire en écrivant l'histoire de *Lucas Vorsterman, catalogue raisonné de son œuvre*. Ce qu'il n'avait pas fait dans son premier livre, il le fit dans celui-ci en donnant, pièce par pièce, la description et l'histoire de chacune des estampes du plus parfait des graveurs de Rubens. Il fit précéder son catalogue d'une notice biographique de Luc Vorsterman, étude tout aussi méticuleusement exacte et aussi richement documentée que l'œuvre même.

Ce n'est pas seulement par ses deux grands livres qu'il se rangea parmi les connaisseurs les plus experts et les plus fervents dévots de Rubens; par bien d'autres études moins étendues, il éclaira l'un et l'autre coin de l'histoire du grand maître. Ainsi nous avons déjà mentionné sa découverte de deux états inconnus du portrait gravé par Pontius qu'il publia dans le *Bulletin Rubens;* dans *la Gazette des Beaux-Arts* (Janvier 1896), nous rencontrons un fort intéressant article: *Un Rubens à retrouver*, qui lui fut inspiré par la découverte d'une gravure de Galle, représentant François Woverius, fils de Jean, qui se rencontre d'ordinaire sans inscription et qu'il découvrit avec un texte donnant le nom du modèle. Celui-ci fut un jeune savant qui, à l'âge de 17 ans, prononça, en 1622, devant la cour de Bruxelles l'éloge funèbre de l'archiduc Albert. Nous n'avons pas retrouvé la peinture, mais du moins nous connaissons l'identité de celui qui jusqu'alors n'était connu que sous le nom de «Jeune Abbé».

Dans le supplément de son Lucas Vorsterman, il publia quatre lettres autographes de la plus grande importance, qu'il eut la bonne fortune de découvrir, parmi des paperasses et des estampes sans valeur, dans la vente d'un peintre gantois, Isidore van Imschoot, qui se fit au moment où le livre sur le grand graveur venait de voir le jour. Dans le *Repertorium für Kunstwissenschaft*, il édita en 1879, un travail important sur Rubens et ses derniers historiens:

Gachard et Génard. Dans les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, il publia un article sur un tableau de Rubens attribué au Titien (t. XXI, 1891, p. 295). C'est la *Susanne avec les vieillards* gravée par Vorsterman et appartenant au musée de Chicago que, dans leur *Klassischer Bilderschatz*, MM. Reber et Beyersdorfer attribuent à l'école du Titien, attribution que rien ne justifie. Dans le tome XXIV, année 1892, il fit connaître d'après une phrase d'un opuscule fort rare de Balth. Gerbier un *Voyage artistique de Rubens* ignoré qui, à n'en pas douter, est l'excursion que le grand peintre fit en Hollande en 1611.

Dans les Bulletins de la classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique (1900, p. 674), il fit connaître *Deux nouveaux autographes de Rubens*, l'un le texte autographe par Rubens de l'explication du frontispice du *Legatus* de Marselaer; l'autre un fragment de lettre à de Marselaer, datée du 27 février 1623, deux manuscrits acquis par M. Hymans comme papier sans valeur dans une vente publique à Bruxelles en 1900. Dans le Bulletin de l'Académie (1907, p. 394), il fit paraître: *Autour d'un tableau de Rubens*. Il s'agit du tableau *Junon et Argus*, acquis par le musée de Cologne, et d'une gravure unique reproduisant ce tableau que l'on regardait jusqu'alors comme non reproduit, et bien d'autres encore.

On ne saurait étudier Rubens sans se sentir attiré vers son grand élève; aussi Hymans s'occupa-t-il beaucoup d'Antoine Van Dyck. Il le fit très sérieusement, comme pour tout ce qu'il entreprenait, et nous fournit sur le grand portraitiste des notes bien instructives. Dans l'*Encyclopædia Britannica*, où il avait déjà publié l'article sur P. P. Rubens en 1886, il publia, deux ans plus tard, la notice sur Antoine Van Dyck. Dans la *Gazette des Beaux-Arts*, il publia, en 1887, un article sur *Les dernières années d'Antoine Van Dyck*. Dans *Das Museum*, il publia, en 1895, une note sur Rubens et en 1896, celle sur Antoine Van Dyck. A propos de l'exposition des œuvres de Van Dyck, à Anvers, il revint sur le sujet, dans la *Gazette des Beaux-Arts* (t. XXII, Paris 1899, pp. 226 et 320), en deux articles où il fit la description des œuvres exposées, en les classant par ordre chronologique. La même année, il publia *Quelques notes sur Antoine Van Dyck*, dans les *Annales de l'Académie d'Archéologie* (p. 400): toutes contributions précieuses et

dont nous sommes reconnaissants, mais qui ne sauraient effacer le sentiment de regret qu'il ne nous ait pas laissé un travail complet sur le maître, que nul mieux que lui n'était à même de nous fournir. Bien des fois je l'ai engagé à se mettre à ce travail, qui devait dans mon idée être le couronnement de sa carrière scientifique. M'y suis-je pris trop tard? Mesurait-il avec effroi l'immensité de la tâche qu'il aurait abordée? Je l'ignore. Toujours est-il qu'il a laissé à un autre le labeur auquel il était si abondamment préparé et qu'il aurait si dignement accompli.

Rien ne prouve mieux combien cette appréciation était fondée, qu'un livre analogue qu'il publia à la fin de sa vie, son *Antonio Moro, son œuvre et son temps*, qu'il publia en 1910, et qui dans son genre est un vrai chef-d'œuvre, se distinguant par l'étude approfondie et l'appréciation justifiée des œuvres, la connaissance de l'histoire des modèles, la fréquentation des hommes et des choses de l'époque. Tout cela nous l'admirons dans l'Histoire de Moro et nous l'aurions sans nul doute retrouvé à un degré égal dans son Van Dyck.

Mais ne nous laissons pas trop aller aux regrets. Soyons reconnaissants de l'abondance des biens scientifiques qu'il a créés et nous a légués. Il distribuait avec tant de prodigalité les fruits de sa plume que nous devons les remémorer, non par unités, mais par groupements.

Pendant vingt-cinq ans il fut le collaborateur assidu de la *Gazette des Beaux-Arts*. La grande revue parisienne ne compta pas dans sa rédaction de membre plus zélé et de mérite plus complexe que Henri Hymans; nul pays ne fut aussi abondamment et aussi soigneusement représenté dans ses colonnes que le nôtre. Il débuta dans sa tâche de correspondant de la Gazette pour la Belgique, par sa correspondance du premier février 1886; il la continua jusqu'à la fin de sa vie. Tous les ans, il envoya en moyenne deux articles très étendus, comprenant une huitaine des grandes pages compactes de la publication. Elles communiquaient les dernières nouvelles du monde des Arts: Ouvertures de Musées, Expositions d'œuvres anciennes, Livres et revues artistiques, Événements quelconques agitant le règne des Musées. Parmi ces contributions régulières, il se glissait des études de plus grande étendue et d'importance plus durable,

telles les visites aux expositions et aux musées d'art ancien, les monographies sur ses artistes célèbres. En 1888, il fournit ainsi une étude publiée en trois livraisons sur Quentin Massys; en 1890-1891, une autre sur Pierre Breughel le vieux, également en trois parties, deux biographies qui comptent parmi ses plus remarquables travaux. En 1894, il consacra deux lettres très importantes au Musée du Prado et une troisième à *Quelques œuvres d'art conservées en Espagne*. En 1895, il analysa l'Exposition d'art ancien à Utrecht. En 1899, il consacra deux articles à l'Exposition de Van Dyck à propos de l'exposition de ce maître à Anvers, à laquelle il avait pris une si large part. En 1902, il consacra trois articles à l'inoubliable exposition des primitifs à Bruges. En 1905, il étudia les tableaux anciens et modernes exposés à Liége et ceux de Jordaens exposés à Anvers. En 1907, il retourna à Bruges pour rendre compte des primitifs que renfermait l'exposition de la Toison d'or. Il eut la bonne fortune d'y rencontrer, à côté de l'Annonciation de Jean van Eyck, appartenant à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg, qu'il n'avait pas encore vue, deux des œuvres les plus importantes du maître de Flémalle, appelé successivement le maître de la souricière, de Mérode, de Flémalle, Jacques Daret et Robert Campin. Depuis longtemps, son attention avait été attirée sur cette personnalité énigmatique qui a pris rang parmi les plus éminents de l'ancienne école belge. Il fut un des premiers à en parler. Quand Bode le mentionna pour la première fois, dans son étude sur la Renaissance au musée de Berlin (*Gaz. des B. A.* 1887), il nota: « C'est M. Hymans qui a attiré mon attention sur le chef-d'œuvre de ce maître, un triptyque que possède la comtesse de Mérode à Bruxelles. » Dans une lettre à la *Gazette des Beaux-Arts* de mars 1900, il rapproche l'Annonciation de la comtesse de Mérode, de la Nativité, la peinture murale de la Boucherie de Gand et de la Nativité du Musée de Dijon. A Bruges, en 1907, il s'étend longuement sur le même maître à propos de la Nativité de la comtesse de Mérode et des deux œuvres du Prado (n°s 1352-1353), exécutées par le maître de Flémalle pour le chanoine de Werli, la Sainte Barbe et le portrait d'un frère mineur. Il ne découvre pas son identité, mais fait ressortir à chaque occasion son incomparable mérite. En 1910, il consacre deux articles à l'exposition du XVIIe siècle et y trouva une occasion glorieuse

de revenir sur ses grands Anversois de prédilection: Rubens et Van Dyck. En novembre 1911, la *Gazette des Beaux-Arts* insère sa dernière correspondance de Belgique qui traite des Expositions d'Art ancien à Charleroi, à Tournai et à Malines.

Henri Hymans fut un collaborateur des plus assidus aux publications de l'Académie royale de Belgique. Il ne fournit pas moins de 246 notices à la Biographie nationale. Il commença en 1886-1887 (tome IX), par celle d'Adrien Huberti, continua jusqu'à celle de Karel Savery, traitant les peintres, les graveurs, les architectes, les historiens de l'art, les imprimeurs, les orfèvres belges de grande ou de moindre notoriété. Nous annotons parmi eux: Jacques Jordaens, Lens, Madou, Pinchart l'historien, Pol de Limbourg le miniaturiste, les Pourbus, Charles Ruelens, les Sadeler, les Savery. Dans l'*Annuaire* de l'Académie, il fournit les notices biographiques de Ferdinand de Braekeleer, de Nicaise De Keyser, d'Alexandre Robert, les peintres, et de Joseph Franck le graveur. Dans les *Bulletins*, il fit insérer un grand nombre d'articles: Marin le Zélandais (1884), le portrait de Bernard van Orley par Albert Durer, le lieu de naissance de Memling (1889), « le Portrait », discours qu'il prononça comme directeur de la classe (1891); des notices sur les livres ou travaux offerts à la classe des Beaux-Arts, des rapports sur les concours ouverts; la légende de Saint-Servais (1912). Il prononça, au nom de la classe, des discours aux funérailles de divers membres: Jos. Geefs (1885), Jos. Ducaju (1891), Jean Rousseau (1891), Gustave Biot (1905), Charles Tardieu (1909), Henri Maquet (1909), Édouard Fétis (1910). Il parla encore au nom de l'Académie à l'inauguration du souvenir érigé au Musée de Gand, à Paul de Vigne et à Liévin de Winne (1906).

Dans l'Académie d'Archéologie de Belgique à Anvers, il se fit remarquer, comme dans toutes les sociétés auxquelles il appartenait, par son assiduité aux réunions et par le grand nombre et la haute valeur des études qu'il fournit à ses *Bulletins* et *Annales*. Nous ne saurions analyser ni même énumérer toutes les notices grandes et petites; nous rappellerons les principales. La plus ancienne que nous rencontrons se trouve dans le *Bulletin* de 1881; elle traite du *Commerce anversois au XVIe siècle, d'après une estampe du temps*. On connaît cette estampe de dimensions énormes, mesurant

près d'un mètre de hauteur, inspirée par Jean Neudorffer, dessinée et gravée par Jost Amman, tout aussi remarquable que rare à l'époque ou M. Hymans la décrivait minutieusement, mais reproduite et très répandue depuis lors. Dans le *Bulletin* de 1885, il nous fit connaître un *Nouveau maître anversois*, le graveur Jacques Blondeau, qui vécut dans la seconde moitié du XVII[e] siècle et qui était resté inconnu aux iconographes. En 1886, il fit connaître le peintre anversois Ambroise Du Bois (Bosschaert) (1543-1614) qui à la fin du XVI[e] et au commencement du XVII[e] siècle travailla à Fontainebleau pour le roi Henri IV et pour la reine Marie de Médicis.

En 1887, il fut président de l'Académie et dans son discours d'ouverture, il traita de l'école de gravure anversoise au XVI[e] siècle, c'est-à-dire avant Rubens. Il y appela le premier l'attention sur le prétendu Dirk van Star, que nous avons plus tard appris à connaître comme Dirck Vellert et qu'il réclama avec raison pour l'école d'Anvers. Il s'étend sur Corneille Massys et éclaircit l'histoire de Lambert Suavius et de Jérôme Cock, une étude capitale, se distinguant même des œuvres si pleines d'érudition de l'auteur. Dans les *Annales* de 1896, il consacre un article à l'Adoration des Mages, de Mabuse; en 1887, dans un article *Un maître énigmatique*, il pose la question si le maître désigné sous le nom de Conrad Fyoll, ne serait pas un des fils de Quentin Massys, Quentin le jeune. L'année suivante, ayant recherché avec le soin et l'érudition qu'il mettait à ces sortes de travaux, il étudia les gravures rares et remarquables de Melchizédech van Hooren et nous traça l'histoire de ce cartographe anversois. En 1902, son attention ayant été attirée sur la signature de deux peintures de physionomie flamande par le sujet, il enrichit notre histoire d'un nouveau peintre anversois Gérard Thomas (1663-1720). En 1906, sous le titre *Un point d'histoire*, il traita l'histoire de l'ordonnance de Marie-Thérèse, affranchissant, en 1773, les arts de la juridiction des corps de métiers, ce qui lui fournit l'occasion de peindre l'état de profonde décadence où étaient tombés les beaux-arts à cette époque.

Ce ne sont pas toujours des études de large étendue et de grande profondeur dont il expose les résultats; bien des fois ce sont des épisodes puisés dans un ancien auteur, où il trouve matière à dis-

sertation et sujet d'une causerie attrayante. Tels sont: *Un tragique épisode de l'art flamand* (1896), une *Phase de l'histoire de l'art en Chine* (1898), travail remarquable, écrit à l'occasion de la découverte d'un rouleau d'estampes. En 1903, il se demanda *A quelle époque fut terminée la tour de Notre-Dame à Anvers*, à propos d'un dessin découvert par l'auteur et signé P. Breughel; la même année, l'amusante étude de mœurs *Dupes et faussaires*. En 1908, il choisit pour sujet de son discours présidentiel, la *Part de quelques sources artistiques anciennes dans une invention moderne*, à propos de la présence d'une guillotine de dimension réduite dans la vente van Havre, qui lui donna l'occasion de montrer que des instruments de supplice de forme analogue figurent dans des œuvres de peintres anciens, notamment de Lucas Cranach, Penez et Aldegrever, qui auraient servi de modèle au docteur Guillotin. A propos de deux vieilles estampes très rares, il nous fit connaitre, en 1908, l'architecte anversois Henri van Paesschen, l'architecte de la Bourse de Londres.

Il nous serait impossible d'analyser tous les articles qu'il prodigua dans les différentes revues auxquelles il collabora. Signalons encore une de celles auxquelles il fournit des rapports considérables. C'est la *Vlaamsche School* qui, plus tard, s'appela *Onze Kunst*. En 1891, il étudia le portrait d'homme portant l'inscription *Connubialis amor etc.*, où il crut voir le portrait de Quentin Massys lui-même. En 1904, il consacra dans *Onze Kunst* deux articles importants à l'Exposition des primitifs français. L'année suivante, à l'occasion de l'exposition organisée par l'art contemporain, d'une riche collection des œuvres de Henri Leys et de Henri De Braekelaer, il fournit une étude sur les deux grands maîtres de l'école anversoise au XIXe siècle. En 1907, il fait connaître les œuvres des peintres primitifs qui se trouvaient dans l'exposition de la Toison d'or à Bruges.

Le *Messager des sciences historiques de Gand* fut la revue à laquelle il confia ses premières études dans le domaine de l'histoire des arts. C'était en 1861 et le sujet choisi avait pour titre: *Notes et recherches sur quelques tableaux du Musée Royal de Bruxelles*. Avec quel œil exercé et quel savoir documenté il entreprit cet examen d'un grand nombre de tableaux anciens italiens et flamands, nous en trouvons la preuve dans le fait que lui le premier remarqua que le tableau de Rubens, *Vénus dans la Forge de Vulcain* se

composait de deux morceaux hétéroclites, dont l'un n'était pas de la main du maître, accident qui bien plus tard devait se vérifier et être expliqué. En 1866, il fit imprimer une conférence qu'il donna à l'Union des artistes, et où il traita de *Rembrandt*, le seul artiste étranger dont il analysa la vie et les œuvres.

Sa collaboration s'étendit à des publications d'un autre genre; ainsi dans *Patria Belgica* (1875), il fournit *l'Histoire de la Gravure et l'Histoire des Costumes*, la première donnant un aperçu d'une branche qui lui était familière, la seconde prouvant combien sérieuses étaient ses connaissances dans une science si utile aux historiens de l'art.

De bonne heure il s'était, comme nous venons de le voir, appliqué à l'histoire de la peinture et spécialement de l'ancienne peinture flamande. L'ouvrage le plus considérable et somme toute le plus précieux qu'il produisit sur ce terrain, est *Le Livre des peintres de Carel van Mander*, qu'il traduisit du flamand en français et qu'il enrichit considérablement de notes et de commentaires. C'est une véritable histoire de notre peinture du XVe et du XVIe siècle qu'il nous fournit dans ces deux gros volumes in-4°, publiés à Paris en 1884-1885 et donnant les résultats que la science de cette époque avait acquis. Cette publication lui ouvrit l'accès de la *Gazette des Beaux-Arts* où, comme nous l'avons dit, il continua pendant tout le reste de sa vie, les études de la peinture au fur et à mesure que l'occasion s'y prêtait. Dans l'*Encyclopædia Britannica* (1888), il inséra une notice sur les Teniers et dans *Das Museum* (1897) une autre sur David Teniers II. Pour les artistes modernes, Constantin Meunier *(Zeitschrift für bildende Kunst, 1905)* et Henri de Braekeleer *(Kunst und Künstler, 1905)*. Dans *l'Art*, de Paris, il publia de 1877 à 1885 divers articles de moindre importance. Dans les six premiers volumes de l'*Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler* de Thieme et Becker (1907-1911), il publia les notices des peintres flamands qui s'y rencontrent.

Il ne négligea pas une minute la branche de l'art qui formait sa spécialité et il sema un peu partout les fruits récoltés par son observation perspicace et ses comparaisons minutieuses dans le dépôt qu'il dirigeait et dans ceux des pays étrangers qu'il visitait. Nous avons vu son livre *les graveurs de Rubens*; citons encore le *Catalogue*

de Jonas Suyderhoef, de M. Wussin, qu'il traduisit en français *(Revue universelle des Arts*, Paris, 1862), *l'Art de la lithographie et ses ressources, la Gravure criblée et les impressions négatives*, dans *Documents iconographiques de la Bibliothèque royale de Belgique; les Images populaires flamandes au XVIIe siècle* (1869), *le Catalogue des estampes d'ornement à la Bibliothèque royale de Bruxelles* (1907) et surtout les remarquables apports à la *Gesellschaft für vervielfältigende Kunst.* Dans la Chronique que cette société fait paraître périodiquement, Hymans avait traité, en 1887, l'*Histoire de la Gravure sur bois en Belgique;* en 1888, *Die Niederländische Malerei und ihre Beziehungen zum Kupferstich* (l'ancienne peinture néerlandaise et ses relations avec la gravure sur cuivre); en 1888, Schelte a Bolswert comme peintre; en 1889, les burinistes belges après Rubens jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la suite et le complément de la gravure dans l'école de Rubens; en 1904, Lancelot Blondeel comme graveur. Quand la société publia ses superbes volumes, contenant l'Histoire de la gravure moderne, elle confia le département de la Belgique à M. Hymans: pouvait elle faire choix plus heureux? Il fournit, en 1898, l'Histoire de la Lithographie en Belgique; en 1901, la Gravure moderne en taille-douce; en 1902, la Gravure à l'eau forte; en 1903, l'Histoire de la Lithographie en Belgique, pour lui la plus importante des quatre branches. En 1885, il publia à Liége les compositions décoratives et allégoriques des maîtres de toutes les écoles; en 1902, *l'Art en Belgique*, choix des principaux monuments de l'art en Belgique, 40 planches avec une préface de sa plume. En 1905, il publia une étude sur la Bibliothèque royale de Belgique.

Hymans aimait à se promener dans les villes; il n'en connaissait non seulement les œuvres d'art que renfermaient les musées et les églises, il avait parcouru les places, les rues et les ruelles, avait noté les coins pittoresques, les maisons et les monuments d'aspect vénérable ou attrayant. C'est avec un respect attendri qu'il me montra dans les derniers temps les bâtiments de Bruxelles qui allaient disparaître sous le marteau du démolisseur. Il n'y avait donc rien d'étonnant que les éditeurs des *Villes d'art célèbres* le choisirent quand ils voulaient publier la description des villes de vieille réputation que compte notre pays: en 1901, Bruges et Ypres;

en 1902, Gand et Tournai ; en 1910, Bruxelles, qui successivement, parurent en allemand à Leipzig et Berlin, en français à Paris. La mort le surprit avant qu'il eût achevé la description d'Anvers, à laquelle il travaillait et dont il avait terminé une grande partie. Dans ces descriptions de villes, les illustrations foisonnent comme dans toutes les revues d'art auquelles il confiait ses articles : la *Gazette des Beaux-Arts*, *Onze Kunst*, l'histoire de la Gravure dans *die Graphischen Künste*, etc.

Hymans n'était pas seulement un historien de l'Art, il en fut également, à certains moments, le philosophe; ainsi, en 1891, il prononça comme directeur de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale un discours *Sur le Portrait*, où il défendit la thèse que la grande valeur de l'effigie ne doit pas être la ressemblance. Ce ne fut pas seulement sur l'histoire de l'Art qu'il émit des idées particulières; il fit connaître sa manière de voir sur divers autres points, tels le *Réalisme et son influence sur la peinture contemporaine* (1884), œuvre où il démontra la valeur de l'idéalisme dans l'Art, défendant contre les prétentions de Courbet les droits imprescriptibles des grands artistes de tous les âges. En 1909, il traita sous le nom de la *Tradition en art au contact de l'évolution scientifique moderne*, l'influence de la photographie, de la librairie moderne et de la cinématographie sur les Beaux-Arts.

Voilà comment il comprit sa manière de remplir le but de sa vie. C'est une tâche affrayante qu'il assuma, qu'il accomplit sans hésiter, toujours allègre, toujours éveillé, cherchant et trouvant le bonheur dans le travail, toujours prêt à prendre dans le fond inépuisable de ses connaissances de quoi répondre aux investigations de ceux qui venaient le consulter. Il vivait au milieu des livres et quand il s'en éloignait c'était pour courir à l'une ou l'autre exposition, pour aller voir les musées grands et petits. Il encoffrait dans sa mémoire, sûre gardienne de ce qu'il lui confiait, tout ce qu'il voyait, et l'en retirait au moment où cela lui devait servir à lui ou à ses amis.

Sa mort causa un deuil profond. L'Académie Royale de Belgique s'en rendit l'interprète en levant la séance où cette triste nouvelle lui parvint et remit à la fin de l'année et non du semestre le délai où il serait pourvu à son remplacement.

MAX ROOSES.

M. Henri Hymans était:

Commandeur de l'Ordre de Léopold.

Commandeur de l'Ordre de François-Joseph d'Autriche.

Conservateur en chef de la Bibliothèque royale en 1904. Pensionné le 2 juillet 1909.

Pensionné à l'Institut des Beaux-Arts d'Anvers avec le titre de professeur honoraire, 2 juillet 1909.

Élu président de la Commission de Biographie nationale à l'unanimité en 1910.

Membre et ancien président de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique.

Élu correspondant de l'Académie royale de Belgique le 12 mars 1883, membre titulaire le 8 janvier 1885, directeur de la classe des Beaux-Arts en 1891 et en 1909.

Membre du Comité supérieur des Beaux-Arts.

Membre honoraire du corps académique, 19 août 1879.

Membre de la Société des arts graphiques à Vienne en 1901 (Gesellschaft für vervielfältigende Kunst).

Membre correspondant du Musée impérial d'Art et d'Industrie, Vienne, 1889;

de la Société historique et archéologique de Tournai (1896);

du Cercle archéologique d'Enghien (1882);

de la Société archéologique et paléonthologique de Charleroi (1888);

Correspondant de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

Membre du Letterkundig Genootschap de Leide.

Membre d'honneur de la Société des Arts, des sciences auxiliaires de Paris (1910).

Membre de la Graphische Gesellschaft de Berlin (1906).

Membre des Amis du Musée.

Bibliographie de M. Henri Hymans

TRAVAUX ACADÉMIQUES.

Mémoires.

La gravure dans l'École de Rubens. (*Mém. cour. et mém. des sav. étr.*, t. XLII, 1879, in-4°.)

Le réalisme; son influence sur la peinture contemporaine. (*Mém. cour. et mém. des sav. étr.*, t. XLV, 1884.)

Bulletins (3ᵉ série).

Marin le Zélandais, dit de Rommerswael. (T. VII, 1884, p. 211.)

Sur le portrait de Bernard Van Orley, peint par Albert Dürer en 1521. (T. VIII, 1884, p. 470.)

La grand'mère de Van Dyck. (*Ibid.*, p. 586.)

Notice sur le travail de M. D. Van de Casteele : *Les grès cérames de Namur*. (T. X. 1885, p. 382.)

Notice sur le travail de M. J. Grand-Carteret : *La caricature en Allemagne, en Autriche, en Suisse*. (*Ibid.*, p. 462.)

Discours prononcé aux funérailles de Jos. Geefs, au nom de la Classe des Beaux-Arts. (*Ibid.*, p. 471.)

Notice sur le travail de M. A. Bertolotti : *Giunte agli Artisti Belgi ed Olandesi in Roma, negli secoli XVI e XVII.* (*Ibid.*, p. 674.)

Concours pour le prix de Stassart ; 5ᵉ période (1875-1880). Rapport fait à la Classe des Lettres, comme troisième commissaire. (T. XI, 1886, p. 483.)

Rapport fait à la Classe des Beaux-Arts sur le mémoire de M. Henri

Évrard: *Sur la situation de l'Art en France.* (T. XI, 1886, p. 451.)

Notice sur le livre de M. Max Lehrs: *Der Meister mit den Banderollen. Ein Beitrag zur Geschichte des ältesten Kupferstiches in Deutschland.* (T. XII, 1886, p. 719.)

Une visite chez Rubens, racontée par un contemporain. (T. XIII, 1887, p. 150.)

Rapport fait à la Classe des Lettres sur le mémoire de concours: *David Teniers.* (T. XV, 1888, p. 805.)

David Teniers, le jeune (1610-1690). (T. XVI, 1888, p. 282.)

Le lieu de naissance de Memling. (T. XVII, 1889, p. 116.)

Note sur le travail de l'abbé G. Van den Gheyn: *Les caveaux polychromés en Flandre. (Ibid.*, p. 472.)

Note sur la brochure du R. P. Dussart: *Le dernier manuscrit de l'historien Jacques de Meyere.* (T. XVIII, 1889, p. 426.)

Rapport sur le mémoire de concours: *Sur les causes de la décadence de la gravure en taille douce. (Ibid.*, p. 439.)

Sur un tableau de Rubens attribué au Titien. (T. XXI, 1891, p. 205.)

Discours prononcé aux funérailles de M. Jos. Ducaju. (T. XXII, 1891, p. 174.)

Discours prononcé aux funérailles de M. Jean Rousseau. *(Ibid.*, p. 549.)

Du Portrait, discours prononcé comme directeur de la Classe des Beaux-Arts. *(Ibid.*, p. 301.)

Concours pour le prix de Stassart. Rapport fait à la Classe des Lettres comme premier commissaire sur le mémoire sur *Lambert Lombard.* (T. XXIII, 1892, p. 594.)

Rapport fait au nom de la Commission des Prix de Rome, sur quelques observations présentées à la Chambre des Représentants au cours de la discussion du budget de l'Intérieur de 1891. *(Ibid.*, p. 299.)

Un voyage artistique de Rubens ignoré. (T. XXIV, 1892, p. 402.)

Rapport sur les mémoires de concours: *Du rôle de la gravure en taille douce.* (T. XXVI, 1893, p. 379.)

Quatre lettres inédites de Rubens. (T. XXVIII, 1894, p. 170.)

Note sur la publication faite par M. E. Michel: *Une lettre inédite de Rubens. (Ibid.*, p. 968.)

Note sur le travail de M. Albert Jacquot: *Claude Deruet, peintre et graveur lorrain.* (T. XXIX, 1895, p. 562.)

Note sur la notice de M. le comte de Marsy: *Jean de Ockeghem,* (T. XXX, 1895, p. 386.)

Note sur le livre de MM. Arm. Heins et Paul Bergmans: *Olivier de Castille, roman de chevalerie, d'après un manuscrit du XVe siècle.* (T. XXXI, 1896, p. 63.)

Note sur le travail de M. Albert Jacquot: *Les Médard, luthiers lorrains.* *(Ibid.,* p. 316.)

Note sur le livre de M. le Dr Max Lehrs: *Der Meister, ein Kupferstecher der Zeit Carls des Kühnen.* *(Ibid.,* p. 416.)

Note sur les livres de de M. Natalis Rondot: *Les Graveurs sur bois et les Imprimeurs à Lyon au XVe siècle; les Médailleurs lyonnais; les Graveurs d'estampes à Lyon au XVIIe siècle; le Relieurs de livres à Lyon du XIVe au XVIIe siècle.* (T. XXXII, 1896, p. 285.)

Note sur le livre de M. le Dr Joseph Neuwirth: *Forschungen zur Kunstgeschichte Böhmens.* (T. XXXIII, 1897, p. 140.)

Note sur le travail de M. Albert Jacquot: *Le peintre lorrain Claude Jacquard,* suivi de *Un protecteur des arts: le prince Charles-Alexandre de Lorraine.* *(Ibid.,* p. 262.)

Rapport, comme troisième commissaire, sur le mémoire du concours de 1897: *Faire l'histoire de l'influence de l'École de David sur l'art belge.* (T. XXXIV, 1897, p 796.)

Rapport, comme premier commissaire, sur un mémoire de M. Victor van der Haeghen: *Sur les documents faux relatifs aux anciens peintres, sculpteurs et graveurs flamands.* (T. XXXV, 1898, p. 462.)

Note sur le travail de M. Albert Jacquot: *Les Michel, les Adam et les Clodion.* (T. XXXVI, 1898, p. 129.) — Paris, 1898.

Bulletins de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques et de la Classe des Beaux-Arts.

Note sur le travail de M. Ch. Casati de Cazatis: *Études sur la*

première époque de l'art français et sur les monuments de France les plus utiles à conserver. (1899, p. 215.) — Paris, 1899.

Note sur *Charles Eisen*, par Albert Jacquot. (1899, p. 647.) — Paris, 1899.

Rapport, comme deuxième commissaire, sur un mémoire du R. P. Dom Fourier Bonnard, de l'abbaye de Beauchêne (France), sur *Hugues van der Goes*. (1899, p. 809.)

Note sur *Essai de répertoire des artistes lorrains*, par M. Albert Jacquot. (1900, p. 625.) — Paris, 1900.

Rapport sur un mémoire de M. L. Maeterlinck, intitulé: *Les Ymaigiers de Tournai et Roger van der Weyden*. (1900, p. 672.)

Deux nouveaux autographes de Rubens. (1900, p. 674.)

Note sur l'ouvrage de M. Louis Gonse: *Les chefs-d'œuvre des Musées de France*. (1900, p. 885.) — Paris, 1900.

Rapport, comme troisième commissaire, sur un mémoire de M. L. Maeterlinck, *Une sculpture votive tournaisienne* (15e série). (1901, p. 69.)

Note sur l'*Essai de répertoire des artistes lorrains* (suite), par M. Albert Jacquot. (1901, p. 802.)

Note sur le travail: *Kardinal Don Pedro-Gonzalez de Mendoza und seine Stiftungen*, par M. le Dr Carl Justi, associé de l'Académie. (1901, p. 1247.) — Berlin, 1901.

Note sur: *Collection d'anciennes étoffes réunies et décrites par Mme Isabelle Errera*. (1901, p. 1231.) — Bruxelles, 1901.

Rapport, comme troisième commissaire, sur le mémoire de concours en réponse à la question: *Faire l'histoire, au point de vue artistique, de la sigillographie dans l'ancien comté de Flandre et l'ancien duché de Brabant*. (1902, p. 588.)

L'estampe de 1418 et la validité de sa date. (1903, p. 93.) 49 pages.

Note sur l'*Essai de répertoire des artistes lorrains* (5e série), par M. Albert Jacquot. (1904, p. 418.) — Paris, 1904.

Note sur *Les chefs-d'œuvre des Musées de France, sculpture, etc.*, par M. Louis Gonse, associé de l'Académie. (1904, p. 419.) — Paris, 1904.

Rapport, comme deuxième commissaire, sur le mémoire de con-

cours en réponse à la question : *Rechercher par quelles voies la connaissance de l'histoire des beaux-arts peut être favorisée et le sentiment artistique peut être développé par l'enseignement scolaire à tous les degrés.* (1904, p. 550.)

Note sur *Le campanile du beffroi de Gand; étude iconographique,* par M. Paul Bergmans. (Gand, 1905, p. 186, 1 vol. in-8°.)

Discours prononcé aux funérailles de M. Gustave Biot, membre de la Section de gravure. (1905, p. 274.)

Discours prononcé, au nom de l'Académie, à l'inauguration du souvenir érigé, au Musée de Gand, à Paul de Vigne, membre, et Liévin de Winne. (1906, p. 47.)

Note sur l'*Essai de répertoire des artistes lorrains (les orfèvres, les joailliers, etc.)*, par Albert Jacquot. (1906, p. 492.) — Paris, 1906.

Autour d'un tableau de Rubens *(Junon et Argus)*; avec une note complémentaire de M. Max Rooses. (1907, p. 394.)

Rapport fait comme premier commissaire chargé d'apprécier le mémoire de concours en réponse à la question : *Étudier dans sa source, dans ses tendances et dans ses résultats l'enseignement des arts plastiques au XIXe siècle.* (1907, p. 677.)

Note sur : Albert Jacquot. *Essai de répertoire des artistes lorrains (brodeurs et tapissiers de haute lisse).* (1907, p. 839.) — Paris, 1906.

Note sur : *Les Marmion : Jehan, Simon, Mille et Colinet, peintres amiénois du XVe siècle,* par Maurice Hénault, (1908, p. 11.) — Paris, 1907.

Note sur : Albert Jacquot : *Le mobilier et les objets d'art des châteaux du roi Stanislas, duc de Lorraine.* (1908, p. 448.) — Paris, 1908.

Rapport comme premier commissaire, sur le mémoire de concours en réponse à la question : *Étudier le sentiment de la Beauté et son évolution dans la peinture et la sculpture au XIXe siècle* (1908.)

Annuaire.

Notice sur Ferdinand de Braekeleer. Année 1885.
Notice sur Joseph Franck. Année 1888.
Notice sur Nicaise De Keyser. Année 1889.
Notice sur Alexandre Robert. Année 1895.

Biographie nationale.

Huberti (Adrien); Janssens (Jean Martin); Jordaens (Jacques); Langjan (Remi); Lankrinck (Henri-Prosper); Lauwers (Balthasar); Lauwers (Conrad); Lauwers (Jean-Jacques); Lauwers (Nicolas); Leemput (Remi); Lefebvre (Valentin); Legi (Jacques); Lemens (Balthasar); Lens (André-Corneille); Lens (Corneille); Lens (Jacques-Joseph); Lentzen (Jean-François); Le Pla (Jacques); Le Roy (Joseph-Anne-Jules); Le Roy (Pierre); Le Roy (Pierre-François); Le Roy (Pierre-François-Charles); Le Roy (Pierre-Jean-Baptiste); Lestens (Guillaume); Leyssens (Jacques); Lhérie (Ferdinand); Liere (Josse Van); Lint (Henri Van); Lint (Pierre Van); Lion (Pierre-Joseph); Lisebetten (Pierre Van); Lochom (Michel Van); Lommelin (Adrien); Londerseel (Assuérus Van); Londerseel (Jean Van); Loo (Jacques Van); Looimans ; Loon (Pierre Van); Louys (Jacques); Loyer (Nicolas); Luyckx (Leüx von Leuxenstein, F.); Madou (J.-B.); Mahue (Corneille); Mahue (Guillaume); Malaine (Joseph-Laurent); Maldeghem (Romain-Eug.); Mallery (Charles Van); Mallery (Philippe Van); Malo (Vincent); Mander (Charles Van) I ; Mander (Charles Van) II ; Mandyn (Jean); Marc Van Ghistele ; Marinus Claes-zoon ; Marinus (Robin); Matthyssen (Abraham); Megan (G.-E.); Melar (Adrien); Mensaert (Guillaume-Pierre); Mera (Pierre); Merica (Pierre à); Metsys (Corn); Metsys (Jean); Metsys (Josse); Metzu (Jacques); Meulenbergh (D.); Meulener (P.); Meuluwe (H. Van); Meuninxhoven ; Meyssens (Corn.); Meyssens (Jean); Michau (Théobald); Millet (Francisque); Minnebroer (F.); Mirou (Ant.); Misdacq ; Moens (G.); Moerenhout (J.); Mol (P. Van); Mold (J. Van); Molenaer (C. de); Molyn (P.); Mone (J.); Monnaville ; Mont

(D. Van der); Mont (Égide); Mor (Ant.); Morel (Nicolas); Mostaert (François); Mostaert (G.); Nauwynck (H.); Navez (F.-J.); Negre (Math. Van); Neufchâtel (N. de); Neve (C. de); Neyts (Gilles); Nicolié (J.-C.); Noël (Julie); Noël (Paul-God.-Jos.); Nollekens (Jean); Nollekens (Jos.-François); Nollet (Dom.); Noort (Juan Van); Noterman (Emm.); Noveliers (David); Noveliers (Pierre); Noveliers (Salomon); Nuyts (D.); Nuyts (G.); O'Connell (Frédérique); Odevaere (J.-D.); Ofhuys (J.); Olivier de Gand ; Onghers (J.); Oorloft (P.-J.); Oost (D.-J.); Oost (G. Van); Oost (J. Van), dit le vieux ; Oost (J. Van), dit le jeune ; Opdebeek (Ant.); Ordonie (E Van); Otteren (H. Van); Overschee (P. Van); Paludanus (D.); Paludanus (C.); Paludanus (H.); Panderen (E. Van); Pas (H. Van); Paul C.-F.-H.); Pauwels (Jean-B.); Payen (Ant.-A.); Pée (E. Van); Pée (J. Van); Peeters (Catherine); Peeters (Clara); Peeters (F.-L.); Peeters (Jacques); Peeters (M.); Peeters (Ph.-J.); Pelichy (G.-C.-M. de); Perez (Henri); Perhoner (Ferdinand); Perlau (Jos.); Perre (Ch. Van den); Perre (Jean Van den); Perret (Pierre); Petri (P. de); Peÿp (Corn.); Picard (J.-B.); Piéron (Gust.); Pieters (Jean); Pilsen (F.); Pinchart (Alex); Pintemony ; Piron (Ch.); Pitau (J.); Pitau (Nic.); Plas (P. Van der); Plattenberg (M. Van); Poelman (P.); Poindre (Jacques de); Pol de Limbourg ; Poorten (H.-J.-G. Van der); Popelier (Ant.); Potter (Éleuthère de); Pourbus (François), le vieux ; Pourbus (François), le jeune ; Pourbus (Jacques); Pourbus (Pierre); Prévost (Jean); Primo (Louis); Putte (Jean Van de); Quellin (Hubert); Quertenmont (A.-B. de); Reck (D. van); Redig (Laur.); Reeth (P.-J.-B.); Remunde (Évr. van); Resen (Peregrin); Rest (Jean-François van der); Reubens (Pierre); Rueille (Jules); Reydams (Henri) I ; Reydams (Henri) II ; Reydams (Jac.-Ignace); Reyn (Jean de); Rheny (Remy van); Rickel (Paul de); Ricquier (Louis); Ridderbosch (Françoise-Jeanne); Riga (Jean); Riga (N.-J.); Rillaer (Jean van); Rillaer (Jean van) le jeune ; Robbe (Louis); Robert (Alex.); Rocka (Ant.); Roelants (Théod.); Roelofs (Guill.); Rogier (Nic.); Rogier, peintre verrier ; Rombauts

(Jean); Romer (Gasp.); Roore (Jacques de); Roos (Jean); Rost (Jean); Rousseau (J.-B.); Rousseel (Nicaise); Rovere (Jean-Maurice); Roy (J.-B de); Rucholle (G.); Rucholle (P.); Rudolphe, dit d'Anvers ; Ruelens (C.); Ruell (J.-B.); Ruyten (J.-M.) ; Ryckemans (N.) ; Rye (E. van der) ; Rysbraek (Gérard); Rysbraek (Jacques); Rysbraek (J.-M.); Rysbraek (P.-A.); G Sadeler, Jean Sadeler, Juste Sadeler, Raphael Sadeler, Raphael Sadeler le jeune, J.-J. Saey, G.-J.-J. Sayntenoy, C.-L. Saligo, A. Sallaert, Cath. Sanders van Hemessen, J. Sanders, Abr. Santvoort, J.-P. Sauvage. J.-S. Sauvage, J. Savery, K. Savery.

TRAVAUX NON PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE.

Notes et recherches sur quelques tableaux du Musée royal de Belgique. *(Mess. des sciences historiques*, 1861.)

Jonas Suyderhoef, son œuvre gravé, classé et décrit, d'après l'allemand de J. Wussin, avec notes et commentaires. *(Rev. univ. des Arts*, Paris-Bruxelles, 1862.)

Notice sur Corneille Cels. (Bruxelles, 1863.)

Notice sur J.-B. Vander Hulst, peintre de la cour des Pays-Bas. (Bruxelles, 1863.)

L'art de la lithographie et ses ressources. *(Rev. univ. des Arts*, Paris, Bruxelles, 1863.)

Gravure criblée ; impressions négatives. *(Docum. iconographiques et typographiques de la Bibl. roy. de Belgique*, Bruxelles, 1864.)

Rembrandt. Conférence donnée à l'Union des artistes. *(Ann. de l'Union des Artistes*, Liége, 1868.)

Les images populaires flamandes au XVIe siècle. (Liége, 1869.)

Notice sur Charles de Groux. (En tête du catalogue de l'œuvre de l'artiste.) (Bruxelles, 1870.)

Compositions décoratives et allégoriques des maîtres de toutes les Écoles. (Liége, Paris 1870-1875 ; 2 vol. gr. in-folio.)

Respect de la vie. *(Bibl. de la Paix*, Paris, 1871.)

De quelques livres rares réédités par Sir William Stirling Maxwell. *(Bull. du bibliophile belge*, Bruxelles 1874.)
Histoire du costume en Belgique. *(Patria Belgica*, Bruxelles, 1875.)
Histoire de la gravure en Belgique. *(Ibid.*, Bruxelles, 1875.)
Albert Dürer et Lucas de Leyde, leur recontre à Anvers. *(Bull. des Comm. roy. d'art et d'arch.*, t. XVI, Bruxelles 1877.)
Quentin Metsys et son portrait d'Érasme. *(Ibid.*, t. XVI, Bruxelles, 1877.)
Notice sur Adolphe Dillens. (Catalogue des œuvres délaissées par l'artiste,. Bruxelles, 1877.)
L'œuvre de P.-P. Rubens. Catalogue de l'Exposition organisée à Anvers, sous les auspices de l'administration communale, par l'Académie d'Archéologie, à l'occasion du troisième centenaire de la naissance du maître. (En collaboration avec MM. Ph. Rombouts, Max. Rooses et Alph. Goovaerts.) Anvers, 1877.)
La planche des armoiries de Bourgogne. *(L'Art*, t. IX, Paris, 1877.)
Les graveurs de Rubens. *(Ibid.*, t. X, Paris, 1877.)
Note sur un voyage artistique en Italie. *(Bull. des Comm. roy. d'art et d'arch.*, t. XIX, Bruxelles, 1878.)
Rubens nach seinen neuesten Biographen. *(Repertorium für Kunstwissenschaft.)* Traduction par M. Alfr. Woltmann. (Stuttgart, 1879.)
Le cabinet des Estampes de Bruxelles. *(L'Art*, t. XVI, Paris, 1879.)
Histoire de la gravure dans l'Ecole de Rubens. (Bruxelles, 1879 ; 1 vol. in-8°.)
Note sur le commerce anversois au XVIe siècle, d'après une estampe du temps. *(Bull. de l'Acad. d'archéologie*, 3e série, Anvers, 1881.)
Un tableau de Pierre Coeck. *(L'Art*, t. XXVI, Paris, 1881.)
Les commencements de la gravure aux Pays-Bas. *(Bull. des Comm. roy. d'art et d'archéol.*, t. XX, Bruxelles, 1881.)
Un tableau retrouvé de Jean Van Eyck. *(Ibid.*, Bruxelles, 1883.)

Notes sur quelques œuvres d'art conservées en Flandre et dans le nord de la France. *(Ibid.*, t. XXII, Bruxelles, 1883.)

Rubens d'après ses portraits ; étude iconographique. *(Bulletin Rubens*, Anvers, 1883.)

Jean-Étienne de Calcar. *(L'Art*, t. XXXIV, Paris, 1883.)

Les Pourbus. *(Ibid.*, t. XXXIV, Paris, 1883.)

Le livre des Peintres de Carel van Mander (1604); Vies des Peintres flamands, hollandais et allemands. Traduction avec notes et commentaires (Paris, 1884-1885 ; 2 vol. gr. in-4°.)

Rubens et la gravure sur bois. *(L'Art*, t. XXXVII, Paris, 1884.)

Joachim Beuckelaer, *(Ibid.*, Paris, 1884.)

Pierre Aertsen. *(Ibid.*, Paris, 1884.)

Henri van Steenwyck. *(Ibid.*, Paris, 1884.)

Un nouveau maître anversois : Jacques Blondeau. *(Bull. de l'Acad. d'archéologie*, 4e série, Anvers, 1885.)

Notice sur Alexandre Pinchart. (Catalogue de la Bibliothèque de ce savant.) (Bruxelles, 1885.)

Recherches sur l'origine d'Ambroise Du Bois. *(Bull. de l'Acad. d'archéologie*, 1886.)

P.-P. Rubens. *(Encyclopædia Britannica*, t. XXI, Édimbourg, 1886.)

P.-P. Rubens, sa vie et son œuvre. (En collaboration avec MM. O. Berggruen, J. Comyns Carr, etc) (Paris, 1886; 1 vol. gr. in-4°.)

Les Teniers. *(Encyclopædia Britannica*, t. XXIII, 1888, p. 173.)

L'exposition rétrospective organisée à Bruxelles, au profit de la Caisse centrale des artistes belges. *(Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1886.)

Le maître aux banderoles. *(Ibid.*, Paris, 1887.)

Les dernières années d'Antoine Van Dyck. *(Ibid.*, Paris, 1887.)

Une page de l'histoire de la gravure anversoise au XVIe siècle. Discours prononcé à l'Académie d'archéologie comme président annuel. *(Bull. de l'Acad. d'archéologie*, Anvers, 1887.)

Histoire de la gravure sur bois en Belgique. *(Graphische Künste*, Vienne, 1887.)

Hans Memling. *(Recueil des conférences des matinées littéraires, artistiques et scientifiques*, Bruxelles, Larcier, 1887, p. 69.)

Quentin Metsys. *(Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1888.)
Un buste inédit de Charles-Quint. *(Ibid.*, Paris, 1888.)
Die altniederländische Malerei und ihre Beziehungen zum Kupferstich. *(Chronik für vervielfältigende Kunst*, Vienne, 1888.)
Schelte à Bolswert als Maler. *(Ibid*, Vienne, 1888.)
Der Belgische Kupferstich nach Rubens bis zum Ende des XVIII. Jahrhunderts. *(Ibid.*, Vienne, 1889, p. 33.)
Van Dyck. *(Encyclopædia Britannica*, t. XXIV, 1888, p 59.)
Melchior Wyntgis. *(Dietsche warande*, Gand, 1889.)
Gillebert van Schoonbeke en zijne vrouw Elisabeth Hendrickx. *(Oud en nieuw op het gebied van kunst, enz.*, Amsterdam, 1889.)
Pierre Breugel le Vieux. *(Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1890.)
Histoire de la gravure moderne en taille-douce en Belgique. *(Graphische Künste*, Vienne, 1891.) (Fait partie du recueil *Die vervielfältigende Kunst der Gegenwart.)*
Sur le portrait de Quentin Metsys par lui-même. *(Vlaamsche school*, Anvers, 1891.)
Les maîtres portraitistes du siècle au musée de Bruxelles. *(Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1890-1891.)
Histoire de la gravure à l'eau-forte en Belgique. *(Graphische Künste*, Vienne, 1892.) (Fait partie du recueil *Die vervielfältigende Kunst der Gegenwart.)*
Anvers; dans la *Belgique illustrée.* (Bruxelles, 1892.)
Lucas Vorsterman. Catalogue raisonné de son œuvre, précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages du maître. (Ouvrage accompagné de planches.) (Bruxelles, Bruylant, 1893, 1 vol. gr. in-8°.)
Le musée du Prado. Les écoles du nord. *(Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1893-1894.)
Notes sur quelques œuvres d'art conservées en Espagne. *(Ibid.*, Paris, 1894.)
L'exposition d'art ancien à Utrecht. *(Ibid.*, Paris, 1895.)
Notice biographique sur Henri Beyaert. (Catalogue de la bibliothèque de cet architecte). (Bruxelles, Deman, 1895.)
Un Rubens à retrouver; le portrait de François Woverius. *(Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1896.)

L'adoration des mages de Jean Mabuse. *(Annales de l'Académie d'archéologie*, Anvers, 1896.)

Les musées de Madrid. En collaboration avec MM. Paul Lefort, A. de Lostalot, Léopold Mabilleau et Maurice Maindron. (Paris, 1897 : 1 vol. gr. in-8°.)

Rubens. *(Das Museum*, t. III, Berlin et Stuttgart, 1895, n° 15.)

Tragique épisode de l'art flamand. *(Bull. de l'Acad. roy. d'archéologie*, Anvers, 1896.)

Ant. van Dyck. *(Das Museum*, t. IV, Berlin et Stuttgart, 1896.)

Une exposition de portraits anciens à Bruxelles. *(Gazette des Beaux-Arts*, t. XVIII, Paris, 1897, p. 81.)

Un tableau retrouvé de Pierre Breughel le Vieux : *Margot l'enragée. (Ibid.*, p. 510.)

David Teniers. *(Das Museum*, t. V, 1897.)

Un maître énigmatique. *(Annales de l'Acad. roy. d'archéologie*, 4e série, t. X, Anvers, 1897, p. 360.)

A propos d'une peinture détruite de Hugues van der Goes. *(Gazette des Beaux-Arts*, t. XX, 1898, p. 347.)

Histoire de la lithographie en Belgique. *(Graphische Künste*, Vienne, 1903.) (Fait partie du recueil *Die vervielfältigende Kunst der Gegenwart.)*

Melchizédech van Hooren, 1552-1570. *(Annales de l'Acad. roy. d'archéologie*, 5e série, t. I, p. 367, avec pl. Anvers, 1898.)

Une page de l'histoire de l'art en Chine. *(Ibid.*, p. 55.)

Notice sur W. Roelofs. (En tête du catalogue de la vente de l'atelier de l'artiste.) (La Haye, Boussod-Valadon, 1898, 1 broch. in-4°.)

A quelle époque fut terminée la tour de Notre-Dame ? [d'Anvers]. *(Bull. de l'Acad. roy. d'archéologie*, 5e série, Anvers, 1899, p. 152.)

Antoine van Dyck et l'exposition de ses œuvres à Anvers. *(Gazette des Beaux-Arts*, t. XXII. Paris, 1899, pp. 226 et 320.)

Quelques notes sur Antoine van Dyck. *(Annales de l'Acad. roy. d'archéologie*, 5e série des Annales; p. 400, Anvers, 1899.)

Brügge und Ypern. (Leipzig et Berlin, E.-A. Seemann, 1900 ; 1 vol. in-8° de 115 pages et 114 planches.) *(Berühmte Kunststätten*, n° 7.)

Bruges et Ypres. (Paris, Henri Laurens; *Les villes d'art célèbres* 1 vol. in-8°, 124 pages; 1re édit., 1901; 2e édit., 1903.)

Gent und Tournai. (Leipzig et Berlin, E.-A. Seemann, 1902; 1 vol. in-8° de 140 pages et 120 planches.) *(Berühmte Kunststätten*, n° 14.)

Brüssel. (Leipzig et Berlin, E.-A. Seemann, 1910; vol in-8°). *(Berühmte Kunststätten.)*

Bruxelles. (Paris, Henri Laurens.) *(Les villes d'art célèbres)*, 1 vol. in 8°, 1910.)

Gand et Tournai. (Paris, H. Laurens. 1902; 1 vol. in-8° de 167 pages et 120 planches.) *(Les villes d'art célèbres.)*

L'art en Belgique. Choix des principaux monuments de l'art en Belgique, 40 planches avec une préface par Henri Hymans. (Leipzig et Berlin, E.-A. Seemann, 1 vol. gr. in-folio atlantico; Bruxelles, Dietrich et Cie, 1902.)

L'exposition des primitifs flamands à Bruges. *(Gazette des Beaux-Arts*, 44e année, t. XXVIII, Paris, 1902, pp. 89, 189, 280.)

L'exposition des primitifs flamands à Bruges. (Paris, 1902; 1 vol. gr. in-8° avec 90 planches.)

Un nouveau peintre anversois: Gérard Thomas, 1663-1720. *Annales de l'Acad. roy. d'archéologie*, 5e série, t. IV, p. 83. Anvers, 1902.)

Dupes et faussaires. Lecture faite à la séance publique annuelle de l'Académie royale d'Archéologie, le 6 décembre 1903. *(Bull. de l'Acad. roy. d'archéologie de Belgique*, Anvers, 1903, p. 209.)

L'exposition de l'art français du XVIIIe siècle à Bruxelles. *(Gazette des Beaux-Arts*, 46e année, t. XXXI, p. 302. Paris, 1904.)

Lancelot Blondeel als Graphiker. (Mitteilungen der Gesellschaft für vervielfältigende Kunst, Vienne, 1904; p. 1.)

La peinture à l'exposition des primitifs français. *(L'Art flamand et hollandais — Onze Kunst)*, t. II, p. 33. Bruxelles-Paris, 1904.)

Musées royaux de peinture et de sculpture de Belgique. Catalogue des sculptures. (Bruxelles, 1904; 1 vol. in-8°.)

Die Meister der Farbe, Leipzig, 1904-1905. (Frans van Leemputten: *Auf der Limburger Heide*, n° 50; Frans Courtens: *Morgen am Ufer des Zuidersees*, n° 62: Claus: *Auf der Wiese*, pl. III.)

Les mêmes planches, texte français. (Paris, H. Laurens, *Les Maîtres de la couleur.)*

Chapitre sur l'art flamand et hollandais au XVIIe siècle. *(Die Niederländische Malerei im XVII. Jahrhundert*, dans Lübke-Semrau, *Grundriss der Kunstgeschichte*, t. VII, 100 pages gr. in-8° avec nombreuses illustrations, Stutgart, 1905.)

Henri Leys et Henri de Braekeleer. *(L'Art flamand et hollandais — Onze Kunst*, t. III, p. 177, 1905.)

Constantin Meunier. *(Zeitschrift für bildende Kunst*, Leipzig, 1905, p. 205.)

Henri de Braekeleer. *(Kunst und Künstler*, Berlin, 1905, p. 507.)

Note sur le séjour de van Dyck en Italie. *(Bull. de l'Acad. roy. d'archéologie*, Anvers, 1905, p. 119.)

Exposition Jordaens à Anvers. *(Gazette des Beaux-Arts*, 46e année, t. XXXI, 1905, p. 302.)

Les Beaux-Arts à l'exposition universelle de Liége. *(Gazette des Beaux-Arts*, 46e année, t. XXXIV, 1905, pp. 159 et 328.)

L'art ancien à l'exposition de Liége. *(Gazette des Beaux-Arts*, 46e année, t. XXXIV, 1905, p. 486.)

Belgische Kunst des XIX. Jahrhunderts. (Leipzig. Seemann, 1906; 1 vol. gr. in-8° de 253 pages.)

Un Rubens méconnu; portrait de la princesse de Condé. *(Chronique des Arts*, Paris, 30 juin 1906, n° 24.)

Catalogue des estampes d'ornement faisant partie des collections de la Bibliothèque royale. (Bruxelles, Lamertin, 1907; 1 vol. in-8° de 489 pages.)

Les frères van Eyck. (Dans la collection des *Grands Artistes*, publiée par Henri Laurens, à Paris (1907); 1 vol. in-8°.)

L'exposition de la Toison d'or. *(L'Art flamand et hollandais (Onze Kunst)*, 1907, t, VIII, p. 73.)

L'exposition de la Toison d'or à Bruges. *(Gazette des Beaux-Arts.* 49e année, 3e période, t. XXXVIII, 1897, pp. 199, 296.)

Un point d'histoire. Lecture faite en séance publique de l'Académie royale d'Archéologie, le 7 octobre 1906. *(Bull. de l'Acad. roy. d'archéologie*, 1906, p. 251.)

Sur une gravure d'après Rubens non décrite. *(Annales de l'Acad. roy. d'archéologie*, Anvers, t. LIX, 1907, p. 267.)

De la part de quelques sources artistiques anciennes dans une invention moderne. Lecture faite comme président de l'Académie royale d'Archéologie, le 19 janvier 1908. *(Bull. de l'Acad. roy. d'archéologie*, Anvers, 1908, p. 99.)

L'architecte Henri van Paeschen et la Bourse de Londres. Discours prononcé comme président de l'Académie royale d'Archéologie, à la séance publique du 4 octobre 1908. *(Ibid.*, 1908, p. 317.)

La plus ancienne vue générale de Bruxelles. *(Mélanges Kurth*, t. II. Liége, 1908.)

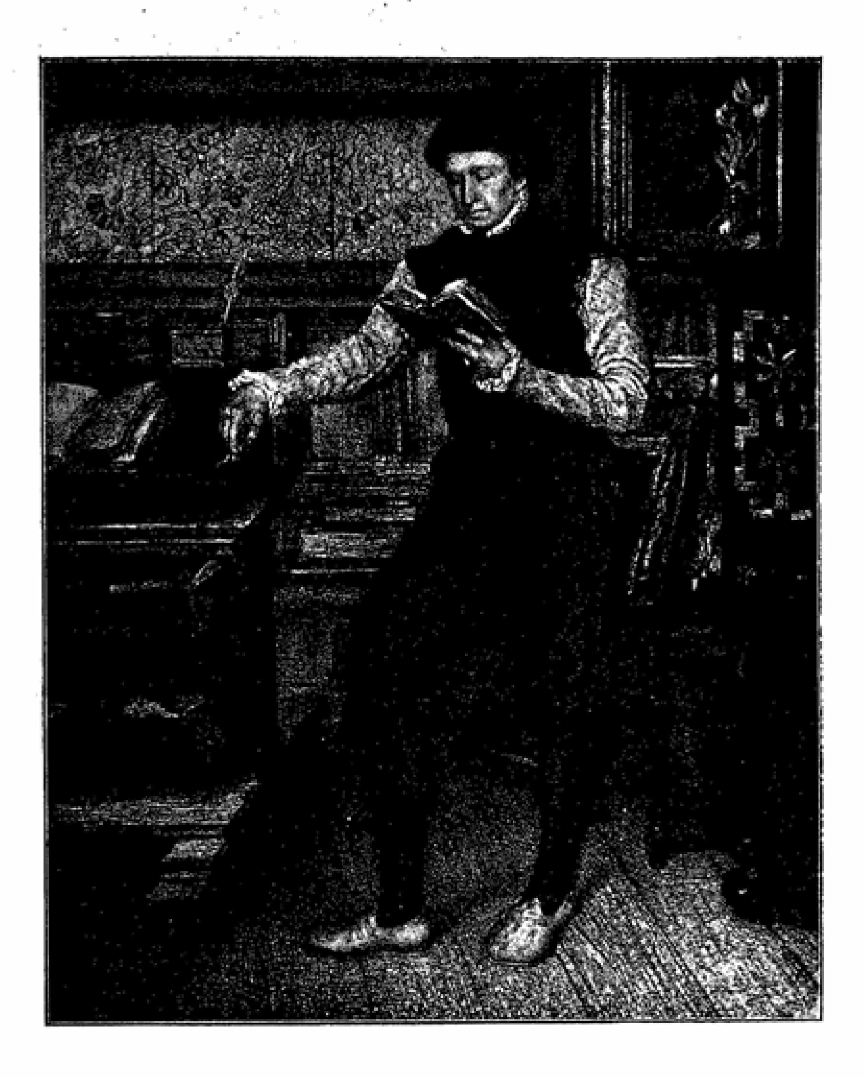
La gravure en Belgique depuis 1830. *(Notre Pays*, 1905).

La légende de saint Servais. Livre xylographique flamand. (Préface). (Berlin, Brunon Cassirer. *Graphische Gesellschaft).*

Collaboration : *Allgemeines Künstlerlexikon* de Meyer, Leipzig, 1884-1886 ; *Journal des Beaux-Arts ; Gazette des Beaux-Arts* (de Paris) ; *L'Art* (de Paris) ; *Chronique des Beaux-Arts* (de Paris) ; *Athenæum belge ; Repertorium für Kunstwissenschaft* (de Berlin) ; *Graphische Künste* (Vienne) ; *Noteworthy paintings in American private collections* (New-York) ; *Notre Pays ; Revue des Bibliothèques et des Archives ; Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler* de Thieme et Becker (Leipzig, 1907-1908) ; *L'Art flamand et hollandais*, etc.

LITHOGRAPHIES EXÉCUTÉES PAR M. H. HYMANS :

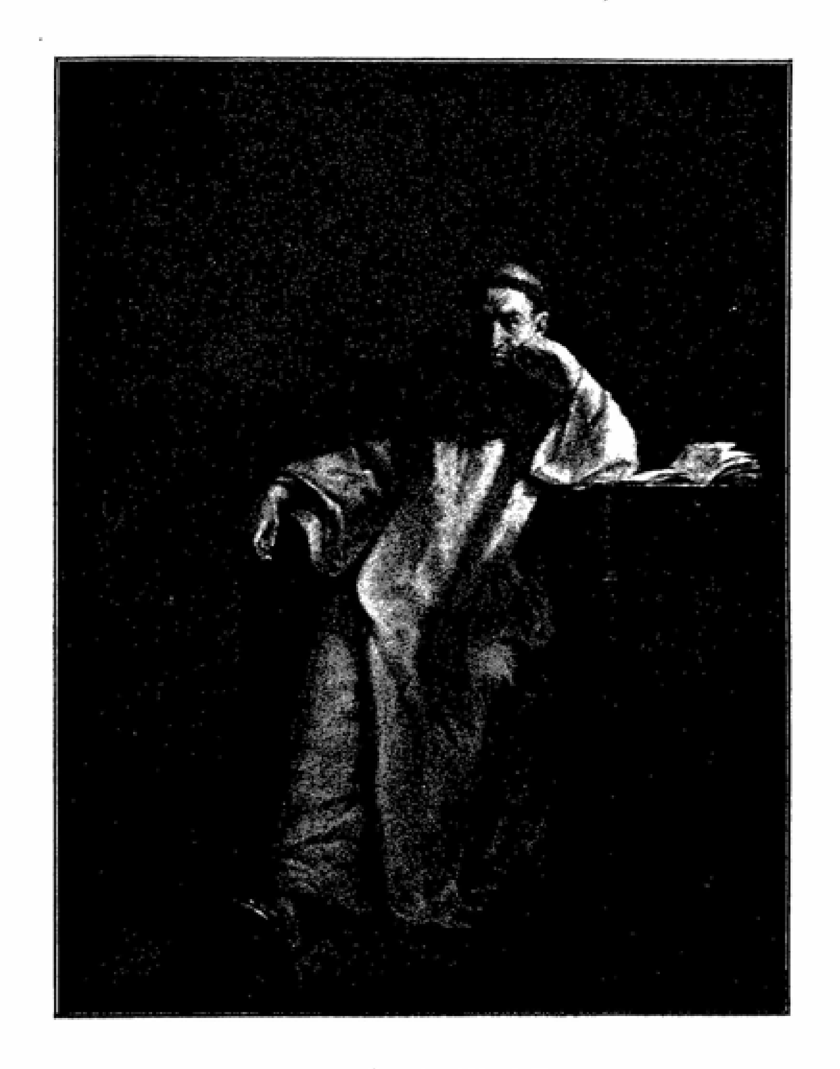
1. « Le Liseur » d'après H. Leys.
2. « La tentation » d'après Ch. Degroux, 1859.
3. « Etude » d'après C. Dell'Aqua.
4. « Portrait de l'archiduc Albert » d'après Rubens.
5. « Portrait de l'archiduchesse Isabelle » d'après Rubens.
6. « Portrait d'un homme en buste » d'après L. Taymans.
7. « Le Chevalier J. F. F. Marchal » conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale, d'après E. Sarah Piddington.
8. « L'enfant du prisonnier ».
9. « Moine » d'après L. Taymans.
10. Même sujet, planche refaite.
11. « Femmes apportant de la nourriture à un prisonnier » d'après Ch. De Groux.
12. « Portrait de savant du XVIe siècle » d'après L. Taymans.
13. « Jeune femme » buste de fantaisie, d'après C. Van Camp.
14. « Jeune Italienne » en buste de profil, d'après Eug. Smits.
15. « Jeune dame assise, lisant une lettre » d'après Eug. Smits.
16. « Le dernier rejeton » d'après J. B. Huysmans.
17. « Pieta » d'après Jules Pecher, 1860.
18. « Popolan di Roma de furtivamente allerti sono le Bandera Nationale » d'après Gerolamo Induno.
19. « Scène d'intérieur oriental » d'après Portaels.
20. « Souvenirs de Trieste » d'après C. Dell'Aqua.
21. « La Colombe et la Fourmi » d'après Léon Van Ysendyck.
22. « J'ai eu soif et vous m'avez donné à boire » d'après Eug. De Block.
23. « Laure et Pétrarque » d'après J. van Severdonck.
24. « Prêtre consolateur » d'après Ch. De Groux.



« Le Liseur » d'après Leys.



« La Tentation » d'après De Groux.



« Le Moine » d'après Alfred Taymans.

L'Anversois Simon Pereyns, peintre du XVIe siècle, établi à Mexico

---

Malgré les lenteurs et les difficultés des communications, la nouvelle des découvertes de Cortès se répandit bien vite en Europe, et ce fut même pendant le séjour fait que Charles-Quint à Gand, que l'empereur reçut la première lettre de Cortès en juin 1520 (1), lui annonçant la découverte du Mexique et lui demandant l'envoi de Franciscains pour évangéliser la Nouvelle-Espagne. On comprend dès lors l'effet que dût produire la nouvelle de cette découverte dans notre pays et il n'y a rien d'étonnant à ce qu'en peu de temps plus d'un Flamand se dirigeât vers la Nouvelle-Espagne. Ce n'est cependant que bien imparfaitement que nous sommes renseignés à cet égard. Les auteurs espagnols du XVIe siècle, mus par un chauvinisme patriotique, ne mentionnent que bien rarement tout ce qui a trait à des étrangers ; et les archives du Mexique constituent

(1) On a dit que Charles-Quint reçut cette nouvelle à Valenciennes ; seulement Vandenesse dit qu'en juin 1520 l'empereur se trouvait à Gand. GACHARD, *Collection des voyages des Souverains des Bays-Pas*. Bruxelles, 1874, II, 27.

encore une véritable *terra incognita*. Pendant la longue période révolutionnaire, qui date du jour où le curé Hidalgo leva l'étendard de la révolte, en 1810, et dura plus d'un demi-siècle, un nombre incalculable de vieux documents ont été détruits; et ce n'est que dans ces derniers temps que des érudits mexicains ont commencé à étudier et à publier les documents qui ont été conservés. A la tête de ceux-ci il convient de citer le savant Icazbalceta, qui a rendu par ses nombreux écrits des services inappréciables à l'histoire de sa patrie.

Je rappellerai, en passant, que ce furent des franciscains de Gand qui, les premiers, évangélisèrent les Indiens de la Nouvelle-Espagne: Jean du Toict, Jean de Aora et surtout Fra Pedro de Gante, qui arrivèrent à la Vera-Cruz, le 30 août 1523.

Pedro de Gante, oncle naturel de Charles-Quint et fils illégitime de l'empereur Maximilien (1), fut pendant près de cinquante ans (1523-1572) le véritable père des Indiens; il les évangélisa, créa pour eux des écoles, leur apprit des métiers, leur enseigna le dessin et la peinture (2); et c'est à lui que Ramirez fait remonter l'origine de l'école de peinture mexicaine (3). Aussi est-ce à bon droit que sur le socle du monument de Colomb, de Cordier, au Paseo de la Reforma à Mexico, sa statue de bronze a été placée à côté de celle de las Casas; car, bien avant l'illustre évêque de Chiapas, notre compatriote avait pris courageusement la défense de pauvres Indiens contre les cruautés des Espagnols. De nos jours ils se souviennent encore de lui et de ses confrères; et dans l'entretien que j'eus en 1887 avec l'archevêque Mgr Del Bastide, le prélat me dit avec pleine assurance: «han bien trabajado aqui los Franciscanos».

Par suite de notre sujétion à l'Espagne, il n'y a rien d'étonnant que plus d'une œuvre d'art d'origine flamande se retrouve au Mexique.

(1) Non le frère ni le fils de Charles-Quint, comme on l'a supposé. Cf. Chavero. *Ixtlilxochitl obras*. Mexico, 1891, I, 386. — P. Barth. Verelst. *Vijftig jaren bij de Indianen of levensschets van broeder Pieter de Mura van Gent*. Brussel, 1909.

(2) Torquemada. *Monarquia Indiana*. Lib. 17, cap. 2; lib. 20, cap. 19.

(3) Ramirez. *Noticias de la Escuela mexicana de Pintura y de los Pintores Mexicanos de los siglos XVI à XVIII*, in Rev. historica mex., 1907. I, p. 13.

Je ne rappellerai que les magnifiques tapisseries bruxelloises de Puebla et le remarquable tableau de la Résurrection de Lazare du Musée de Mexico, que jadis on attribuait à Durer, quoiqu'il ne rappelle en rien le maître de Nurnberg. Il est certainement flamand, sans que je me hasarde à proposer une attribution précise. Il fait songer par certaines parties à Dirk Bouts, par d'autres à Van der Weyden et rappelle en bien des points la Résurrection de Lazare de Geertgen van Sint-Jan de Haerlem, actuellement au Louvre (1). Mais ce ne furent pas seulement des œuvres flamandes qui furent transportées au Mexique, il y eut aussi plus d'un artiste flamand qui alla s'établir dans cette contrée récemment découverte.

On connaît trois tableaux d'un peintre du nom de Diego de Borgraf, qui fut le premier peintre établi à Puebla. Ses tableaux sont datés de 1635, 1656 et 1665. L'un est un saint François, l'autre une Purisuma (Colegio del Estado de Puebla) et le troisième un Calvaire (Sacristie de l'église de Cholula). On en admire le dessin, la noblesse des physionomies, mais le coloris laisse à désirer. Revilla se contente de faire observer que son nom exotique fait présumer que ce fut un étranger (2), tandis que Ramirez (3) et Lamborn (4) disent qu'on le croit Espagnol. Pour moi il ne peut y avoir de doute: le nom de Borgraf indique une origine flamande. Malheureusement aucun document ne vient nous renseigner à cet égard. Nous possédons des indications plus précises au sujet d'un peintre qui était établi au Mexique, très longtemps avant de Borgraf, Simon Pereyns, et cela grâce à un procès qui lui fut intenté comme s'étant rendu coupable de blasphème et qui nous est relaté dans un document authentique du XVIe siècle que possède le bibliothécaire du Musée national (5), et qu'a fait connaître Luis Gonzalez Obregon, dans son beau livre *México Viejo* (6). Simon Pereyns était fils de Ferdinand et de Constance de Lierre. Il

(1) Reproduit par Guiffrey dans *L'Arte*, 1902, V, 259.
(2) Revilla. *El arte en México*. Mexico, 1893, p. 100.
(3) *Op. cit.*, p. 17.
(4) Lamborn. *Mexican Painting and painters*. New-York, 1891, 53.
(5) Revilla, p. 65.
(6) México, 1900, pp. 95 et suivantes.

naquit à Anvers, sans qu'on puisse préciser la date de sa naissance. Il apprit probablement la peinture dans sa ville natale ; cependant les Liggeren ne mentionnent pas son nom. Il se rendit à Lisbonne, de là à Tolède et s'embarqua pour le Mexique sur la caravelle qui conduisit au Mexique, en 1566, le vice-roi Gaston de Peralta, marquis de Falces. Il fut poursuivi pour blasphème, le 14 septembre 1568 et voici à quelle occasion.

Se trouvant à Tepeaca, il eut une conversation avec le peintre Francisco Morales, en présence de la femme de celui-ci, Francisca Ortis, dans laquelle il parla légèrement au sujet du concubinage ; et par après il lui avoua qu'il ne voulait peindre que des portraits de personnes, parce que cela lui était plus agréable que de peindre des images de saints. Poursuivi, il chercha à s'excuser au sujet de ses assertions en disant que, s'exprimant difficilement en castillan, ses paroles avaient été mal interprétées ; mais comme divers témoins vinrent confirmer les dires de Morales, entre autres le peintre Francisco Zumaya, Pereyns fut soumis à la torture et le 4 décembre fut prononcé le jugement que je traduis ici (1) :

(1) En el pleito criminal, que ante mi pende y se ha hecho de officio por lo tocante al Sto Officio, contra Simon Pereins, flamenco, preso en la carcel de este Arçobispado, sobre las palabras que el dicho Simon Pereins dixo sobre que le está hecho cargo:

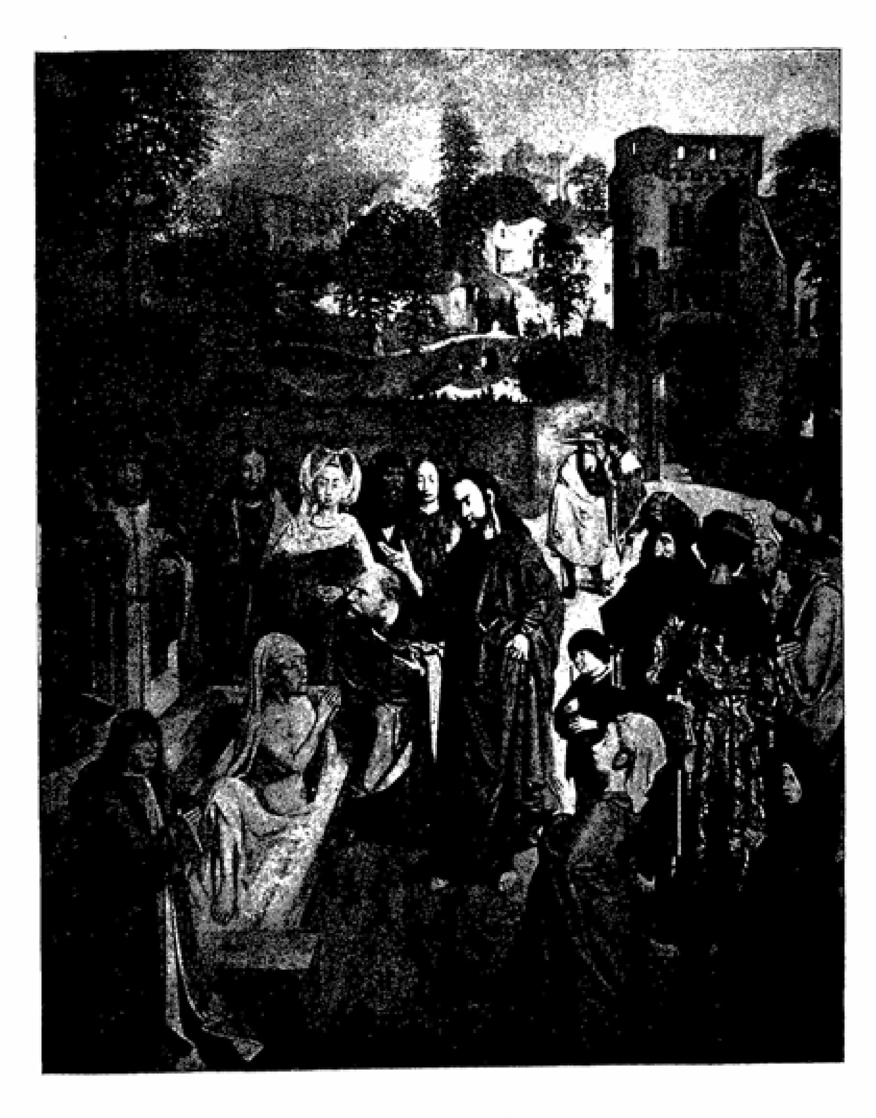
Ffallo, atento los autos y méritos deste proceso á que me refiero, que por la culpa que dél resulta, contra el dicho Simón Pereins, usando con él de equidad y misericordia, que le devo condenar y condeno á que dándole todo recaudo al dicho Simon Pereins, pinte á su costa el retablo de nra. Señora de la mrd. desta Sta-iglesia, nuy doboto y á mi contento, y que en el ynterin que el dicho retablo pinta, no salga desta ciudad en sus pies ny en agenos, so pena que será castigado con todo rigor, como ombre que no obedece los mandos del sto. officio; y amonesto y mando al dicho Simon Pereins, que de aqui adelante no sea osado decir ny diga semejantes palabras questas sobre que a sido preso, ny se meta en disputas de cosas tocantes á nra. santa fe católica, so pena que será castigado rigurosamente; y más le condeno en las costas deste proceso, y por esta my sentencia definytiba, juzgando asi, li pronuncio y mando en estos escribos y por ellos.

El Dor Estevan de Portillo.

En México en quatro de diziembre de myll y quinientos y sesenta



Résurrection de Lazare.
(Musée de Mexico).



Résurrection de Lazare.
(Geertje van Sint-Jan. Musée du Louvre).

Dans le procès criminel, qui se produit devant moi et qui est fait d'office étant du ressort du Saint-Office, contre Simon Pereyns, Flamand, emprisonné dans la prison de cet archevêché, pour les paroles que le dit Simon Pereyns a dites, ce dont il a à répondre.

Je décide, attendu les décrets et les dépositions favorables de ce procès auxquels je me réfère, que pour la faute qui en résulte contre le dit Simon Pereyns, usant avec lui d'équité et de miséricorde, je dois le condamner et je le condamne, donnant toute garantie au dit Simon Pereyns, à peindre à ses frais le retable de Notre-Dame de Grâces de cette sainte église, bien achevé et à mon contentement, et que pendant qu'il peint le dit retable il ne sorte pas de cette ville ni à pieds ni autrement, sous peine d'être puni avec toute rigueur, comme un homme qui n'obéit pas aux ordres du Saint-Office; et je préviens et avertis le dit Simon Pereyns que depuis maintenant il n'ose pas dire et ne dise pas de pareilles paroles pour lesquelles il a été poursuivi et ne discute pas des choses touchant à notre sainte foi catholique sous peine d'être puni rigoureusement; et de plus je le condamne aux frais de ce procès et cette sentence définitive, jugeant ainsi, je la prononce et l'ordonne par ces écrits et par eux.

Le définidor Estevan de Portillo.

A Mexico, le 4 décembre de l'an 1568, s'est dit et se prononça cette sentence définitive, du susdit contenu par ledit sieur docteur Barbosa *(sic)*, proviseur et vicaire général de cet archevêché de Mexico, en présence de moi Jean de Avendaño, notaire public apostolique et de l'audience de cet archevêché de Mexico. Témoins le bachelier Villagomez et Juan de Vergara, — Jean de Avendaño.

Inutile de rapporter d'autres détails de ce procès. Le seul fait, qui nous intéresse ici, est de savoir que Simon Pereyns fut condamné pour paroles considérées comme blasphématoires à peindre le retable de

y ocho años, se dio y pronunció esta sentencia definitiba, de suso cortenida, por el dicho sor. barbosa *(sic)*, provisor y vicario general en este Arçobispado de México, por presencia de mi Joan de Avendaño, notario publico appostólico y de la audiencia deste Arçobispado de México — testigos — el bachiller Villagomez y Juan de Vergara — Johan de Avendaño. (Obregon, p. 97).

Notre-Dame de la Merced. Ce n'est donc pas celui de Notre-Dame du Pardon *(Virgen del Altar del Perdon)* de la cathédrale qui fut peint par lui, comme on pourrait le croire et auquel se rattache une curieuse légende rapportée par Obregon, car cet autel fut peint par Balthasar de Echave le vieux (1); du reste, le jugement indique avec précision qu'il s'agit de l'autel de la Merced de la cathédrale primitive de Mexico. Nous ne savons ce qu'est devenu ce tableau ; mais le Musée de Mexico possède de Pereyns une Vierge avec l'Enfant Jésus entourée d'Anges (2). Des recherches ultérieures pourront peut-être faire découvrir d'autres œuvres de ce peintre et nous permettre de caractériser sa valeur comme artiste; mais il m'a semblé néanmoins qu'il n'était pas inutile d'appeler l'attention sur un document authentique qui nous renseigne sur les déboires d'un artiste anversois établi à Mexico dans la seconde moitié du XVIe siècle.

ADOLPHE DE CEULENEER

---

(1) THOMAS A. JANVIER. *The Mexican Guide*. New-York, 1887, p. 169.
(2) REVILLA, p. 65.

Quelques cloches portugaises

Dans une récente étude sur les *Carillons et carillonneurs au pays de Liége et en Wallonie* (1), M. le docteur G. Jorissenne rappelle, d'après un renseignement puisé par un ami dans les « Ephémérides Campanaires », de M. Berthelé, que c'est à « Nicolas Le Vache que s'adressa Jean V de Portugal, pour la fourniture d'horloges, de carillons et de cloches. » Il ajoute que « le nom du fondeur est gravé sur un certain nombre de cloches, avec la mention de l'année 1730. »

En effet, dans la si intéressante revue *Ephemeris Campanographica*, que publie M. Jos. Berthelé (2), on retrouve ce passage, qui est extrait d'un article que M. L. Reverchon a consacré, dans la « Revue chronométrique » (3), aux *Horloges du palais de Mafra*. Ce dernier auteur avait puisé ses renseignements dans l'ouvrage de M. Joaquim de Conceicao Gomez, *O monumento de Mafra*.

Il y a plusieurs années déjà, nous avions analysé le travail de M. Gomez et décrit le carillon du palais de Mafra (4). Nous avions alors fourni des détails au sujet des cloches que livrèrent l'anversois Guillaume Witlockx et le liégeois Nicolas Le Vache.

(1) *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XLI, 63.
(2) Fascicule IV. Janvier 1911, p. 387.
(3) Novembre 1910, p 171.
(4) Fernand Donnet. *Variétés campanaires*, 1e série, 1905, p. 85.

Dans l'étude que nous avons citée en commençant, M. Jorissenne s'occupe succinctement des Le Vache, originiaires de Dinant, et établis au XVIII[e] siècle à Liége. Outre Nicolas Le Vache, il cite les noms de Pierre et de Jean-Baptiste Le Vache.

Nous pouvons aujourd'hui compléter ces renseignements, grâce à un récent travail de M. Ascensão Valdez sur les *Campanarios em Portugal* (1).

Nicolas Le Vache ou Levache, ne fut pas le seul fondeur de cette famille, qui livra des cloches en Portugal. D'autres saintiers de ce nom semblent même s'être établis dans ce pays et y avoir fait souche.

C'est ainsi que l'église cathédrale de Lisbonne possède deux cloches qui sont signées par un fondeur Lavache. La plus grande, qui porte la date de 1736, est ornée d'un crucifix et de figures représentant les trois personnes de la Sainte-Trinité. On y lit une inscription conçue comme suit :

✠ CRICUMDET (2) DESTRUAT ET COMPRIMAT TE NUBES DEUS
✠ PATER DEUS ✠ FILIUS DEUS ✠ SPIRITUS ✠ SANCTUS AMEN.
ANNO DOMINI MDCC XXXVI.
✠ BENEDICAMUS PATREM ET FILIUM CUM SANCTO SPIRITUM
SAUDEMUS ET SUPEREXASTEMUS EUM IN SECULA (3).
J. LEVACHE ME FECIT.

Dans le même clocher, une cloche plus petite, datant de la même année et portant la même signature, est ornée d'une croix posée sur un piedestal et d'une figure de l'*Ecce homo*. Plus bas, sur trois lignes, se lisent ces mots :

(1) *Boletini da associacao dos archeologos portuguezes*. Tomo VII, 5a serie, nos 1, 2, 3,

(2) Il aurait évidemment fallu imprimer *Circumdet*.

(3) De même *saudemus*, doit se lire *laudemus* et *supsrexastemus*, *superexaltemus*.

CREATE SEBASTIANE MAGNA EST FIDES TUA
INTERCEDE PRON NOBIS AD DOMINUM JESUM CHRISTUM.
LEVACHE ME FECIT 1726 (1).

Dans la même ville de Lisbonne, l'église de Notre-Dame de l'Incarnation, qui fut reconstruite après le terrible tremblement de terre, en 1755, possède cinq cloches qui sont également signées par un Levache. Toutefois, comme elles sont datées de l'année 1793, il ne nous paraît guère admissible qu'elles soient l'œuvre du même fondeur qui livra celles de la cathédrale. Ici, J. Levache n'est plus seul, son nom figure sur les cloches, accolé à ceux de deux autres fondeurs portugais: Joao Craveiro et E. Faustino Alves.

La première des cloches porte la figure de saint Augustin et les armoiries du donateur, le marquis de Marialva, qu'accompagne cette légende:

BUCCINA ORBIS AUREA: IN OMNEM TERRAM EXIVIT SONUS EJUS.
J. LEVACHE. JOAO CRAVEIRO. E. FAUSTINO ALVES FIZERAM NO
ANNO DE MDCC XCIII.

L'inscription de la seconde cloche, sur laquelle ont été imprimés un crucifix et une image de la Vierge, portant son divin Fils, est beaucoup plus prolixe. En voici reproduction:

ESTE SINO HE DA JRMANDADE DE N. SENHORA DE PENHA
DE FRANCA DOS HOMENS DE NEGOCIO, QUE MAN
DOU FUNDIR A SUA CUSTA NO ANNO DE 1793 DE OTRO QUE TINHA
FEITO NO ANNO DE 1670
IN PERICULIS, IN ANGUSTIS MARIAM COGITA MARIAM INVOCA
J. LEVACHE, J. CRAVEIRO, E. F. ALVES FIZERAM.

(1) *Create* pour *Sancte; pron* pour *pro*. Ces diverses inscriptions renferment un tel nombre d'inexactitudes que nous nous demandons si elles sont imputables aux fondeurs, ou à ceux qui les ont copiées.

Ce texte nous apprend que le métal de cette cloche provenait d'une autre plus ancienne, datant de 1670 et probablement brisée lors du tremblement de terre.

La troisième est moins chargée; elle fut également donnée à l'église, par le marquis de Marialva et dédiée à sainte Monique. Autour de l'image de la patronne, se déroule l'inscription:

SAECULIS CUNCTIS MEMORI VIGEBIS
MONICA LAUDE
J. LEVACHE, J. CRAVEIRO, E. F. ALVES FIZERAM NO ANNO DE
M D CC XCIII.

Sur la quatrième, encore une fois, a été coulé le blason des Marialva et une effigie de saint Nicolas de Tolentin. L'inscription porte:

TUAS AD ARAS SUPPLICEM GREGEM TRAHIS FIDELIUM
J. LEVACHE, J. CRAVEIRO, E. F. ALVES FIZERAM NO ANNO DE
MD CC XCIII.

Enfin, sur la dernière des cinq cloches, à côté du même blason, se voit une figure de sainte Barbe, qu'accompagnent ces mots:

EDUCENS NUBES AB EXTREMO TERRÆ FULGURA IN
LUVIAM FECIT.
J. LEVACHE, J. CRAVEIRO, E. F. ALVES FIZERAM NO ANNO DE
MD CC XCIII.

Dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, un autre fondeur liégeois travailla à Lisbonne. Il signe les produits de sa fonderie du nom de Santos Joze Nihoul. On possède encore trois cloches qui proviennent de son atelier, dans l'église des Paulistes, de l'ordre des ermites, à Lisbonne. La première, sur laquelle se distinguent un crucifix et une figure de la Vierge Immaculée, ne porte que cette simple mention:

☞ Santos Joze Nihoul me fes 1769.

La seconde est illustrée des deux mêmes images que souligne ce texte:

☞ Tota pulchra es Maria et macula originalis non est in te.

Plus bas la signature:

☞ Santos Joze Nihoul mefes no anno de 1768.

Enfin, la troisième, à côté du crucifix, porte une effigie de saint Paul, ermite, avec la légende:

Intercessio nos beati Antonii abbatis.

Le fondeur a signé:

✠ Santos Joze Nihoul me f. 1742.

A la bibliothèque nationale de Lisbonne, on conserve un manuscrit, qui porte pour titre:

Regras | de | musica | sinos | rabecas | violas — *a fls VII designa, Este livro | foi feito som^te^ | para o estudo | de | Matheus Pir- | son Niheul | Por seu R. P. M. | João Vaz Barradas M^to^ Pão e Morato | Glz da Sylvr^a^ | Homem | 1762 — a fls. 9 a* Dedicatoria snr^or^ Matheus Pirson Nihoul, *a qual dedicatoria é subscripta por seu m^to^. am^te^ Padrinho e M^tre^ João Vaz Barradas M^to^ Pão e Morato.*

Voici l'indication des diverses matières contenues dans cet écrit: *Tratado da musica — Medida de signos suas proporçoens para*

os tons — Pratica observada por Sanctos Joze Nichur natural da cidade de Liege mestre fundidor de sinos em dialogo de pregunstas e repostas — Factura de violas e sua afinacão — Breve conhecimento para tocar rabeca.

Ce traité fut composé d'après les indications de Mathieu Pirson Nihoul, qui était le fils, ou tout au moins le parent de Sanctos Joze Nihoul, *mestre fundidor de sinos*, maître fondeur de cloches liégois, auquel sont dues les trois cloches du couvent des ermites de Saint-Paul, dont nous venons de parler. Dans un chapitre écrit sous forme de dialogue, par demandes et réponses, sont exposées les recettes du saintier, pour la fonte, l'emploi des métaux, leur composition et leur mélange, ainsi que les moyens d'obtenir l'harmonie musicale des sons. Il serait, nous semble-t-il, hautement intéressant de publier un résumé un peu plus détaillé des préceptes qui guidaient, dans l'exercice de son métier, le fondeur liégeois émigré sur la terre portugaise.

Ce sont les seules indications que nous fournisse l'étude de M. Ascencão Valdez, au sujet des fondeurs originaires de nos provinces qui ont travaillé en Portugal.

Toutefois, à cette époque, d'autres fondeurs indigènes avaient également, en cette contrée, des ateliers en activité.

Dès le XVII[e] siècle, à Lisbonne, c'était dans l'arsenal royal, « Allmanzeus do Renio e Casa da India» que les cloches étaient fondues par les fondeurs d'artillerie.

Déjà en 1568, le roi João III, avait fixé par un édit, le coût de la fonte, dans les établissements royaux, des pièces d'artillerie et des cloches. Un autre document, daté de 1552, affirme que l'arsenal, en moyenne, fondait cinquante cloches par an.

Les cloches appartenant à cette époque sont fort rares, le terrible tremblement de terre de 1755 ayant provoqué la destruction de la plupart d'entre elles. Ce n'est, dans la plupart des cas, que sur des cloches postérieures à ce sinistre événement, qu'on peut retrouver des noms de fondeurs. Nous en citerons quelques-unes.

Luys Gomes de Olyveyra, qui était directeur de la fonderie royale, a signé une cloche qui porte la date de 1721 et qui est suspendue dans la tour de l'église de Notre-Dame de la Conception, à Lisbonne, et d'autres datées de 1724, dans l'église d'Alcainca et

de 1732 dans l'église métropolitaine de la capitale. Dans la même église, une autre cloche nous fait connaître le nom du fondeur *Faustino Alves Guerra*; elle porte la date de 1770.

L'église du couvent de Saint-Dominique a eu la bonne fortune de conserver une cloche plus ancienne, fondue en 1649, par *Matias Escartim*. Ses autres cloches sont plus modernes; l'une d'elles provint de l'atelier de *Joze Domingues Dacosta*, en 1780. Le même fondeur livra, en 1813, une cloche à l'église de Saint-Jean de la Citadelle et, en 1824, une autre à l'église de Notre-Dame de la Miséricorde, du couvent des Franciscains. A la cathédrale d'Evora, il fournit aussi, en 1783, la cloche qui est dédiée à Notre-Dame du Carmel, comme le prouve l'inscription:

JOZE DOMINGUES DA COSTA OFES EM LISBOA NO ANNO DE 1783 (1).

On retrouve encore son nom, avec la date de 1776, sur la cloche appelée Sainte-Marthe, de l'église paroissiale de Villa Nova da Rainha.

Trois autres fondeurs livrèrent aussi des cloches à la même église; ce furent, en 1821, *Pedro Paulus Amadeo*, qui fondit la cloche Sainte-Barbe, et en 1789, *Faustino Alves Guerra*, qui fut l'auteur de celle baptisée sous le vocable de Notre Dame de la Conception. Le troisième fondeur *Matheus Ruiz* est plus ancien, il travaillait dès le début du XVIII[e] siècle, peut-être avant, car en 1701, il signait la cloche appelée la Vierge des Anges; on y lit en effet:

AVE ∘ MARIA ∘ GRACIA ∘ PLENA ∘ DOMINUS ∘ TECUM ∘
ANNO 1701.
MATHEUS RUIZ ME FECIT. (2)

Dans l église des religieux Paulistes, dont nous avons déjà parlé, outre les cloches de Nihoul, on en possède une qui fut fondue en

(1) G. P. Os sinos da sé de Evora. *(Boletim da real associacao dos architectos civis e archeologos portuguezes)*. Quarta serie, nº 3.

(2) *Loc. cit.*

1723, par *Pedro Ruiz Palaura*. Ce dernier était directeur de la fonderie d'artillerie. Il fut remplacé, en 1737, dans ces fonctions par son fils *Maximo Rodrigues Palaura*. Celui-ci fondit aussi des cloches pour les colonies. Et c'est ainsi, qu'en 1762, il en fournit pour Pernambouc, au Brésil. D'autres membres de cette famille se livrèrent à la même industrie; nous nommerons, de 1723 à 1735: *Lucas* ou *Luiz Rodriguez Palaura*, père de *João Rodrigues Palaura*, puis *Joaquim Rodriguez Palaura*.

Nous avons cité plus haut le nom du fondeur Faustino Alves Guerra. Nous trouvons qu'en 1774, il exécuta également une cloche pour la chapelle de la Vierge, à Villa Vicosa.

A une époque plus récente, le fondeur *Candido Ruiz Bellas* fondit, en 1856, une cloche pour l'église de Saint-Antoine à Evora.

L'étude des cloches de la province de Figueira nous permettra de faire la connaissance de quelques autres fondeurs portugais (1). Sur la grande cloche de l'église paroissiale de Figueira, datée de l'année 1782, se lit la signature: *Joannes Ferreira Lima me fecit Bracharae*. La seconde cloche fut fondue en 1820; on lit le nom du fondeur: *Sebastião Sarilho me fes*. Le même fondeur, appelé cette fois Sarilha, est l'auteur de la cloche de Buarcos, datant de 1800; il la signa: *Sebastião Sarilha me fes*. Sur la principale cloche de l'église paroissiale de Quiaiõs nous trouvons la date de 1787 et l'indication: *Andre ✠ e ✠ Joam das ✠ Arcos ✠ me ✠ fiseron*.

A une époque plus moderne, nous rencontrons de nombreuses cloches livrées par le fondeur *Jose Amoro Dias de Campos*, à *Cantanede*. Nous citerons les cloches de la chapelle du tiers-ordre à Figueira (1850) et de l'église paroissiale de Alhadas (1843). Puis, d'autres fondeurs de la même localité: *Antonio Dias Campos Sorrilhas*, qui livra, en 1887, une cloche à Lavos, *Joaquim Dias de Campos*, qui est l'auteur d'une cloche à Guiaios et *Joaquim Sarrila de Campos*, qui fondit, en 1876, une cloche pour Alhadas.

Enfin, en 1854, l'église Sainte-Croix, à Redondos, se procura une cloche sur laquelle on trouve la mention du fondeur: *Francisco Lopes me fes*.

(1) Pedro Fernandes Thomaz. *Inscripçoes e emblemas existentes nos sinos das egrejas do concelho da Figueira*. (Portugalia. Tomo I, fasc. I).

Mais à côté de noms de ces fondeurs indigènes nous retrouvons encore, à diverses reprises, au XVIII[e] siècle, celui d'un étranger, l'italien *Jullio Gatti*. C'est également pour la cathédrale de Lisbonne qu'il travailla. Sur une cloche ornée, au milieu de guirlandes fleuries, d'un crucifix et des figures de la Vierge, de saint Paul et de saint Michel, on peut lire l'inscription suivante :

B ✱ JOSEPHO ✱ DEI ✱ GEN ✱ SPONSO ✱ A ✱ DOCT ✱ MAG
DICATUM ✱ ANNO ✱ DOMINI ✱ MDCCLXXX ✱
OPUS ✱ IULLIO ✱ GATTI ✱ ITALLIANO.

Une seconde cloche porte les effigies de la Vierge Immaculée, de saint Joseph, saint Antoine, saint Michel et la date de 1783; une autre, de la même date, sur laquelle se remarquent un crucifix, un Ecce Homo, la Vierge et saint Joseph, est signée *Juglius Gatti itaglianus*. Enfin, la cloche des heures, dédiée à *Maria mater gratiae mater misericordiae* et portant outre un crucifix, dans des médaillons, les figures de saint Pierre, saint Paul et saint Vincent, provint du même atelier en 1782. Dans l'église des religieux franciscains, à Lisbonne, Gatti livra aussi deux cloches, qui se distinguèrent par une gracieuse ornementation florale; chacune d'elles porte quatre médaillons avec des figures pieuses; toutes deux furent exécutées en 1777.

Enfin, les historiens portugais ont conservé le souvenir d'une ancienne cloche qui fut détruite lors du tremblement de terre de 1755. Elle fut donnée à la cathédrale de Lisbonne, en 1415, par le roi D. Fernando I, qui la fit fondre par *Maître Johan Frances*, elle était destinée aux sonneries de l'heure. Elle portait trois inscriptions, deux latines et une portugaise, assez intéressantes pour être reproduites. Elles étaient conçues comme suit :

HEC IN CAMPANA DICUNTUR COMMODA SANA
LAUDO DEUM VERUM VOCO PLEBEM CONGREGO CLERUM
DEFUNCTOS PLORO SATAN FUGO FESTA DECORO.

ANGELE QUI MEUS ES CUSTOS PIETATE SUPERNA.
ME TIBI COMMISSUM SANA DEFENDE GUBERNA.
MENTEM SANCTAM SPONTANEAM HONOREM.
DEO ET PATRIE LIBERATIONEM.

—

EN A ERA DE MCCCCXV ANNOS FOY FEYTO ESTE SINO DO RELOGIO DA MUY NOBRE CIDADE DE LIXBOA POR MANDADO DO MUY NOBRE REY D FERNANDO DE PORTUGAL E DO MUY HONRADO CABIDO DA DITA CIDADE DE LIXBOA E DOS HOMES BOOS DITA CIDADE MAISTRE JOHAM FRANCES ME FES.

L'inscription de cette cloche ne manquait pas d'intérêt. Dans la première partie sont énumérées les principales missions qui sont dévolues à la cloche. C'est une formule presqu'invariable que les fondeurs, aux XIVe et XVe siècles, se plaisaient à reproduire. A remarquer toutefois ici une variante. On lit, en effet, les mots *Satan fugo,* qui sous une forme plutôt rare, remplacent les termes plus ordinairement usités de *tempestatem fugo.* On sait que les tempêtes étaient considérées comme l'une des calamités dont les puissances infernales se plaisaient à accabler les humains. Et c'est pour briser cette influence néfaste que la cloche, dotée d'une vertu spéciale à la suite de son baptême liturgique, était agitée au cours des ouragans ou des orages.

La formule : *Mentem sanctam spontaneam honorem Deo et patrie liberationem*, fut également d'un usage constant à la même époque. On crut d'abord y retrouver une allusion à l'occupation anglaise, dont les populations françaises demandaient à être délivrées, puis, d'une manière plus générale, on voulut y reconnaître, une invocation patriotique. Aujourd'hui il est établi qu'il s'agit à toute évidence d'une prière adressée à sainte Agathe, pour obtenir son intervention, afin d'être préservé des méfaits de la foudre. La «Légende dorée» rapporte, en effet, qu'au moment où on voulait ensevelir le corps de cette Vierge Martyre, des esprits célestes, apparurent sous la forme de jeunes gens, et après avoir clos le tombeau, y placèrent une table de marbre où se trouvait gravée l'inscription qui fut adoptée par les saintiers médiévaux. Et comme un tremblement

de terre désola la Sicile pendant que la sainte était livrée aux supplices, et comme de plus, lors du premier anniversaire de sa mort, une éruption de l'Etna provoqua la formation d'un courant de lave qui, menaçant les villages voisins, s'arrêta lorsqu'on lui opposa le voile dans lequel son corps avait été enseveli, les populations reconnaissantes, désormais, l'invoquèrent contre les dangers du feu du ciel, et par suite, des invocations ayant le même but, furent inscrites sur les cloches. Sainte Agathe, sous ce rapport, fut invoquée au même titre que sainte Barbe, dont le nom figure sur tant de cloches dans les tours de nos provinces.

La même formule se retrouve sur la cloche du couvent de Saint-François, à Evora. Seulement, au lieu d'y avoir correctement inscrit les termes habituels : *Mentem sanctam spontaneam honorem Deo et patriae liberationem*, on peut y lire, si la reproduction est exacte, une inscription passablement incompréhensible : *Memte samtam espomtania onore Deu pater libaracione.*

C'est également au rôle protecteur que la cloche est appelée à jouer, en temps d'orage, que fait allusion l'inscription que nous avons citée de la cloche fondue en 1736, par Levache, pour la cathédrale de Lisbonne : ✠ *Circumdet destruat et comprimat te nubes Deus.*

Il est à remarquer, que sous le rapport liturgique, les cloches portugaises en général sont beaucoup plus correctes que celles qui furent fondues dans nos provinces. Le nom du fondeur y figure très souvent. Par contre, on n'y retrouve pas ces pompeuses inscriptions, célébrant la gloire des donateurs, ou ces insipides énumérations de noms obscurs de magistrats communaux ou de membres de fabriques d'églises. Parfois un blason, une brève mention rappelle le souvenir du donateur, il est rare que de plus amples détails s'y ajoutent.

Par contre, les textes religieux, en rapport avec le rôle liturgique de la cloche, ou commémoratifs du saint patron auquel elle est consacrée, ne sont presque jamais omis.

Tantôt c'est une simple invocation : *Mater Salvatoris ora pro nobis* — *Omnis spiritus laudet Dominum* — *Salvator mundi salva nos* — (cathédrale Lisbonne) — *Santa Barbara ora pro nobis* — (cathédrale Evora) — *Laudabile nomen ejus a solis ortu usque ad*

occasum — *Non nobis sed nomini tuo da gloriam* (église Saint-Barthélemy, Villa Viçosa).

D'autre fois, on ne se contente plus d'une brève invocation; on y substitue une prière plus longue. C'est ainsi, qu'à l'église de la Conception, à Lisbonne, on rencontre sur une cloche, inscrites d'une manière, il est vrai, fort confuse, les premières demandes de l'Oraison dominicale: *Patre* ∘ *nostre* ∘ *quies* ∘ *dimtelis* ∘ *samtifiscetur* ∘ *nomen* ∘ *tuam* ∘ *avenia* ∘ *reinamtuam* ∘ *fias* ∘ *volumtas* ∘ *tuas* ∘ *siqu* ∘ *dimtelo* ∘ *edimtera* ∘ *panem* ∘ *nostram* ∘

Sur une seconde, on retrouve d'une manière presque aussi inintelligible, les débuts de la Salutation angélique: *Ave* ∘ *Maria* ∘ *gratia* ∘ *plena* ∘ *dominos* ∘ *teolo* ∘ *benedita* ∘ *tui* ∘ *imo* ∘ *santamarialieribus* ∘ *ebenedicus* ∘ *frutos* ∘ *vemtres* ∘ *tui* ∘ *Jhus* ∘

Ailleurs, sur la cloche du XIVe siècle de la cathédrale d'Evora, on peut lire un texte emprunté au *Veni creator*. On y a, en effet, coulé en lettres gothiques ces mots:

✠ ⁝ Veni ⁝ creator ⁝ spirit ⁝ mētes ⁝ tuōr ⁝ visita ⁝ imple ⁝ svpna ⁝ grā ⁝ q̄ ⁝ tū ⁝ crēti ⁝ pectora ⁝ ✿

Dans l'église Saint-Antoine d'Evora, on conserve une cloche du XVIe siècle, dont l'inscription est puisée à la même source:

∘ EMITTE ∘ SPIRITUM ∘ TUUM ∘ ET ∘ CREABUNTUR ∘ ET ∘ RENOVABIS ∘ FACIEM ∘ TERRE ∘

Parfois le texte est plus catégorique: ce n'est plus une prière; c'est une affirmation, un acte de foi. Tel est le cas de l'église de Saint-Dominique à Lisbonne où, sur une cloche du XVIIe siècle, on trouve l'inscription:

VERUM ∘ CARO ∘ FACTUM ∘ EST ∘ ET ∘ HABITAVIT ∘ IN ∘ NOBIS.

On bien encore, dans la même ville, sur une cloche de l'église Saint-Paul:

Tota pulchra es Maria et macula originalis non est in te.

Sur une cloche de l'église de Villa Verde, à côté de la représentation d'une croix, on a inscrit ces mots :

In hoc signo vinces.

Le rôle matériel de la cloche est souvent aussi rappelé dans certaines inscriptions ; elle est considérée comme instrument musical. On en trouve des exemples entre autres sur les cloches de l'église des Jésuites, à Lisbonne. Sur l'une, on lit :

Laudate dominum in cymbalis.

Sur une seconde :

In cymbalis bene sonantibus.

Une cloche du xvi[e] siècle, à Evora, porte :

✠ Encinbalis ∘ bene sonamtibus ∘ laudate domino ∘ aleluya ∘

Encinbalis est imprimé pour *in cymbalis* et *sonamtibus* pour *sonantibus*.

Une inscription à Lisbonne, en l'église de l'Annonciation, est encore plus caractéristique ; la voici :

Buccina orbis aurea ⁝ in omnem terram exivit sonus ejus.

Une inscription du même genre peut se lire sur une cloche de 1787, à Quiaios :

Laudate ✠ Dominum ✠ in ✠ cimbalis ✠ bene ✠ sonantibus ✠

Les deux cloches de Ferreira, à la vérité, plus modernes, se complètent dans le même sens. Sur la première on a, en effet, inscrit :

. Ecce crucem ✠ Domini ✠ ego cimbalum panis vivi
✠ qui de coelo descendit ✠

Et sur la seconde :

Ecce crucem ✠ Domini quotiescumque sonvero
✠ misericordias Dei annuntiabo ✠

Les quelques détails que nous venons de fournir, permettront de constater, que les cloches portugaises, qui chez nous sont peu connues, offrent cependant un indéniable intérêt. Ils permettront de se rendre compte, une fois de plus, que dans le domaine de l'industrie campanaire, les pays étrangers ont mis à contribution les fondeurs originaires de nos provinces. Parmi ces derniers, il s'en trouva plusieurs natifs de la principauté de Liége, qui s'établirent définitivement en Lusitanie. Nous avons rappelé leurs noms A ceux-ci, d'autres noms s'ajouteront peut-être encore. Des recherches dans les clochers portugais permettront sans doute de les découvrir.

Fernand Donnet.

Le sculpteur Sébastien Slodtz et ses enfants

Dans le dernier fascicule du *Bulletin monumental*, organe de la Société française d'Archéologie (75e vol., n°s 5-6), a été publiée une intéressante étude de M. Louis Caillet, consacrée à un *Devis du mausolée des archevêques de Vienne, Armand de Montmorin et Henri de la Tour d'Auvergne, élevé en 1747, à la cathédrale de Vienne.*

Ce travail est illustré d'une planche reproduisant le mausolée. En examinant cette photographie, nous avons été frappé de la parenté artistique qui existait entre le monument de Vienne et des mausolées qu'on retrouve encore dans nos églises belges, et notamment certains tombeaux d'évêques à Saint-Rombaut de Malines ou à Saint-Bavon de Gand. Cette parenté ne nous a plus paru aussi étrange, quand nous avons appris que l'auteur du monument de Vienne était Michel-Ange Slodtz, fils du sculpteur Sébastien Slodtz, originaire d'Anvers.

Cette dernière circonstance nous a incité à faire quelques recherches complémentaires. Celles-ci nous ont fourni bon nombre de renseignements sur Sébastien Slodtz et ses enfants. Ces artistes

sont peu connus dans leur pays d'origine. C'est ce motif qui nous a engagé à résumer ici nos renseignements, et à compléter les données généalogiques qui ont été fournies à M. Caillet, par un descendant de ces artistes.

* * *

Sébastien Slodtz, nous l'avons dit, était né à Anvers, probablement en 1655. Mais, chose curieuse, on ne trouve aucune trace de sa naissance ni de son séjour dans cette ville. Les archives communales, pas plus que les registres paroissiaux, ne peuvent fournir des données certaines au sujet de son baptême ou d'un événement quelconque de ses jeunes années. Et on douterait peut-être de l'exactitude de cette origine, s'il n'avait tenu à l'affirmer lui-même, en inscrivant en toutes lettres sur le socle de son groupe d'«Aristée et Protée», la signature si catégorique de: *S. Slodtz natif d'Anvers*. Ce qui confirme encore cette affirmation, ce sont ses relations constantes avec les artistes flamands qui, si nombreux à cette époque, s'étaient établis à Paris sans esprit de retour. Ne le voyons-nous pas marier sa fille avec le peintre anversois van Falens? Sa belle-fille, Marie-Barbe Carlier, devenue veuve, se remarie avec le peintre bruxellois Pierre Schoevaerts. Lui-même est en rapports intimes avec un autre artiste flamand, Nicolas van Haeften, et nous rencontrons comme élèves dans l'atelier de son fils René-Michel, le brugeois Pierre Pepers et l'anversois Jean Tassaert.

Quoiqu'il en soit, des premières années de Slodtz, on ne sait rien. On ignore également où il s'initia aux éléments de l'art et son nom ne figure à aucun titre dans les registres de la gilde Saint-Luc d'Anvers.

Jeune encore, il partit pour Paris, où il entra comme élève dans l'atelier de Girardon; puis, il voyagea en Italie et séjourna pendant un certain temps à Rome (1). Revenu dans la capitale

(1) A consulter au sujet des Slodtz: A. Jal. *Dictionnaire critique de*

française, il épousa Madeleine Cucci, fille de l'ébéniste des Gobelins, Domenico Cucci. Elle lui donna treize enfants dont nous parlerons plus loin (1).

Sébastien Slodtz remplit les fonctions de recteur de l'Académie Saint-Luc et reçut le titre de sculpteur des bâtiments du roi. Ces fonctions l'amenèrent à diriger la décoration pour nombre de cérémonies officielles. C'est ainsi que fut conçue, d'après ses plans, l'organisation artistique, en 1691, des fêtes organisées à l'occasion de l'anniversaire du Dauphin, en 1701, de la pompe funéraire pour les obsèques de Monsieur, en 1716, pour le service de bout de l'an de Louis XIV, sans oublier, en 1709, les décorations de la cérémonie religieuse qui eut lieu à Notre-Dame de Paris, lors du décès du prince Henri-Jules de Condé.

Mais il exécuta aussi nombre de travaux de sculpture dont plusieurs se retrouvent encore aujourd'hui. Dès 1687, il travaillait à Versailles; il plaça, en 1688, dans l'allée royale du parc, un grand vase de marbre décoré de fleurs de soleil, puis plus tard, en 1723, son groupe, également en marbre, d'Aristée et Protée. Pour la chapelle du château, il sculpta, en 1707, un bas-relief symbolisant la Clémence et la Miséricorde, et pour la façade extérieure, une statue de la Foi.

Il fut aussi appelé à contribuer à la décoration sculpturale de l'église des Invalides, à Paris. C'est à son ciseau, que sont dus le groupe d'anges formant un bas-relief dans la chapelle Saint-Ambroise et une statue du même saint, ainsi qu'un autre bas-relief datant de 1691, représentant saint Louis envoyant des missionnaires chez les infidèles.

On connait encore de lui quatre chapiteaux sculptés, en 1687, à Trianon, la statue de Vertumne, décorant depuis 1706 la cascade de

biographie et d'histoire. — Stanislas Lami. *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française sous le règne de Louis XIV*. — Stanislas Lami. *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française du XVIIIe siècle*. — Guiffrey. *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV*. — Louis Courajod. *Histoire de l'école des Beaux-Arts au XVIIIe siècle*. Etc., etc.

(1) Dans certains actes ce nom est par erreur orthographié: Cuicci, Cuissy, de Cussy ou même de Thussy.

Marly, la statue d'Annibal comptant les anneaux des chevaliers tués à la bataille de Cannes, qu'il plaça en 1720, également à Marly, et qui fait aujourd'hui partie des collections du musée de Louvre.

Il modela encore le buste de Titon du Tillet, et composa, en 1704, un projet pour l'érection du maître autel de l'église Saint-Germain des Prés.

Sébastien Slodtz mourut à Paris, le 8 mai 1726, à 11 heures du soir.

* * *

Sébastien Slodtz fut l'auteur d'une véritable dynastie d'artistes. Parmi ses nombreux enfants, six s'adonnèrent, avec plus ou moins de succès, au culte de l'art. Trois d'entre eux furent peintres ou dessinateurs, sans du reste, obtenir une grande notoriété. Ce furent:

Antoine Sébastien Slodtz, qui naquit à Paris probablement au mois de décembre 1694. Il obtint le titre de dessinateur de la Chambre et du cabinet du roi et mourut le 25 décembre 1754.

Jean-Baptiste Slodtz, vit le jour à Paris, le 11 août 1699. Le duc Louis III d'Orléans le nomma, en 1752, garde des tableaux du palais royal avec le titre de peintre surnuméraire de Son Altesse Royale. Il épousa Marie-Barbe Carlier, et leur postérité s'est perpétuée jusqu'aujourd'hui. Il mourut le 9 septembre 1759. Sa veuve, quelques années plus tard, se remaria avec un bruxellois, Pierre Schoevaerts, qui se qualifiait de chevalier de Valcour, peintre et gentilhomme de l'archiduchesse Marie-Elisabeth, gouvernante des Pays-Bays.

Dominique François Slodtz, né à Paris en 1711, mourut dans la même ville, le 11 décembre 1764. Il avait été membre de l'Académie de Saint-Luc et nommé peintre du roi et des menus plaisirs.

* * *

Les trois autres fils de Sébastien Slodtz furent sculpteurs, et parmi ceux-ci il en est qui devaient occuper un rang distingué

parmi les nombreux artistes qui, à cette époque, illustraient l'école française. L'aîné de ceux-ci, et le moins notoire, *Sébastien-René Slodtz*, naquit à Paris vers 1695 et mourut dans la même ville, le 25 décembre 1754. Il fut surtout décorateur et obtint, en 1750, le titre de dessinateur de la Chambre du roi.

De 1735 à 1746, il présida à l'ordonnance, dans l'église Notre-Dame, des pompes funèbres qui y furent organisées, à l'occasion du décès de personnages princiers et notamment de celles de la reine de Sardaigne, d'Elisabeth-Thérèse de Sardaigne, de la dauphine Marie-Thérèse d'Espagne, et du roi d'Espagne, Philippe V. Il entreprit, en 1752, la décoration de la salle de théâtre du château de Fontainebleau, travail qui fut continué par ses frères Paul-Ambroise et Michel-Ange Slodtz.

C'est lui aussi qui sculpta le cadre du tableau d'Oudry pour le château de Marly.

* * *

Paul-Ambroise Slodtz jouit, comme sculpteur, d'une réputation enviable et les travaux qu'il exécuta sont considérables. Il avait vu le jour à Paris, le 2 juillet 1702. En 1741, il fut agréé à Paris, à l'Académie des Beaux-Arts, et en devint membre en 1743, sur présentation d'une statue en marbre représentant la chute d'Icare. Quelques années plus tard, en 1746, il fut nommé professeur adjoint de la même école artistique et, en 1754, il en devint professeur titulaire. La même année, il obtint le titre de dessinateur de la Chambre et du cabinet du roi. Il mourut à Paris, le 15 décembre 1758.

De 1741 à 1751, il surveilla la décoration des salons du Louvre, et dès 1753, travailla à l'ornementation de la salle du théâtre de Fontainebleau, qui avait été commencée par son frère Sébastien-René.

Il fut chargé de l'exécution de nombreuses œuvres religieuses. Dans l'église Saint-Merry, à Paris, il sculpta en haut-relief, deux figures d'anges portant un calice et le livre de la loi, les motifs décoratifs des portes latérales, divers groupes d'anges et d'en-

fants, et deux statues représentant l'ancienne et la nouvelle loi. Dans la même église, aidé par son frère Michel-Ange, il exécuta la chaire de vérité. Pour l'autel de Saint-Louis, dans la chapelle du château de Versailles, il livra, en 1746, des bas-reliefs représentant saint Louis adorant la vraie croix, soignant des blessés, et faisait l'aumône à des pauvres. Le maître-autel de la cathédrale de Sens était orné d'une statue en bronze d'un ange, qu'il livra en 1742. C'est d'après un modèle dû à son ciseau, que fut exécuté, la même année, pour le couvent de la Flèche, un groupe en argent de l'Assomption de la Vierge. C'est à lui également que sont dus divers travaux de sculpture, entrepris en 1570, dans l'église Saint-Sulpice, dans l'église de Chaisy, dans celle de Saint-Germain l'Auxerrois et dans la cathédrale d'Amiens. A Rome, dans l'église de la Minerve, on conserve une copie du Christ de Michel-Ange, due à son ciseau.

Parmi les œuvres de Paul-Ambroise Slodtz, qui ont été conservées, il faut citer la statue de Jeanne d'Arc sous la figure de Bellone, au vieux marché de Rouen, et le groupe représentant le Temps qui découvre la vérité.

Dans les diverses expositions des Beaux-Arts qui furent organisées à Paris, au milieu du XVIII[e] siècle. On voit, à maintes reprises, figurer de ses sculptures. Nous citerons entre autres, au salon de 1751, un méridien avec figures en marbre et un buste de jeune fille. Puis, au salon de 1748, une série d'esquisses en terre cuite, telle que la Tragédie, la Comédie, le Prix, l'Origine de l'Amour, Pomone, l'Amour, etc.

***

Mais le plus célèbre des frères Slodtz fut sans contredit *René-Michel Slodtz*, qui naquit à Paris, le 27 septembre 1705. Il fut élève de son père, mais devait bientôt le surpasser par la maîtrise de son talent. A peine âgé de 19 ans, il obtenait, en 1724, au concours de Rome, le deuxième prix avec un bas-relief ayant pour sujet : « Les habitants de Sodome aveuglés par la passion assiégeant

la maison de Loth ». La même distinction lui échut en 1726. Ce succès lui permit de partir pour la Ville Eternelle comme pensionnaire du roi et de faire partie de l'Académie des Arcades. Son séjour en Italie devait se prolonger pendant près de dix-sept ans. C'est à cette époque que ses compagnons d'étude, séduits par ses heureuses dispositions artistiques, lui donnèrent, s'il faut en croire ses biographes, le surnom de Michel-Ange, sous lequel il est généralement connu et qui devint en quelque sorte son prénom. Nous croyons, sur ce point, pouvoir être plus précis, et être autorisé à rappeler le souvenir de la « tribu flamande » qui, à cette époque, florissait à Rome et qui était composée de jeunes artistes originaires de nos provinces. Slodtz se souvenant sans doute de l'origine de son père et poussé par ses relations de famille et d'amitié, aura naturellement été amené à se faire membre d'une association de jeunes artistes qu'il devait considérer comme des compatriotes. Il était d'usage dans la « tribu flamande », de baptiser les nouveaux venus d'un surnom approprié à leur caractère, à leur talent ou à leurs aptitudes. Ceux-ci se paraient de cette appellation comme d'un titre d'honneur et précieusement la conservaient pendant toute leur vie. Tel fut, par exemple, le cas, pour ne citer qu'un exemple, d'un contemporain de Slodtz, le peintre anversois Abraham Genoels, qui fit un long séjour à Rome, et travailla pendant de nombreuses années à Paris. Les membres de la « tribu flamande », en présence de ses dispositions spéciales pour la perspective et les mathématiques, lui donnèrent le surnom d'Archimède. Et plus tard, revenu dans sa ville natale, il continua à porter avec orgueil ce surnom que ses concitoyens se plaisaient aussi à lui reconnaître. Ce fut évidemment le cas de René-Michel Slodtz, qui baptisé par ses compagnons d'un glorieux surnom, s'en para avec orgueil, au point de ne plus être désigné par ses contemporains et ses biographes que sous le nom de Michel-Ange Slodtz.

Pendant le séjour qu'il fit à Rome, Slodtz travailla avec ardeur et réussit déjà à parfaire des œuvres qui attirèrent sur lui l'attention générale. C'est ainsi qu'il exécuta une statue en marbre de saint Brunon pour l'église Saint-Pierre. Dans l'église Saint-Louis des Français, il fut l'auteur du buste et des bas-reliefs qui ornent le

tombeau du peintre Nicolas Vleugels, lui aussi fils d'un anversois, établi à Paris, et mort directeur de l'école française à Rome. On lui doit encore les sculptures du tombeau du marquis Caponi, dans l'église Saint-Jean des Florentins, ainsi que des bas-reliefs et un médaillon dans la chapelle de Sainte-Thérèse de l'église Sancta Maria della Scala.

* * *

C'est pendant le séjour de Slodtz à Rome que fut entrepris le monument de la cathédrale de Vienne (France), auquel est consacrée l'étude que nous citions au début de notre travail.

Ce fut en 1740 que l'archevêque Henri de la Tour d'Auvergne chargea Slodtz d'exécuter pour la cathédrale Saint-Maurice, un monument funéraire destiné à abriter les cendres de l'un de ses prédécesseurs, Armand de Montmorin, et les siennes. M. Caillet a retrouvé et reproduit les divers documents qui se rapportent à cette œuvre d'art que M. Marcel Raymond, dans son ouvrage sur *Grenoble et Vienne*, qualifie de « la plus belle œuvre d'art faite en Dauphiné au cours du XVIIIe siècle ». C'est d'abord le devis estimatif du mausolée, fournissant des détails circonstanciés sur les proportions de toutes les parties du monument, sur la qualité des matériaux à employer, sur le temps exigé pour parfaire le travail de sculpture. Ce sont ensuite d'intéressantes indications extraites de la correspondance de Slodtz, datée de Rome, qui fournit des données exactes sur la marche de son travail, et discute le règlement assez laborieux du payement de son œuvre.

Le mausolée qui devait être placé en 1743, ne fut achevé qu'en 1747. On peut encore l'admirer dans le chœur de la cathédrale de Vienne. Sur un vaste soubassement en marbre, en forme de sarcophage oblong, s'élève une haute pyramide que couronne un vase de parfums fumant. Sur le soubassement se dresse la statue du cardinal de la Tour d'Auvergne qui tend la main à l'archevêque de Montmorin, assis au pied de la pyramide. A l'autre extrémité du sarcophage, un enfant qui tient le blason du cardinal semble

s'enfuir, tandis que sur la face antérieure du soubassement, une tenture, négligemment drapée, est couverte du texte d'une longue inscription, destinée à commémorer la mémoire des deux prélats. Sur le côté droit est inscrite la signature: MICH. ANG. SLODTZ, *Parisin. Inv. fec. Romae. Posuit anno* M. DCC. XLVII.

Ce monument excita l'admiration générale, et dans une biographie de l'artiste, un auteur contemporain s'en fait l'écho [1]: « Ce monument, écrit-il, offre de grandes beautés, les draperies sont nobles, les habits magnifiques; les têtes, dont les principales sont des portraits, brillent par la vérité et l'exécution. »

*
* *

Michel-Ange Slodtz, ayant terminé à Rome les travaux qui lui avaient été commandés, revint enfin à Paris. En 1749, il fut agréé à l'Académie sur présentation du modèle d'une étude modelée représentant « l'Amitié ». Toutefois, il ne sollicita jamais le titre de membre effectif, et l'Académie n'entra en possession d'une de ses œuvres qu'après sa mort, quand on lui fit don du groupe représentant « la Paix ramenée par la Victoire ». Toutefois, il obtint, en 1758, le titre de dessinateur de la Chambre et du cabinet du roi.

Comme ses frères, et en partie avec eux, Slodtz présida à de nombreux travaux décoratifs. Parmi ceux-ci on peut citer la décoration de la salle de théâtre du château de Fontainebleau et de celle du château de Choisy, les catafalques pour les services funèbres à l'église Notre-Dame, du roi et de la reine d'Espagne, ainsi que de la duchesse de Parme, les motifs décoratifs pour le feu d'artifice tiré en 1751, lors de la naissance du duc de Bourgogne, le modèle de la statue équestre de Louis XV à placer au quai des Theatins, etc.

Mais c'est pour les églises qu'il reçut les commandes les plus importantes. C'est ainsi qu'à Saint-Sulpice à Paris, à partir de 1750,

(1) M. D... *Vies des fameux sculpteurs depuis la renaissance des arts avec la description de leurs ouvrages.*

il plaça dans le porche des bas-reliefs en pierre représentant la Justice, la Prudence, la Charité, la Force, l'Espérance, la Tempérance et la Foi; puis, à l'intérieur, des médaillons avec les bustes des quatre Evangélistes, les motifs d'ornementation de la voûte et du tympan des portes du transept, la balustrade en fer du chœur dont il modela le modèle, un bas-relief servant d'antependium et représentant les noces de Cana, la décoration de deux balcons, une statue en marbre de la Vierge pour la chapelle du Sacré-Cœur, le mausolée du curé Languet. La chaire de vérité, à double escalier, de la même église, fut exécutée d'après son modèle.

Dans l'église de Choisy, on retrouve deux anges adorateurs et des bas-reliefs représentant l'ancienne et la nouvelle loi, dont il est l'auteur. Pour la même église il avait sculpté une statue du Christ portant sa croix, qui se trouve aujourd'hui aux Invalides. Dans l'église Saint-Merry, il livra la chaire de vérité ainsi que la décoration de la porte d'entrée et du banc d'œuvres. Dans le chœur de la cathédrale de Bourges, on signale divers travaux dus à son ciseau, entr'autres les sculptures des stalles; il fit aussi une maquette pour la grille de clôture. On lui attribue également la décoration du chœur de Saint-Germain l'Auxerrois, à Paris, et le modèle de la grille du chœur de la cathédrale d'Amiens. La décoration sculptée intérieure et extérieure du bâtiment situé dans la cour de l'archevêché, à proximité de l'église Notre-Dame à Paris, lui avait été commandée en même temps.

Il prit une part prépondérante à la décoration du château de Saint-Hubert à Rambouillet. Il y sculpta notamment un buste de Diane et deux amours en stuc, un bas-relief dans le salon, représentant la chasse au vol, quatre trophées cynégétiques, des motifs d'ornementation pour les lambris, etc.

D'autre part, l'architecte Gabriel lui commanda pour les divers édifices qu'il avait édifiés à cette époque à la place de la Concorde à Paris, les bas-reliefs pour quatre frontons, compositions représentant l'Agriculture, les progrès du Commerce, la Magnificence et la Félicité publique.

Parmi les autres œuvres que délaissa Michel-Ange Slodtz, il faut citer: les bustes en marbre d'Iphighénie et de Calchas à Lyon, ceux

de Vestale et d'une jeune Grecque, la statue de la petite Julie, un piédestal monumental avec des bas-reliefs composés d'amours, le cadre sculpté pour le portrait de Mlle Clairon, peint par Van Loo, le buste du roi Stanislas I, qui se trouve à Nancy, une fontaine en plomb pour le jardin Jaunel à Paris, etc.

Dans les catalogues des salons, on relève mention de différentes terres cuites qu'il exposa, telles en 1755, celle représentant la Victoire, puis celle de l'Amour. Il avait été chargé d'exécuter deux statues pour le roi de Prusse, quand la mort le surprit en 1764.

Michel-Ange Slodtz que Diderot appelait « un homme de bien avec le sceau de l'habile homme sans jalousie », jouissait de son vivant déjà d'une grande et légitime réputation. De nombreux élèves entrèrent dans son atelier pour s'y initier à la pratique de l'art sculptural et bénéficier de ses leçons. Parmi ces jeunes artistes, il faut citer d'abord deux de nos compatriotes: Pierre Pepers, de Bruges, et Jean Tassaert, d'Anvers, puis de nombreux parisiens, parmi lesquels Jean-Joseph de Pierreux, Pierre-François Berruer, Louis-Simon Boizot, André Brenet, Etienne Gois, Jean-Antoine Houdon, de Versailles, etc.

Ses contemporains rendait pleinement justice à son grand talent, et en terminant, nous ne pouvons mieux faire que de citer l'appréciation qu'en émettait l'un deux, dans les *Vies des fameux sculpteurs*. Voici comment il s'exprimait: « La manière de Slodtz, aussi simple que grande, alliait les vérités nobles de la nature, aux belles formes de l'antique et aux grâces séduisantes du Bernin. Les attitudes de ses figures sont gracieuses et souples, ses contours sont coulants et pleins de délicatesse. Peu l'ont égalé dans une partie de l'art, plus rare qu'on ne pense, le talent de bien draper. On ne l'a point surpassé quant au goût avec lequel il disposait et exécutait les plis des draperies délicates. Il était excellent dessinateur, non que ses formes fussent toujours pures et correctes, mais les grâces que présentent ses dessins et ses ouvrages, font aisément pardonner ces incorrections; elles ont même encore de quoi plaire. »

* * *

En appendice au *Devis du mausolée des archevêques de Vienne*, M. Caillet imprime un tableau généalogique de la descendance de Sébastien Slodtz, dressé d'après les indications que lui a fournies un des descendants de l'artiste, M. Morand, président de la Société d'émulation de Moulins. Grâce surtout au *Dictionnaire critique* de Jal et à d'autres renseignements encore, nous pouvons compléter quelque peu ce tableau. Voici donc le crayon généalogique qui en résulte. Nous ferons remarquer toutefois, que dans l'ouvrage de Gal on pourra encore trouver nombre d'indications complémentaires, telles que noms des parains et marraines, domiciles exacts, etc., etc.

Sébastien Slodtz, né à Anvers, probablement en 1655, mourut à Paris, le 8 mai 1726. Il épousa Madeleine Cucci, qui lui donna treize enfants, tous, à l'exception d'un fils et d'une fille, décédés sans laisser de descendance; ce furent:

1° Madeleine, morte le 9 octobre 1697, agée de 5 1/2 ans.

2° Sébastien-René. Les biographes semblent faire une certaine confusion que nous n'osons trancher ici entre Sébastien-René et Antoine-Sébastien Slodtz.

3° Madeleine, morte le 30 septembre 1705.

4° Antoine-Sébastien, né vers 1694, mort le 25 décembre 1754.

5° Marie-Françoise, née le 28 janvier 1697, épousa le 16 juillet 1715, le peintre Charles van Valens, d'Anvers, qui décéda le 26 mai 1733, dont:

a. Marie-Madeleine van Valens, née en 1716.

b. Nicolas-Charles, né en 1717.

c. Charles-Sébastien, né en 1719, mort en 1724.

d. Jean-Antoine, né en 1721.

e. Charles-Bonaventure, né en 1723, mort en 1724.

f. Louis, mort sans descendance, le 19 juin 1786.

g. Marie-Louise Charlotte.

h. Marie van Valens, qui épousa Jean-Baptiste Leyton, marchand mercier.

i. Marie-Louise-Charlotte.
j. Catherine-Suzanne van Valens, qui devint femme de Charles Louis Denelle, marchand bonnetier à Paris.

6° Jean, né le 11 avril 1698.
7° Jean-Baptiste qui suit.
8° Guillaume, né le 15 août 1700, mort le 20 février 1702.
9° Paul-Ambroise, né le 2 juillet 1702, mort le 16 décembre 1758.
10° René-Michel, né le 27 septembre 1705, mort en 1764.
11° Madeleine-Denise, née le 16 mars 1709, morte le 16 octobre 1709.
12° Dominique-François, né le 20 mai 1711, mort le 11 décembre 1764.
13° Jean-Charles, né le 11 juillet 1716.

Jean-Baptiste Slodtz, né à Paris, le 11 août 1699 et décédé dans la même ville, le 9 septembre 1759, se maria avec Marie Barbe Carlier. Après son décès, sa veuve se remaria avec le peintre bruxellois Pierre Soevaerts. Les époux Slodtz-Carlier n'eurent que des filles, savoir :

1° Marie-Angélique, qui épousa le 6 septembre 1775, Jean-Henri Lecocq, mort en 1820, dont :

a. un fils, mort en 1778, à Saint-Domingue,
b. une fille,
c. Lydie, morte sans alliance en 1817.

2° Marie-Julie, sans alliance.
3° Marie-Michelle, qui suit.
4° Marie-Jeanne, décédée en 1763, sans avoir été mariée.

Marie-Michelle Slodtz, née en 1762 et morte en 1820, épousa N. Legros, dont elle eut :

1° Jean-François Legros, né en 1787, mort en 1877 sans alliance.
2° Marie-Adèle, qui suit :

Marie-Adèle Legros [1], née en 1794 et morte en 1875, ayant été mariée avec N. Chomet, dont elle eut :

1° Anne-Caroline Chomet, qui suit.
2° Adèle Chomet, née en 1821, décédée en 1882, qui devint femme de N. Coninx, dont elle eut :

Marguerite Coninx, épouse de N. Costo.

Anne-Caroline Chomet, née en 1821, morte en 1883, épousa N. Morand, dont

G. Morand, qui est père de

1° Paul Morand,
2° Charles Morand,
3° Marguerite Morand.

FERNAND DONNET.

---

(1) Il y a lieu de noter que Jal a connu un autre descendant de Jean-Baptiste Slodtz, que nous ne retrouvons pas dans ce tableau, Frédéric Martin, son « petit gendre », archiviste de la marine, à Paris.

Note sur quelques tapisseries bruxelloises à Barcelone

MM. J. Puig y Cadafalch et J. Miret y Sans ont publié dans l'*Anuari de MCMIX—X (Any III*, p. 456) de l'*Institut d'estudis catalans*, de Barcelone, une fort intéressante notice illustrée, consacrée à *El palau de la diputacio general de Catalunya*. Nous ne parlerons pas ici du grand intérêt que présente, au point de vue archéologique, l'étude de cet édifice remarquable, et des riches œuvres sculpturales qui le décorent à profusion. Nous voulons nous borner, à cause de l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire artistique de nos provinces, à attirer un instant l'attention sur quelques-unes des œuvres d'art qu'il renferme. Nous faisons allusion aux tapisseries anciennes qu'on peut encore y admirer.

On connaît toute l'importance et toute l'excellence des ateliers qui florissaient autrefois dans nos provinces. On sait combien, au cours des siècles passés, nombreuses furent les tentures historiées, qui à la suite de circonstances diverses, passèrent en Espagne. Beaucoup d'entre elles ont été soigneusement conservées. A l'exposition de Paris, en 1900, nous avons pu admirer les précieuses suites qui décoraient le pavillon d'Espagne. Nous connaissons celles que détiennent jalousement les palais et les musées espagnols. C'est encore une fois une parcelle de ce trésor artistique qu'il nous est donné de signaler ici.

En 1577, le gouvernement de Catalogne achetait à Tortosa, à

Jacques Terça, quatre pièces de tapisseries historiées, représentant *la historia vulgarment dita la historia de los triomphos de Petrarca, las quals tiren doscentes vuytanta quatre alnes mesura de Flandes, per preu de siscentes sinquanta quatre lliures, a raho de cuaranta y sis sous la alna.*

Ces quatre pièces de tapisserie, provenant des Flandres, c'est-à-dire des provinces belges, mesuraient 284 aunes, mesure flamande, et furent payées 654 livres, à raison de 46 sous par aune. Ils représentaient les « Triomphes de Pétrarque », notamment : *le Triomphe de la Chasteté, le Triomphe de l'Amour, le Triomphe de la Renommée sur le Temps*, et *le Triomphe de la Renommée sur la Mort.*

Ces riches tentures sont conservées au palais de justice de Barcelone; l'*Anuari* nous donne la reproduction de deux d'entre elles. Ce sont de somptueuses compositions symboliques, inspirées par les poésies de Pétrarque et comportant de nombreux personnages.

La première est consacrée à la représentation du Triomphe de la Renommée sur le Temps. Sur un char à deux roues, que traînent des éléphants richement caparaconnés, est assis un ange, la tête couronnée, les ailes déployées, vêtu d'une tunique aux multiples plis, gracieusement drapés. A ses côtés, sont déposées deux trompettes triomphales. Autour du char caracollent une foule de souverains et de grands personnages, richement vêtus et armés, qu'il serait sans doute assez facile d'identifier. A droite, coupant la vue d'un paysage à perspective profonde, s'enlève dans les airs, dans un mouvement de fuite, un char à quatre roues; il supporte un vieillard courbé et caduc, qui figure le Temps. Un ange est assis sur le devant. Dans la partie supérieure, dans un ciel nuageux, s'échelonnent diverses figures symboliques de moindre format; les unes semblent fuir; les autres paraissent, au contraire, destinées à souligner par leur présence la victoire de la Renommée. L'encadrement est formé d'une bordure dans laquelle se succèdent des guirlandes et des bouquets de fleurs et de fruits. Une inscription, en capitales romaines, se déroule en deux lignes, inscrites au centre de la partie supérieure de la bordure. Malheureusement, l'état de la photographie ne nous permet pas de la lire d'une manière sûre. Nous croyons pouvoir la déchiffrer comme suit : *Temporibus sulcar qutā umlibet inclita fama, Ipsa me clauserunt tempore sera... am...*

Quid prodest vixisse dui cū fortiter evo. Abdide in latebris jam me tempus... DX...

La seconde tapisserie semble être d'un format bien plus large et la scène est double; celle-ci paraît être consacrée au Triomphe de la Chasteté. A gauche, dans un paysage pittoresque et accidenté, s'enlève un char à quatre roues, qu'emportent dans les airs des chevaux ailés. Sur la plate forme est abattu un vieillard, couché sur une béquille. A travers l'espace ruisselle, sous forme de projectiles brûlants, une pluie de feu. Elle accable de ses traits une foule de malheureux qui, vainement, tâchent de se mettre à l'abri de ses atteintes. Ce sont sans doute encore une fois des personnages historiques, parmi lesquels on distingue un souverain, un oriental, des femmes en divers costumes, etc. Dans la partie supérieure, sur une arcade simulant le voûte céleste, se déroulent en une théorie animée, les signes du zodiaque.

Dans la seconde partie de la tapisserie, se voit un char triomphal auquel sont attelés l'ange, l'aigle, le lion et le bœuf, emblêmes des Evangélistes. Au haut du char, dans une gloire que soutiennent les quatre docteurs de l'Eglise et qu'entoure un chœur nombreux d'anges, s'aperçoivent, surmontant le globe terrestre, les trois personnes de la Sainte Trinité: le Père bénissant, le Fils portant sa croix et, entre eux, le Saint-Esprit.

La même bordure, composée de motifs fleuris, encadre toute la composition. Dans le haut se déroule un cartouche, dans lequel est inscrit un texte que les reproductions photographiques ne nous permettent guère de transcrire avec sûreté, la tapisserie occupant le coin d'une salle et, par le fait, étant pliée à angle droit, ce qui rend invisible la partie centrale de ce texte. Nous croyons pouvoir lire:

Ipsa triumphali sedens regina Troı fer de V...teri
palmam tempore leta cēro.
Rex amor atoz pudor mors fama et tempus... elestem
patram regia nra tenet.

Ces tentures sont réellement remarquables. Par la pureté du dessin, par l'harmonie de la composition, par la richesse somptueuse des détails, elles témoignent de l'incontestable talent de l'auteur des cartons. Par leur style, dans lequel peuvent encore se devi-

ner quelques reminiscences de la période ogivale, elles semblent appartenir au début du XVIe siècle.

Le thème symbolique qui a servi de sujet à l'auteur des tapisseries, est assez abstrait. On sait que François Pétrarque, né à Arrezzo, en 1304, et mort en 1374, poète et historien, fut proclamé par ses contemporains le « restaurateur des lettres » et le « père de la bonne poésie ». Ses œuvres historiques, mais surtout littéraires et poétiques, sont nombreuses. Parmi ces dernières on trouve six poèmes composés en *terze rime* et intitulées « Les Triomphes ». Ceux-ci, de l'avis général « offrent de l'invention, des images brillantes, des sentiments nobles et de beaux vers ».

Les tapisseries de Barcelone ne sont pas les seules qui aient emprunté leur sujet aux poésies de Pétrarque. Un tapissier bruxellois, Martin Reymbauts, l'exécuta plusieurs fois. En 1600, il livra aux archiducs Albert et Isabelle, une tenture représentant l'« Histoire du Triomphe » de Pétrarque, en sept pièces, mesurant 425 aunes, au prix de 3052 livres, soit à 16 sous par aune.

Cette tenture se retrouve encore dans l'inventaire qui fut dressé à Bruxelles, lors de la mort du prince Charles de Lorraine. Au garde-meuble, parmi de nombreuses tapisseries, était conservée « une tenture représentant l'histoire de Petrarque, en sept pièces ».

C'est encore un des sujets de cette série qui illustre (1) une tapisserie flamande, portant la date de 1570, et appartenant à des collectionneurs français. Le « Triomphe de la Chasteté » y est représenté d'après des cartons antérieurs de près d'un siècle (2).

On serait tenté d'attribuer également au poème de Pétrarque, le sujet de diverses tentures que l'on conserve à Rome, dans les riches collections du Vatican, telles « Le Triomphe de la Renommée » et d'autres encore (3).

On sait qu'au Palais de Hampton Court, près de Londres, sont conservées trois tapisseries consacrées au même sujet ; elles représentent *le Triomphe de la Mort, de la Renommée et du Temps.*

(1) Georges Cumont. *Tapisseries de la maison du prince Charles de Lorraine.*

(2) Albert Castel. *Les Tapisseries.*

(3) X. Barbier de Montault. *Inventaire descriptif des tapisseries de haute lisse conservées à Rome.*

M. Destrée attribue les cartons de ces œuvres d'art à un artiste brabançon, maître Philippe (1).

C'est le même artiste qu'il considère comme auteur des cartons des tapisseries, représentant également des scènes empruntées aux Triomphes de Pétrarque et faisant partie des collections du Kensington Museum. « Ce sont, dit-il, des compositions très vastes, très touffues, mais cependant pleines de vie, de mouvement et de pittoresque. » *Le Triomphe de la Renommée* lui paraît surtout remarquable et voici comment il décrit cette œuvre : « Ici, à gauche, apparait le char d'Atropos, traîné par quatre buffles richement caparaçonnés; il passe impitoyable broyant sous ses roues : papes, empereur, cardinaux, prélats, nobles seigneurs et nobles dames. A ce moment, la Renommée, le front ceint d'une riche couronne, dirige son vol vers la Parque; à peine celle-ci a-t-elle entendu la sonnerie fatale résonner à ses oreilles, qu'elle ouvre les bras et semble s'abîmer sur l'avant de son char, où la Chasteté est assise prisonnière et repose dans le plus paisible des sommeils. La Renommée figure, ensuite, sur son propre char, traîné par quatre éléphants revêtus de caparaçons relevés de broderies et de pierres précieuses et les harnais garnis de bruyants grelots. La déesse reste debout sur son piédestal, tenant sa trompette en manière de sceptre, tandis qu'Atropos, assise plus bas, assiste, le cœur navré, au triomphe de sa rivale. La scène se complète par le plus brillant des cortèges qu'il soit possible de concevoir. Une foule de guerriers, montant de nobles coursiers, font escorte à la déesse. Ils sont revêtus de riches armures et portent des casques ombragés de cimiers aux plumes ondoyantes. Toute cette brillante cavalcade évoque le souvenir de l'époque maximilienne, bien que les personnages soient censés, comme le disent les inscriptions, nous rappeler maints héros antiques, tels que César et Pompée. On remarque aux arrière-plans des personnages aux mines et aux dehors austères, couverts de bonnets de docteurs et vêtus de longues robes. C'est sans nul doute la grave cohorte des philosophes et des savants auxquels sont venues se mêler quelques nobles dames. En quittant le temple de la Renommée, ils vont modestement à pied, grossir la suite de

(1) Jos. Destrée. *Maître Philippe, auteur de cartons de tapisseries.*

cette déesse à laquelle ils aiment à payer le tribut de leur hommage. »

Cette description permet de se rendre compte des différences d'interprétation, différences résidant surtout dans les détails, qui existent entre le rendu du sujet des tentures de Londres et de celles de Barcelone.

C'est sans doute à ces dernières que M. Destrée fait allusion en rapportant, dans une note, qu'une tenture appartenant à la série des *Triomphes* et représentant *La Fama*, a figuré, en 1888, à à l'exposition universelle de Barcelone. Il attribue encore une fois la paternité des cartons de ces tapisseries à Maître Philippe. Ce serait à prouver.

On considère aussi Reymbauts comme auteur d'une tenture consacrée au même sujet, qui est conservée à Madrid. Celle-ci, tissée de laine et de soie, est composée de cinq pièces (1). Dans l'inventaire des tapisseries de la Cour, sauvées à Bruxelles, lors de l'incendie du palais, pendant la nuit du 3 au 4 février 1731, on trouve renseignée :

« Pétrarque ». Pièce de 9 1/4 aunes sur 6 1/4 (2).

L'archiduchesse Marie-Elisabeth s'était refugiée à l'hôtel d'Orange. Dans les divers appartements on suspendit des tapisseries, et c'est ainsi que furent placées dans l'antichambre de la princesse « six pièces de Pétrarque ».

A la même époque, on trouve trace d'une subvention de 6382 ₶, payée par le gouvernement, à Gérard Bernard et Martin Reymbauts, de Bruxelles, pour six pièces de tapisserie, représentant le « Triomphe de Pétrarque » (3).

Quant à l'origine des tapisseries de Barcelone, elle n'est guère douteuse. La notice de M. Puig y Cadafalch et Miret y Sans nous la fait connaître : *Porten acquiexos tapiços la caracteristica marca dela ciutat de Bruseles y del taller famos de Francesch Gembels.* Des reproductions insérées dans le texte, nous montrent

(1) ALPHONSE WAUTERS. *Les tapisseries bruxelloises.*

(2) *Loc. cit.*

(3) JULES FINOT. *Les subventions accordées aux littérateurs, aux savants et aux artistes par les gouverneurs des Pays-Bas au* XVII*e* *siècle relevées dans des comptes de la recette générale des finances.*

la marque des ateliers de Bruxelles, l'écusson entre les deux lettres *B* adossées, ainsi que le monogramme du hautelisseur. Le nom de celui-ci est fautivement indiqué sous la forme de Francesch Gembels; et s'agit de François Geubels. Si la reproduction de ce monogramme est exacte, nous nous trouvons ici en présence d'une variante que nous ne nous expliquons guère: Le monogramme de François Geubels est connu. Une lettre *G*, de forme arrondie, est traversée par une barre perpendiculaire qui la dépasse considérablement et dont le sommet est obliquement couronné par une lettre *F*. L'extrémité de celle-ci est parfois recroisetée; car il existe diverses variétés peu dissemblables de ce monogramme (1). Sur les tapisseries de Barcelone, la lettre G est couchée; la barre horizontale ne la coupe pas entièrement, elle est pourvue de petites traverses, à la base, et un peu au-dessus de celle-ci, ainsi qu'au sommet; au centre, lui est accolée transversalement une lettre *K*, et enfin, au sommet, semble s'enrouler une banderole que surmonte un point isolé. Nous ne nous expliquons guère jusqu'ici la signification de la lettre *K*.

François Geubels appartenait à une famille de tapissiers; il est fort connu (2). Il joua même un rôle politique assez important dans sa ville natale et remplit diverses fonctions administratives. C'est ainsi qu'il fut conseiller communal de Bruxelles en 1564, 1574 et 1576, ainsi que receveur communal en 1577.

Geubels livra de nombreuses tentures à la Cour royale. En 1571, Philippe II lui commanda, pour être offertes à l'archevêque de Trèves, douze pièces, plus deux dessus de portes, représentant l'*Histoire de Samson*, mesurant ensemble 321 aunes et payées à raison de 4 livres 10 sous, une somme de 1454 livres 12 sous.

François Geubels, qui était un des doyens du métier des tapissiers, fut chargé, en 1554, avec ses collègues, de l'examen des fameuses tentures de la Conquête de Tunis, qui étaient destinées à la Cour de Madrid. Les tentures des *Triomphes de Scipion*, qui furent exécutées pour le roi Henri II de France, portent aussi son mono-

(1) On en trouvera deux variétés dans l'appendice de l'ouvrage de Eug. Müntz. *La Tapisserie*, et une troisième dans l'inventaire descriptif des tapisseries de haute lisse, conservées à Rome, par X. Barbier de Montault.

(2) Voyez: Alphonse Wauters. *Les tapisseries bruxelloises*.

gramme. On retrouve encore cette marque sur la belle suite qui existe encore en France, au garde-meuble national, du *Triomphe des Dieux*, et qui fut tissée d'après les cartons de Montegna. A Venise, dans le presbytère de l'église Saint-Marc, on remarque des tapisseries tissées d'or, d'argent et de soie, représentant des épisodes de la vie du patron de l'église et signées dans un coin des initiales *F. G.*

Quand, en 1576, les soldats espagnols revoltés mirent systématiquement au pillage, à Anvers, en ces journées sanglantes de la Furie espagnole, le *Tapissierspand*, où se trouvaient accumulées les tapisseries de tous les ateliers des provinces belges, guidés par des indications sûres, ils se rendirent, dès le début, sous le commandement du capitaine Coldron, chez le concierge de l'entrepôt. Ils lui demandèrent où se trouvait l'emplacement de la boutique de François Sweerts et s'informèrent si la grande tapisserie de François Geubels y était encore déposée. Celle-ci avait, heureusement, été enlevée quelques jours plus tôt (1).

C'est pour la France aussi que Geubels exécuta, d'après les cartons de Bernard van Orley, la suite de tentures des *Belles chasses de Maximilien*. Analysant le travail du tapissier, un auteur l'appréciait en ces termes (2):

« La tenture est d'un dessin très serré et d'une exécution admirable... Ses colorations appartiennent à quatre-vingt-trois couleurs différentes, qui se répartissent entre vingt-deux gammes, dont chacune ne comprend que deux à cinq tons tous différents, c'est-à-dire qu'il n'y a que cinq modulations du même bleu ou du même jaune vert employés, le premier, dans les costumes et les harnachements, le second, dans ces mêmes costumes et les feuillages, et deux modulations seulement du jaune et du rouge normaux, le premier, dans les parties claires de toute la composition, le second, dans les parties colorées des costumes. Les couleurs, en petit nombre, hachées les unes dans les autres par le tapissier, afin de passer de l'ombre dans

(1) Fernand Donnet. *Les tapisseries de Bruxelles, Enghien et Audenarde pendant la furie espagnole.*

(2) Eug. Müntz. *Loc. cit.*, reproduisant l'appréciation de Darcel dans les *Tapisseries décoratives du garde-meuble.*

la lumière, se retrouvant partout distribuées, donnent de l'unité à la pièce, dont la lumière est d'ailleurs presque partout jaune. Toutes enfin, appartenant aux cercles et aux côtés les plus clairs de la gamme chromatique, sont d'abord les plus durables et donnent ensuite un plus grand éclat à l'ensemble. »

Dans cette courte nomenclature d'œuvres sorties de l'atelier de François Geubels, nous avons vu figurer les tentures du *Triomphe des Dieux*, tissées d'après les cartons de Montegna. Nous nous demandons maintenant, si ce n'est pas au même artiste qu'il faut attribuer les cartons des tapisseries de Barcelone? Andrea Montegna a peint le même sujet. Cette œuvre est perdue. Par contre, à l'ancienne Pinacothèque, à Munich, on conserve six tableaux sur bois, mesurant 0.51 sur 0.538 centimètres. Ils représentent les Triomphes de Pétrarque, c'est-à-dire les Triomphes de l'Amour, de la Chasteté, de la Mort, de la Gloire, du Temps et de la Religion (1). Ils sont considérés comme appartenant à l'école de Montegna, ou bien constituant des copies de son œuvre. Ces compositions, dans lesquelles interviennent les mêmes éléments, les mêmes personnages, les mêmes accessoires que dans nos tapisseries, en diffèrent cependant en plusieurs points essentiels. Les scènes sont plus simples, moins fournies; l'ornementation est moins riche; l'aspect général en est plus archaïque, moins souple, plus sévère. Cette dissemblance pourrait, peut-être, être attribuée au copiste ou à l'artiste qui s'est inspiré de l'œuvre du maître. Le style ordinaire des peintures de Montegna, comme permet de le constater la comparaison avec ses autres œuvres connues, ne rendrait pas impossible l'attribution qui lui serait faite des cartons qui servirent de modèles à Geubels. Mais, sans preuve plus positive, nous n'oserions pas l'affirmer.

Le palais de justice de Barcelone possède également une série de six tapisseries, représentant des épisodes de la légende de Mercure et Carmencita. Elles ont été acquises, au mois de février 1578, de don Fernando de Tolède, prieur de Castille, et capitaine général de la Catalogne.

On connaît le thème de cette fable. Carmenta, Carmentis ou Carmencita qui, en réalité, s'appelait Nicostrate, était une prophé-

(1) Fritz Knapp. *Andrea Montegna.*

tesse d'Arcadie, qui rendait ses oracles en vers, d'où lui vint le nom de *Carmen*. Mercure, le dieu du commerce et des voleurs, en devint amoureux. De leurs relations naquit un fils, qui fut appelé Evandre.

La prophétesse et son fils passèrent plus tard en Italie; ils y furent accueillis par Faunus, roi du Latium. Après sa mort, Carmenta, fut placée parmi les dieux tutélaires de Rome; un autel lui fut érigé près de la porte Carmentalis et un temple fut construit en son honneur dans le huitième quartier de la ville. La déesse présidait à la naissance des enfants, et elle était invoquée par les mères pour obtenir une heureuse délivrance.

C'est aux épisodes divers de cette fable, que sont consacrées les tapisseries de Barcelone. L'ouvrage que décrit *El palau de la diputacio general de Catalunya*, en donne quatre reproductions.

Le premier panneau est intitulé *les Nymphes*. Dans un paysage boisé, aux horizons profonds, s'aperçoit un groupe gracieux de six nymphes; celles-ci témoignent leur étonnement et leur crainte à la vue de Mercure qui leur apparaît dans les airs. Le dieu qui porte à la main le caducée, semble les rassurer et leur adresser des paroles de bienvenue. La bordure qui encadre cette tenture, est illustrée d'un paysage continu, qu'animent des scènes de petit format. Deux couronnes fleuries sont placées dans les angles supérieurs. La scène que représente la seconde tenture, est intitulée : *le Message*. On y voit, sur une terrasse, s'élever le perron d'un palais d'ordonnance classique. Une ornementation fort caractéristique, telle que la prodigua la sculpture de la renaissance au milieu du XVIe siècle, surcharge les colonnes, les socles, les murailles. Mercure gravit les marches du perron et s'adresse à une jeune femme qui vient à sa rencontre. Deux autres femmes se dissimulent à distance, derrière la première. Dans les airs apparait Minerve, casquée et revêtue d'un vêtement aux plis multiples. Au pied du perron, se remarque un groupe composé de femmes et d'enfants. Au fond de la composition s'étagent divers bâtiments qui se succèdent en perspective. De ci de là, on distingue des personnages qui accourent; des vieillards s'approchent en causant.

Le troisième panneau porte pour titre l'*Apparition*. On y aperçoit encore une fois le perron d'une riche demeure. Mercure s'avance

vers l'entrée où apparait un vieillard. Mais entre ces deux personnages se dresse, dans les airs, l'apparition représentée par un corps de femme drapé, sans jambes et élevant le bras droit. Le fond de la composition est constitué par un paysage champêtre; des bâtiments divers, un acqueduc, se distinguent entre les arbres; des bergers et d'autres personnages se hâtent nombreux dans diverses directions, tandis que dans l'angle supérieur, un génie disparaît dans les airs.

La bordure de ces deux tentures est formée par un paysage de petit format, au milieu duquel se remarquent des groupes d'animaux et diverses scènes champêtres.

Enfin, la quatrième scène représente l'*Hymenée*. Dans un luxueux appartement, assise au bord d'un lit, dont des petits amours relèvent les lourdes tentures, est assise Carmenta, à peine vêtue d'un manteau que d'une main elle retient. Mercure, conduit par un amour, s'approche avec empressement. La bordure est du même genre que celle de la première tenture.

Ces quatre tapisseries, pour autant qu'on puisse en juger par les reproductions, semblent appartenir à deux séries différentes et ne pas même dater de la même époque. La seconde et la troisième nous présentent des compositions soigneusement dessinées, comportant de multiples détails qui garnissent le cadre tout entier; un certain archaïsme est encore répandu sur les personnages et l'ensemble correspond bien à l'époque qu'accusent les motifs décoratifs et que confirme, du reste, la date de 1571, qui se lit sur une des tentures.

Quant aux deux autres, elles paraissent beaucoup plus largement traitées. Les personnages, de plus grand format, sont moins nombreux et se meuvent dans un cadre beaucoup moins fourni. Cette divergence s'accuse même dans les bordures. Et en considérant leur ensemble, on serait tenté d'attribuer à ces compositions une époque d'exécution postérieure à celle des premières.

Les tentures de Barcelone ne sont pas les seules qui soient consacrées à la représentation de la légende fabuleuse des amours de Mercure et de Carmenta. Nous n'en voulons, pour preuve, que la série identique que possède, à Madrid, M[me] la duchesse de

Denia (1). Celle-ci se compose de huit panneaux sur lesquels sont tissés de laine, de soie, d'or et d'argent : *l'Apparition de Mercure aux nymphes, l'Arrivée de Mercure au palais, l'Apparition, la Réception, la Promenade de Mercure avec Carmenta, le Banquet nuptial, l'Hymenée, le Bal.* Nous avons sous les yeux la représentation de deux de ces scènes. *Le banquet* a lieu dans une salle luxueusement meublée et ornée. A une table, que préside le monarque, est assis Mercure ainsi que Carmenta et d'autres nymphes. L'une d'elles est saisie par l'inexorable Parque. Des serviteurs portant des plats, s'empressent vers les convives; d'autres puisent des boissons dans un large rafraîchissoir. Au fond de la salle, sur un dressoir, sont exposés de la vaisselle précieuse et des récipients de diverses formes.

Quant à la seconde scène, représentant l'arrivée de Mercure au palais, elle est complètement identique, jusque dans le moindre de ses détails, à celle que nous avons décrite plus haut. Il est de toute évidence, que le panneau de Barcelone et celui de la duchesse de Denia ont été fidèlement tissés par le même atelier et sur le même carton. Ce qui différencie surtout les deux séries, c'est la bordure. Nous avons fait connaître celle des tapisseries de Barcelone. L'encadrement des tentures de Madrid est entièrement différent. Il est composé d'une série de compartiments en forme de niches, formées par des arcades que soutiennent des colonnes ou des termes et dans lesquelles sont assis des dieux, des muses ou d'autres personnages mythologiques. D'après M. Melida, qui a décrit ces riches tentures, ces bordures sont inspirées et en partie copiées de Raphaël : elles sont, « sauf de légères modifications, semblables à celles que présente la fameuse tapisserie des *Actes des Apôtres.* »

La série des tapisseries de Madrid, tout comme celle de Barcelone, porte tissée la marque des ateliers de Bruxelles, l'écusson entre les deux lettres B. Leur origine est indéniable. M. Melida ne dit pas si, sur les tentures de Madrid, ne se retrouve pas la signature ou le monogramme particulier du fabricant ; un examen quelque peu attentif permettrait sans doute de le découvrir. A Barce-

(1) José Ramon Melida. *Les tapisseries flamandes en Espagne. Les fables de Mercure,* dans les Arts anciens de Flandre. Tome I, fasc. IV.

lone, par contre, on peut parfaitement le reconnaître. Outre la date de 1571 que montre un des panneaux, on y voit aussi un monogramme composé de la lettre W, au centre de laquelle se dresse une barre perpendiculaire que coupent deux traverses d'inégale largeur et que termine la lettre P. Il n'y a donc pas de doute possible ; il s'agit ici du monogramme du tapissier Willem de Pannemaeker, que MM. Puig et Miret nomment peu correctement Guillem de Pannemark.

Guillaume de Pannemaeker est fort connu ; il appartenait à une famille de tapissiers dont l'atelier, à Bruxelles, fut, pendant de nombreuses années, des plus florissants (1). Il habitait dans le Parc de Bruxelles la maison appelée *« la maison de Sassignies »*. Il doit surtout le grand renom artistique, dont il jouit à juste titre, à l'exécution de la fameuse série de douze pièces de tapisserie, représentant *la Conquête de Tunis*, qui lui furent commandées, en 1548, par l'empereur Charles-Quint, et qui furent exécutées d'après les panneaux du peintre Vermeyen.

Ces magnifiques tapisseries sont fort connues ; on a pu, récemment encore, les admirer dans diverses expositions ; nous ne nous arrêterons donc pas à les décrire plus longuement ici. Rappelons toutefois un détail, c'est que de Pannemaeker employa jusqu'à 84 ouvriers à la confection de ces tentures.

C'est le même maître tapissier qui tissa pour le duc d'Albe, trois pièces consacrées à commémorer la victoire que les Espagnols remportèrent, en 1568, à Gemmingen, sur les troupes de Louis de Nassau. On lui doit aussi les séries représentant l'*Histoire de Pomone*, l'*Histoire d'Abraham* et les *Fables d'Ovide* que l'on montre encore au palais royal à Madrid. Ailleurs encore, jusque dans les collections américaines, on conserve des tapisseries qui sont signées du monogramme de Guillaume de Pannemaeker (2).

(1) ALPHONSE WOUTERS. *Loc. cit.*

(2) Au sujet des tapisseries de la conquête de Tunis, on peut consulter : J. HOUDOY. *Tapisseries représentant la conqueste du royaume de Thunes par l'empereur Charles Quint.* — CONDE DE VALENCIA DE DON JUAN. *Armas y tapices dela corona de España.* — A. J. WAUTERS. *Jean Cornelisz Vermeylen, peintre de Charles-Quint.* — Catalogue des objets d'art exposés au pavillon royal de l'Espagne, à l'Exposition universelle de Paris de 1900, etc., etc.

Les tapisseries des *Triomphes de Pétrarque* et des *Amours de Mercure et de Carmenta* ne furent pas les seules que possédait autrefois le palais du gouvernement à Barcelone. Dans les anciens comptes, on trouve, en effet, mention de diverses autres tentures. C'est ainsi qu'en février 1595, il fut payé 25 livres au tapissier Anton Tremollers, pour restaurer des tapisseries représentant l'*Histoire de Nabuchodonosor*, et en juin 1596, 20 livres au même pour des restaurations à une autre tenture ayant pour sujet l'*Histoire de saint Georges*. Plus tard, en 1687, on relève encore une fois des mentions de payements faits pour des restaurations de tapisseries à un hautelisseur qui avait nom Joan Serra.

Les deux tentures que nous venons de citer, étaient fort anciennes; on les découvre déjà renseignées dans un inventaire datant de l'année 1488.

Ces dernières tapisseries étaient-elles également flamandes? C'est probable, car les sujets qui servirent à les illustrer, sont de ceux que l'on retrouve fréquemment, servant de thème aux fabricants qui travaillaient dans les divers ateliers flamands.

Nous avons cru bon d'attirer rapidement ici l'attention sur les diverses tapisseries qui sont citées dans la belle étude que viennent de publier MM. J. Puig y Cadafalch et J. Miret y Sans. Les quelques reproductions et les indications succinctes qui les concernent, ne nous ont pas permis de leur consacrer un travail développé. Nous espérons que ces notes attireront plus spécialement l'attention sur ces précieuses œuvres d'art et réussiront à provoquer à leur sujet un travail plus complet et plus approfondi.

FERNAND DONNET.

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 1912

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. De Ceuleneer, *président.*

Sont présents : MM. Donnet, *secrétaire* ; Geudens, *trésorier* ; Stroobant, président Blomme, Dr van Doorslaer, Bergmans, L. Blomme, Willemsen, baron de Borrekens, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, van der Ouderaa, membres titulaires.

MM. Van Heurck, Casier, Fris, Hasse, Dilis, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Soil de Moriamé, *vice-président;* de Witte, de Behault de Dornon, R. P. van den Gheyn S. J., chanoine van den Gheyn, Comhaire, membres titulaires; MM. Heins, Hulin, Coninckx, membres correspondants regnicoles; de Swarte, membre correspondant étranger.

Le procès-verbal de la séance du 4 février 1912 est lu et approuvé. M. le président annonce en termes émus le décès de M. Paul Cogels et paye un tribut d'hommages à sa mémoire. M. Hasse veut bien se charger de rédiger une notice biographique.

Le secrétaire dépose sur le bureau la biographie que M. Max Rooses a composée à la mémoire de M. Hymans. Elle sera imprimée dans le Bulletin.

Il est décidé qu'à l'avenir la séance publique aura lieu le premier dimanche de décembre. Les diverses réunions pour les membres titulaires sont en conséquence postposées : celle pour la présentation des candidats en février, pour la discussion en avril et pour l'élection en juin. L'élection du vice-président annuel se fera à la séance d'octobre.

Il est donné connaissance :

D'une lettre de Mme Hymans, qui remercie pour les condoléances qui lui ont été adressées à la suite du décès de son mari.

Du programme des concours de l'Académie royale de médecine de Belgique.

Du programme du concours de projet d'agrandissement de la ville de Dunkerque.

D'une circulaire du Royal Anthropological Institute, annonçant l'ouverture, en juin prochain, à Londres, d'un congrès d'anthropologie.

D'une circulaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, invitant les membres à faire connaître dès maintenant les questions qu'ils voudraient faire porter à l'ordre du jour de la XXIIIe session du Congrès de la Fédération en 1913.

Pris pour notification.

Sont déposés sur le bureau :

Une liste de souscription en faveur de la création de la Fondation Henri Pirenne.

Une demande de souscription pour l'érection, à Poitiers, d'un monument en mémoire du R. P. de la Croix S. J.

Les membres sont invités à souscrire individuellement.

Le secrétaire donne connaissance de la liste des publications parvenues à la Bibliothèque et communique le compte-rendu analytique des principales d'entre elles. Ces pièces seront imprimées au Bulletin.

M. Van Heurck résume l'histoire de l'imagerie populaire flamande, et fait circuler bon nombre de pièces appartenant à ses collections. Il est décidé d'insérer cette étude dans les Annales.

M. le président De Ceuleneer fait connaître des œuvres, peintes au XVIe siècle, par Simon Pereyns, peintre anversois, établi au Mexique. Cette notice sera réservée au Bulletin.

M. Fris résume l'étude qu'il a consacrée à la période bourguignonne qui, à Bruges, a précédé la création du *tweede Calfvel*. Cette étude sera inserée dans les Annales.

M. Donnet résume trois notes qu'il a consacrées à des cloches dues à des fondeurs wallons établis au Portugal, aux œuvres du sculpteur anversois Slodtz et de ses fils, qui travaillèrent à Paris sous le règne de Louis XIV, à des tapisseries bruxelloises conservées à Barcelone.

M. Hasse fait connaître le résultat de fouilles qu'il a pu opérer aux environs de la Vieille Boucherie et des constatations qu'il a faites concernant le mur d'enceinte du Bourg.

Les notes de MM. Hasse et Donnet seront imprimées dans le Bulletin.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
AD. DE CEULENEER.

Liste des publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'Avril et Mai 1912

I° HOMMAGES D'AUTEURS.

Vicomte DE GHELLINCK VAERNEWYCK. Rapport sur le congrès archéologique de Reims.

PAUL BERGMANS. Mélanges iconographiques, bibliographiques et historiques.

ALPH. DE WITTE. Quelque sceaux matrices de ma collection.

FERNAND DONNET. Sceaux des familles anversoises aux XIVe et XVe siècles.

ID. Compte-rendu analytique des publications. Avril 1912.

OSCAR DOMICHEL. Le cardinal Lavigerie, sa vie et ses œuvres.

JOS. BERTHELÉ. Ephemeris campanographica. V.

Sir HERBERT GEORGE FORDHAM. Descriptive catalogues of maps.

GERMAIN DE MAIDY. Sur les branches diverses de la famille de Mussey.

ID. Sur Stenay et le culte de saint Dagobert.

SOIL DE MORIAMÉ. Orfèvreries tournaisiennes du XVIIe et du XVIIIe siècle.

ID. Exposition des anciennes industries d'art tournaisiennes.

D^r JAN TE WINKEL. Rede over Hendrik van Veldeke.

FÉLICIEN LEURIDANT. L'influence de la Wallonie sur la Pologne.

EMIL EKHOFF. St Clemens Kyrka i Visby.
PAUL BERGMANS. Les musiciens de Courtrai et du Courtraisis.
ID. Simon, maître de vièle.
FERNAND DONNET. Le sculpteur Sébastien Slodtz et ses enfants.
ID. Quelques cloches portugaises.
ID. Note sur quelques tapisseries bruxelloises à Barcelone.
F. DE RIDDER. De lakenhandel en de scheepvaart te Zout Leeuw vóór de fransche omwenteling.
AD. DE CEULENEER. L'anversois Simon Pereyns, peintre du XVIe siècle, établi à Mexico.
EMILE VAN HEURCK. L'imagerie populaire de Turnhout.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. IVe série. Tome XXVI. Nos 2 et 3.
ID. Société royale belge de géographie.
35e année. No 6. 36e année. No 1.
ID. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des beaux-arts.
Bulletin 1912. Nos 2 et 3.
ID. Les Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 14e année. Nos 5 et 6.
ID. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 50e année. Nos 11 et 12.
LIÉGE. Wallonia. XXe année. Nos 3, 4 et 5
BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring.
Tijdschrift. 1912. I.
LIÉGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Leodium. 11e année. Nos 4 et 5.
TIRLEMONT. Geschied- en oudheidkundige kring Hageland.
Gedenkschriften. 1910. 4e afl.
TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundige kring der Kempen.
Taxandria. 1911. Nr 4.

ANVERS. Antwerpsch Archievenblad.
XXVIe deel. 4e afl.
GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Maart-April 1912.
ID. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 20e année. N°s 3 et 4.
HASSELT. L'ancien pays de Looz.
15e année. N°s 11 et 12.
LIÉGE. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique. N°s 4 et 5. 7e année.
HUY. Cercle hutois des sciences et beaux-arts.
Annales. Tome XVIII. 1e livr.
SAINT-NICOLAS. Cercle archéologique du pays de Waes.
Vierde eeuwfeest der geboorte van Mercator.
TOURNAI. Société historique et archéologique.
Annales. Tome XIV.
MALINES. Fédération archéologique et historique de Belgique.
Annales. XXIIe congrès.
NAMUR. Société archéologique.
Annales. Tome XXX. 2e livr.
TERMONDE. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde.
Annales. 2e série. Tome XV. 2e livr.
LA HAYE. Genealogisch heraldiek genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».
Maandblad. XXXe jaarg. N°s 5 en 6.
PARIS. Répertoire d'art et d'archéologie.
2e année. 4e trim.
ID. Institut Catholique.
Bulletin. 2e série. 3e année. N°s 4 et 5.
ID. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. Mars, avril, mai 1912.
ID. Les marches de l'Est.
4e année. N°s 1, 2, 3.
ID. Polybiblion.
Partie technique. Tome CXXVI. 4e et 5e livr.
Partie littéraire. Tome CXXIV. 4e et 5e livr.

PARIS. Revue des curiosités révolutionnaires.
2e année. N° 18.
PERIGUEUX. Société historique et archéologique de Périgord.
Bulletin. Tome XXXIX. 2e livr.
MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. Avril-mai 1912.
LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
13e année. Nos 74 et 75.
NUREMBERG. Naturhistorischen gesellschaft.
Mitteilungen II. Jahrg. Nrs 2, 3, 4, 5. III Jahrg. Nr 1.
Abhandlungen XVII band. 2 heft. XIX band. 1, 2, 3.
COPENHAGUE. Société royale des Antiquaires du Nord.
Mémoires. 1911-1912.
CAMBRIDGE. Cambridge Antiquarian Society.
Proceedings. N° LXI.
DUBLIN. Royal Irish Academy.
Proceedings. Vol. XXX. Part. 1, 2, 3. Section C.
Index tho the serial publications.
GENÈVE. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. Tome III. Livr. 6.
PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Abril, Maig, Juny de 1912.
MADRID. Revista de archivos, bibliothecas y museos.
Ano XV. Marzo-Abril de 1912.
ALMERIA. Revista dela Sociedad de estudios almerienses.
Tomo II. Cuadernos 7 y 8. Tomo III. Cuad. 1.
VIENNE. Kaiserliche Akademie der Wissenschaften.
Archiv fur Osterreichische geschichte. XCIX band. 2e H.
Sitzungsberichte der philosophisch historischen klasse. 166 B. 517 Abh. 168 B. 7 Abh. 169 B. 3 Abh. 176 B. 3 Abh.
MOSCOU. Société impériale des naturalistes.
Année 1910. N° 4.
BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Verhandelingen. Deel LIX. 3e stuk.
Tijdschrift voor Indische taal-, land- en volkenkunde. Deel LIV. Afl. 1-2.

Rapporten van de commissie voor oudheidkundig onderzoek 1910.

PARAHYBA. Revisto do Instituto historico e geographico parahybano. Anno III. Vol. 3.

MADRAS. Archaeological department. Southern Circle. Annual report. 1910-1911.

BOSTON. American Academy of arts and sciences. Proceedings. Vol. XLVII. N°s 13, 14, 15

BERKELEY. University of California.
Publications in American archaeology and ethnology. Vol. 10. N°s 2, 3.
Bulletin. 3^{d} série. Vol. V. N° 3.

WASHINGTON. Smithsonian institution.
Report on the progress and condition of the U. S. National Museum. 1910-1911.

3° CATALOGUES.

PARIS. Paul Geuthner. Catalogue 50. Ouvrages rares et précieux. Périodiques.

LEIPZIG. Carl Beck. Internationaler druckschriften. Austausch. Jahrg. 1. N^{r} 1.

FLORENCE. J. I. Davis & G. M. Arioli. List of old and rare books. N° 3.

LA HAYE. Martinus Nyhoff. List of books on christian Archaeology.

LEIPZIG. Karl. W. Hiersemann. Katalog 410.
Kostüme. Uniformen.

LONDRES. Eugène L. Morice. The near east. The far east. Australasia. N° 15.

LEIPZIG. Gustav Fock. Katalog 415. Archaeologie der Griechen und Römer.

Compte-rendu des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'Avril et Mai 1912

Messieurs,

Le dernier fascicule de nos Annales vous apportait le travail, que vous avez déjà applaudi antérieurement en séance, de M. Soil de Moriamé, relatif aux orfèvreries tournaisiennes. Mais ce n'est pas à l'étude de cette seule branche d'industrie d'art que notre confrère s'était borné; toutes les autres catégories ont également attiré son attention et provoqué ses investigations. Celles-ci ont été condensées et réunies dans le catalogue dont nous recevons aujourd'hui un exemplaire et qui, avec ses notices succinctes, avec ses indications descriptives, a constitué pour tous les visiteurs de la belle exposition de Tournai un guide aussi sûr qu'instructif.

Sans quitter cette dernière ville, je crois encore devoir vous signaler, dans les «Annales de la Société historique et archéologique» (nouvelle série, tome XIV), les diverses études que M. le Dr Desmons consacre au passé de l'antique cité tournaisienne. Dans la première, il s'occupe de *L'extension territoriale du Tournaisis et de sa banlieue au XVIIe siècle.* La ville était passée sous la domination française; elle aspirait à étendre son territoire. D'autre part la châtellenie d'Ath était également tombée au pouvoir de Louis XIV, mais ne possédait pas les ressources suffisantes pour constituer une province autonome. Louvois profita de cette situation et, moyennant finances, répondit au vœu des Tournaisiens; malgré les protestations des annexés, il leur accorda comme banlieue la petite ville d'Ath et le territoire qui en dépendait La seconde étude est consacrée à la restitution à travers les siècles, de l'histoire de *la Chartreuse du Mont Saint-André à Chercq près Tournai.* Fondé au xive siècle, dévasté au xvie, restauré au xviie, et supprimé au siècle suivant, ce monastère, quoique modeste, a cependant rempli un rôle qui, au point de vue tournaisien, n'est pas dépourvu d'intérêt. Enfin, dans quelques pages descriptives, M. Desmons rappelle les

Biographie de M. Henri Hymans

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Aux titres de M. Hymans, il faut encore ajouter ceux de:

Membre du Comité mixte de la Commission royale des Monuments.

Correspondant de l'Institut de France.

Membre honoraire de la *Society of antiquarians* de Londres.

Membre de la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture.

Membre de la Commission administrative et président de la Commission de la Biographie nationale de l'Académie royale de Belgique.

Président de la Commission de la Biographie Nationale.

Membre correspondant de la Société historique de Compiègne.

SUITE A LA BIBLIOGRAPHIE :

Antonio Moro. Son œuvre et son temps, 1 vol., Bruxelles, Van Oest. 1911.

Raphael's yong cardinal at Madrid (dans le *Burlington Magazine*. Novembre 1911).

Catalogue du Musée historique de Bruxelles.

ERRATUM.

La lithographie « Le Moine » a été exécutée d'après un tableau d'Alfred Cluysenaer.

---

péripéties qui ont entouré l'érection du *Mémorial irlandais de Fontenoy*, cérémonie qui a provoqué le voyage et la participation de bon nombre d'habitants enthousiastes de la verte Erin.

Depuis longtemps, notre confrère M. Bergmans a fait de la musicologie une de ses études préférées. C'est elle qui l'inspire encore une fois dans la publication de la nouvelle notice qu'il consacre aux *Musiciens de Courtrai et du Courtraisis*. Des inventaires, des poèmes anciens, prouvent qu'au XIV[e] siècle, la musique était fort en honneur à Courtrai; à cette époque, cette ville devait même posséder un atelier de facture instrumentale. Les ménestrels communaux s'y pourvoyaient d'instruments. Mais c'est surtout la maîtrise de l'église de Notre-Dame qui forma, aux XV[e] et XVI[e] siècles, un centre musical de première importance; des musiciens de grand talent la dirigèrent; parmi ceux-ci, il faut surtout citer Pierre de la Rue, André Pevernage, d'autres encore. Plus tard, jusqu'au XVIII[e] siècle, les représentations dramatiques se succédant dans le Collège des jésuites, l'organisation de la musique sacrée dans les diverses églises, la fondation de la société du concert, ont continué et complété ce mouvement, qui s'est perpétué avec un réel succès pendant le cours de plusieurs siècles.

Il y a quelques années, M. Niffle-Anciaux publiait un ouvrage, dans lequel il étudiait « Les Repos de Jésus et les berceaux reliquaires ». Ces précieux objets de piété qui prouvent la dévotion qu'autrefois, au « Temps de Noël » surtout, nos pères témoignaient pour la crèche, accessoire obligé de la scène divine de la Nativité, sont devenus fort rares. Au point de vue du folklore religieux, au point de vue de l'art, ils ont une grande valeur. M. Niffle s'était appliqué à les décrire et à faire connaître toutes les circonstances qui pouvaient en expliquer l'origine et l'usage. Dans une nouvelle communication, qu'il intitule: *Repos de Jésus alias Jésueau*, et qu'insère dans ses « Annales » la « Société archéologique de Namur » (vol. XXX, 2[e] livr.), il appelle l'attention sur un certain nombre de textes puisés dans d'anciens inventaires ou dans des testaments d'autrefois. Ceux-ci lui permettent d'établir, que dans la région mosane, les « Repos de Jésus » étaient partout connus sous l'appellation touchante de « Jésueau » qui, comparée aux termes naïfs parsemant les vieux noëls, cadre parfaitement avec le pieux attendrissement

des fidèles qui adressaient leurs hommages à la crèche du Sauveur.

L'histoire économique ancienne de nos provinces se complète chaque jour par quelqu'étude nouvelle. Sous ce rapport, bien souvent le passé des plus modestes localités peut être intéressant à connaître. Tel est le cas, par exemple, pour la petite ville de Léau, dont M. Fr. De Ridder étudie aujourd'hui les fastes commerciaux dans un récent travail. En parcourant les pages qu'il consacre à *De lakenhandel en de scheepvaart te Zout Leeuw vóór de Fransche omwenteling*, on passe avec lui en revue la période de prospérité dont bénéficia, au XIIIe siècle, le commerce des draps, mais qui, malgré les mesures protectionnistes, conjointement prises avec les autres cités brabançonnes, périclita au siècle suivant, pour disparaître au XVIe siècle, malgré les efforts tentés en ce moment pour le faire revivre. La navigation n'était pas moins importante, mais pour sauvegarder les droits d'étape dont bénéficiait Léau, il fallut à diverses reprises lutter contre les obstacles, qui, en divers points, étaient apportés au libre passage des bateaux. Ces luttes furent interminables, et au XVIIIe siècle, à la veille de la révolution française, les villes brabançonnes se disputaient encore au sujet de leurs privilèges respectifs, que les nombreuses ordonnances de l'autorité souveraine, ne parvenaient pas à faire partout complètement respecter.

Quelques précisions au sujet de Roger dele Pasture à propos d'un livre récent, sont développées dans « Wallonia » (XXe année, n° 5), par M. Ad. Hocquet. Dans une publication éditée, il y a peu de temps, M. Lafond avait présenté une fort intéressante biographie, abondamment illustrée, de Roger Van der Weyden. M Hocquet lui rend justice, et reconnait « que cet ouvrage est d'une véritable valeur documentaire, qu'augmente encore la reproduction d'œuvres peu connues du grand public ; il n'est point d'un artiste, mais d'un érudit, richement documenté, d'un historien averti. » Toutefois, M. Lafond a quelque peu perdu de vue, que l'histoire de l'art flamand peut se lire dans les livres et les documents contemporains ou être racontée par les œuvres, et que ces deux histoires manquent parfois de contact. C'est à cette dernière source que se documentent presqu'exclusivement les critiques d'art que M. Lafond a répété sans contrôle personnel et qui ont préconisé pas mal d'affirmations erronées. M. Hocquet a, par contre, eu con-

naissance du résultat de recherches heureuses, faites dans les archives tournaisiennes, ce qui lui permet déjà maintenant d'esquisser un bon nombre de rectifications ou de préciser certaines circonstances importantes de la vie du grand artiste. C'est ainsi qu'il établit que Roger dele Pasture serait né en mars ou en avril 1399, que son père n'était pas un sculpteur louvaniste, mais qu'il était tournaisien, propriétaire de biens dans la ville de Tournai, mari d'Agnès de Wattreloos, originaire des mêmes parages, et père de plusieurs enfants, qui vécurent dans cette ville. D'autres textes permettent de juger avec plus de sûreté la question de l'apprentissage du maître dans la corporation des peintres, l'origine wallonne de sa femme Elisabeth Goffart et son établissement à Bruxelles, où il devint « portraiteur » de la ville.

Mon prochain compte-rendu vous fera connaître, Messieurs, quelques publications, encore dignes, à mon avis, d'attirer votre attention, mais que faute de temps il ne m'a pas été possible de citer aujourd'hui d'une manière plus précise.

FERNAND DONNET.

16 juin 1912.

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 1912

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. De Ceuleer, *président*.

Sont présents: MM. Donnet, *secrétaire;* Geudens, *trésorier;* Stroobant, Dr van Doorslaer, Willemsen, membres titulaires; de Marneffe, Van Heurck, De Decker, Dilis, membres correspondants regnicoles.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Soil de Moriamé, *vice-président;* Bergmans, Casier, R. P. van den Gheyn S. J., chanoine van den Gheyn, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, van der Ouderaa, Blomme, Saintenoy, de Behault de Dornon, membres titulaires, Heins, Des Marez, Fris, Hulin, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 avril 1912 est lu et approuvé.

Il est donné lecture de lettres de remercîment de MM. Des Marez, Capart, De Decker, de Marneffe, qui ont été nommés membres correspondants regnicoles, ainsi que de MM. de Montégut, Déchelette, van Riemsdyk, Ricci, Dubois, de Saint-Léger, Colenbrander, Gluck, Schmarsow, qui, dans la dernière séance, ont été nommés membres correspondants étrangers.

M. le ministre des Sciences et des Arts a écrit à l'Académie pour demander si un de ces membres serait disposé à représenter le gouvernement au IIIe Congrès international d'Archéologie de Rome. Il a été répondu que le président serait heureux d'être désigné en cette qualité.

Sont encore communiquées les invitations à souscrire aux manifestations organisées à Paris, en l'honneur de M. Héron de Villefosse, depuis 25 ans membre de l'Institut, et du poète Hendrik van Veldeke, natif du Limbourg hollandais.

Il est décidé que la prochaine séance aura lieu le dernier dimanche de juillet.

M. le président adresse les plus chaleureuses félicitations de l'Académie à M. Willemsen, qui a été promu officier, et à MM. l'abbé Zech et Des Marez, nommés chevalier de l'Ordre de Léopold. Il propose d'adresser également des félicitations à M. L. Blomme, qui a obtenu la cravate de commandeur de la Couronne et d'y joindre les vœux les plus chaleureux de l'Académie à l'occasion de la manifestation qui est organisée aujourd'hui en son honneur pour fêter son jubilé professoral.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenus à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principales d'entre elles Ces pièces seront insérées au Bulletin.

MM. de Behault de Dornon et Heins étant absents, leurs communications sont remises à une prochaine séance.

M. le Dr van Doorslaer fait une revue rétrospective de l'exposition d'art ancien qui a eu lieu l'été dernier à Malines. Il étudie spécialement les sculptures en albâtre et les orfèvreries. Son travail sera imprimé dans les Annales

M. Willemsen analyse un contrat d'apprentissage, conclu en 1643, à Saint-Nicolas, en faveur d'un élève carillonneur. Il ne croit pas que cette pièce prouve l'existence, à cette époque, d'un carillon dans l'église de cette ville.

M. Donnet soumet la photographie d'un plat en argent, offert à Bernard van Nispen, prévôt de la monnaie d'Anvers, lors de la visite faite, en 1615, par les archiducs Albert et Isabelle.

Ces deux dernières communications seront réservées au Bulletin.

La séance est levée à 3 1/2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
AD. DE CEULENEER.

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Juin et de Juillet 1912

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

L. STROOBANT. Le baron de Turck de Kersbeck. Notice biographique.

ID. Le musée de l'armée.

MAX ROOSES. Henri Hymans. Notice biographique et bibliographique.

JOS. BERTHELÉ. Ephemeris campanographica. VIII.

MAX LOHEST et CHARLES FRAIPONT. Le limon hesbayen de la Hesbaye.

H. LONCHAY. Concours quinquennal d'histoire nationale. Rapport.

G. CAULLET. De gegraveerde onuitgegeven en verloren geraakte teekeningen voor Sanderus' « Flandria Illustratie ».

ID. Note sur une œuvre exécutée par le peintre Bellegambe pour l'abbaye de Messines.

ID. L'origine malinoise de Philippe de Monte.

ID. Les lettres patentes de noblesse octroyées par Charles-Quint à Jean Bruneau.

ID. Musiciens de la Collégiale de Notre-Dame à Courtrai.

Dr XAV. SMITS. De grafzerken in de Sint-Janskerk te s'Hertogenbosch.

J. W. A. GOMMERS. Beschrijving van Rysbergen.

G. WILLEMSEN. Contribution à l'histoire du prix des choses au pays de Waes au XVIIIe siècle.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Société d'archéologie.
Annuaire. Tome XXIII. 1912.

ID. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. IVe série. Tome XXVI. Nos 4 et 5.

ID. Revue belge de numismatique.
68e année. 3e livr.

BRUXELLES. Académie royale de Belgique. Classes des lettres et des sciences morales et politiques et Classe des beaux-arts.
Bulletin. 1912. N°s 4-5.

ID. Les missions belges.
Bulletin mensuel. 14e année. N° 7.

LIÉGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Leodium. 11e année. Nos 6 et 7.

BRUGES. Société d'émulation.
Tome LXII. 2e fasc.

SAINT-NICOLAS. Cercle archéologique du Pays de Waes.
Annales. Tome XXX.

LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
3e série. Tome VIII. 2e livr.

GAND. Koninklijke vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Mei-Juni 1912.

LIÉGE. Wallonie.
XXe année. N° 6.

GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 20e année. N° 5.

ANVERS. Exposé de la situation administrative de la province d'Anvers.
Session de 1912 et Annexe.

ID. Province d'Anvers.
Rapports des commissaires d'arrondissement. 1912.

LIÉGE. Institut archéologique liégeois.
Bulletin. Tome XLI. 2e fasc.
Chronique archéologique du pays de Liége. 7e année. N° 6.

BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring voor Brecht en omstreken.
Tijdschrift. 1912. II.

TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen kring der Kempen.
Taxandria. IXe jaarg. N° 1.

MONS. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
Mémoires et publications. 62e volume.

UTRECHT. Historisch genootschap.
Bijdragen en mededeelingen. XXXIIIe deel.
Werken. 3e série. N° 28.

LA HAYE. Genealogisch heraldiek genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».
Maandblad. XXXe jaarg. N° 7.

PARIS. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin. 4e trim. 1911. 1r trim. 1912.

ID. Les marches de l'Est.
4e année. Nos 4, 5 et 6.

ID. Revue des curiosités révolutionnaires.
2e année. N° 19.

ID. Institut catholique.
Bulletin. 2e série. 3e année. N° 6.

ID. Congrès archéologique de France.
LXXVIIe session. 2 vol.

ID. La société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie pour 1912.

ID. Polybiblion.
Partie littéraire. Tome CXXIV. 6e livr.
Partie technique. Tome CXXVI. 6e livr.

ID. Répertoire d'art et d'archéologie.
3e année. Fasc. 11.

PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXIX. 3e livr.

AIX. Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
Séance publique. 1911.

MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. 1912. Nos. 6-7.

LEIPZIG. Königl. Sächsischen gesellschaft der wissenschaften.
Philologisch historische Klasse. Berichte über die verhandlungen. 63 Band. Heft 6-10. 64 Band. Heft 1-2.
Abhandlungen. Band n° 5.

ID. Fürstlich Jablonowskischen Gesellschaft.
Jahresbericht. 1911.

STRASBOURG. Gesellschaft zur förderung der wissenschaften, des ackerbaues und der künste im Unter-Elsass.
Monatsbericht. XLVI band. Heft nos 2-3.

AUGSBOURG. Historische Verein fur Schwaben und Neuburg.
Zeitschrift. 37 Band.

MUNICH. Historische Verein von Oberbayern.
Oberbayerisches archiv für vaterländische geschichte.
LIII Band. 3 & 4 H. LVI Band.
Altbayerische Monatschrift.
Jahrg. 10. Heft. 3, 4, 5, 6. Jahrg. 11. Heft 1-2.

HALLE. Thüringisch Sächsischen Verein.
Jahresbericht. 1911-1912.

VIENNE. Kais. Akademie der wissenschaften.
Philosophisch-historische klasse.
Sitzungsberichte. 168 band. 5 abh.
Fontes rerum austriacarum. LXIV band.

AGRAM. Vjesnik. Kr. hrvatskoslavonsko dalmatinskoga zemaljskoga Arkiva. God XIV. Sv. 1-2.

LISBONNE. Associacão dos archeologos portuguezes.
Boletim. Tome XII. 5e série. Nos 6, 7, 8.

PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Juriol de 1912.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Año XV. Mayo-Junio de 1912.

COPENHAGUE. Kongelige Nordiske oldskrift-selskab.
Aarboger for Nordisk oldkyndighed og historie.
III Raekke. I bind.

ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi d'antichita. Vol. IV. Fasc. 11-12.

BOSTON. Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences.
Vol. XLVII. Nos 16-21.

MONTRÉAL. Antiquarian and numismatic Society.
The Canadian antiquarian and numismatic journal. Vol. VIII. No 4.

3o CATALOGUES ET JOURNAUX.

LEIPZIG. B. G. Teubner. Mitteilungen der verlagsbuchhandlung. 45 jahrg. Nr 1.

ID. Id. Epitome thesauri Latini. Probeheft.

ID. Karl W. Hiersemann.
Catalogues divers.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Juin et de Juillet 1912

MESSIEURS,

Dans une note que nous trouvons insérée dans « l'Annuaire de la Société d'Archéologie de Bruxelles » (tome XXIII, 1912), M. Des Marez a fourni, de façon fort claire, des indications au sujet de *l'âge et de la construction des remparts des villes belges*. Il a rappelé, qu'avant tout, il ne faut pas confondre le *castrum* avec la ville proprement dite. Le premier comprenant l'habitation du prince, l'église castrale, de nombreuses annexes, n'est pas d'une étendue considérable; il a été entouré de murs à une époque très ancienne. La ville proprement dite se forma plus tard, au pied et à l'abri du *castrum*. Les villes les plus anciennes, celles des Flandres, ne sont fortifiées qu'à partir de 1127, et encore n'est-il alors question que de fossés et de palissades. Le droit d'être entourée de murs n'est accordé à Gand qu'en 1190. *L'oppidum* dans lequel on a parfois voulu reconnaître un « endroit emmuraillé », n'est qu'un endroit « juridiquement affranchi ». Quant aux villes brabançonnes, elles furent entourées d'une enceinte, au plus tôt, au début du XIIIe siècle.

C'est à un véritable travail de bénédictin que s'est consacré notre confrère M. Willemsen, en publiant dans les « Annales du Cercle archéologique du pays de Waes » (tome XXX), sa *Contribution à l'histoire du prix des choses au pays de Waes au XVIIIe siècle*. L'étude des mercuriales du marché de Saint-Nicolas, au cours de cette période, permet, au point de vue de l'histoire économique du pays de Waes, de faire des constatations intéressantes. Il est facile, en consultant ces tableaux comparatifs, pour les produits agricoles, alimentaires, fourragers ou industriels, de remarquer la souplesse et la sensibilité extrême de ce marché et de se rendre compte du renchérissement progressif qui se dessina à cette époque, situation dont M. Willemsen explique les causes et les motifs.

De nouvelles contributions à l'histoire artistique brugeoise sont fournies par M. James Weale, dans les « Annales de la Société d'émulation de Bruges » (tome LXII, 2e fasc.). Ce sont d'abord *Quelques notes sur les van Eyck*, dans lesquelles il n'admet pas la théorie du travail des deux frères au polyptique de Saint-Bavon et se montre encore toujours enclin à attribuer la commande de ce tableau à Guillaume de Bavière, pour la chapelle de son palais de La Haye. Il discute ensuite l'identification des personnages représentés dans divers tableaux de Jean van Eyck, et affirme, que le triptyque de l'abbé van Maelbeke, est la dernière œuvre du même, laissée inachevée à sa mort et abîmée ensuite par les restaurations maladroites d'un peintre brugeois.

Dans un second travail, consacré aux *Peintres brugeois*, M. Weale s'occupe de tous les artistes qui portaient le nom de Prevost. Parmi ceux-ci, il faut surtout citer Jean Prevost, d'origine montoise, qui s'établit à Bruges en 1494; il fut, entre autres œuvres, l'auteur du tableau peint pour une des salles de l'hôtel de ville, représentant le jugement dernier et actuellement encore conservé au musée communal de Bruges. Puis, son fils, Adrien Prevost, qui s'établit à Anvers, où il exécuta une vue panoramique peinte de la ville.

Nul d'entre nous n'ignore l'ouvrage important qu'autrefois M. Alph. Wauters consacra à l'histoire de la fabrication des tapisseries à Bruxelles. Pour le XVIe, pour le XVIIe siècle surtout, les renseignements y abondent; pour les époques antérieures, ils sont moins nombreux. M. J. Cuvelier vient de combler en partie cette lacune, en publiant, dans les *Verslagen en mededeelingen (Mei 1912)* de la *Koninklijke Vlaamsche Academie*, une étude relative aux *Tapijtwevers van Brussel in de XVe eeuw*. En 1447, les tapissiers se séparèrent de la corporation des tisserands, dont jusqu'alors ils avaient fait partie et, en 1451, ils reçurent pour la première fois un règlement, qui fut approuvé par le duc de Brabant et par le magistrat de Bruxelles. M. Cuvelier reproduit ce document, mais il fournit aussi la liste complète de tous les apprentis et maîtres tapissiers qui, de 1417 à 1446, furent reçus dans la corporation des tisserands. Cette nomenclature prouve que, tandis que l'industrie du tissage des draps périclitait, celle de la

fabrication des tapisseries, au contraire, voyait chaque jour sa prospérité s'affirmer et se développer.

Le jury chargé d'attribuer, pour la treizième période, 1906 à 1910, le prix quinquennal d'histoire nationale, a chargé son secrétaire-rapporteur, M. H. Lonchay, de faire rapport sur ce concours. Dans ce document fort détaillé, le rapporteur rend hommage à l'activité scientifique dont les historiens belges ont fait preuve pendant le dernier lustre. Il prouve que jamais l'histoire et les disciplines qui s'y rattachent, n'ont été cultivées avec tant d'ardeur. Il passe en revue la plupart des publications qui ont vu le jour dans nos provinces, pendant cette période, et il conclut son enquête, ratifiée du reste par le jury, en rendant un hommage spécial à un certain nombre d'historiens, mais en proposant de décerner le prix au *Corpus inquisitionis neerlandicæ* de M. Paul Fredericq, voulant ainsi reconnaître, non seulement la valeur du volume, mais aussi la pensée qui a inspiré l'œuvre entière de cet auteur.

Parmi les nombreuses publications dont veut bien faire hommage à notre bibliothèque M. G. Caullet, je me bornerai à citer deux ouvrages. C'est d'abord *De gegraveerde, onuitgegeven en verloren geraakte teekeningen voor Sanderus' « Flandria illustrata »*. Les deux volumes de cette publication illustrée sont loin d'être complets et de répondre au plan que l'auteur s'était formé. Celui-ci eut de longues et laborieuses contestations avec ses éditeurs et les résultats s'en firent sentir au détriment de l'œuvre. Les illustrations devaient notamment être beaucoup plus nombreuses. M. Caullet a retrouvé des indications qui permettent d'en énumérer bon nombre; des dessins même, qui devaient y être reproduits, ont été conservés. Il les décrit et les étudie; il s'efforce aussi d'établir quels furent les artistes qui les composèrent et quels sont les graveurs dont le burin fut mis à contribution pour la reproduction de la *Flandria illustrata*. Ces recherches ne peuvent que faire regretter, au point de vue de l'histoire des antiquités des Flandres, que l'ouvrage de Sanderus n'ait pu être publié dans son intégralité, avec toutes les illustrations que l'auteur aurait voulu y faire insérer.

A l'église Notre-Dame de Courtrai était annexée une école de

chant religieux, qui fut l'une des plus florissantes du pays. Des musiciens de grand talent y professèrent, de nombreuses générations d'enfants de chœur et de chantres s'y formèrent à l'étude de la musique de chœur ou de jubé, des artistes de grand renom y puisèrent l'éducation spéciale, qui devait leur ouvrir le chemin de la célébrité et de la gloire. Beaucoup d'entre eux vécurent à l'ombre du temple, au service duquel ils consacrèrent leur existence et leur talent. Des documents précieux, de nombreux testaments surtout, rappellent leur souvenir et permettent même de se rendre plus ou moins compte de leur existence et leur situation sociale. Ce sont ces sources que M. Caullet a mis surtout à contribution, pour faire mieux connaître les *Musiciens de la collégiale Notre-Dame à Courtrai*. Grâce à la publication de ces testaments, accompagnés d'inventaires et de décomptes produits par les exécuteurs testamentaires, il sera possible de reconstituer la personnalité intime de plus d'un des anciens musiciens de Courtrai, de jeter un coup d'œil indiscret dans la vie sociale d'antan, de puiser à pleines mains des indications utiles pour la reconstitution des habitudes et des mœurs d'autrefois.

Il est intéressant, en présence de l'importance capitale qu'ont prise en notre pays certaines entreprises industrielles, d'en connaître les débuts modestes. Déjà ils appartiennent à l'histoire. Et c'est ainsi qu'il faut remonter jusqu'au XVIII[e] siècle pour retrouver quelques détails sur la création des établissements Cockerill. M. Th. Gobert nous les fait connaître dans une étude que publie le « Bulletin de l'Institut archéologique liégeois » (tome XLI, 2[e] fascicule), et dans laquelle il expose les *Conditions de l'industrie du tissage à la fin de l'ancien régime. Les Cockerill à leur début*. Les événements qui se déroulèrent dans nos provinces, à la fin du XVIII[e] siècle, avaient complètement ruiné l'industrie du tissage dans le pays de Liége. La plupart des fabriques avaient dû fermer leurs portes et leurs propriétaires s'étaient mis à l'abri à l'étranger. Toutefois, en 1795, quelques fabricants, tels que les Simonis, les Biolley, les Hauzeur, d'autres encore, se décidèrent à rentrer à Verviers et, après de nombreuses difficultés, s'étaient remis au travail. Néanmoins, le travail à la main ne put bientôt plus suffire pour répondre aux besoins d'une production qui sans cesse se développait.

C'est alors, qu'en 1797, un chef de bureau de la maison Simonis, fit la rencontre en Allemagne d'un jeune mécanicien irlandais, du nom de William Cockerill. Après diverses péripéties, il le décida à se rendre à Verviers avec sa famille. Aidé par ses fils, et en 1802 par un autre mécanicien anglais, James Hodson, qui devait devenir son gendre, Cockerill construisit des machines pour carder et filer la laine pour les maisons Simonis et Biolley. Bientôt il augmenta sa fabrication et fournit des machines aux industriels de Montjoie, Sédan, Aix-la-Chapelle, Rheims, etc. La prospérité de l'atelier des Cockerill s'accrut rapidement ; sa production, en 1812, atteignait déjà près de 2600 machines à carder, à filer ou à ouvrer la laine. Depuis lors, cette prospérité ne s'est guère arrêtée et s'est résumée en la création du puissant établissement industriel dont aujourd'hui la réputation est mondiale.

FERNAND DONNET.

28 juillet 1912.

Epitaphes recueillies dans l'ancien couvent des Filles de Sainte-Marie, à Mons

Le 25 juin 1650, six religieuses des Filles de Sainte-Marie ou de la Visitation, appelées aussi Visitandines, du couvent de Paris, vinrent établir à Mons le 111e couvent de leur ordre, à la demande de la comtesse de Bucquoy, épouse du grand bailli de Hainaut. Cette association, qui avait pour but l'enseignement des filles, avait été fondée par saint François de Sales, évêque de Genève, et par Jeanne-Françoise Fremiot de Chantal (1). Le couvent de cette congrégation était situé sur la place Saint-Jean, aujourd'hui le Parc; il fut supprimé par la loi du 15 fructidor an IV (1er septembre 1796) et les religieuses l'évacuèrent le 2 frimaire an V (22 novembre suivant) vers 5 heures du soir. Les bâtiments servirent de prison depuis le régime français jusque 1867 (2), et par arrêté royal du 3 février 1870, furent affectés au dépôt des archives de l'Etat pour

(1) G.-J. de Boussu, *Histoire de la ville de Mons*, p. 287. — Félix Hachez, *Les fondations charitables de Mons*, dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. II, p 337. — Ernest Matthieu, *Histoire de l'Enseignement primaire en Hainaut*, dans les *Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, Ve série, t. 6, p 281.

(2) Maison de justice, de 1797 à 1817; Maison d'arrêt et Maison de justice, de 1818 à 1827; Maison de sûreté civile et militaire, de 1828 à 1867.

la province de Hainaut (1). On y remarque un cloître spacieux, datant du XVIIe siècle, bien ajouré, entourant un joli préau, et du côté de la gendarmerie, une façade avec fenêtres à meneaux, surmontées de frontons triangulaires ou cordés s'alternant.

L'ancienne église conventuelle, de style Renaissance, située à front du Parc, construite en 1717, est transformée, depuis de nombreuses années, en Musée de peinture. Cet édifice, qui n'est pas sans mérite au point de vue architectural, construit sur les plans de l'architecte montois Claude-Joseph de Bettignies, possède une jolie façade. Le portail est orné de deux ordres de pilastres coniques et corinthiens surmontés d'un troisième ordre composite en attique (2). A la suite de la suppression du couvent, cette église servit de magasin jusque 1821, et fut alors, et durant le régime néerlandais, affecté au culte protestant.

En 1874, M. Devillers publia, dans la IIIe série des *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, pp. 253 à 258, les épitaphes de seize religieuses, gravées sur de petites pierres bleues recueillies dans la cave qui servait de crypte à ce couvent.

Une visite faite, il y a quelque temps, dans cette même cave, a permis de constater la présence de 43 nouvelles pierres sépulcrales appliquées au pavement.

Les petites pierres bleues, de forme carrée, mentionnées par M. Devillers, ont de 28 à 29 centimètres de côté; 40 nouvelles pierres, dont quatre en forme de losange (nos 8, 39, 45 et 53) ont les mêmes dimensions; les pierres nos 1, 3 et 4 ont respectivement 38, 58 et 57 centimètres de côté.

Toutes ces pierres, grâce aux soins de M. Poncelet, conservateur du dépôt, ont été encastrées dans les murs des parties nord et est du cloître. Nous donnons ci-après les inscriptions de toutes les pierres, y comprises celles publiées par M. Devillers, ainsi que de deux pierres qui se trouvaient dans l'église du couvent.

Les passages qui manquent à certaines pierres, par suite de détérioration ou d'usure, sont figurés par des pointillés.

(1) Les archives y furent transférées en août et en septembre 1872, et dès le 22 octobre suivant le dépôt fut ouvert au public.

(2) *Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 1910, p. 260.

1.

ICY GIT NRE CHERE
SR MARIE CATHERINE DE
FONDRAS PROFESSE DE LYON
LAQVELLE ESTANT ENVOYEE
A LA FONDATION DE POLOGNE
EST MORTE A ANVERS LE 6ME
DE MAY 1654 APRES AVOIR RECEV
TOVS SES SACREMENS SON CORPS
A ESTE TRANSPORTE ICY LE
8ME DV MEME MOIS DIEV
LVY FASSE MISERICORDE

2.

SOEVR AGNES
CATH. PAGET EST
DECEDEE LE 17
MARS 1662 AGEE
DE 43 ANS
RELIGIEVSE DE 24
REQVIESCAT IN PACE

3.

NRE CHERE Sr MARIE
IGNACE DV PONT
FONDATRICE DE CESTE
MAISON EST DECEDEE
LE 14 MAY 1663 AGEE
DE 33 ANS 5 MOIS ET
DEVX DE PROFESSION
REQVIESCAT IN PACE

4.

ICY GIT MADAME LE
ROY CATHERINE FANNIVS[1]
BIENFAITRICE DE CESTE
MAISON AAGEE DE 63
ANS DECEDEE LE 27
NOVEMBRE 1663
REQVIESCAT IN PACE AMEN

5.

CY GIT NOSTRE CHE
RE CEVR BARBE IEANNE
DE LA HAMAIDE DECE
DEE LE 14 DE IANVIER 1672
AGEE DE 32 ANS 8 MOIS
PROFESSE 11 ANS 11 MOIS
REQVIESCAT IN PACE

6.

VIVE JESUS
CI GIST NOSTRE TRES
CHERE SOEVR Sr MARIE
ANGELIQVE RASOIR
DECEDEE LE 13 JVIN
1673 AGEE D'ENVIRON
41 ANS PROFESSE DE
13 ET 2 MOIS REQVIE
SCAT IN PACE

(1) Catherine Fannius, veuve de François Le Roy, receveur des Etats de Hainaut, nièce de Philippe Cospeau, évêque de Lisieux, offrit sa maison avec jardin, pour y établir le couvent de Mons.

7.

NOSTRE CHERE
SÆVR MARIE EME
RANLIENNE GOLIART
DECEDEE LE 19 FÉVRIER
1678 AAGEE DE 58
ANS REQVIESCAT IN
PACE AMEN

8.

ICY GIT
NRE CHERE SOEVR
ANNE ELISABETH
DEWAMEL DECEDEE CE
21 IVILLET 1678 AGEE DE
37 ANS 8 MOIS PROFESSE DE 18
REQVIESCAT IN PACE

9.

ICI GIST SOEVR
IEANNE FRANCOISE
PEREIN DOMESTICQVE
AGE DE 55 ANS
PROFESSE DE 32
DECEDEE LE 16
DOCTOBRE 1679
REQVIESCAT IN PACE

10.

CI GIT NOSTRE
TRES HONNOREE
MERE MARIE
MARGVERITE LYONNE
DECEDEE CE 12E
FEVRIER 1684 AGEE
DE 75 ANS ET DEMI
REQVIESCAT IN
PACE

11.

CY GIST NOSTRE
TRES HONNORÉE
MERE MARIE
JOSEPH ANTHOINE
DECEDÉE LE 14ME
NOVEMBRE 1684
AAGÉE DE 55 ANS
REQVIESCAT IN
PACE

12.

CY GIST NOSTRE
CHERE SOEVR THERESE
ANGELIQVE VANDERBEKEN
DECEDEE LE 16ME
SEPTEMBRE 1685
AGEE DE 45 ANS
PROFESSE DE 21
REQVIESCAT
IN PACE

13.

CY GIST NOSTRE
TRES HONNOREE
MERE MARIE ALEXIS
LEROY DECEDEE LE
11ME IANVIER 1686
AGEE DE 59
ANS PROFESSE DE
37 REQVIESCAT IN PACE

14.

CY GIST NOSTRE
CHERE SOEVR SOEVR
CATHERINNE ANGELIQVE
DVRONDEAV DECEDEE
LE 5ME DECEMBRE
1686 AGEE DE 43
ANS PROFESSE DE
23 DV RANG DES
SOEVRS CHORISTES
REQVIESCAT IN PACE

15.

ICY GIST NOSTRE
CHERE SOEVR SOEVR
FRANCOISE MARIE
D'ANTHOIN AGÉE
DE 48 ANS
PROFESSE DE 29
DECEDE LE 6 AVRIL
1687 REQVIESCAT IN
PACE

16.

ICY GIT NOSTRE
CHERE SOEVR SOEVR
MARIE MARTHE
CARLIER DECEDEE
LE 19E DE IVIN
1688 AGEE DE 43
ANS PROFESSE
DE 26 REQVIESCAT
IN PACE

17.

YCI GIT NRE CHERE
SOEVR SOEVR MARIE
MAGDELAINE VIG
NERON DECEDEE
LE 27 7BRE
1688 AGEE DE 51
ANS PROFESSE DE
33 REQVIESCAT
IN PACE

18.

CY GIT NRE CHERE
SOEVR SOEVR IEANNE
MARIE BVILLEMONT
SOEVR DOMESTIQVE
DECEDEE LE 27
DE MARS 1689
AGEEE DE 71 ANS
PROFESSE DE 37
REQVIESCAT IN PACE

19.

CY GIST NOTRE
CHERE SOEVR SOEVR
MARIE CATHERINE
DV PVY DECEDEE
LE 9ME SEPTEMBRE
1690 AGEE DE
62 ANS PROFESSE
DE 38 REQVIESCAT
IN PACE

20.

CY GIST NOTRE
CHERE SOEVR SOEVR
MARIE ANNE DE LA
CROIX TOVRRIERE
DECEDEE LE 26
MAY 1691 AGEE
DE 42 ANS
PROFESSE DE 20
REQVIESCAT
IN PACE

21.

CY GIST NOTRE CHERE
SOEVR SOEVR MARIE
AVGVSTINE DEBROVCKRE
DECEDEE LE 4 IANVIER
1696 AGEE DE 56
ANS PROFESSE DE
34 DV RANG DES
SOEVRS CHORISTES
REQVIESCAT IN
PACE AMEN

22.

ICY GIST NRE
CHERE SOEVR SR
MARIE FRANCOISE
LE DIEV DECEDÉE
LE 8 AOVST 1700
AGÉE DE 58 ANS
PROFESSE DE 40
REQVIESCAT IN PACE

23.

CI . . . . . .
MARIE . . . .
CARLIER[1] DECEDEE
LE 14 IANVIER
1707 AGÉE DE 65
ANS PROFESSE DE
48 R.I.P.

24.

CY GIST NRE CHER.
SOEUR SR MARIE
MONIQUE LEGRAND
DOMESTIQUE AGÉE
DE 61 ANS, PROFESSE
DE 36, DECEDÉE LE
18 IUILLET 1708
REQUIESCAT IN PACE

(1) Mère Marie-Anne Carlier, élue supérieure en 1686.

25.

ICY GIT NRE CHERE
SOEUR SOEUR
CATHERINE MARIE
DE LA PIERRE
DECEDEÉ LE 30
AVRIL 1710 AGEÉ
DE 53 ANS PROFESSE
DE 33, R. I. P.

26.

CY GIT NRE CHE..
SOEUR SOEUR
ANNE MARIE
POTTIER, DECEDEÉ
LE 16 DE MAY 1710
AGEE DE 75 ANS
PROFESSE DE 51
R. I. P.

27.

ICY GIST NOTRE
CHERE SOEUR SOEU.
MARIE IEANNE
LE CLERCQ AG..
DE 68 ANS PROFE...
DE 47 DECEDE...
14ME DAVRIL 17.. (1)
RI QUIESC..
..PAC.

28.

ICY GIST NÔTRE
CHERE SOEUR SOEUR
MARIE THERESE
CHIVOT DECEDEÉ
LE 12ME D'AVRIL
1716, AGEÉ DE 75AN
PROFESSE DE 48
REQUIESCANT
IN PACE

29.

ICY GIST NOTRE
TRES HONNOREÉ ME
MARIE ALEBERTNNE
FRANEAU DE HYON (2)
DECEDEE LE 14ME
DAVRIL 1716, AGEÉ
DE 68AN PROFESSE
DE 45 REQUIESCAT
IN PACE
(*)

30.

ICY GIST NOTRE
CHERE SOEUR SR
HELENE THERESE
GAULTIER AGEÉ DE
69 ANS PROFESSE
DE 49 DECEDEÉ
LE 24 DAVRIL
1716 R. I. P.
(**)

(1) Décédée après le 28 juillet 1713.

(2) Elue supérieure en 1713. — S'appelait dans le monde Hélène-Alberte-Léonore Franeau. *(Archives de l'Etat, à Mons.* Recueil d'actes de baptêmes, mariages et décès. Mons, t. III.)

(*) Le 22 avril 1716, mourut sœur Jeanne-Louise Dugniolle (nommée dans le monde Jeanne Dugniolle), âgée de 75 ans, du rang des sœurs choristes, professe de 55 ans. *(Ibid.* Id.)

(**) Le 23 janvier 1718, est décédée sœur Marie-Hélène Savreux (nommée dans le monde Isabelle-Thérèse Savreux), âgée de 72 ans, 55 de profession, du rang des sœurs choristes. *(Ibid.* Id.)

31.

CY GIST NOTRE
CHERE SOEUR
ANNE FRANCOISE
CLIQUET TOURI (1)
DECEDEÉ LE 17
D'AOUST 1721
AGEE DE 47 ANS
A DE PROF R. I. P.

32.

... GIST NOTRE
CHERE SOEUR SO^R^
IEANNE CLAIRE
DERONQUIER
DECEDEÉ LE 27
DAVRIL 1723
AGÉE DE 56 ANS
PROFESSE DE 36
R. I. P.

33.

ICY GIST NOTRE
CHERE SOEUR SO^R^
MARIE CATHERINE
MARIN (2) DECEDEE
LE 8 DE MAY 1723
AGEE DE 72 ANS
DE PROFESSION
52 R. I. P.

34.

ICY GIST NOT
TRES HONORÉE
MERE MARIE
ELISABETH
MARIN DECEDEE
LE 21 AOUT 1723
AGEE DE 62 ANS
PROF DE 43 R. I. P.

35.

ICY GIST NOTRE
CHERE SOEUR
IEANNE CATHERINE
FOSTIEZ
TOURRIERE
DECEDEÉ LE 13^E^
DE IANVIER 1728
AGEÉ DE 74 ANS
PROFESSE DE 46
R. I. P.

36.

ICY GIT NRE TRES
CHERE S^R^ MARIE
BERNARD POISSON
DECEDEÉ LE 12ME
FEVRIER 1732
AGEÉ DE 26 ANS
PROFESSE DE 7
R. C. I. P.

(1) Tourière.
(2) Se nommait dans le monde Marie-Françoise Marin. *(Archives de l'Etat, à Mons.* Recueil d'actes de baptêmes, mariages et décès. Mons, t. III.)

37.

ICY GIT N̄RE
TRES CHERE SR
FRANCOISE
MARIE BASIN
DECEDÉE LE
20 7BRE 1732
AGÉE DE 55 ANS,
PROFESSE DE 29
R. C. I. P.

38.

ICY GIT N̄RE TRES
CHERE SR MARIE
IUSTINE DE
CUINGHIEN
DECEDEÉ LE 28
7BRE 1733 AGEÉ DE
80 ANS PROFESSE
DE 55 R.C.I.P.

39.

ICY GIST N̄RE TRES
CHERE SOEUR
MARIE ALEXIS
SAVREUX
DECEDÉE LE 14ME
AVRIL 1737 AGÉE
DE 66 ANS,
PROFESSE DE 47
R.I.P. AMEN

40.

ICY
GIST N̄RE
CHERE
SOEUR MARIE
IGNACE LE LIEURE
DOMESTIQUE DECED..
LE 7ME DECEMBRE
1737 AGÉE DE
71 PROFE...
DE 45
R.I...

41.

ICY GIST NOTRE
TRES CHERE
SOEUR MARIE
PHILIPPE BASIN
DECEDÉE LE 30
MAY 1739 AGÉE
DE 63 ANS PROFESSE
DE 38 R.C.I.P.

42.

ICY GIST NÔTRE
CHERE SOEUR
ELSABETH JOSEPH
PIENNE DECEDÉE
LE 20 9BRE 1739
AGEE DE 38 ANS
PROFESSE DE 8
R.C.P.

43.

ICY GIT NÔTRE CHERE
SOEVR MARIE FRANCOISE
VANDERBEKEN,
DECEDEE LE j DE L'AN
1740 ÂGÉE DE 58
ANS PROFESSE DE 37
R I P

44.

ICY GIST NÔTRE
CHERE SOEUR
MARIE ANNE
JOSEPH DANDELOT
DECEDÉE LE 8 DE
MAY 1741 AGEE DE
74 ANS PROFESSE DE 52
R. C. P.

45.

ICI GIST NRE TRES
CHERE SOEVR
IEANNE MARGVE
RITE LOISELEVR
DECEDEE LE 21
DE IVILLET 1741
AGEE DE 82 ANS
PROFESSE DE 60
R C P

46.

ICY
GIST NOTRE
CHERE SOEUR
MARIE REGIS DHOUE,
DECEDEE LE 28 DE
CEMBRE 1741 AGEÉ
DE 25 ANS,
PROFESSE
DE 2
R. C. P.

47.

ICY GIST NÔTRE
TRES CHERE SOEUR
MARIE ANGELIQUE
LEMAIRE DECEDEE
LE 2ME JANUIER
1742 AGEE
DE 54 ANS
PROFESSE DE 14
R. I. P.

48.

ICY GIST NÔTRE
TRES CHERE SOEUR
MARIE IOSEPH
LOISELEUR DECEDE
LE 26 FEVRIER 1743
AGEE DE 79 ANS
PROFESSE DE 57
R C P

49.

ICY GIST NOTRE TRES
CHERE SOEUR
FELICITE AMELIE
DE WAES
DECEDEÉ LE 19
DE MAY 1743
AGÉÉ DE 42 ANS
PROFESSE DE 15
R. C. I. P.

50.

ICY GIST NOTRE
TRES CHERE
SOEUR MARIE
VRSULE BISEAU
DECEDEE LE
DOUZE DE JANUIER
1744 AGEE DE 79
ANS PROFESSE DE
53 R C I P

51.

ICY GIST NÔTRE
CHERE SOEUR
MARIE ELISABETH
LE NOIR
DECEDÉE LE
8 D'AOUST 1745
AGÉE DE 35 ANS
PROFESSE DE 14
R. I. P.

52.

ICY GIST NÔTRE
TRES CHERE SOEUR
MARIE XAVIER
SCHAPCOOMAN
DECEDÉE LE 10
D'AOUST 1745
AGÈE DE 67 ANS
PROFESSE DE 20

53.

ICY GIST NOTRE
CHERE SOEUR
MARIE PHILIPPINE
HARDI TOURRIERE
DECEDÉE LE 25
FEVRIER 1746
AGÉE DE 75 ANS
PROFESSE DE 52
R. I. P.

54.

ICY GIT
NOTRE TRES
CHERE SOEUR
MARIE ANNE ROSE
BELHOME DECEDEE LE
2ME NOUEMBRE 1746
AGEE DE 73 ANS
PROFESSE
DE 52
R C I P

55.

...... NOTRE
CHERE SOEUR
MARIE JOACHIME
BAUDELET
DOMESTIQUE
DECEDEE LE 18
SEPBRE 1747
AGEE DE 45 ANS
PROFESSE DE 25

56.

ICY GIT NOTRE
CHERE S^R MARIE
BARBE DE BEHAUT
DECEDEE LE
27 JUIN 1749
AGEE DE 52
ANS PROFESSE
DE 33
R C I P

57 (1).

. . . .
. . . .
COISE AMÉLIE LE
NOIR DECEDÉE LE
29 DE MAY 1757
AGÉE DE 59 ANS
PROFESSE DE 37
REQVIESCAT IN PACE

58.

ICY GIST NOTRE
SOEVR GABRIEL
IOSEPH CARETTE
TOVRRIERE DE
CEDÉE LE 24 D'A
VRIL 1758 AGÉE
DE 58 ANS PROFES
SE DE 25. R. I. P.

59.

ICY GIST NOTRE
TRES HONORÉE
MERE LUCIE VIC
TOIRE DE LA MOT
TE DECEDÉE LE
30 DAVRIL 1758
AGÉE DE 58 ANS PRO
FESSE DE 38 R. I. P.

(1) Cette pierre n'a pas été retrouvée. (Le texte en est publié d'après M. Devillers).

Ci-après l'inscription des deux pierres qui se trouvaient dans l'église du couvent (1):

D.O.M.
Ci gist Dame
Anne Antoinette
de Salmier
ci-devant chanoinesse du
très illustre chapitre
d'Andenne, ensuite épouse du
noble homme Philippe Le Duc écuyer
seigneur de Haynin, etc.
Cette chapelle dont elle est
fondatrice
et d'autres legs pieux plus
considérables qu'elle a faits ailleurs
sont d'insignes monuments de sa piété
et de dignes fruits
de ses éclatantes vertus.
Elle passa de cette vie
a une meilleure
le 26 de décembre
1714.
R.I.P.

D.O.M.
Sous cette pierre est inhumé
le corps de François Emanuel
de Solares y iove
issu de nobles et anciennes
familles de la principauté
des Asturies en Espagne
fils de Alonso de Solares
y Valdes et de Dona Teresa Maria
de Iove llanos y raminez
vivant colonel et major de place
de cette ville
après avoir servi 48 ans
l'auguste maison d'Autriche
et mené une vie édifiante
et exemplaire décéda
universellement regretté
le 26 Xbre 1771 agé de 73 ans.
Requiescat in pace.

Ce relevé d'inscriptions funéraires est un modeste apport à la réalisation du vœu émis au Congrès de Malines, en 1911, par M. Godefroid Kurth, directeur de l'Institut historique belge, à Rome.

Charles Hodevaere.

---

(1) Léopold Devillers, *Inscriptions sépulcrales des églises, couvents, hospices et chapelles de la ville de Mons*, 1858, nos 277 et 278.

Table alphabétique des épitaphes

(Les chiffres renvoient aux nos d'ordre des épitaphes)

Les anciennes habitations rurales dans notre pays et dans les contrées limitrophes

---

Depuis de nombreuses années nous parcourons le pays belge en tous sens, tantôt attiré par le charme du pays dunier, tantôt par la bonhomie prenante des homes paysans du Brabant, souvent aussi explorant les sévères landes de la Campine ou bien les rudes contrées ardennaises; au retour de ces excursions, des documents iconographiques de tout genre, sont venus s'entasser en nos cartons.

Résultant de ces promenades d'artiste, les croquis les plus sommaires, comme les notes plus poussées quand le sujet et son intérêt l'exigeaient, venaient accroître un fonds extrêmement curieux si nous ne nous illusionnons; cette ample récolte de dessins, d'études peintes, augmentant tous les jours, nous nous vîmes bientôt en possession d'un ensemble de souvenirs, dont la plupart sont précieux à plus d'un titre.

Ils résument nos investigations systématiques sur le « home »

paysan, sur son aspect caractéristique, régional ou local, en nos contrées et comme nombre d'entre eux fixent la physionomie de choses, hélas disparues, il semble que leur examen, leur coordination, les comparaisons que leur étude amènent à l'esprit, doivent être entrepris.

Si nous nous imposons cette tâche, c'est que nous pensons que les renseignements réunis ainsi, de visu, peuvent être utiles à consulter par d'autres que nous. La forme de ces masures, de ces maisons plus coquettes et mieux bâties, de ces sortes de petites merveilles de goût que nous verrons au cours de ce travail, vers le nord de Gand, doit être relevée, doit être fixée, avant que l'extraordinaire abondance de constructions nouvelles, sans style précis et surtout très banales, aient noyé, aient balayé pour toujours les traces de ces maisons rurales de type et d'accent de terroir si caractérisé.

Comme nous fîmes pour les pignons, pour les restes d'architecture des villes, des bourgs, des agglomérations urbaines grandes ou petites de notre pays et des contrées limitrophes, en publiant ceux-ci en centaines de feuillets, dont les derniers parurent récemment, nous poursuivons un but analogue en classant nos observations si abondantes et si variées, en ce présent travail consacré aux restes anciens rencontrés dans les campagnes de la patrie belge et chez nos voisins du Nord. Sans que nous ayons eu, en commençant cette série de travaux, l'intention arrêtée de former ce tout dont la partie ultime envisagerait, en un essai aussi complet qu'il nous est possible de le faire, le caractère spécial des constructions perdues au long des vieilles routes et des sentiers écartés, nous nous voyons en ce moment très satisfait de pouvoir réaliser cette fin imprévue au début.

Cette évocation de ce que fut, pendant des siècles, le foyer, le lieu où maintes familles vécurent et peinèrent, nous paraît même, au point actuel de nos courses vagabondes, constituer comme une pieuse et salutaire besogne qui, logiquement, terminerait les aperçus qu'il nous fut donné de concevoir de la vie des ancêtres chez nous.

Envahis en ce moment, de par la force des choses, de par la diffusion des beaux travaux, luxueux, de nos voisins du Sud et de l'Est, par des styles hybrides, appliqués à des constructions

rurales pour oisifs, singeant le cottage anglais, ou le chalet suisse, la « haus » des paysans bavarois et prussiens, que des publications si nombreuses acclimatent chez nous, pourquoi ne dirions-nous pas ouvertement, sincèrement, notre pensée toute entière à ce sujet.

Partout, sur notre chère Lys, qui illumine nos prés de Flandre de sa moire argentine et bleue étendue en lacis capricieux, sur nos pauvres et tristes dunes qu'elles anéantissent, sur les rocailleux versants des collines ardennaises aux bords de la belle Meuse, partout surgissent des « villas », chaque jour plus nombreuses et chaque jour plus semblables. Cette diffusion de la librairie étrangère, en de riches recueils de planches, nous apporte un amas de formes et de silhouettes étrangères à notre esthétique traditionnelle, auxquelles les gens de goût, ou soi-disant tels, se laissent engluer pour la plus grande gloire et le plus grand profit de leurs architectes d'occasion.

Sommes-nous trop sévère à l'égard de ce snobisme ambiant... Peut-être notre regret de le voir si mal diriger ses tendances et si piteusement échouer en des tentatives le plus souvent avortées, doit-il rester stérile. Certes, il sera mal interprété par les uns et les autres. On a une « villa » à la dernière mode, on n'a pas la « villa », la jolie maison qui pouvait s'inspirer des plus gracieux, des plus logiques, des plus charmants motifs constructifs des maisons anciennes au milieu desquelles on s'établit ; on les dédaigne, on les considère comme des taudis et le bon constructeur bénévole, à la demande du nouveau client qui veut avoir son petit castel, prétentieux et insipide, à la façon de celui de son voisin, qu'il envie et admire, ouvre ses « revues illustrées », copie et compare et accouche d'un pseudo-cottage d'outre Manche, de Westphalie, de Thuringe ou de toute autre région étrangère et notre bonne et belle et douce campagne belge se couvre ainsi de milliers de constructions aussi peu appropriées à son terroir, à son milieu, à ses traditions, à ses exigences esthétiques, que possible.

Mais de cela, de ce qui est, de ce qui sera, de ce que nous ne pouvons que déplorer et que rien ne peut empêcher, pas plus que des horripilantes, infâmes réclames au long des routes et des chemins traversant nos plus beaux sites, cessons de nous occuper.

Au surplus, nous avons, nous, le plaisir, resté égoïste jusqu'ici, de

connaître, d'avoir sous la main, le portrait de ces charmantes petites vieilles maisons que connurent nos parents..., que nous aimions étant jeunes et dont plus rien ne reste que, dans quelques tableaux, une rapide esquise, que, dans les cartons de certains, dont nous sommes, des croquis, des notations peut-être précieuses pour l'avenir, comme nous avons dit, en commençant.

Les belles publications, entreprises depuis quelques années, reproduisant les œuvres de nos grands artistes intimistes des Pays-Bas, ont permis de se rendre bien compte du vif intérêt qui s'attache aux intérieurs qu'ils ont si pittoresquement décrits. Il semble que la vie rurale, que ces aimables peintres hollandais et flamands ont surprise en ses atours familiers, sommaires, dépourvus de tout faste, est surtout intéressante à étudier maintenant. Du recul de deux siècles et demi qui nous sépare de ces ancêtres, il reste un lien, une sorte de relation ininterrompue, qui fait que, de leurs milieux si sobres et si simples, nous connaissons, nous apprécions encore le charme, le caractère prenant, l'allure tranquille, le curieux mobilier. Dans mainte de nos maisons, tel vieux fauteuil, tel escabeau, tel meuble rappelle de près ceux que les anciens habitants de nos contrées employaient. Et nous est venu à l'esprit, remarquant combien ces attaches entre eux et nous sont encore vivaces, et combien ces liens sont demeurés solides, de réunir en un certain ordre les documents les plus précieux qui concernent ces intérieurs du vieux temps, chez nous et chez nos voisins du Nord.

Une même manière de vivre, un accord sympathique de tradition, de tendances, où les caractères de race impriment leur profonde empreinte, font nécessairement vibrer encore en nous, en ce temps-ci, les cordes les plus intimes de nos sentiments, de nos habitudes de foyer.

Ces Hollandais que le crayon alerte et spirituel des Ostade, des Brauwer, des Dusart et de bien d'autres suivait en leurs ébats quelque peu libres et sans façon, ces Flamands que connut le grand Breughel et dont les gravures d'après lui, comme aussi les œuvres des Teniers ont popularisé les mœurs presque identiques, vivaient,

semble-t-il, en une perpétuelle bamboche qui étonne, qui paraît peu vraisemblable.

Et cependant, toutes ces kermesses des uns et des autres, ces intérieurs de cabarets, ces salles enfumées de fermes et de maisons de paysans, où évolue, où joue, où chante, où boit surtout et fume avec entrain, tout un petit monde sans gêne et sans morgue, sont observés sur le vif.

Cela dut être ainsi et ce n'est pas un des moindres sujets de curiosité qu'ils peuvent nous inspirer, ces tableaux où se reflète cette vie de bombance et de farniente, que l'écart, la dissemblance qui existe entre elle, avec son entrain endiablé, son mouvement, son tapage et sa mince vergogne, et cette raideur, cette touchante, poignante et triste attitude, si pensive et si émouvante des êtres que peignaient en France, au même moment, à peu de chose près, les frères Lenain. Le contraste est frappant. Chez les nôtres tout est d'une allure débridée; sans frein les gens et les lourdes matrones en joie, en ripailles, animent en des tourbillons fous, les rues, les places, les carrefours des campagnes où ils vivent, ou bien dans ces baraques sordides que couvre le chaume, dans ces bouges qu'éclairent chichement des vitrages aux petits carreaux sertis de plomb, leur soif de grosse gaieté se continue. En faisant mentalement une revue des œuvres de ces petits maîtres, peintres d'extraordinaire valeur, on ne voit guère, émergeant lui aussi, chez nous, en isolé dont la vision calme, le talent appliqué, l'observation tranquille des êtres et des choses, émeut et retient, qu'un artiste, un vrai cependant, tout en dedans, le très intéressant Siberechts, qui fasse penser à ces Lenain et à leur œuvre contenue, mystérieuse, parmi laquelle il est des perles telles celles qui, inoubliables, sont au Musée du Louvre.

Et ces paysans, ces travailleurs, ces bohêmes, ces campagnards un peu hobereaux de notre contrée, où cela vit-il? En des cahutes dont la solidité n'est pas bien garantie; des toits immenses de chaume, sur des murs presque problématiques de lattes, de planches, de traverses et de poteaux à peine équarris; des remplages de torchis, de terre jaune séchée au soleil; parfois un peu de brique est apparente; le peintre nous en représente alors le sommaire appa-

reil, où s'enchâsse le cadre des vitres et dont la porte basse, que précède une sorte de porche intérieur, de bois, est coupée des deux vantaux indépendants.

Là-dedans, en des rêveries bien terre à terre sans doute, fumant et glosant, un vieux bonhomme poursuit sa vie entouré des siens; en d'autres scènes, les beuveries et les attrapades qui les scandent, se déroulent entre les mêmes murailles si primitives, qu'elles menacent de leur débordante rudesse de gestes et de coups.

Dans tous ces tableaux, notre attention fut attirée par le cadre, le milieu, le matériel perpétuellement bousculé et meurtri et, n'ayant en vue que de le connaître à fond, pour lui seul, en l'isolant des bruyants personnages qui le heurtent, nous conçûmes le plan de ce présent travail.

Il condense avec sincérité, tout ce qui fait le *home* que nous avons voulu pénétrer, tout ce qui constitue les lares mêmes; nous avons envoyé dehors à leurs querelles, à leurs causeries, à leurs occupations vagues et paresseuses, ces bonhommes qui le remplissent et nous en cachent le vrai sens, la distribution inattendue.

Il semble que mainte de ces vues de salles désertes, ainsi représentées, parle par elle-même; on y voit, par la pensée, le maître de la maison, avec les siens, ou bien les visiteurs d'occasion, d'inopportune venue.

Le calme qui règne en nos petites reconstitutions, permet de voir les meubles de ces manants; un jour, un calque fait ainsi d'un de ces intérieurs, très pittoresque, débarrassé de ses hôtes, nous parut si attachant par son silence, sa bonhomie accueillante, que l'âme même du foyer antique de chez nous, nous apparut et nous émut...

Poursuivant à divers points de vue, l'étude de ces maisons anciennes en nos contrées, une petite diversion d'évident attrait nous tenta alors et nous fîmes ce recueil d'intérieurs anciens. Notre préoccupation n'a rien eu de précis ni de dogmatique. Il ne semble pas que tous ces pauvres ensembles d'infimes mobiliers puissent être documents d'art, d'art décoratif même.

Et cependant, tout bien considéré, notre petite récolte, entreprise par hasard, poursuivie avec plaisir, achevée au gré des loisirs et

des moyens, ne nous paraît pas devoir être indifférente à d'autres.

Qui dira jamais de quelles étranges, de quelles mystérieuses et insondables causes, de quelles sources d'inspiration inattendues, une idée, une pensée peut jaillir qui mérite de se faire jour.

A considérer ces quelques portraits de modestes chambrettes, qui pour nous, habitués à manier en nos devoirs professionnels, des images de salons, ceux-là somptueux et solennels, situés dans des palais, des Versailles et des Fontainebleau, etc., ont eu tant de saveur, peut-être d'autres la goûteront-ils également et alors notre petite enquête sur ces « entrevisions du passé » n'aura pas été improductive.

Pour de bonnes raisons, des types nombreux et divers de constructions rurales, des home paysans ont pu se conserver chez nos voisins du Nord, en Hollande. Cédant moins aux inspirations venues d'ailleurs, ayant continué sinon inventé un système de distribution des bâtiments de ferme et d'habitation des champs, traditionnel et ayant fait des preuves de relatif confort et d'arrangement pratique, les Hollandais ont à montrer encore une quantité considérable de ces « boerenhuizen » en différentes régions, en des provinces riches ou pauvres. Récemment a paru une étude charmante due à M. Herm. Van der Cloot-Meyburg, qui, en 80 esquisses, a pu nous donner une idée complète des installations paysannes de son pays.

On y voit notamment des granges à hautes et puissantes toitures, comme nous en avons rencontré un peu partout en Zélande, en notre Flandre hollandaise des bords de l'Escaut.

Ces vastes et imposantes agglomérations rurales, parfois fort éloignées les unes des autres, au milieu des polders, représentent comme une petite cité particulière où le riche exploitant des terres grasses environnantes, pour abriter sa famille, ses ouvriers, comme aussi ses beaux chevaux, son bétail superbe, a obtenu, d'une division logique des bâtiments, une installation conforme à ses goûts de propreté, à ses qualités d'éducation très appréciable et d'instruction supérieure à celle de nos ruraux.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur la richesse de quelques-unes de ces familles: dans les provinces que nous venons de citer, celle-ci est clairement visible quand, nombreux, en caravanes bruyantes et caquetantes, ces placides fermiers et leurs femmes et filles aux atours démodés, mais si caractéristiques, affluent aux kermesses, aux marchés des petites cités qui sont leur Bruxelles et leur Paris. Les carrioles qui les amènent ont encore un cachet XVIIIe siècle très prononcé; les chariots de labeur, les outils de toute sorte, les pots et casseroles, les seaux bleus éclatants, tout cela, pour celui qui passa dans ces lieux, est resté fixé aux yeux, à la mémoire. Les mœurs paraissent ne pas devoir subir encore l'influence de ce qu'on appelle « le moderne », mais les costumes pourraient bientôt disparaître; les bonnets à dentelles, recouvrant les plaques d'or des tempes de ces dames se surmontent de chapeaux à la mode (plus ou moins); cela fait une première atteinte à la tradition.

Le nivellement, du reste, est proche qui, partout, uniformisant les usages, les habitudes, les façons d'être, s'attaquera tout d'abord à l'aspect extérieur des habitants de tous les pays; il est fatal que le Zélandais, un des derniers ayant mode et coupe d'habillement désuets, se débarrasse de ces vêtements qui le rendent peut-être à ses yeux un peu ridicule et il se transformera en un citoyen quelconque.

Mais ces quelques considérations nous ont éloigné de notre but; si nous avons cru pouvoir introduire dans cette étude ces réflexions sur le mode d'habillement de nos proches voisins, c'est que, chez eux, il est adéquat à leurs maisons, à leurs véhicules, à leurs intérieurs, à toutes leurs pièces de mobilier. Ces grands morceaux de leur vie isolée n'ont pas trop varié depuis des années nombreuses, tandis que chez nous, des siècles de misère relative, de courts et factices éclats de richesse, dans les campagnes, notamment à la fin du XVIIIe siècle, au nord de Gand par exemple, ont imprimé à ce que nous avons encore vu des constructions minables, très anciennes, aux chaumières de nos paysans, un caractère le plus souvent très primitif, une apparence antique des plus prononcées.

En étudiant d'abord à travers les miniatures, les tableaux de

notre ancienne école flamande, à travers les gravures si documentaires du vieux Breughel, ce que parait être la maison rurale, l'aggloméré de ces villages des Flandres et du Brabant, nous verrons la tradition de la maison qu'ils connurent, les artistes des vieux temps, se continuer chez nous presque jusqu'à l'aurore du xxe siècle.

Le goût spécial des sites pittoresques de nos campagnes flamandes, nos flâneries, le crayon à la main, nous familiarisèrent, aux temps déjà un peu lointains de notre jeunesse, avec ces silhouettes étrangement cahotantes des maisons, des habitations agricoles.

Le souvenir de l'aspect admirablement coloré de certains villages, explorés à cette époque, vers les années 1880 (et nous en visons particulièrement un des plus proches de Grammont, Onckerzeele), est resté vivace à notre esprit. C'était le plus imprévu, le plus savoureux tohu-bohu de cahutes tordues et déchiquetées, penchées au bord de sentiers dégringolant les pentes du Mont Grammontois, vers la vallée de la Dendre et le Nord.

En quelques années, tout cela fut nivelé, rasé, arrangé en blocs bâtis bien proprets, nets et secs comme épures d'officine d'architecte... Il ne reste rien des centaines de bicoques qui faisaient, avec le pays environnant, bosselé à plaisir, un ensemble ravissant.

Nous avons retrouvé quelques croquis, malheureusement trop rares qui nous restent des excursions faites vers 1880 et depuis, dans la contrée entre Gand et Grammont, à Baelegem entre autres, où beaucoup de jolies métairies vétustes existaient encore il y a quelques années. Certes, toutes ces curieuses constructions étaient plutôt des maisons d'ouvriers agricoles, de petits cultivateurs. En cette contrée flamande, la division des terres, extrêmement étendue, rend l'absence de la cense puissante du pays brabançon et surtout hennuyer et hesbignon très naturelle. Là ce sont des agglomérés de constructions en carré, entourés de murs autour d'une cour de ferme énorme quelquefois, où évoluent chevaux et bestiaux en nombre considérable. L'exploitation des terres est poussée, en ces contrées du centre de notre pays, à un degré extraordinaire, et est aux mains de gros propriétaires, de fermiers en somme peu nombreux.

Ce qui caractérise notre ferme de dimension médiocre, en contrée flamande, c'est sa distribution resserrée, le plus souvent en bâtiments

isolés autour d'une cour réduite à sa plus simple expression. On en trouve, de cette forme, de ce type resté séculaire, dans tous nos villages flamands. Mais nous n'étudions pas seulement l'aspect de ces petites métairies, mais celui de la maison rurale en général; c'est à les examiner, pour leur originalité, pour leur logique adaptation à nos usages locaux, que nous allons nous attacher.

Et tout d'abord, il y a lieu de consulter les documents anciens, venus jusqu'à nous, qui permettent de se rendre compte de ce qu'étaient les lares de nos paysans au moyen âge. Ces documents, pour les temps très anciens, sont bien rares; nous ne pouvons qu'exceptionnellement en trouver remontant au delà du XV[e] siècle. Les manuscrits à miniatures, flamands ou brabançons, nous donnèrent mainte indication précise sur ces habitations de la campagne, exclusion faite des châteaux qui y existaient. Les reproductions, admirables et si impatiemment attendues, des magnifiques recueils des maitres du pinceau de nos contrées, sont venues à leur heure et coup sur coup, on put voir paraître des albums, aux précieux renseignements divers, parmi lesquels il y a à citer particulièrement le *Grimani* de Venise, l'Hortulus Animæ, de Vienne, les délicieuses Heures de Turin et de Chantilly, etc.

Nous puiserons là les plus anciennes représentations de maisons rurales — elles sont animées, dans les originaux, de figurines d'un charmant naturel, naïf et touchant. Ils rendent si bien l'aspect, la vie ancienne de ces coins de terre, de ces milieux agrestes qu'une émotion vient à celui qui les connaît, de les retrouver, tout entiers, en images qui remontent à quatre siècles.

En en faisant, au début de cette étude, la citation et la reproduction, il nous est agréable de montrer nos grands peintres primitifs tels Hubert van Eyck et son atelier ou son entourage (ce que le C[te] Durrieu appelle les ateliers flamands) aux prises avec la représentation sincère et véridique du paysage de nos régions et des maisons qui s'y trouvent. Cette période d'un siècle nous mènera au moment où, ici, à Gand, à Bruges, les Benning, les Horebaut, continuant une tradition déjà lointaine, illustrent avec un soin, un talent extrême des livres d'heures, des recueils religieux. Ils y laissent des souvenirs, toujours précieux à consulter, à comparer, de leurs excursions aux

environs des villes. Ils y ont été frappés par un vrai pittoresque ; un sens du paysage, que l'on croit presque contemporain de nos artistes récents, y éclate à chaque feuillet. Il n'en est guère, dans aucune école, qui aient autant qu'eux ressenti les beautés des campagnes, des arbres, des vallées vertes, des rochers aux riches teintes, des horizons extrêmement étendus, fuyant aux bleus les plus fins et les plus vaporeux.

Un auteur averti et très consciencieux, M. Martin Schweisthal, publia dans les Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles, en 1906, une étude fouillée sur le sujet qui nous intéresse; ses pages bourrées d'observations et de faits curieux ont souvent été relues par nous. L'auteur envisage le type de la maison rurale, chez nous, en Brabant, en Flandre, en Pays Wallon, en Ardenne et les documents qu'il joint, en reproductions, sont des mieux choisis. Nous nous sommes inspiré de cette étude pour celle que nous entamons ici. Elle sera plus exclusivement consacrée à nos maisons flamandes, dont quelques rares exemples existent encore et dont nous pouvons examiner les détails. M. Schweisthal souhaite que la tradition de la maison rurale ancienne ne disparaisse pas complètement. En terminant son travail, il émet ce vœu et c'est à vrai dire, une pensée sage et dont on doit tenir compte.

Au moment où, à Gand, à notre exposition de 1913, on a voulu constituer un village moderne sinon modèle, en tenant compte de tous les desiderata du progrès, tant au point de vue de l'habitation que de sa distribution et de ses abords, de la grande et petite voirie dont s'occuperont des spécialistes, on aurait à veiller aussi aux prescriptions de l'hygiène, mieux entendues qu'elles ne l'étaient chez nos ancêtres. Mais tout cela, c'est le présent et une préparation d'avenir.

Ces recherches scientifiques, pédagogiques, un peu sèches et solennelles en leur forme administrative, pour intéressantes qu'elles soient, ne sont pas de notre ressort ni de notre goût actuel. Nous en revenons au but poursuivi ici ; il peut se résumer en ces dernières lignes d'introduction ; où les documents picturaux, pittoresques devraient parler leur joli langage, le verbiage écrit peut devenir fastidieux et insipide.

Il est visible que les maisons rurales ont été, en très grande partie, chez nous et chez nos voisins hollandais, renouvelées au XVIIe siècle. Le même phénomène s'est produit dans les villes. Une nouvelle transformation s'opéra au XVIIIe siècle; elle est surtout appréciable dans les campagnes; de ce temps il reste beaucoup de constructions intéressantes. Mais les mœurs et ustensiles changent et, par exemple, on ne trouve presque plus un seul foyer en Flandre, un âtre ancien, qui ne soit remplacé par un vulgaire poêle en fonte. Les montants de la hotte et celle-ci même subsistent encore, alors que tout le reste est sacrifié au placement de ce poêle ronronnant, aux blafardes lueurs. La bonne odeur du bois brûlé, la vue des fagots qui brillaient à même le contre-cœur si velouté en son noir intense, dans l'âtre, tous ces vieux souvenirs d'excursions d'antan, sont choses disparues.

Avant que plus un lien, plus un trait d'union ne nous raccorde au passé, avant que la vulgarité des moyens de vivre actuels, ait définitivement anéanti même la trace et le souvenir des mœurs ancestrales, ne serait-il pas bon qu'une très sérieuse étude de folklore, étendue aux usages, aux ustensiles, aux meubles, aux intérieurs, à toutes les manifestations de la vie et des façons d'être de nos paysans, soit enfin entamée?

Dans les villes, dès longtemps, le bien-être, le confort, ont nivelé partout les moyens d'existence et les milieux urbains ne peuvent plus rien nous révéler, nous apprendre de ce que fut la vie ancienne. Quelques meubles seuls, rapportés par une sorte d'engouement de mode, de quelque vagabondage chez l'antiquaire, dénotent chez le citadin comme un regret des formes et des usages abolis. Qui n'a pas son *horlogiekas*, son bahut, sa vieille table et ses chaises Rubens ou ses *begijnestoelen?*

Je souhaite que la tentative de 1910, à Bruxelles, de Folklore, puisse être suivie d'une exécution définitive, complète, vivante, d'où le milieu paysan ne soit pas écarté. C'est là que se perpétue encore, en quelques recoins perdus, la vie simple, naturelle, sans fard et sans apprêts, des ancêtres.

La vue des milieux que les vieux peintres nous retracent est bien faite pour nous inciter à reconstituer ces curieuses maisons

rurales et à nous y aider. Les meubles, les chaises, les escabeaux, tant d'autres détails qui se trouvent dans mes dessins originaux ou dans mes reproductions sommaires, sont encore d'usage courant dans nos campagnes.

Si le foyer est le plus souvent privé de sa crémaillère, si le jambon tend à disparaître des poutres brunies, tout le reste, la salle, le vieux coffre, la lourde armoire, les petites chaises basses, aux osiers tressés, sont toujours là, et c'est du parfum des vieux temps révolus qu'ils avaient pour moi, qu'est née la série de croquis recueillis en ce travail.

Une observation finale.

Il est bon de la faire, afin qu'on ne se méprenne sur nos intentions ni sur nos idées exprimées plus haut. Certes, il ne peut être un instant question de recommander le retour à la simplicité, à la primitivité de certains des milieux représentés dans ces feuilles. Le côté pittoresque nous en a frappé, il nous a séduit pour d'autres; mais une part de poésie en émane surtout de la manière de voir du peintre, du graveur ou du dessinateur.

Son sentiment a parlé et transparaît en son œuvre. Ce n'est donc pas la copie de ces intérieurs ni de ces extérieurs qui est recommandée ici, mais la poursuite du sens architectural intime, du charme du terroir, dans le traditionnel foyer de nos contrées et qui s'y peut retrouver. Liberté d'interprétation doit être laissée à tous et pour exprimer notre pensée plus clairement, tel toit de chaume, tel cadre de fenêtre, tel escalier ou tel meuble entrevu ici, peut donner une inspiration qui, toujours, nous paraît devoir être préférable et meilleure à tous les points de vue que le document d'origine étrangère, quelque attirant qu'il puisse paraître tout d'abord.

Ce sont les traditions locales, régionales, séculaires que nous défendons ici.

Il n'y a pas lieu de les abandonner pour copier d'autres modèles, de joliesse factice; on les consulte trop souvent, on les transplante en toutes en nos campagnes et ils y sont dépaysés.

Ce que nous en disons résulte d'observations et de réflexions sincères, et nous avons pensé qu'il y avait lieu de prouver aux

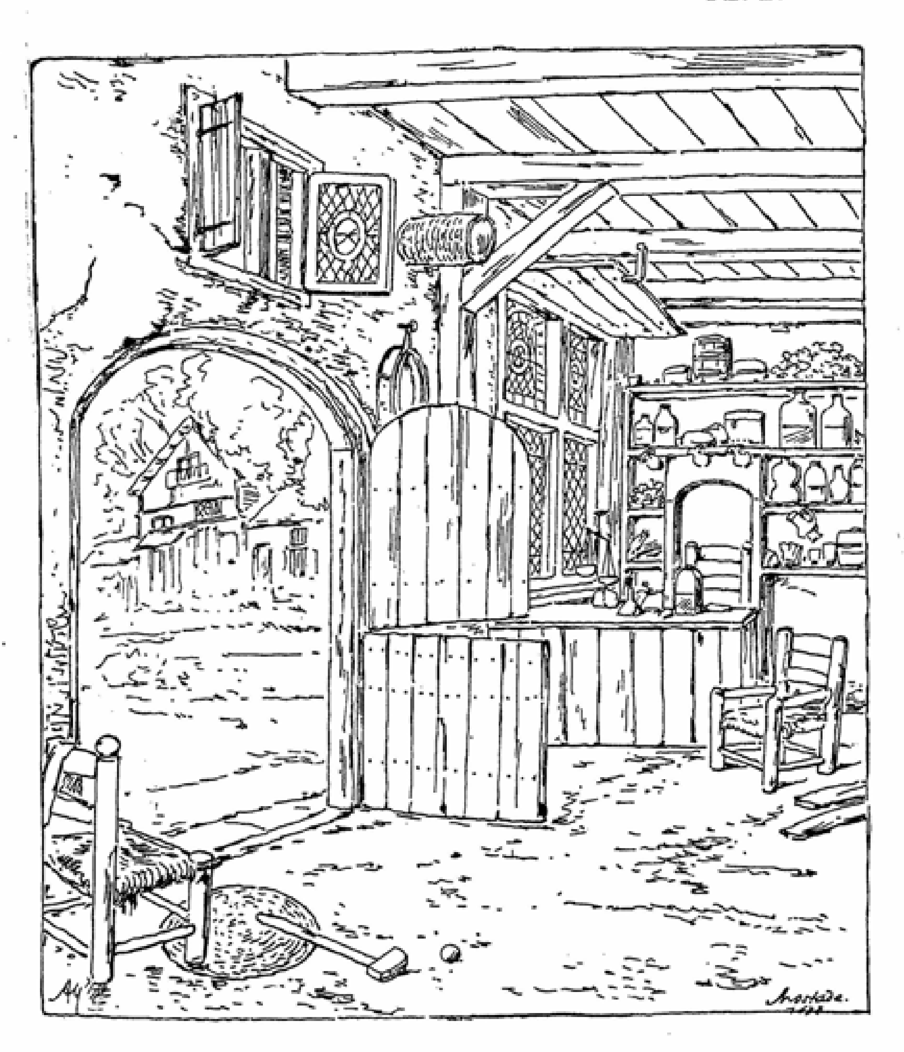
gens dont le goût s'est dévoyé en l'occurrence, que le retour à notre construction rurale traditionnelle, naturelle, s'impose et ne peut que donner d'excellents résultats.

ARMAND HEINS.

Le texte qui précède constitue la préface, ou plutôt le résumé de celle-ci, d'un album de planches en préparation et qui sera publié en 1913.

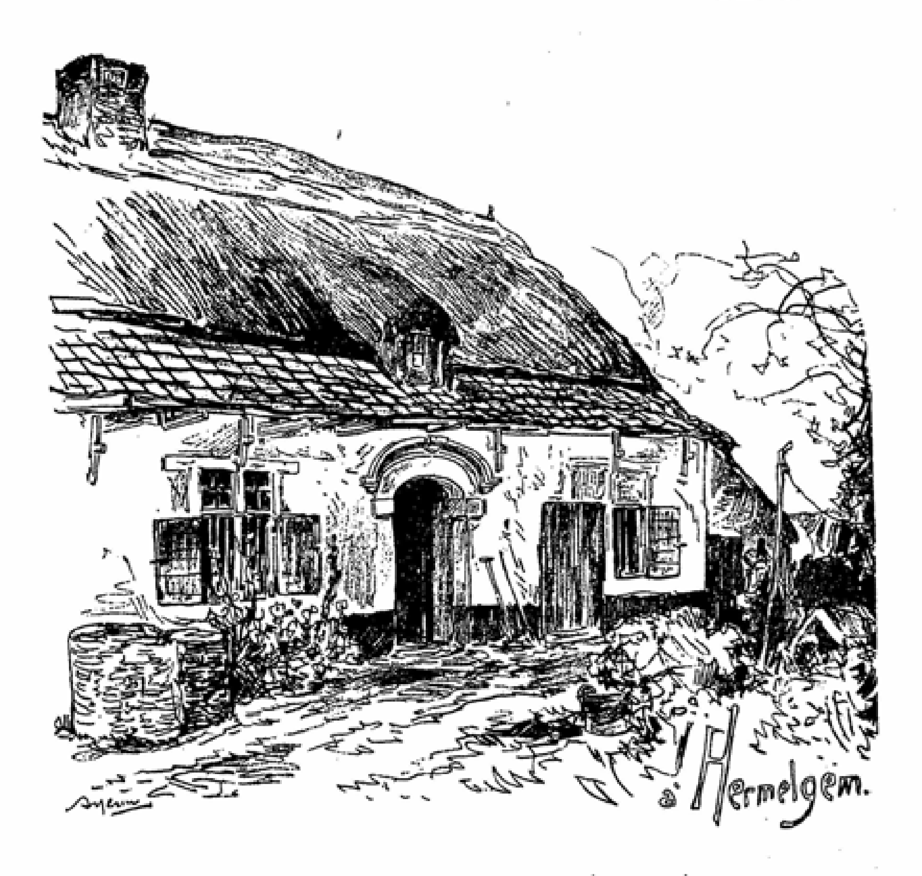


INTÉRIEUR DE CABARET. XVII[e] SIÈCLE.
(ÉCOLE HOLLANDAISE).



INTÉRIEUR DE BOUTIQUE. XVII[e] SIÈCLE.
(ÉCOLE HOLLANDAISE).

PL. C.



MAISON DE PAYSAN A HERMELGEM (FLANDRE)
DATÉE 1750.



MASURE AVEC PUITS COUVERT, MILIEU XVIIIᵉ SIÈCLE A MATER.



MAISON EN BRIQUES ET PIERRE BLANCHE, A BAELEGEM,
(VERS 1750).

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES, DU 14 AVRIL 1912

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. De Ceuleneer, *président*.

Sont présents: MM. Donnet, *secrétaire;* Geudens, *trésorier*; Stroobant, président Blomme, Dr Van Doorslaer, Bergmans, L. Blomme, Willemsen, baron de Borrekens, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, van der Ouderaa.

Le procès-verbal de la séance du 4 février 1912 est lu et approuvé. Il est procédé au vote pour l'élection de deux conseillers, en remplacement de MM. Hymans et Cogels, décédés.

MM. Pirenne et Bergmans sont élus.

Pour la nomination de deux membres titulaires, également en remplacement de MM. Hymans et Cogels, il est procédé à un nouveau scrutin, à la suite duquel MM. Hulin et Casier sont proclamés membres titulaires.

Quatre places de membre correspondant regnicole sont vacantes par suite du décès de MM. Dupont et Diegerick et de la nomination de MM. Hulin et Casier comme membres titulaires.

Neuf candidatures ont été présentées et, après plusieurs scrutins, sont nommés:

MM. Des Marez, archiviste de la ville de Bruxelles;
Capart, conservateur au Musée du Parc du Cinquantenaire, à Bruxelles;
De Decker, juge de paix à Tamise;
de Marneffe, chef de section aux Archives générales du royaume à Bruxelles.

Sont ensuite nommés par acclamation:

1° Membres honoraires étrangers:

MM. Corrado Ricci, directeur général des antiquités et des beaux-arts à Rome;

Schmarsow, professeur à l'Université de Leipzig.

2° Membres correspondants étrangers:

MM. D^r^ professeur Walther Bombe, à l'Institut allemand à Florence;

Deschelette, conservateur du Musée de Roanne;

Pierre Dubois, à Amiens;

Dr X. Smits, archiviste adjoint de l'Etat à Bois-le-Duc;

Dr Gustav Glück, conservateur de la Galerie impériale et royale, Vienne;

de Saint-Léger, professeur à l'Université, Lille;

Colenbrander, secrétaire de la Commission royale d'histoire, à La Haye;

Van Riemsdyck, archiviste général honoraire du royaume, à La Haye;

H. de Montégut, château des Ombrais par La Rochefaucauld;

Nineu Ferreira Pinto, secrétaire de l'Instituto historico e geographico Parahybano, à Parahyba do Norte (Brésil).

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
AD. DE CEULENEER.

SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUILLET 1912

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. De Ceuleneer, *président*.

Sont présents: MM. Soil de Moriamé, *vice-président;* Fernand Donnet, *secrétaire;* Dr Van Doorslaer, Casier, Willemsen, vicomte de Ghellinck, membres titulaires; MM. Dilis, Heins, Van Heurck, de Marneffe, Fris, membres correspondants regnicoles; M. le comte de Caix de Saint-Aymour, membre correspondant étranger.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. Geudens, *trésorier;* de Witte, chanoine van den Gheyn, membres titulaires; Coninckx, membre correspondant regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 17 juin 1912 est lu et approuvé.

Il est donné lecture de lettres de M. le Dr X. Smits, qui remercie pour sa nomination de membre correspondant étranger; de MM. de Marneffe, Conrado Ricci, De Decker, de Saint-Léger, qui accusent réception de leur diplôme; de M. L. Blomme qui remercie pour les félicitations qui lui ont été adressées à l'occasion de son jubilé professoral.

Il est encore donné connaissance:

Du programme du prix institué par la Société des Sciences, Arts et Lettres du Hainaut, pour encourager l'étude de l'histoire de la ville de Mons.

D'une circulaire de la Société d'archéologie de Bruxelles, qui annonce qu'elle a reçu le titre de royal et qu'elle compte fêter, au mois de novembre, le 25e anniversaire de sa fondation.

D'une invitation de l'American antiquarian Society de Worcester, pour assister aux fêtes du centenaire de sa fondation.

D'une brochure de la direction de l'Exposition universelle de Gand, sollicitant la participation à l'hommage qui sera rendu, en 1913, aux frères van Eyck.

Pris pour notification.

M. le président engage tous les membres à coopérer autant que possible à l'œuvre du *Corpus inscriptionum belgicarum*.

M. Ch. Hodevaere, conservateur-adjoint des archives à Mons,

présente un manuscrit consacré aux épitaphes recueillies dans l'ancien couvent des filles de Sainte-Marie à Mons et en sollicite l'impression dans les publications de l'Académie. Sur rapport favorable, l'insertion au Bulletin est accordée.

M. Donnet dépose la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront imprimées dans le Bulletin.

M. Fris donne connaissance de son travail relatif à Guillebert de Mets et établit son origine grammontoise. Cette étude sera réservée aux Annales.

M. Heins donne lecture d'une note relative aux anciennes constructions rustiques en pays flamand, et M. Dilis fournit des détails sur la fonte, en 1605, par Jean Grogniart de Mons, d'une cloche pour l'église Saint-Jacques à Anvers. Il est décidé de faire paraitre ces deux notes dans le Bulletin.

M. de Marneffe fait l'histoire de la fabrication de la porcelaine à Bruxelles. Il soumet divers spécimens de cette fabrication, appartenant à ses collections. Son étude paraitra dans les Annales.

M. le vicomte de Ghellinck proteste contre le placement, dans l'église de Pamele à Audenarde, d'un chemin de croix encadré d'un revêtement en marbre. Il s'exprime en ces termes:

MESSIEURS,

On va placer, dans le pourtour du déambulatoire de l'église de Pamele, à Audenarde, un chemin de la croix qui déparera complètement cette magnifique construction du XIIIe siècle.

D'après le projet, ce chemin de la croix, peint d'ailleurs par un artiste de valeur, sera encadré de marbres brillants, et tout le pourtour du déambulatoire sera également revêtu de plaques de marbres verts, jaunes et gris, sur une hauteur d'environ deux mètres. L'effet de ces marbres miroitants dans le cadre sombre et sévère de cette vieille église sera tout à fait déplorable.

La restauration complète et peut-être trop radicale de l'édifice a été faite par M. l'architecte Van Assche. Je dis: peut-être trop radicale; car les charmants petits monuments d'autres époques qui

s'y trouvaient ont été enlevés; ainsi les deux magnifiques gisants de la Renaissance, tombeaux des Sires de Pamele, ont été enlevés du chœur pour être relégués dans le fond des collatéraux, derrière une pile de chaises, ainsi aussi un très beau tombeau de la famille Dilvael, du XVIIe siècle, a disparu; il était surmonté d'un ange pleureur en marbre blanc, pastiche probablement du célèbre ange pleureur d'Amiens. L'ange pleureur de Pamele, est devenu la proie des antiquaires.

Disparus aussi une quantité de monuments funéraires et de dalles, se trouvant partout dans l'église.

Il est toujours regrettable de voir enlever ces vestiges du passé, car dans une église, chaque âge apporte sa pierre et l'ensemble des ajoutes faites au cours des siècles, constitue en quelque sorte l'histoire du monument, qu'il faut toujours respecter.

Quoiqu'il en soit, dans le cas présent, la restauration faite par M. Van Assche, a produit un édifice d'une remarquable homogénéité, actuellement admiré par tous les connaisseurs et les nombreux touristes étrangers qui viennent le visiter.

N'est-il pas tout à fait regrettable, de voir maintenant cette homogénéité détruite par l'application, aux murs, d'une énorme plinthe en marbre dans laquelle se trouvera encastré un chemin de la croix peint à l'huile et de grandeur inusitée.

Plusieurs critiques s'imposent, elles ont été signalées à la Commission royale des Monuments, qui a passé outre et n'en a pas tenu compte.

1° D'abord, l'emploi du marbre ne se justifie pas, surtout d'un marbre poli et brillant.

Le marbre était totalement inconnu dans nos pays au XIIIe siècle, on ne l'employait pas dans nos églises comme revêtement. On l'employait en Italie, dans le Midi de la France et partout où il se trouvait à pied d'œuvre, mais dans les Flandres on se servait de la pierre bleue de Tournai et de la pierre blanche de Baeleghem. Ce qui s'impose dans le déambulatoire de Pamele, c'est la pierre de Tournai en grand appareil et à joints creux.

2° Si on veut mettre un chemin de la croix, il ne devrait pas être peint à l'huile, ce qui serait encore un anachronisme, il faudrait à la rigueur des fresques, ou bien mieux: des stations sculp-

tées en bas-relief, en pierre de Tournai, à l'instar des remarquables « ymagiers » du moyen âge, dont tant d'œuvres, pouvant servir d'exemple, sont parvenues jusqu'à nous.

3° Enfin, une dernière critique, c'est que le chemin de la croix n'était pas connu et n'existait pas à l'époque où fut construite l'église de Pamele. Il ne fut vraiment institué avec ses XIV stations que par Benoît XIV, qui y attacha toutes les indulgences que les pèlerins pouvaient gagner en visitant les Lieux Saints. Déjà avant lui, les papes Innocent XI et Innocent XII, Benoît II et Clément XII, s'en étaient occupé et avaient attaché des indulgences aux représentations des scènes de la Passion.

Mais le nombre qui était primitivement de VI ou VII ne fut porté définitivement à XIV que sous le pape Benoît XIV.

Loin de moi la pensée de vouloir supprimer tout chemin de croix à Pamele. Il y est absolument nécessaire et toute église doit avoir son chemin de croix. Mais alors qu'on le place d'une façon discrète, de façon à ne pas déparer l'ensemble magnifique de cette église remarquable.

Si on le veut en peinture, qu'il soit mis dans les bas-côtés ou dans le transept, alors sous forme de tableaux appendus aux murs ou aux colonnes.

Si on le veut dans le déambulatoire, qu'il soit fait alors en pierre de Tournai et sculpté en bas-relief. Mais jamais avec encadrement de marbre poli ».

Il est décidé d'écrire à M. le Ministre des Sciences et des Arts, pour lui demander d'empêcher que cet acte de vandalisme se commette.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
Ad. DE CEULENEER.

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'Août et Septembre 1912

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

J. E. JANSEN. O. Pr. Een Kempisch museum.
GEORGES DURAND. Chants royaux et tableaux de la Confrérie du Puy-Notre-Dame d'Amiens.
PAUL GUYNEMER. Cartulaire de Royallieu.
ID. La seigneurie d'Offémont.
ERNEST MATTHIEU. Commission royale des monuments. Comité provincial du Hainaut. Rapport annuel. 1912.
ALPH. DE WITTE. Note sur Jean-Henri Simon, graveur en pierres fines.
ID. Notes sur la numismatique cambrésienne.
SUNE AMBROSIANI. Gotländska kyrkoinventarier.
L. STROOBANT. Nécropoles à incinération mérovingiennes et hallstattiennes à Brecht.
ID. Notes sur la Taxandrie, la Mansuarie, Ryen et Stryen.
ID. Le Musée de l'armée.
Comte PLUNKETT. Museums association. Presidential address.
Dr CHERVIN. La symbolisme dans la céramique américaine.
ARNOLD FAYEN. Lettres de Jean XXII. II.
FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications, Mai 1912.
ID. Id , Juillet 1912.
Comte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR. Les archives et livres de raison des Brossard des Ils.
Sir HERBERT GEORGE FORDHAM. La cartographie des provinces de France.
ID. Notes on british and irish intineraries and road books.
VICTOR FRIS. Guillebert de Mets.
CHARLES HODEVAERE. Epiatphes recueillies dans l'ancien couvent des filles de Sainte-Marie à Mons.

Armand Heins. Les anciennes habitations rurales dans notre pays et dans les contrées limitrophes.

2° ÉCHANGES.

Bruxelles. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. XIVe année. Nos 8 et 9.
Id. Société royale d'archéologie.
Mémoires. Tome XXVI. Livr. 1 et 2.
Id. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 51e année. Nos 1, 2, 3 et 4.
Id. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 36e année. Nos 2 et 3.
Id. Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des Sciences morales et politiques et classe des Beaux-Arts.
Bulletin 1912. Nos 6 et 7.
Id. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. IVe série. Tome XXVI. Nos 6 et 7.
Id. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique et de sigillographie. 68e année. 4e livr.
Termonde. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde.
Annales. 2e série. Tome XIV. 3e et 4e livr.
Liége. Wallonia.
XXe année. Nos 7 et 8.
Verviers. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.
Essai de bibliographie verviétoise. Vol. IV et V.
Enghien. Cercle archéologique.
Annales. Tome VII. 3e livr.
Liége. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique. 7e année. N° 7.
Id. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Leodium. IIe année. Nos 8 et 9.

GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 20e année. No 6.
Annales. Tome XII. 2e fasc.
Inventaire archéologique. Fasc. LV.

LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
3e série. Tome VIII. 3e livr.

GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Juli 1912.

LA HAYE. Genealogisch heraldiek genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».
Maandblad. XXXe jaargang. Nos 8 et 9.

PARIS. Ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts. Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique. Année 1911. 1e et 2e livr.
Bulletin historique et philologique. Année 1910. Nos 3 et 4. Année 1911. Nos 1 et 2.
Section des sciences économiques et sociales. Bulletin. Années 1909 et 1910.

ID. Revue des curiosités révolutionnaires.
2e année. Nos 20, 21 et 22.

ID. Polybiblion.
Partie technique. Tome CXXVI. 7e, 8e et 9e livr.
Partie littéraire. Tome CXXV. 1e, 2e et 3e livr.

ID. Institut catholique.
Bulletin. 2e serie. 3e année. No 7.

ID. Les marches de l'Est.
4e année. Nos 7, 8, 9 et 10.

ID. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. 1912. Nos 1 et 2.

ID. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 24e année. Nos 7 et 8.

ID. Société nationale des antiquaires de France.
Mémoires. 8e série. Tome I.

TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel. Tome XVIII. 2e, 3e et 4e trim.

BEAUNE. Société d'archéologie.
Mémoires. Année 1910.

POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
Bulletin. 3e série. Tome II. 2e, 2e et 4e trim.

TOULOUSE. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
Mémoires. IVe série. Tome XI.

ROUBAIX. Société d'émulation.
Mémoires. 5e série. Tome I.

EVREUX. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.
Recueil des travaux. VIe série. Tome VIII.

CAEN. Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.
Mémoires. Volume supplémentaire.

SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Tome XII. 3e et 4e fasc.

NANCY. Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain.
Tome LXI.

VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Bulletin. 180e et 181e livr.

GRENOBLE. Académie Delphinale.
Bulletin. 5e série. Tome IV.

NIMES. Académie.
Mémoires. VIIe série. Tome XXXIII.
Sommaire des lettres pontificales. 1e partie.

ARRAS. Académie des sciences, lettres et arts.
Mémoires. 2e série. Tome XLII.

DUNKERQUE. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
Mémoires. 53e volume.

BESANÇON. Société d'émulation du Doubs.
Mémoires. 8e série. Vol. V.

AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
Bulletin trimestriel. Année 1911. 3e et 4e trim.

ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Bulletin. Tome XVI. Nos 199 et 200.
Mémoires. Tome XXXIII.

BÉZIERS. Société archéologique, scientifique et littéraire.
Bulletin. Vol. XLI. 1e livr.
SAINTES. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge et d'Aunis. Vol. XXXI. Livr. 5 et 6.
Vol. XXXII. Livr. 1 et 2.
ABBEVILLE. Société d'émulation.
Bulletin trimestriel. 1912. Nos 1-2.
MONTPELLIER. Société archéologique.
Mémoires. Tome IV. 3e fasc.
LE HAVRE. Société havraise d'études diverses.
Recueil des publications. 1910. 1r, 2e, 3e et 4e trim.
L'abeille havraise.
LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.
Tome XLI. 1e livr.
BAR-LE-DUC. Société des lettres, sciences et arts.
Mémoires. 4e série. Tome VIII.
LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.
Bulletin mensuel. Janvier-Décembre 1911.
AIX. Université. Faculté de droit.
Annales. Tome IV. 3, 4.
Faculté des lettres. Tome IV. 3, 4. Tome V. 1, 2.
LYON. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Mémoires. 3e série. Tome XII.
COMPIÈGNE. Société historique.
Procès-verbaux. XIX et XX.
Bulletin. Tomes XIII et XIV.
PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXIX. 4e livr.
LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
13e année. No 76.
RATISBONNE. Historische Verein van Oberpfalz und Regensburg.
Verhandlungen. 63 Band.
HEIDELBERG. Historisch philosophische Verein.
Neue Heidelberger Jahrbücher. Band XVII. Heft 1.
DUBLIN. Royal irish Academy.
Proceedings. Vol. XXX. Sect. C. Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

KOLOZSVAR. Musée national de Transylvanie.
Travaux de la section numismatique et archéologique. III. 2.

ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichita. Vol. VIII.
Supplemento. Vol IX. Fasc. 1 & 2.

CATANE. Societa di storia per la Sicilia Orientale.
Archivo storico per la Sicilia Orientale. Anno IX. fasc. 1 & 2.

PALMA. Societat arqueologica luliana.
Bolleti. Agost-Septembre de 1912.

UPSALA. Kungl. Humaristiska vetenskaps samfundet.
Skrifter. Band 10. I. — 10. II. — XIII.

STOCKHOLM. Kungl. vitterhets historie och antikuitets Akademien
Götlandska Kyrkoinventarier.

MOSCOU. Société impériale des naturalistes.
Bulletin. Année 1911. N°s 1-3.

BATAVIA. Bataviaasch genootschap van Kunsten en Wetenschappen.
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde.
Deel LIV. Afl. 3 en 4.
Notulen van de algemeene en directievergaderingen.
Deel XLIX. afl. 3 en 4.
Commissie in Nederlandsch Indië voor oudheidkundig onderzoek. Oudheidkundig verslag 1912.

PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. LI. N°s 203 & 204.
General index to the proceedings. Vol. 1-50.

WASHINGTON. Smithsonian Institution.
Bureau of American ethnology. Bulletin 47.

CINCINNATI. Cincinnati museum association.
31th annual report.

BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. 46. N° 25. Vol. 48. N° 1.

MONTRÉAL. Antiquarian and numismatic Society.
The Canadian antiquarian and numismatic journal. Vol. IX. N° 1.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

LONDRES. George Routledge & sons.
The broadway house list of forthcomig and recent publications.

MANILE. Price list of Philippine photographs for sale by the bureau of science.

DUNKERQUE. Catalogue de la bibliothèque de feu M. Alexandre Bonvarlet.

PARIS. Paul Guthner. Catalogues divers.

STUTTGART. Julius Hoffmann. Publications artistiques.

LONDRES. P. M. Barnard. Catalogue of Books. Tudor & Stuart periods. Miscellaneous books.

OSNABRUCK. Ferdinand Schönnigh. Lagerkatalog n° 138.

MILAN. Ulrico Hoepli. Monumenti storici ed artistici del canton Ticino.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'Août et Septembre 1912

MESSIEURS,

En 1388 aurait été fondée par les rhétoriciens de la ville d'Amiens la confrérie du « Puy-Notre-Dame ». Tous les ans, un maitre était élu pour présider aux cérémonies et à l'administration de la pieuse association. « Le maitre élu devait faire exécuter un tableau dont la Vierge formait le motif principal, entourée de scènes allégoriques se rapportant à la pensée exprimée dans un refrain proposé par lui et inscrit sur le tableau. D'autre part, un prix annuel était accordé pour la composition d'un « chant royal » composé d'après ce refrain qui était consacré à la louange de la Vierge et renfermait parfois aussi une allusion à la profession du maitre. Le « chant

royal » était inscrit sur un placard qui, avec d'autres compositions accessoires, entourait le tableau lorsqu'il était suspendu dans la cathédrale. Au début, lors de l'expiration de ses fonctions, le maître rentrait en possession du tableau et de ses annexes, mais à partir de 1491, les peintures restèrent appendues dans l'église. Quand, en 1517, François I visita la cathédrale d'Amiens, il était accompagné de sa mère Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême; celle-ci manifesta le désir de posséder une copie de ces tableaux et des chants royaux. Le magistrat s'empressa de lui donner satisfaction. Il les fit copier, par le peintre Jacques Platel, d'Amiens; les ballades furent transcrites par le prêtre Jean des Béguines, tandis que les lettres capitales furent composées par Guy le Flameng. D'autre part, les copies de Platel furent enluminées par Jean Pinchone de Paris, et Pierre Faucheux, de la même ville, relia le volume. Ce précieux recueil existe encore; il appartient actuellement à la Bibliothèque nationale. C'est à sa reproduction que s'est attaché M. Georges Durand. *Les chants royaux et tableaux de la Confrérie du Puy de Notre-Dame d'Amiens* ont été publiés par la « Société des Antiquaires de Picardie ». Cet intéressant volume constitue un document important pour l'étude de l'art à la fin du xve siècle et au commencement du siècle suivant. Ses planches fournissent aussi de très utiles renseignements pour l'histoire du costume et la reconstitution de maintes phases de la vie intime de cette époque.

Deux grands volumes in-4°, qui ont pour auteur M. Paul Guynemer, nous sont offerts par la « Société historique de Compiègne ». Le premier constitue le *Cartulaire de Royallieu*. C'est la transcription d'un manuscrit exécuté, en 1358, sur l'ordre de frère Simon de Senlis, prieur de l'abbaye du Val des Ecoliers, près de Langres. C'est aux religieux de ce prieuré qu'avait été confié le service et l'entretien de l'église dédiée à sainte Catherine et construite à Paris dans la grand'rue Saint-Antoine, en commémoration de la bataille de Bouvines. Au début du xive siècle, un prieuré issu de la maison mère, fut créé à côté de la maison royale de la Neuville au Bois; son église fut dédiée à saint Louis, et le pays fut appelé Royallieu; d'autre part, les frères furent appelés à desservir la chapelle royale en ce lieu et ailleurs encore. Une période de grande prospérité s'ouvre et n'est interrompue en 1334, que par un incendie

désastreux. C'est à la suite de cet événement que fut composé le cartulaire que M. Guynemer édite aujourd'hui et qui, au point de vue du droit ecclésiastique et des privilèges religieux du moyen âge, peut utilement être consulté.

Le second volume du même auteur est consacré à la *Seigneurie d'Offemont.* Située dans le territoire forestier de Laigue, qui s'étend de l'Aisne à l'Oise, elle a pour siège un manoir qui existait déjà au XIVe siècle et qui fut rebâti au XVIe. Elle appartint tour à tour aux Thourotte et aux Nesle. En 1487, l'héritière de cette dernière maison, Louise de Nesle, épousa Jean de Bruges dit La Gruthuse. La seigneurie passa ensuite aux Montmorency et aux Bourbon Condé, pour tomber plus tard entre les mains de familles de financiers. A proximité d'Offemont fut fondé, en 1331, le prieuré de Sainte-Croix, dont il ne subsiste plus que des ruines. De fort belles planches représentant celles-ci en détail, et d'autres, reproduisant les portraits de nombreux seigneurs et dames d'Offemont, ajoutent à l'intérêt de ce volume.

A signaler dans les « Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc », le recueil constitué par le lieutenant Chentin, des *Vignettes et sceaux des papiers militaires pendant la révolution française.* Dans ce genre, plusieurs publications ont déjà été faites, notamment en Belgique. Cette nouvelle collection de milliers de vignettes, très fidèlement reproduites, constitue un appoint important à cette série qu'il est fort utile, au point de vue de l'histoire de la période révolutionnaire, de compléter dans la mesure la plus large.

Encore une fois, le nouveau volume de mémoires que nous fait parvenir la « Société d'émulation de Roubaix » est uniquement consacré à des travaux de M. le chanoine Leuridan. Ce sont divers dénombrements qui fournissent de nombreux renseignements relatifs aux habitants de Roubaix en 1596, en 1673 et en 1764; et c'est surtout un guide historique et descriptif de la même ville, enrichi de nombreuses illustrations.

Tous ceux qui s'occupent d'histoire artistique, connaissent le *Jugement dernier*, le magnifique polyptique de l'Hôtel-Dieu de Beaune. Maintes fois il a minutieusement été décrit. Mais si l'on sait que son existence est déjà constatée par un inventaire de 1501,

on ne possède malheureusement aucune donnée certaine au sujet de son auteur. On l'attribua, il y a quelques années, à Jean van Eyck, mais ce grand peintre était mort avant qu'il fut question du tableau. On voulut alors y reconnaître une œuvre de Roger Van der Weyden. Mais cette attribution ne reposait sur aucune base positive. A son tour M. P. Latour s'occupe de cette question dans les « Mémoires de la Société d'archéologie de Beaune ». (Année 1910).

Dans le *Retable de l'hôtel-Dieu de Beaune,* il reconnaît à l'évidence l'œuvre de deux mains. Certaines figures se distinguent par des caractères anatomiques bizarres et caractéristiques. Ces mêmes caractères se retrouvent dans le *Jugement Dernier* de Berlin, dans la *Descente de croix* de Lubeck, chez les anges du triptyque d'Anvers qui, tous trois, sont l'œuvre de Memling. Sur la bordure d'un manteau, M. Latour a découvert deux lettres richement exécutées et entrelacées, un *M* et un *I*, suivies d'une date qui pourrait être 1450. Or, en 1452, Memling et Van der Weyden partaient pour l'Italie. Dans le polyptique, diverses parties offrent des analogies frappantes avec des peintures de ce dernier artiste. De l'exposition de ces particularités, il résulterait que le polyptique de Beaune serait l'œuvre collective de Memling et de Van der Weyden. C'est une nouvelle solution qui paraît intéressante et mériterait d'être confirmée.

A la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, vivait à Bruxelles un graveur en médailles, qui avait nom Simon, et dont l'existence véritablement romantique donna lieu à plusieurs biographies plus ou moins exactes. Notre confrère, M. Alph. de Witte, s'est attaché à rectifier ces erreurs dans une *Note sur Jean-Henri-Simon, graveur en pierres fines et médailleur bruxellois.* Celui-ci, qui appartenait à une famille de graveurs sur pierres, naquit à Bruxelles, en 1752, et mourut dans cette ville en 1834. Il travailla à Paris et, pendant son séjour en France, prit les armes et participa aux luttes de la République et de l'Empire, ce qui lui valut le grade de lieutenant-colonel et la décoration de la Légion d'honneur. Les catalogues des divers salons de Bruxelles, de Gand et d'Anvers montrent quelle fut son activité artistique. Non seulement il grava de nombreuses pierres fines et grand nombre de médailles, mais il organisa encore des con-

cours, en proposant, dans ce but, des médailles spéciales au salon d'Anvers de 1819. Il forma divers élèves, qui collaborèrent avec lui à la série métallique des hommes illustres des Pays-Bas.

« L'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen » a célébré, l'année dernière, le millénaire de la Normandie. A cette occasion, elle a publié un volume de mémoires supplémentaires, dans lequel M. Henri Prentout a condensé son cours d'histoire, professé à l'Université, sous la forme d'un *Essai sur les origines et la fondation du duché de Normandie.* En 911, ou peut-être en 912, fut conclu le traité de Saint-Clair-sur-Epte, en vertu duquel Charles-le-Simple cédait la Normandie à Rollon. Mais le texte de ce traité est perdu; on ignore les limites précises du territoire concédé; on ne sait pas exactement qui était Rollon, s'il était Danois ou Norvégien ou Suédois; on ne possède pas de renseignements sur les institutions qu'il donna au duché. D'autre part, avant l'arrivée des Normands, le pays était habité par d'autres populations également étrangères. On les croit saxonnes ou franques, et il y a lieu de rechercher jusqu'à quel point celles-ci furent influencées par la civilisation romaine. Ce sont là des problèmes d'une importance capitale. M. Prentout les examine tour à tour et les passe au crible de la critique la plus sévère. En conclusion, il affirme que l'origine de la Normandie est obscurcie par de nombreuses légendes. Celles-ci ont tellement défiguré la réalité historique, que l'auteur ne croit plus à la constitution définitive de la Normandie en 911, ni à la cession de la Bretagne; il doute de l'origine danoise de Rollon. Dans tous les cas, les trois peuples scandinaves ont créé des établissements en Normandie, et c'est de cette association d'influences originelles qu'est procédé l'esprit d'entreprise auquel la Normandie doit son passé glorieux.

Le plus célèbre des peintres Teniers, l'un des fondateurs de notre Académie des Beaux-Arts, David Teniers II, après avoir quitté Anvers, sa ville natale, s'était fixé à Bruxelles, où il mourut en 1690. Il s'était bâti dans la capitale une maison que lui même qualifiait « d'ornement digne de la ville ». Les historiens bruxellois étaient d'accord pour identifier l'emplacement de cette demeure avec une partie du pittoresque immeuble appelé « la Synagogue » qui s'élevait au coin de la rue Ravenstein et qui, malheureusement,

est récemment tombée sous la pioche des démolisseurs. Cette identification était fautive, et notre confrère M. G. Des Marez vient de le prouver dans un travail qu'il consacre à *La maison de David Teniers II et l'hôtel Ravenstein*, dans les « Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles » (tome XXVI, livr. 1 et 2). En cet emplacement la famille de Clève-Ravenstein possédait trois propriétés. Aux deux côtés de l'escalier des Juifs, la Synagogue et l'hôtel Ravenstein qui existe encore. Et en face de ces deux immeubles, rue Terarken, un jardin avec écurie et dépendances. C'est ce terrain que Teniers acheta et sur l'emplacement duquel il bâtit sa maison. Celle-ci a subsisté jusqu'en ces derniers temps, mais défigurée et transformée; elle était devenue le siège d'une école catholique. Lors de sa récente démolition, on a mis au jour divers fragments des constructions primitives et notamment une colonnade en style renaissance. Sur la base de l'une des colonnes, on a retrouvé en deux endroits, gravés dans la pierre, le millésime de 1656 et le nom de Leopoldus Teniers, l'un des fils du peintre. Ainsi se trouvaient confirmées les déductions de M. Des Marez. Il est regrettable que cette identification n'ait pu se produire qu'au moment où devait définitivement disparaître la demeure du grand peintre anversois.

Le symbole du Coq est un des plus intéressants à étudier. Beaucoup d'auteurs déjà s'y sont appliqués. M. Guynemer à son tour l'entreprend dans le « Bulletin de la Société historique de Compiègne » (tome XIII). Il trouve dans cette matière deux divisions qui s'imposent et, tour à tour, il traite du coq au point de vue religieux et du coq qualifié de gaulois. Chez les païens, le coq n'était pas seulement l'oiseau brave et vigilant, mais sa voie annonçait aussi le soleil et la vie. Il fallut christianiser cette conception. Il fut placé plus tard sur les clochers, rappelant les symboles païens que l'église avait absorbés, mais figurant depuis le prédicateur et le chrétien lui-même. Il fut même admis comme protecteur contre la foudre. D'autre part le coq n'était pas l'emblème des Gaulois; c'est par suite d'un simple jeu de mot que son nom servit à désigner les Celtes qui assiégèrent le Capitole au IVe siècle et qu'on appelait les Valas, dont on fit tantôt Wales et tantôt Galles. Le coq, par la suite, devint un attribut, mais pas un emblème. Ce

n'est que depuis 1830 que date véritablement son existence en cette dernière qualité. D'après M. Guynemer, la symbolique du coq fut d'une part créée au moyen d'une sorte d'adaptation religieuse sur un terrain qu'avait préparé la tradition, et d'autre part, son rôle ne serait dérivé que d'un sobriquet inventé par les Romains.

L'iconographie divine a déjà provoqué de nombreux travaux. Après avoir étudié une série de sources anciennes, et notamment le Psautier de saint Louis ainsi que d'autres manuscrits du même genre, M. le chanoine Müller, dans le même volume de la Société de Compiègne, réunit *Quelques remarques iconographiques sur les représentations du Christ*. A l'origine, il montre d'abord la figure du Sauveur introduite dans l'art des catacombes sous le vêtement de certaines figures ou allégories empruntées aux livres de l'Ancien Testament, aux imaginations poétiques du paganisme grec ou de la nature. Mais après l'édit de Milan, la silence liturgique se fait moins sévère et la croix apparait sur les monuments publics. Dès lors, l'iconographie du Christ se développe d'une manière rapide et abondante. Mais diverses formes plus généralement adoptées, permettent d'établir une certaine division. C'est tour à tour, le Christ en majesté, le Christ bénissant, enseignant, transfiguré ou triomphant, le Christ en croix, la descente aux limbes, la Résurrection, l'Ascension, le Christ comme juge, etc. Pour ces différents types, l'auteur décrit les transformations successives subies au cours des siècles, et fixe les détails iconographiques qui sont entrés dans leur composition. Des illustrations, généralement inédites, viennent à l'appui de ces descriptions et servent à mieux les préciser.

L'origine des béguines se dévoile chaque jour davantage. Cette fois c'est M. Godefroid Kurth qui s'attache dans les Bulletins de l'Académie royale de Belgique (Classe des lettres, 1912, n° 7) à résoudre ce problème. Dans un récent travail *(Die anfänge der Beginen)* M. l'abbé Greven avait prouvé que cette origine devait être cherchée dans le diocèse de Liége, tout en écartant à ce sujet les titres de la ville de Liége elle-même, et en les attribuant à Nivelles. M. Kurth combat cette opinion. S'appuyant sur le témoignage de deux chroniqueurs du XIIIe siècle, Gilles d'Orval et Albéric de Troisfontaines, analysant une précieuse vignette d'un manuscrit du *British Museum*, faisant valoir le témoignage résul-

tant d'un diplôme que signa en 1266 l'évêque de Liége, Henri de Geuldre, commentant le témoignage d'un étranger qui vint à Liége vers l'an 1200 et que reproduit la *Vita Odiliae*, rappelant enfin l'éloge que quelques années plus tôt Jacques de Vitry, dans sa lettre à Foulques, évêque de Marseille, faisait des saintes femmes qui pieusement vivaient alors à Liége, M. Kurth prouve, que les béguines existaient dans cette ville vers 1200, c'est-à-dire à une date antérieure d'une bonne trentaine d'années aux plus anciennes mentions qui les signalent dans d'autres villes. Puis, développant sa démonstration, il nous apprend, que d'après son propre témoignage, consigné dans une lettre à l'antipape Calixte III, Lambert-le-Bègue prend la défense des pieuses femmes qui s'étaient réunies au béguinage Saint-Christophe, dont il était le fondateur. Tout concourt donc à affirmer *L'origine liégeoise des béguines*, et à attribuer l'honneur et le mérite de leur institution à Lambert-le-Bègue.

A rapprocher des inventaires qui se font, ou devraient se faire dans les églises et monuments publics de notre pays, le volume que nous fait parvenir la « Kungl. Vitterhets historie och antikuitets Akademien » de Stockholm et dans lequel M. Sime Ambrosiani a consigné le *Gotländska kyrkoinventarier*. Il est intéressant à cause de ses illustrations, qui nous permettent d'apprécier de nombreuses œuvres d'art fort peu connues pour nous. Son texte ne nous apprend malheureusement pas grand'chose. C'est une sèche nomenclature redigée en style télégraphique. Espérons que les fervents des choses du passé qui doivent exister dans l'ile Gottland pourront conserver intact le patrimoine artistique que leur ont légué leurs pères et qu'ils n'auront pas, comme souvent chez nous, le regret de voir transporter les œuvres qui le composent dans les galeries de quelque musée ou plus souvent encore dans les boutiques des marchands de bric à brac.

FERNAND DONNET.

6 octobre 1912.



Un souvenir d'une visite des archiducs à la Monnaie d'Anvers

Des antiquaires anglais présentent en vente en ce moment une pièce d'orfèvrerie historique de grand intérêt. Récemment, la revue artistique *Oud-Holland* (1912, *XXX*[e] *Jaarg.*, *2*[e] *afl.*) en offrait une reproduction photographique, accompagnée d'une courte notice explicative due à la plume de M. E. W. Moes, directeur de la collection de gravures du *Ryks Museum* d'Amsterdam. Grâce à l'obligeance de celui-ci, nous pouvons à notre tour donner communication ici de cette planche.

Il s'agit d'un plat en argent de grand module, qui semble d'une exécution remarquable et d'une conservation parfaite. La partie plane est de grande proportion, et seul un rebord bombé et étroit, l'encadre. L'orfèvre, avec une minutie de détails fort grande, a représenté en relief une visite qu'auraient faite à la Monnaie d'Anvers, le 26 août 1615, les archiducs Albert et Isabelle.

C'est dans les ateliers mêmes que la réception a lieu. Les princes, au premier rang, sont assis sur des fauteuils à dossier. Derrière eux, se presse debout, un groupe de personnages divers. Au fond sont rangés des gardes armés. Au centre, un personnage s'incline et offre à l'archiduc une pièce de monnaie. A droite, s'abritant dans un arrière corps de bâtiments, se remarquent les ouvriers en

plein travail. Le creuset pour la fonte des métaux précieux occupe l'extrémité de l'atelier. Contre les murailles sont assis les monnayeurs qui battent, laminent et sectionnent le métal. Plus près, deux autres ouvriers, à grand renfort de marteaux, impriment au moyen de coins, les empreintes ou les vignettes sur les pièces. Deux hallebardiers semblent surveiller ce travail important.

Dans la partie supérieure de la composition, se remarque un cartouche ovale renfermant le blason des archiducs soutenu par deux petits amours ailés, tandis que, plus bas, se déroule un listrel, sur lequel on peut lire ces mots: *Yo dexo la justicia a su cargo para administrar la bien*, c'est-à-dire: Je vous laisse la justice pour que vous l'administriez bien.

Une inscription en vers, gravée sur le rebord du plat, donne l'explication de ce texte. Elle est conçue comme suit:

Van Nispen, den prevoost heeft den penninck gegeven
Aan hunn' hoogheden vroom van weghen het serment
Als sestienhondert jaer en vijfthien wert geschreven
Op ses en twintich oost soot elck een is bekent.
Maer als van Nispen haer de camer wilde wysen
Daer die van het serment justitie doen met raet
Kreech hy op syn versoeck voor antwoort weert om prysen
Dat in dees schael in Spaensch geschreven staet.

D'après ce texte explicatif, ce serait donc le prévôt de la Monnaie, Van Nispen, qui reçut les archiducs, et en souvenir de leur visite, leur offrit une pièce de monnaie qui sans doute avait été frappée en leur présence. Puis, il les invita à visiter la salle dans laquelle se réunissait le conseil judiciaire dont relevaient les monnayeurs. Et c'est à la suite de cette invitation, qu'il aurait reçu la réponse dont le texte espagnol a été conservé tel que nous l'avons rappelé plus haut.

Il est regrettable que la notice descriptive de la revue hollandaise ne fournisse aucune indication au sujet des poinçons que sans doute doit porter ce plat, et qui pourraient servir à faire connaître sa provenance et peut-être même le nom de l'orfèvre qui en fut l'auteur.

* * *

Les monnayeurs brabançons constituaient un corps, dont l'institution était fort ancienne et jouissait de précieux privilèges. On sait que le nombre de ses membres était strictement limité; que leurs charges étaient héréditaires; qu'ils avaient le droit de porter des armes; qu'ils étaient exempts, sauf en cas de péril grave de la patrie, du service de guerre; qu'ils n'avaient pas à acquitter la plupart des impôts ou servitudes qui grevaient les autres bourgeois. Enfin, au point de vue judiciaire, ils jouissaient d'une juridiction particulière. Sauf pour les cas graves, tels les homicides ou les délits de blessures mortelles, les monnayeurs et les membres de leurs familles, ne relevaient pas des juges ordinaires. Ils étaient soumis à l'action d'un tribunal spécial composé de délégués des ouvriers, du waradin, du maître de la Monnaie et des deux prévôts. Ceux-ci étaient élus annuellement par les ouvriers; ils avaient la police de l'atelier. Lors de leur nomination, les nouveaux compagnons du métier prêtaient serment entre les mains des prévôts, en présence de deux monnayeurs délégués par les ouvriers.

Ces privilèges si importants se retrouvaient dans nos diverses provinces. Le 24 avril 1290, Gui, comte de Flandre, décrétait que dans ses Etats, les monnayeurs « il seront franc et quite de toutes coustumes et de toutes servitudes, fors que de trois cas; c'est à savoir de rat, de murdre et de larechin, ne se seront à jugier, ne à justichier, ne tenu de respondre à nului, ne par devant nulle justice, fors que en ches trois cas deseur dis, fors tant seulement par devant le prevost de le monnoie et par devant leur maistres de le monnoie. »

A Namur, une ordonnance d'une teneur identique, en date du 17 septembre 1298, stipulait, qu'en cas de rixes ou de désordres, les monnayeurs seraient condamnés à payer une amende « au dit (jugement) de prevost et de deus des compaignons de le monnoie pris li uns par celui ki greueis (plaignant) serat et li autres par celui ki grief sera. » En cas de dette de jeu, c'est encore le prévôt qui devait intervenir. Toutefois, l'action de celui-ci ne pouvait pas être arbitraire et en certains cas, il pouvait à son tour, encourir de désagréables responsabilités: « Et se li prevost levoit aucune amende à tourt, et che soit mostreit, il doit cine sols d'amende. »

Dans le duché de Brabant et le marquisat du Saint-Empire, c'est

au duc Jean I, en l'année 1291, qu'est due la proclamation des privilèges des monnayeurs. Voici comment, à ce sujet, s'exprime la charte ducale ;

« *Voort wille wy ende geven hen dat onse muntmeester ende twe vercorne knapen ende onse wardeyne zelen zyn haer rechten in alrerhande stucken en ware van overdade ende van minxele ofte van openen wonden.*

Cette situation juridique leur fut encore confirmée dans la suite, notamment en 1411, par le duc Antoine de Brabant qui stipula, qu'à perpétuité, ni les monnayeurs, ni leurs femmes, ni leurs familles ne seraient tenus de répondre devant aucun juge ou officier du duché, villes ou seigneuries du Brabant, pour n'importe quelle cause ou méfait, sauf toutefois pour les cas de « meurtre, larcin ou rapt ». Ils ne pouvaient être attraits que devant les maitres ou prévôts de la Monnaie.

Ces privilèges suscitèrent dans le cours des siècles de nombreuses protestations de la part des autorités judiciaires régulières. C'est surtout au XVII[e] siècle qu'elles se produisirent. En 1630, un procès fut même intenté pour contester la compétence de la *Vierschaer* de la Monnaie. Un peu plus tard, les immunités furent restreintes et le bénéfice n'en fut plus reservé qu'au waradin, au plus ancien des prévôts et au greffier. En 1690 même, le magistrat réclama avec insistance l'abolition complète du privilège judiciaire des monnayeurs. Ces contestations perdurèrent, et il fallut la fermeture de l'atelier d'Anvers, et en 1786, la suppression du corps des monnayeurs, pour mettre entièrement fin à l'existence séculaire de cette juridiction spéciale (1).

* * *

Il est resté peu de traces dans les fastes historiques anversoises des personnages qui exercèrent dans l'atelier d'Anvers, les fonctions

(1) A consulter: C. Piot. *Ancienne administration monétaire de la Belgique.* (Revue de la numismatique belge, 1892, 26.) — Alph. de Witte. *Histoire monétaire des ducs de Brabant*, I, 70. — P. Génard. *L'hôtel des monnaies à Anvers.*

de prévôts. On l'a vu, leur nomination par voie élective, la durée temporaire de leur mandat, ne devaient guère leur donner une position comparable à celle du maître de la Monnaie, du waradin, ou même du greffier.

D'après le plat commémoratif, en 1615, l'un des prévôts de la Monnaie d'Anvers, avait nom Balthazar van Nispen.

Celui-ci était anversois; il était fils de Corneille van Nispen, marchand de drap, *lakenkooper*, et de sa seconde femme Anna van Santvoort. Lui aussi s'adonna au commerce, associé avec son frère Adrien van Nispen, dont la grande fortune lui revint, en 1621, par héritage. Il était déjà sexagénaire, lorsqu'il épousa, en la même année, Marie de Moy, veuve de Philippe Rubens, secrétaire communal, et belle-sœur du grand peintre Pierre-Paul Rubens. Le contrat de mariage fut signé, le 31 août 1631, en présence de P.-P. Rubens et du greffier Jean Brant. Il mourut dans les premiers jours de l'année 1626, tandis que Marie de Moy lui survécut jusqu'en 1651. Il fut enterré dans le caveau de son frère Adrien, dans l'église Sainte-Walburge. Plus tard, sous un tableau représentant le jugement dernier, qui fut suspendu dans cette église, fut placée l'épitaphe suivante (1):

D. O. M. S.
ADRIANUS ET BALTHASAR VAN NISPEN
EXIMIUS PAR FRATRUM EXIGUA HIC HUMO CONDITI
MERCATORES IN RE AMPLA EXISTIMATIONE HONESTA
ILLE VITA CŒLEBE EXACTA OBIIT
A° SAL. M. D. C. XXI IDIB. MAI CUM ANNOS COMPLESSET LXVIII
ISTE REGIS MONETAE IN HAC URBE CUM LAUDE PRÆPOSITUS
OBIIT XVIII KAL. ANNI M. D. C. XXVI UNDE SEXAGENARIUS
DUCTA QUADRIENNIO ANTE MARIA DE MOY HENRICI F.
EX QUA DUOS SUSCEPIT LIBEROS QUOS SUPERSTITES EXTULIT
PRECARE LECTOR PIIS MANIBUS FELICITER.

Cette inscription assure, semble-t-il, que van Nispen eut deux enfants qui lui survécurent. Ce serait une erreur. Il mourut sans

(1) Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers.

prostérité. Peut-être veut-on faire allusion aux deux enfants que sa femme avait eus de son premier mariage: Claire et Philippe Rubens, et auxquels il fit des legs par testament.

Balthazar van Nispen habitait à Anvers près du Steen, pont de la prison, une maison appelée *Pollenaecken*. De son frère Adrien, dont il fut le légataire universel, il avait hérité, entre autres biens, une riche demeure à la place de Meir, et une maison de campagne, *den Pulhof*, à Berchem.

Par testament, il fit de nombreux legs à sa femme, à des parents, à des amis; il prodigua les largesses aux œuvres de bienfaisance; il n'oublia pas la corporation des monnayeurs. Il est certaines œuvres de bienfaisance nouvelles qu'il institua et dota généreusement. C'est ainsi qu'il légua un capital pour la création d'un hospice devant servir d'abri pour loger douze vieillards; il fit également une fondation destinée à l'entretien de cinq jeunes garçons. Quant à sa fortune elle-même, elle passa à ses neveux.

* * *

Corneille van Nispen avait, en effet, eu d'un premier mariage avec Anne van der Meeren, deux fils et une fille:

A. Adrien van Nispen, né en 1563 et mort en 1621, qui fut l'associé de son frère Balthazar et lui laissa sa fortune, étant décédé sans alliance.

B. Gaspard van Nispen, qui de Josine van Pelanen, eut deux fils:

1° Corneille van Nispen, licencié en droit, mort en 1639.

2° Maximilien van Nispen, mort à Middelbourg, en 1645, sans postérité, ayant été marié deux fois; d'abord avec Christine van der Burg, puis avec Elisabeth Maarsen.

C. Marguerite van Nispen, qui fut la troisième femme de Gilles Hooftman, riche marchand anversois, dont le rôle pendant l'occupation protestante est fort connu. Il mourut en 1581 ayant eu sept enfants de Marguerite van Nispen, savoir:

1° Marie Hooftman;

2° Catherine Hooftman;

3° Marguerite Hooftman, femme de Nicolas van Randerode, dont Gérard van Randerode, époux de Théodora van Wassenaar;

4° Anne Hooftman, qui épousa Olivier Cronwell;

Dont elle eut: *a)* Gilles Cronwell;

b) Anne Cronwell, femme de Jean Balwyn;

c) Marie Cronwell qui épousa Edouard Rolte et le rendit père de Edouard, Gilles, Jean et Thomas Rolte.

5° Gilles Hooftman, chevalier;

6° Corneille Hooftman, chevalier;

7° Béatrix Hooftman, mariée avec Philippe Zoete, dont Alexandre Zoete de Lake, allié avec Adrienne van Aarssen (¹).

Balthazar van Nispen avait légué sa fortune, pour les trois quarts, à son neveu Corneille van Nispen, et pour un quart aux enfants de sa sœur Marguerite van Nispen. Il avait désigné pour exécuteurs testamentaires le peintre Pierre-Paul Rubens et Arnold Lunden.

Corneille van Nispen aurait acheté la part d'héritage de ses neveux Hooftman et serait ainsi devenu bénéficiaire de toute la fortune de son oncle. Quoiqu'il en soit, à son décès, en 1639, il désigna pour légataire universel son frère Maximilien van Nispen.

Les frères Corneille et Maximilien van Nispen avaient également enrichi de leurs libéralités les institutions charitables créées par leur oncle. Grâce à cette intervention, celles-ci purent être définitivement constituées. C'est ainsi que le 16 février 1643, Maximilien van Nispen, qui s'intitule *Universelen erfgenaem van wylen Mr Cornelis van Nispen, licentiaet inde rechten syns broeder, die te voren universeel erfgenaem was van wylen Balthazar van Nispen, hunnen oom,* conclut un accord au sujet de la propriété de douze maisonnettes, situées courte rue du Chevalier, qui servaient d'asile à douze vieillards pauvres, *twelff oude mannekens* (²). Par un acte de même date, il faisait don d'une somme de 300 florins pour la fondation, faite par Balthazar van Nispen, en faveur de cinq jeunes garçons pauvres: *vyf arme jongerkens.*

* * *

(1) Au sujet de la généalogie de la famille van Nispen, on peut consulter: Van Leeuwen, *Batavia Illustrata*, II, 1025.

(2) Archives communales. *Scabinale protocolen* sub Despomereaulx et Le Mesureur. Voir aussi: Edm. Geudens. *Le compte moral de l'an XIII.*

Encore un mot au sujet du plat commémoratif qui fait l'objet de cette note. A voir la reproduction photographique, son authenticité parait certaine et sa valeur artistique évidente.

Toutefois, il nous semble étrange, que van Nispen n'ait pas fait mention de cette œuvre d'art dans ses instructions testamentaires. On le voit spécifier des bijoux, des objets précieux, une coupe de cristal de roche, qui font l'objet de divers legs; mais du plat commémoratif, il n'est pas question.

Ce plat lui-même prête lieu à certaines réflexions. Et d'abord, il n'est nulle part fait mention d'une visite que les archiducs auraient faite à la Monnaie d'Anvers en 1615. Le fait eut été assez important pour être consigné par les contemporains. Or aucun chroniqueur local n'en parle. Dans son histoire de l'*Hôtel des monnaies d'Anvers*, Génard n'en dit pas un mot. M. Alph. de Witte qui a consulté toutes les sources si riches des archives générales du royaume pour la composition de son importante *Histoire monétaire des ducs de Brabant*, n'en a pas trouvé trace.

Puis, comment expliquer, si la visite a réellement eu lieu, que les archiducs aient été reçus à la Monnaie anversoise, non pas par le waradin qui représentait le souverain, ou par le maitre de la Monnaie, qui étaient des officiers ducaux nommés à vie, mais par van Nispen, prévôt, c'est-à-dire muni d'une charge élective, temporaire, n'ayant pas rang d'officier, et ne pouvant se prévaloir que de rapports indirects avec la fabrication monétaire?

Et si l'on interroge le plat lui-même, on voit un personnage offrant aux Souverains une médaille commémorative ou une pièce de monnaie, sans doute frappée en leur présence. Il est évident que ce n'est pas le prévôt, personnage judiciaire qui eut été chargé de pareille mission, mais un des officiers supérieurs de la Monnaie. Le personnage en question peut difficilement représenter van Nispen.

Bien plus, il n'existe aucun rapport entre la scène figurée et la réponse prêtée à l'archiduc Albert. Ce n'est pas au moment où on lui offre un souvenir métallique que le prince décline l'invitation de visiter la salle où siège ordinairement la « Vierschaar » monétaire. Cette réponse ne pouvait être faite qu'à une demande directe qui n'a évidemment pas pû se produire au moment fixé par le burin de l'orfèvre.

Il nous paraît étrange aussi de voir la réponse de l'archiduc inscrite sur un listrel en dessous de son blason. Ce n'était guère la place en cet endroit pour pareille inscription prenant la place d'une devise héraldique.

Enfin, si l'on considère l'inscription explicative inscrite sur le rebord du plat, on sera sans doute frappé de la forme des caractères qui la composent et qui semblent appartenir à une époque postérieure à celle de la confection de la pièce d'orfèvrerie.

Voilà autant de problèmes de minime importance, si l'on veut, mais qui gagneraient à être résolus, pour confirmer la valeur artistique de cette intéressante pièce d'orfèvrerie.

FERNAND DONNET.

SÉANCE DU DIMANCHE 6 OCTOBRE 1912

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *vice-président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire;* Geudens, *trésorier;* Dr Van Doorslaer, président Blomme, Stroobant, de Behault de Dornon, Willemsen, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Comhaire et L. Blomme, membres titulaires. MM. Dom Berlière, O. S. B., Paris, Dilis, De Decker, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. De Ceuleneer, *président*; Matthieu, Saintenoy, Casier, Bergmans, membres titulaires; Coninckx et Heins, membres correspondants regnicoles; baron de Borchgrave, membre honoraire regnicole; comte Lair, membre honoraire étranger.

Le procès-verbal de la séance du 28 juillet 1912 est lu et approuvé.

M. le Président fait part à l'assemblée du résultat de la réunion des membres titulaires. Il annonce le décès de M. Becquet, membre honoraire regnicole et de M. Vorsterman-van Oyen, membre correspondant étranger. Il adresse ensuite les félicitations de l'Académie à M. l'abbé Balau, nommé chanoine titulaire de la Cathédrale de Liége.

M. Stroobant veut bien se charger de rédiger la biographie de M. Becquet.

Il est donné connaissance de lettres de M. Nineu Fereira Pinto, qui remercie pour sa nomination de membre correspondant étranger, et de M. Déchelette qui accuse réception de son diplôme.

En réponse à la protestation adressée au sujet du projet de décoration de l'église de Pamele, à M. le Ministre des Sciences et des Arts, celui-ci répond que cette affaire fera l'objet d'un examen bienveillant.

Il est donné lecture d'invitations de l'«International Congres of historical Studies», dont la session aura lieu à Londres, en avril 1913, et de « The Rice Institute of liberal and technical learning », à Hanston, qui célébrera l'ouverture, en octobre, de la nouvelle université; ils demandent que l'Académie se fasse représenter à ces cérémonies.

Le Secrétaire du XXIII[e] congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique écrit pour engager dès maintenant les membres à soumettre les questions qu'ils désireraient voir discuter au cours de ce congrès.

Le comité van Eyck, de l'Exposition universelle de Gand sollicite une souscription pécuniaire de l'Académie. Le Président regrette que les précédents ne permettent pas de répondre favorablement à cette demande; il engage les membres à souscrire personnellement.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront insérées au Bulletin.

Dom Ursmer Berlière fait connaître les particularités les plus intéressantes qu'il a extraites des lettres adressées, au XVII[e] siècle, par les religieux d'Afflighem à l'abbaye de Saint-Maur. Cette étude sera imprimée dans les Annales.

M. de Behault de Dornon résume un travail qu'il doit présenter à la Société historique de Compiègne et dans lequel il affirme que le tournoi organisé en cette ville à l'occasion du mariage de Robert d'Artois, a bien eu lieu en 1237; il annonce qu'il a pu identifier les chevaliers qui y ont pris part.

M le vicomte de Ghellinck Vaernewyck rend compte du Congrès de la Société française d'Archéologie à Angoulême. Il fait connaître en détail les principaux monuments qu'il a visités et soumet un grand nombre d'illustrations à l'appui de ses descriptions. Ce rapport est réservé aux Annales.

M. De Decker fournit des détails au sujet de la construction, en 1721, du clocher de l'église de Tamise et fait connaître le nom de l'architecte, sur les plans duquel, il a été édifié. Cette note sera également insérée dans les Annales.

M. Soil de Moriamé fait appel à tous les membres pour qu'on

lui fasse connaître les monuments sculptés en pierre tournaisienne qui existeraient encore. Ces renseignements doivent servir pour un travail relatif à la sculpture tournaisienne qu'il se propose de rédiger.

Il est décidé que la séance publique annuelle aura lieu le dimanche 1 décembre prochain. Le bureau est chargé de son organisation.

La séance est levée à 4 3/4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
SOIL DE MORIAMÉ.

Année 1912

Rapport du Secrétaire et du bibliothécaire

MESSIEURS,

L'année 1912 s'ouvrit pour nous sous de pénibles auspices. En effet, le 23 janvier décédait presqu'inopinément, à Bruxelles, notre confrère M. Henri Hymans. En 1878 il était entré comme membre correspondant regnicole dans notre Compagnie, et en 1883, il avait été promu membre titulaire. A diverses reprises il remplit les fonctions de président annuel. Nul plus que lui était assidu à nos séances. Nul plus que lui s'intéressait à nos travaux. Il y prenait une large part, et nos Annales, aussi bien que nos Bulletins, à maintes reprises, s'ouvrirent pour ses études toujours instructives, toujours intéressantes. Je crois inutile de retracer plus en détail ici la carrière si active de notre regretté confrère, après la biographie si complète publiée par M. Max Rooses dans nos Bulletins. M. Hymans s'était créé parmi nous de solides amitiés, d'unanimes

sympathies; son souvenir restera vivant dans les fastes de notre institution.

M. Paul Cogels, à diverses reprises aussi, notamment en 1890 et en 1904, avait occupé le siège présidentiel de l'Académie. Né à Anvers, le 3 juin 1845, il décéda à Cappellen, le 12 mars 1892. Nommé en 1881, membre correspondant regnicole, il était, depuis 1888, membre titulaire. Ses goûts et ses études le portèrent plus particulièrement vers la géologie, la paléontologie et la malacologie.

Dans ces divers domaines scientifiques, ses publications furent nombreuses. Toutefois, l'histoire et l'archéologie ne le laissèrent pas indifférent, et dans nos publications nous retrouvons plusieurs travaux qu'il nous communiqua, notamment: *Paul Van Dort, graveur anversois; Notes bibliographiques; Les fêtes données à Bruxelles et à Malines en 1517, à l'occasion de la présence de l'empereur Maximilien*, et enfin son mémoire volumineux, sur *Les céraunies et pierres de foudre.*

Le 15 novembre 1912 est décédé à Liége, M. Stanislas Bormans, administrateur-inspecteur de l'Université de cette ville. Il était entré à l'Académie, en 1860, comme membre correspondant regnicole, et avait été, en 1868, promu membre titulaire. Né à Hasselt, le 2 février 1835, il avait été archiviste, successivement à Namur, puis à Liége, et s'était fait connaitre par de nombreuses publications, notamment par son étude sur « Le bon métier des tanneurs », et par son édition du « Myreur des hystors », de Jean d'Outremeuse. Dans nos Bulletins nous retrouvons deux rapports dus à sa plume, l'un analysant l'étude de M. Fréson sur « La Justice au XVII[e] siècle dans le comté de Namur », et l'autre jugeant les réponses produites dans le concours qui avait eu pour sujet: « l'Exposition d'une question archéologique et historique relative à l'ancienne principauté de Liége. »

Dans les rangs de nos membres honoraires regnicoles, un vide s'est produit par suite du décès, à Namur, le 8 septembre 1912, de M. Alfred Becquet, qui depuis 1886 était des nôtres. Il était né à Namur, le 5 mai 1826, et toute sa longue existence a été caractérisée par son dévouement à la chose publique et son amour de l'étude. Placé pendant longtemps à la tête de la Société d'archéologie de Namur, il en dirigea les fouilles si fructueuses et fut un

des principaux organisateurs du beau musée local qui, au point de vue de la période franque surtout, est pour ainsi dire sans rival. Ses publications furent nombreuses; elles eurent principalement pour but de décrire les trouvailles qu'il fit dans le sol de la province de Namur. Il donna à nos Annales ou Bulletins: une *Note sur la découverte de bijoux carlovingiens à Hasselt* et une *Lettre sur la villa romaine de Jemelle*. Il rédigea aussi la *Notice nécrologique d'Alphonse Balat*.

M. Pierre Carteron, qui pendant tant d'années avait représenté à Anvers, avec la plus grande distinction, le gouvernement français en qualité de consul-général, avait été reçu membre correspondant étranger de notre Compagnie en 1896. Né à Epernay, le 3 juin 1852, il est mort à Paris, le 31 janvier 1912. Il remplissait en dernier lieu les fonctions de ministre de France à Montevideo.

Enfin, un autre de nos membres correspondants, M. A. A. Vorsterman-van Oyen, qui avait été nommé en 1884, est mort à Maarsen, près d'Utrecht, le 26 août 1912. Toute son existence avait été consacrée aux études héraldiques et généalogiques. Il dirigea diverses publications spécialement consacrées à ces branches de l'archéologie.

Nous avons dû, à la suite de ces divers décès, procéder à des élections complémentaires. MM. Hulin et Casier ont été promus membres titulaires. Les quatre sièges de membres correspondants regnicoles ont été, après une vive compétition, dévolus à MM. Des Marez, archiviste de la ville de Bruxelles, Capart, conservateur du Musée du Parc du Cinquantenaire à Bruxelles, De Decker, juge de paix à Tamise, et de Marneffe, chef de section aux archives générales du royaume.

Vous avez, de plus, accordé le titre de membre honoraire étranger à MM. Corrado Ricci, directeur général des antiquités et des Beaux-Arts de Rome, et Schmersow, professeur à l'Université de Leipzig, et celui de membre correspondant étranger à MM. le Dr professeur Bombe, à Florence; Déchelette, conservateur du Musée de Roanne; Pierre Dubois, à Amiens; Dr X. Smits, archiviste-adjoint de l'Etat, à Bois-le-Duc; Dr Glück, conservateur de la Galerie impériale de Vienne; de Saint-Léger, professeur à l'Université de Lille; Dr Colebrander, secrétaire de la Commission d'histoire à La Haye; Van Riemsdyck, archiviste-général honoraire dans la même ville; de

Montégut, aux Ombrais, et Ferreira Pinto, à Parahyba do Norte.

Les élections statutaires ont également eu lieu au mois d'octobre dernier. M. le professeur De Ceuleneer, qui avec un réel dévouement, avait, au cours de l'année 1912, présidé à nos travaux et représenté avec autorité l'Académie dans diverses assises scientifiques tenues à l'étranger, devait céder son siège présidentiel à M. Soil de Moriamé. Pour remplacer ce dernier en qualité de vice-président, vous avez élu M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck. Vous avez bien voulu ensuite renouveler pour un nouveau terme de deux ans le mandat de M. Donnet, votre secrétaire et bibliothécaire. Enfin, pour remplacer MM. Cogels et Hymans, vous avez accordé le titre de conseiller à MM. Pirenne et Bergmans.

L'activité de nos membres ne s'est guère ralentie, et lors de nos séances, qui régulièrement ont été tenues tous les deux mois, de nombreuses communications ont chaque fois figuré à l'ordre du jour. Le plupart de celles-ci ont déjà été imprimées soit dans nos Annales, soit dans le Bulletin. Vous trouverez, en effet, dans les premières : les deux *Rapports* de M. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, sur les *Congrès archéologiques de Saumur et de Reims*; le travail de M. Soil de Moriamé, décrivant les *Orfèvreries tournaisiennes du XVII*e *et du XVIII*e *siècle à l'Exposition de Tournai*; l'étude de M. Van Heurck, sur l'*Imagerie populaire de Turnhout*; celles consacrées à *Guillebert de Mets*, par M. Fris et à *De toren der dorpskerk van Temsche*, par M. De Decker. Enfin, dans les mêmes Annales, ont encore été imprimées les notes de M. le Dr Van Doorslaer, sur l'*Enseignement de l'Exposition d'art ancien de Malines en 1911*.

Par contre, dans le Bulletin vous prendrez connaissance de deux communications de M. Heins, sur « *Le Beau pignon* » *de la Byloque à Gand*, et sur *Les anciennes habitations rurales dans notre pays et dans les contrées limitrophes*.

D'autre part, nous y avons inséré diverses notes, entre autres celle de M. de Behault de Dornon, relative au *Plafond de la salle d'honneur du château de Horst*; de M. Casier, décrivant *Un monument funéraire tournaisien*; de M. le chanoine Jansen, sur *Amée et sa station néolithique*; de M. Stroobant, relatant la *Décou-*

verte d'une villa romaine à Merxplas; et de M. Matthieu, rappelant l'*Expédition des arbalétriers du Rœulx contre la ville de Fosses.*

Notre président, M. De Ceuleneer, nous a fourni des détails sur l'*Anversois Simon Pereyns, peintre du XVIe siècle établi à Mexico.* Son travail a paru dans le même fascicule que les trois notices que M. Fernand Donnet a consacrées à *Quelques cloches portugaises*, au *Sculpteur Sébastien Slodts et ses enfants* et à *Quelques tapisseries bruxelloises à Barcelone.* Nous avons pu imprimer en même temps la *Notice biographique et bibliographique* que M. Rooses a consacrée à M. Henri Hymans, tandis que sur rapport favorable, nous avons également voté l'impression d'un travail de M. Hodevaere qui avait relevé les *Epitaphes recueillies dans l'ancien couvent des Filles de Sainte Marie à Mons.* Ces divers mémoires ont formé la matière de deux volumineux doubles fascicules des Annales et de trois fascicules du Bulletin. Un dernier fascicule du Bulletin portant la date de 1912, vous sera distribué sous peu, tandis que les premiers fascicules des Annales et du Bulletin pour 1913, sont depuis bon temps déjà à l'impression.

L'année dernière vous avez décidé de postposer au premier dimanche de décembre, notre séance publique. Mais cette année un malheur imprévu frappait la Belgique. La mère de notre Roi était enlevée à sa famille et à la patrie, après quelques jours de maladie. Nous associant au deuil cruel qui accablait le pays et ses souverains, nous avons remis notre réunion au 22 décembre. Dans cette séance solennelle, nous avons entendu notre président M. De Ceuleneer exposer le système de *Défense des frontières de l'Empire romain.* M. Fris nous fournit ensuite des détails sur *De Verdelging van Zuid Vlaanderen door de legers van Lodewyk XIV, op het einde der XVIIe eeuw*, tandis que M. Lonchay faisait revivre le passé des *Archers belges de la garde des rois d'Espagne aux XVIe et XVIIe siècles*, et que M. Willemsen analysait les transactions commerciales d'*Un brocanteur anversois au XVIIe siècle.* Ces diverses communications formeront la matière d'un fascicule spécial du Bulletin qui vous sera distribué prochainement.

Ces rapides indications vous permettront, Messieurs, de vous rendre compte de l'activité qui a présidé à nos travaux pendant le cours de l'année que nous venons de clôturer.

Si maintenant je dois encore pendant un instant, arrêter votre attention sur le service de la bibliothèque, je crois pouvoir être bref et vous assurer, comme du reste vous le confirmeront les comptes rendus communiqués au cours de chacune de nos séances, que la situation ici aussi nous donne pleine satisfaction. Les échanges avec les sociétés correspondantes se font régulièrement, et au cours de l'année dernière, ont même augmenté par suite de la décision prise d'accepter les propositions d'échange nouvelles faites par la *Revue bénédictine* de l'abbaye de Maredsous, par la *Genealogisch heraldiek Genootschap «de Nederlandsche leeuw»*, à La Haye, et par les *Linages de Aragon*, à Aguas. Quant aux hommages d'auteurs, au risque de me répéter, permettez-moi de souligner toute l'importance de leur nombre. Leur envoi témoigne de la confiance et de la réputation dont jouit notre Compagnie auprès des savants belges et étrangers.

De la plupart de ces publications vous aurez une idée sommaire, si vous avez bien voulu écouter le lecture ou parcourir les comptes rendus analytiques que j'ai continué à présenter à chaque séance. Je m'arrête, Messieurs, ce bref rapport vous permettra, je l'espère, de vous joindre à moi, quand je vous prierai de constater que l'Académie, l'année dernière, n'a pas failli à sa tâche, et qu'une fois de plus elle a donné des preuves manifestes de vitalité et d'activité scientifique.

FERNAND DONNET.

Rapport sur la situation de la comptabilité en 1912

D'après mon rapport du 1 février 1912, le compte de l'exercice 1911, clôturait avec un reliquat de fr. 879,54.

Du 1 janvier au 31 décembre 1912, les recettes se sont élevées comme suit:

Abonnements aux Annales et au Bulletin:			
a) Arriéré de 1911 . fr.	40,—	fr. 1 246,95	
b) Recouvrements sur 1912 . . . . . »	1 206,95		
Subside de l'Etat		» 1 200,—	
» de la Province . . .		» 600,—	
» de la Ville		» 600,—	
Intérêts de coupons d'obligations .		» 389,55	
Produit de la vente de livres . .		» 24,20	
Total			fr. 4 060,70
Montant disponible			fr. 4 940,24

Dépenses.

Les comptes de l'imprimeur Van Hille-De Backer	fr. 4 620,28 (a)	
Comptes de graveurs	» 414,50	
Frais de bureau et d'administration	» 176,22	
Frais de la séance publique du mois de décembre	» 80,—	
Prime d'assurance de la bibliothèque	» 11,25	
Souscription pour la médaille jubilaire de M. de Witte	» 25,—	
Restitution à la Caisse d'Epargne.	» 7,16	
Emoluments du greffier . . .	» 200,—	
Total payé		fr. 5 534,31
Déficit au 31 décembre		fr. 594.07

2 février 1913. Edm. Geudens.

(a) Compris fr 402,37 pour photos, clichés, etc , etc fr. 201,51, avances pour frais d'expédition

Liste des publications parvenues à l'Académie pendant les mois d'Octobre 1912 à Janvier 1913

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

G. CAULLET. Musée de peinture et de sculpture de la ville de Courtrai. Catalogue.
BENNO MENZEL. Napoleons politik in Oberitalien. 1800-1805.
GREGOR MÜLLER. Die trostschrift der Boethius.
CAROLUS BURK. De Chionis epistolis.
FRIEDRICH SANDELS. Die shellung der Kaiserlichen frauen aus dem Julisch-Claudischen Hause.
GUILIELMUS HEYL. De Querolo comoedia.
HEINRICH KAFFENBERGER. Das dreischauspielergesetz in der griechischen tragödie.
HANS AHLERS. Die vertrautenrolle in der griechischen tragödie.
CONRADUS WEISSMANN. De servi currentis persona apud comicos romanos.
OTTO SCHAFFNER. De aversum loquendi ratione in comoedia graeca.
D[r] J.-H. KERN. De met het participium praeteriti omschreven werkwoordsvormen in 't Nederlands.
C. DE BOER. Pyrame et Thisbé. Texte normand du XII[e] siècle.
C. C. UHLENBECK. A new series of Blackfoot texts from the Southern peigans Blackfoot reservation Teton County Montana.
HERM. M. SCHIRMER. Fortegnelse over vore bevarede nimdesmeerker fra den Kristne middelalder.
L. MAETERLINCK. Les deux Roger et leurs ateliers de Bruxelles et de Bruges.
D[r] RODRIGUEZ DE CARVALHO. Monographia sobre a industria da Barracha.
GUSTAF UPMARK Om Gustaf Vasas hof.
ANDERS GRAPE. Studier over de i fornsvenskan inlanade personnamen.
ERIK HEDEN. Hamerische Götterstudien.

GUSTAF JACOBSON. Sverige och Frankrike 1648-1652.
HENRIK SCHÜCK. Berka.
ID. Studier i ynglingatal.
ID. Inbjudningsskrift till ahorande af den offentliga förelasning.
ID. Sveriges förkristna kommgälangd.
SAM WIDE. Inbjudning till filosofie doktorsspromotion vid Upsala Universitet.
SVEN TIMBERG. Studier Torande Skandinaviens aldsta politiska indelning.
ERIK FALK. Sverige och Frankrike fran Gustaf II Adofs dod till upplosningen of det Svensk franska förbundet.
ROLAND BRIESKORN. Bidrag till den Svenska namnhistorien.
NILS ABERG. Studier öfver den yngre stenaldern I norden och vesteuropa.
ID. ID. Résumé en français.
KNUT B. WESTMAN. Birgitta studier.
SUNE AMBROSIANI. Zur typologie der älteren kacheln.
L. PHILIPPEN. Libellus privilegiorium du curé et des vicaires du béguinage de Diest.
ID. Het begijnhof van Sint-Catharina « ten Velde », te Diest.
ID. De Aanbidding der Wijzen toebehoorend aan de Grauwzusters van Thienen.
ID. Wat de oprichting van het kapittel der Sint-Sulpicius'kerk te Diest kostte.
ID. Une statue de l'année 1362.
E. DE WITTE. L'histoire du papier et les filigranes.
ID. Comment il faut classer et cataloguer les filigranes.
G. DE RIDDER et P. BERGER. Ontwerp tot verfraaiïng onzer metropool.
J. COURTOY. Les de Nuremberg, architectes des XVIe et XVIIe siècles.
ERNEST MATTHIEU. Les journaux de l'arrondissement de Tournai.
ID. Statistique scolaire du diocèse de Tournai.
ID. Un procès de sorcellerie à Thoricourt.
GEORGES BRUNIN. Recherches sur les armoiries primitives de la gilde souveraine et chevalière des escrimeurs à Gand.

FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique des publications. Octobre 1892.

Id. Un souvenir d'une visite des archiducs à la Monnaie d'Anvers.

Id. Note complémentaire sur la statuette de Casterlé.

Id. Jacques van der Sanden de Turnhout. Note complémentaire.

Id. Anvers et le Maroc au XVIe siècle.

H. CONINCKX. Mechelsche folklore. Bijvoegsel.

Id. Notes intéressant Luc Fayd'herbe, sculpteur malinois.

N. DE PAUW. Note sur le vrai nom du minorite de Gand.

TH. DE DECKER. De toren der dorpskerk van Temsche.

Vicomte B. DE JONGHE. Les monnaies de Batenbourg.

Dr G. VAN DOORSLAER. L'enseignement de l'exposition d'art ancien de Malines en 1911.

HARALD LINDKINTS. Middle english place names of scandinavian origin.

SIGURD CURMAN. Cistercienserordens Byggnadskonst.

FÉLICIEN LEURIDANT. Les jardins de Beloeil.

L. GERMAIN DE MAIDY. François de Rosières seigneur de Chaudeney.

Id. Anoblissement expectatif de la postérité d'un Thionvillois en 1818.

Id. Un nouveau duc de Bar.

Id. Le défenseur de Blamont en 1587.

Id. Le monument gaulois de Herange au Musée lorrain.

Id. Sur quelques tombeaux de Royaumont.

Id. La croix-gagnée.

Id. Oraisons en l'honneur de la Sainte Vierge attribuées à l'apôtre saint Jean.

Id. Sur un ancien texte liturgique « patrem parit filia ».

Id. Le Grimé de Saint-Dié. Addendum.

F. DE RIDDER. Het testament van Hendrik van Schoonhove en Joanna de Cattereau.

— Exposition des anciens métiers d'art malinois, d'art

religieux de la province d'Anvers et de folklore local. Catalogue.

G. L. SANTOS FERREIRA. Breves observacoes acerca do methodo seguido nº 2, vol. dos « religioes de Lusitania » para a leitura de certas inscripcoes latinas.

H. LONCHAY. Les archers belges de la garde des rois d'Espagne au XVIe et au XVIIe siècle.

2º ÉCHANGES.

BRUXELLES. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. 14e année. Nos 10, 11, 12.
15e année. Nº 1.

ID. Union celtique. 2th year. Nos 1-2.
Bulletin on the pan-celtic quarterly.

ID. Inventaires des archives publiés par ordre du Gouvernement. Chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg.
1e partie. Tomes I, II, III.

ID. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 51e année. Nos 5, 6, 7, 8.

ID. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. IVe série. Tome XXVI. Nos 8, 9.

ID. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 36e année. Nº 4.

ID. Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des beaux-arts.
Mémoires. Collection in-8º. 2e série. Tome VIII. Fasc. 2. Tome IX. Fasc. 2 et Tome X. Fasc. 1.
Bulletin 1912. Nos 8, 9, 10, 11.

ID. Id. Commission royale d'histoire.
Bulletin. Tome LXXXI. IIIe.

ID. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique 1913. 1e livr.

BRUXELLES. Société royale d'archéologie.
Annales. Tome XXVI. Livr. 3 et 4.
Table des publications 1887-1911.
HASSELT. L'ancien pays de Looz.
16e année. Nos 3, 4, 5, 6, 7, 8.
GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Augustus, September, October, November, December 1912.
Jaarboek 1912.
Brabantsch Sagenboek III.
Gedenkboek van de feestviering van haar 25-jarig bestaan
ANVERS. Société royale de géographie.
Bulletin. Tome XXXV et tome XXXVI. 1r fasc.
ID. Antwerpsch Archievenblad.
Tome XXVII. 1e livr.
LIÉGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Bulletin. Table des tomes I à XV.
Leodium. 11e année. Nos 10, 11, 12. 12e année. N° 1.
ID. Wallonia. XXe année. Nos 9, 10, 11, 12.
ID. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique. 7e année. Nos 8, 9, 10, 11, 12.
Bulletin. Tome XLII. 1r fasc.
BRUGES. Société d'émulation.
Annales. Tome LXII. 3e et 4e fasc.
TIRLEMONT. Geschied- en oudheidkundige kring Hageland.
Gedenkschriften 1911. 1e en 2e afl.
TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen kring der Kempen.
Taxandria 1912. Nos 2 et 3.
ARLON. Institut archéologique du Luxembourg.
Annales. Tome XLVII.
GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 20e année. Nos 7, 8, 9.
MAREDSOUS. Revue bénédictine.
Années 1904 à 1912.
LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
3e série. Tome VIII. 4e livr.

CHARLEROI. Société paléontologique et archéologique.
Documents et rapports. Tome XXXIII.

BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring voor Brecht en omstreken.
Tijdschrift 1912. IV.

LA HAYE. Genealogisch-heraldiek genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».
Maandblad. XXXe jaarg. N°s 10, 11, 12 et XXXIe jaarg. N° 1.

AMSTERDAM. Koninklijke Akademie van Wetenschappen.
Jaarboek 1911.
Afdeeling letterkunde. Verhandelingen. Deel XII. N°s 2 et 3. Deel XIII. N° 1.
Prijsvers: Tehallusa.

MIDDELBOURG. Zeeuwsch genootschap der wetenschappen.
Archief 1912.

LEYDEN. Maatschappij der Nederlandsche letterkunde.
Handelingen en mededeelingen 1911-1912.
Levensberichten der afgestorven medeleden 1911-1912.

LONDRES. Royal historical Society.
3^d séries. Vol. VI.

DUBLIN. Royal irish Academy.
Proceedings. Vol. XXX. Section C. N°s 12, 13, 14, 15.

PARIS. Les marches de l'Est.
4e année. N°s 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18.

Id. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 24e année. N°s 9, 10, 11, 12.

ID Répertoire d'art et d'archéologie.
3e année. 2e trim.

ID. Société nationale des Antiquaires de France.
Bulletin. 2e et 3e trim. 1912.
Mémoires et documents. Mettensia VI. Fasc. 3.

ID. Institut catholique de Paris.
Bulletin. 2e série. 3e année. N°s 8, 9, 10 et numéro supplémentaire. 4e année. N° 1.

ID. Polybiblion.
Partie technique. Tome CXXVI. livr. 10e 11e et 12e.
Partie littéraire. Tome CXXV. 4e, 5e et 6e livr.

PARIS. Revue des curiosités révolutionnaires.
2e année. Nos 23, 24.
ID. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique. Année 1911. 3e livr.
ID. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. 76e vol. Nos 3, 4.
LYON. Bulletin historique du diocèse du Lyon.
13e année. No 77 et 78.
PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XXXIX. 5e et 6e livr.
DIJON. Commission des antiquités du département de la Côte d'Or.
Mémoires. Tome XVI. 1r fasc.
SAINTES. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge et d'Aunis.
XXXII. Vol. 3. 4e livr.
AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
Bulletin trimestriel. Année 1912. 1e et 2e livr.
SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Tome XIII. 1r et 2e fasc.
LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.
Bulletin. Tome LXI. 2e livr.
DOUAI. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
Mémoires. 3e série. Tome XII. 2e partie.
ROUEN. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Précis analytique des travaux. Année 1910-1911.
POITIERS. Société des antiquaires de l'Ouest.
Bulletins. 3e série. Tome II. 1r et 2e trim.
CHAMBÉRY. Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
Mémoires et documents. Tome LII.
MACON. Académie de Mâcon.
Annales. 3e série. Tome XIV et XV. 1r partie.
VALENCE. Société d'archéologie de la Drôme.
Bulletin. Année 1912. 182e livr.
ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Bulletin. Tome XVI. No 201.

TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel. Tome XVIII. 1er et 2e trim.

TOULOUSE. Société archéologique du Midi de la France.
Bulletin. Nouvelle série. Nos 39 et 40.

CAMBRAI. Société d'émulation.
Mémoires. Tome LXVI.

DUNKERQUE. Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
Mémoires. 54e volume.

ANGERS. Société nationale d'agriculture, sciences et arts.
Mémoires. 5e série. Tome XIV.

EVREUX. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.
Recueil des travaux. VIe série. Tome IX.

CAEN. Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.
Mémoires 1911.

BAR-LE-DUC. Société des lettres, sciences et arts.
Mémoires. IVe série. Tome IX.

MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. 1912. Nos 8-12.

ABBEVILLE. Société d'émulation.
Bulletin trimestriel. 1912. 3 et 4.

GIESSEN. Universitäts Bibliothek.
Akademische schriften. 1-10.

AUGSBOURG. Historische Verein für Schwaben und Neuberg.
Zeitschrift. 38 band.

DUSSELDORF. Düsseldorfer geschichtsverein.
Beitrage zur geschichte des Niederheins. 25 band.

LEIPZIG. Köningl. Sächsischen gesellschaft der Wissenschaften.
Abhandlungen. Band XXIX. Nos 6 et 7.
Berichte. Band LXIV. 3 heft.

STRASBOURG. Gesellschaft zur förderung der Wissenschaften, des ackerbaues und der künste im Unter Elsass.
Monatsbericht. XLVI band. Heft 4.

VIENNE. Kaiserliche Akademie der Wissenschaften.
Fontes rerum austriacarum. Band LXIII, LXV, LXVI, LXVII.

Sitzungsberichte. Band 166, abh. 3, 4. Band 168, abh. 3, 6. Band 169, abh. 4, 5. Band 170, abh. 1, 3, 5, 7, 8, 9. Band 172, abh. 3.

Archiv fur österreichische geschichte. General register der bände. I-C.

Lemberg. Ukrainischen Sevcenko gesellschaft der Wissenschaften. Chronik 1911. Nr 45 à 50.

Hermannstadt. Siebenbürgischen Verein für Naturwissenschaften. Verhandlungen und mitteilungen. Band LXII. Heft 1-6.

Agram. Vjesnik. Kr. Hrvatsko Slavonsko dalmatinskoga zemaljskoga arkiva.
Godina XIV. Sveska 3 & 4.

Almeria. Revista de la Sociedad de estudios almerientes.
Tomo II. Cuadernos 9-10. Tomo III. Cuad. 1-2.

Barcelone. Butlleti del Club Montanyenc.
Any I. Nos 4, 5, 6, 7.

Palma. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Octubre, Novembre, Desembre de 1912. Janer de 1913.

Huesca. Linages de Aragon.
Tomo II. Nos 11 et 21. Tomo III. No 21.

Madrid. Revista de archivos, bibliothecas y museos.
Año XV. Julio, Agosto y Septiembre a Diciembre de 1912.

Lisbonne. O archeologo portugues. Vol. XVI. Nos 1-12.

Id. Associacao dos archeologos portuguezes.
Boletini. Tomo XII. Nos 9 & 10.

Rome. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichita. Vol. IX. Fasc. 3, 4, 5, 6.

Milan. Reale Instituto lombardo di scienze e lettere.
Rendiconti. Série II. Vol. XLIV. Fasc. 15-20. Vol. XLV. Fasc. 1-15.
Memorie. Vol. XXII. Fasc. 7 et 8.

Upsala. Kungl. Universitetets bibliothek.
Eranos. Acta philologica suecana. Vol. XI. Fas. 3-4. Vol. VII. Fasc. 1-4.

Lund. Acta universitatis lundensis.
Teologi, juridik och humanistiska ämnen VII.
Medicin samt matemastika och naturvetenskapliga VII ämnen.
Stockholm. Sveriges offentliga Bibliotek.
Accessions katalog XXVI.
Christiana. Foreningen tel norske fortidsmindesmaerkers bevaring.
Aartberetning. 1905-1910.
Universitetets ethnographische samlunger. 1857-1907.
Stockholm. Kunigl. vitterhets historie och antikuitets akademien.
Fornvännen. 1911.
Musée des antiquités nationales de Stockholm.
Catalogue sommaire.
Helsingsfors. Suomen muinaismuistoghdistys.
Finska forminnesföreningens tidskrift. XXVI.
Finlands Kyrkor I.
Boston. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLVIII. Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10.
Philadelphie. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. LI. Nos 205 et 206.
Transactions. Vol. XXII. Part 2.
New-Haven. Connecticut Academy of arts and sciences.
Transactions. Vol. 17. P. 213-361.
Washington. Smitsonian Institution. Bureau of american ethnology.
Bulletin 52.
Tokio. The Tokyo imperial University calendar. 2571-2572.
Bone Accadémie d'Hippone.
Bulletin. N° 32.
Montreal. Antiquarian and numismatic Society.
The Canadian antiquarian and numismatic journal.
Vol. IX. Nos 2, 3 et 4.
Allahabad. Annual progress report of the superintendent, Muhammadan and British monuments.
Northern circle. 1911-1912.
Peshawar. Annual report of the archaeological survey of India.
Frontier circle. 1911-1912.
Rangoon. Report of the superintendent, archaeological survey.
Burma. 1911-1912.

BATAVIA. Bataviaasch Genootschap van kunsten en wetenschappen.
Commissie van Nederlandsch-Indië voor oudheidskundig onderzoek. Verslag 1912.
Rapporten. 1911.
Notulen van de algemeene en directievergaderingen. Deel L. Afl. 1 en 2.
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde. Deel LIV. Afl. 5 en 5.

3° CATALOGUES.

LEIPZIG. Karl-W. Hiersemann. Katalog 412. Alte architekturwerke.
Id. 413. Kunstgewerbe.
ID. Gustave Fock. Klassische philologie. Teil I & II.
MUNICH. Suddeutsches antiquariat. Katalog 143. Klassische philologie.
LONDON. E. George et Sons. Select list of journals, revieuw, etc.
ROME. Attilio Nardecchia. Catalogo di una grande collezioni di libri di archeologia e belle arti.
ID. Bontempelli & Invernizzi. I monumenti antichi di Roma.
HEIDELBERG. Ernst Carlebach. Geschichte I.
LEIPZIG. B. G. Teubner. Mitteilungen. 45 Jahrg. Nr 2.
RICHMOND. Albert Berthel. Catalogue des gravures anciennes.
MUNICH. Max Götz. Classische philologie und archaeologie. Katalog LVII.
LEIPZIG. A. Deichert.
Neue Kirchliche zeitschrift.
Die theologie der gegenwart.
LONDRES. Macmillan et Co.
A selected list of standard works.
ROME. C. E. Rappapart. Catalogue XXVI. Beaux-Arts.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à l'Académie pendant les mois d'Octobre 1912 à Janvier 1913

Messieurs,

Une série de brochures nous est offerte par M. l'abbé Philippen. Celui-ci, pendant son récent séjour à Tirlemont, s'est plu à compulser les archives de cette localité et celles de Diest. La plupart de ses brochures sont consacrées à l'histoire ecclésiastique de ces villes. C'est ainsi que, dans *Het Begijnhof van Sinte-Catharina « ten Velde » te Diest,* il s'occupe du béguinage de Diest, dont on trouve déjà trace en 1245; il en reproduit les chartes qui constituèrent ses bénéfices et les anciens statuts qui régirent ses pensionnaires. Ce cartulaire est complété par le *Libellus privilegiorum du curé et des vicaires du béguinage de Diest.* Ailleurs il s'occupe du Chapitre de treize chanoines, qui fut fondé, en 1297, dans l'église Saint-Jean, de Diest et qui, en 1446, fut transferé dans celle de Saint-Sulpice; il reproduit les comptes qui se rapportent à cette nouvelle érection et établit *Wat de oprichting van het Kapittel der Sint-Sulpicius' kerk te Diest kostte.*

A Tirlemont ce furent plutôt les œuvres d'art qui attirèrent son attention. Les Sœurs grises possèdent un tableau ancien. C'est une bonne copie de l'époque d'une œuvre de Pierre Breughel, représentant l'Adoration des Mages. La comparaison des différents tableaux que ce maître a consacrés à la représentation de ce sujet, et des copies qui en ont été faites, est soulignée par les reproductions que l'auteur a réunies dans sa notice *De Aanbidding der Wijzen toebehoorend aan de grauwzusters van Thienen.* Enfin, l'église Notre-Dame-au-lac, à Tirlemont, est propriétaire d'*Une statue de l'année 1362.* Elle représente la Vierge, portant sur le bras son divin Fils; elle a une grande valeur artistique et est d'autant plus intéressante, que les comptes de l'église permettent d'établir qu'elle est l'œuvre de sculpteur Wauthier Paus, qui fut payé pour son travail en 1362.

Dans une première plaquette, M. le commandant de Witte nous apprend *comment*, à son avis, *il faut classer et cataloguer les filigranes*. Pour arriver au résultat qu'il préconise, il fournit de nombreuses indications en présentant des relevés de filigranes avec, si possible, la date et l'origine des documents; il soumet des monographies d'industries locales ou régionales, ajoutant à son travail des recherches sur le commerce du papier. Mettant plus spécialement en pratique les conseils, qu'il développe dans ce travail préliminaire, il publie lui-même *l'histoire du papier et les filigranes*. Il résume d'abord l'histoire de la fabrication du papier, qui vit le jour en Chine vers l'an 100 de notre ère, se propagea ensuite en Orient, gagna le nord de l'Afrique, pour pénétrer enfin, au XIIe siècle, en Europe, par l'Espagne et l'Italie et se répandre de là progressivement dans le centre du continent. Ce n'est qu'au début du XVe siècle qu'on a constaté l'existence des premiers moulins dans nos provinces. Quant aux filigranes, leur emploi ne date que de la fin du XIIIe siècle. M. de Witte, en a recueilli un grand nombre; il les classe, il les analyse, il les décrit, et grâce à ces indications, il apporte des notions nouvelles qui permettront de déterminer avec plus de sûreté l'âge et l'origine des anciens documents. Mais il insiste surtout pour que les études qu'il a entreprises soient généralisées et développées, afin de permettre l'établissement, en les réunissant, de sources de renseignements sûrs et abondants, destinés à fournir aux chercheurs et aux paléographes un instrument de travail pratique et expéditif.

Il est bien dommage que la langue norvégienne ne nous soit pas plus familière, car les fascicules, de ses « Aarsberetning » que nous envoie la « Foreningen til norske fortidsmindesmaerkers bevornig », de Christiania, nous paraissent pleins d'intérêt. Heureusement que bon nombre de photographies nous permettent de suppléer quelque peu à cette lacune. C'est ainsi que dans le volume de 1905, nous relevons une étude de M. Schirmer sur le *Dragehoveder*. Le dragon stylisé est un des motifs le plus communément utilisé pour l'ornementation des monuments scandinaves. On le retrouve dans les sculptures sur bois, au faîte des toitures, sur le couronnement de précieuses châsses du moyen-âge, à la proue et à la poupe des anciens bateaux, et dans d'autres utilisations aussi multiples qu'intéressantes. M. Panum étudie *de folkelige strenge-*

instrumenter i norden middelalder. Grâce à l'illustration des manuscrits, aux anciens tableaux, aux vétustes motifs de sculpture, il a pu reproduire la série des instruments de musique de formes si variées qui, au moyen âge, avaient la vogue, surtout dans le Nord, en Finlande, au Danemark, en Suède et dans les contrées voisines. A signaler encore la continuation des inventaires des petites églises rurales, au type si pittoresque, à la construction si rustique, dont quelques-unes renferment encore des pièces de mobilier ou des œuvres d'art intéressantes à étudier. Cet inventaire descriptif se poursuit à travers les divers volumes que nous avons reçus. Il se complète dans les fascicules de 1909 et de 1910, par une notice de Fredrik B. Wallem, sur *de islandske kirkers udstyr i middel alderen*, les églises islandaises anciennes.

Il est toujours précieux pour ceux qui s'occupent d'études historiques de trouver pour leurs recherches des facilités de travail leur permettant d'épargner et leur temps et de longues investigations. Dans cet ordre d'idées, le Gouvernement vient de leur rendre un nouveau service en faisant éditer, dans la collection des « inventaires des archives de la Belgique », en trois volumes, le résumé du dépouillement analytique des *Chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse*. Les archives générales du Royaume renferment pour ces provinces des richesses historiques d'immense valeur. Les nouveaux volumes offrent une analyse succincte avec description des sceaux des actes qui se rapportent aux événements survenus au milieu du XIV[e] siècle. Dans ces volumes, les travailleurs cueilleront quantité de renseignements intéressants. Sans peine et rapidement ils pourront, s'ils le désirent, les compléter en recourant aux sources mêmes dont l'accès leur a été ainsi tant facilité.

Dans notre dernier compte-rendu nous vous avons signalé le travail que M. Godefroid Kurth consacrait à l'origine des béguines. Mgr. Schoolmeesters, dans « Leodium », l'organe mensuel de la « Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége » (11[e] année, n° 11), se base sur cettte étude pour s'occuper à son tour de *Lambert le bègue et l'origine des Béguines*. Il adopte entièrement la thèse de M. Kurth et la confirme, en apportant des arguments à l'appui de certaines questions secondaires se rapportant à ce sujet principal.

C'est ainsi qu'il prouve que Lambert a bien été curé de Saint-Christophe, et qu'il fut en réalité le fondateur du premier béguinage. Il base sa conviction sur des documents nouveaux qui corroborent entièrement ceux qui ont été produits jusqu'ici. Ceux-ci permettent de constater authentiquement l'existence, dès le début du XIIIe siècle, autour de Saint-Christophe, de femmes pieuses vouées à la chasteté. Lambert-le-bègue, n'a peut-être pas entrevu, conclut Mgr. Schoolmeesters, les accroissements prodigieux que son œuvre prendrait. N'empêche que c'est lui qui a mis en terre le grain qui bientôt est devenu un grand arbre couvrant de ses rameaux tout le pays de Liége et les alentours.

On connait la chef-confrérie de Saint-Michel à Gand, qui depuis trois siècles, réunit sous sa bannière tous les fervents de l'escrime. Elle fut instituée officiellement par ordonnance royale du 26 mars 1613. Mais ce document ne fait pas mention d'armoiries. Cependant, la confrérie en possédait, et au cours des siècles, on les retrouve reproduites sur divers objets à son usage. Toutefois, des variantes nombreuses se constatent. Ce sont ces modifications qui ont incité M. Georges Brunin à faire des *Recherches sur les armoiries primitives de la gilde souveraine et chevalière des escrimeurs*. Il passe en revue toutes les formes du blason qu'il a rencontrées, et leur reproduction illustrée accompagne son étude. Ce travail comparatif lui permet de conclure, que l'écu primitif de la société était d'azur à deux épées à deux mains d'or passées en sautoir à travers une couronne du même.

Au mois de septembre 1910, l'Académie de Mâcon a brillamment célébré le millénaire de Cluny. Un congrès, auquel prirent part toutes les illustrations scientifiques de France, un triduum religieux, organisé par l'évêque d'Autun, une manifestation historique commémorèrent l'entrevue en 1255 du pape Innocent IV et du roi Louis IX. Une série d'excursions, formèrent le programme des solennités qui furent organisées pour rappeler la date dix fois séculaire de la fondation de la célèbre abbaye clunisienne. Un volume spécial des « Annales » de l'Académie (3e série, tome XV, 1e partie), est consacré au compte-rendu de ces diverses festivités. Les discours, les toasts, les allocutions sont tous consacrés à magnifier

l'œuvre, à travers les siècles, des doctes religieux de Cluny. MM. René Bazin, Ernest Babelon, Héron de Villefosse, le comte de Lasteyrie, dom Cabrol, Camille Enlart, Lefèvre-Pontalis, l'abbé Thèdenat, d'autres encore, se partagèrent brillamment cette tâche, tandis qu'une série de travaux d'érudition mettaient plus particulièrement en lumière le passé historique de l'abbaye, les travaux littéraires de ses fils, les traditions architectoniques de ses constructeurs, les particularités de son organisation et de son exploitation matérielle.

Jusqu'ici on n'est pas d'accord sur la date exacte de la confection de la célèbre tapisserie de Bayeux. Les opinions des critiques s'échelonnent sur l'espace d'un siècle, entre les années 1070 à 1180, M. le commandant Lefebvre des Noëttes à étudié à son tour ce problème archéologique, et pour le résoudre, il introduit des éléments nouveaux. Dans le Bulletin monumental (76e volume, nos 3-4), il présente *La tapisserie de Bayeux datée par le harnachement des chevaux et l'équipement des cavaliers*. Il procède par comparaison; de nombreuses illustrations étayent ses déductions et permettent de faire des rapprochements curieux entre certains fragments de la tapisserie, représentant des cavaliers, des guerriers, des chars, et des motifs analogues, puisés dans des documents anciens à date connue, tels manuscrits ou sculptures. Il conclut que, quoique composée d'éléments disparates et entremêlés, la tapisserie dénote pourtant une origine remontant à l'époque de transition comprise entre le XIe siècle et la seconde moitié du XIIe siècle. Et même, en tenant plus particulièrement compte de certains de ces éléments, il croit pouvoir être plus précis encore et placer la date de confection de la tapisserie entre les années 1120 et 1130.

Luc Fayd'herbe, un des meilleurs artistes malinois, a déjà eu ses historiens. Sa biographie a été publiée, ses œuvres ont été étudiées. Notre confrère M. Coninckx a eu l'heureuse idée de compléter ces renseignements en publiant quelques *Notes intéressant Luc Fayd'herbe, sculpteur malinois du XVIIe siècle*. Il décrit d'abord les divers portraits de l'artiste, conservés en différentes collections et notamment celui que possède le Musée de Malines. Il restitue cette dernière œuvre au peintre Pierre Franchoys. La seconde partie de son travail est consacrée à la généalogie de Fayd'herbe dont il fait en détail connaitre la descendance.

Les *Annales Gandenses* ou plutôt *Flandrenses,* furent rédigées, au début du XIVe siècle, par un frère-mineur du couvent de Gand. Il n'a pas fait connaître son nom. Le P. Heysse, croit pouvoir l'identifier avec le franciscain Foulques Borluut. Notre confrère M. de Pauw ne partage pas cet avis; il pencherait plutôt en faveur d'un religieux, membre de la famille de saint Bavon. Mais il ne se prononce pas; il expose même d'autres éléments et énumère les documents qui pourraient servir à provoquer une solution de ce problème historique. Et c'est pour arriver à ce but qu'il nous demande de renseigner ici sa *Note sur le vrai nom du minorite de Gand,* espérant ainsi pouvoir obtenir un résultat définitif.

A la suite de la publication récente du *Kunstler Lexikon,* de von Wurzbach et d'autres publications encore, la personnalité même de Roger van der Weyden a été remise en cause. Les uns ont rapporté tous les événements qui avaient trait à maître Roger, à un seul et même artiste; d'autres veulent distinguer sous ce nom deux personnages distincts. M. Maeterlinck se range à l'avis de ces derniers et expose son opinion dans l'étude qu'il nous envoie sur *Les deux Roger et leurs ateliers de Bruxelles et de Bruges.* Il se fonde pour étayer sa thèse, non seulement sur les dates et les événements, mais encore sur les divergences d'exécution qu'il signale dans les œuvres du maître. Cette thèse qui rencontre des contradicteurs convaincus, offre de l'intérêt et mérite certes d'être approfondie.

L'Université d'Upsala nous envoie périodiquement des collections d'ouvrages divers, consacrés à des thèses défendues dans son enceinte ou à des études publiées sous ses auspices. Dans le dernier envoi qui nous a été fait, je crois devoir signaler, outre les travaux de MM. Jacobson et Falk, relatives aux relations entre la Suède et la France, au XVIIe siècle, ceux qui sont plus spécialement consacrés à certaines recherches archéologiques. C'est ainsi que M. Sune Ambrosiani, dans *Zur typologie der älteren kacheln,* s'occupe des anciens appareils de chauffage, et décrit, avec nombreuses illustrations à l'appui, les poêles d'autrefois avec leurs parois en céramique ou en fonte, ornées d'intéressants motifs décoratifs, de portraits, d'emblêmes divers. En publiant son ouvrage sur le *Cistercienserordens byggnadskonst,* M. Sigurd Curman en consacre

le premier volume à l'étude du plan des églises cisterciennes, non seulement dans les régions scandinaves, mais dans la plupart des pays européens, y compris les Pays-Bas. Enfin, M. Nils Aberg présente une *Studier ofver den yngre stenaldern i norden och västeuropa*, dans laquelle il s'attache à découvrir les relations qui existaient à l'époque néolithique entre les pays du nord et l'Europe occidentale. Il trouve en Belgique la limite des deux courants d'emploi et de nature des armes et outils en pierre qui, à l'époque mégalithique, avaient leur source, l'un dans le nord, et l'autre dans la France méridionale.

Récemment, notre président, M. De Ceuleneer s'est efforcé de reconstituer la biographie du peintre Juste de Gand. C'est au même artiste que dans les « Abhandlungen du Königl. Sächsischen gesellschaft der Wissenschaften » à Leipzig, M. August Schmarsow consacre un travail sous le titre de *Joos van Gent und Melozzo da Forli in Rom und Urbino*. Cette étude, soulignée de nombreuses illustrations, intéressera tous ceux qui se préoccupent de l'influence que mutuellement, les arts italien et flamand, exercèrent l'un sur l'autre, au xve siècle.

Dans beaucoup de ses parties, l'histoire du xviiie siècle, est moins connue, ou toutefois moins bien connue que celle des siècles précédents. M. le chanoine Cauchie vient de projeter une vive lumière sur la dernière période de cette époque, grâce à la bonne fortune qu'il a eue de pouvoir dépouiller à Milan, les archives particulières du prince de Belgiojoso, qui fut intimement mêlé aux luttes civiles et religieuses provoquées par les réformes de Joseph II. Il fait d'abord la biographie du ministre en relevant certaines particularités de son existence qui aident à saisir l'intérêt de ces archives; il insiste surtout sur les événements qui expliquent comment il devint l'homme de confiance de l'empereur et le montre arrivant aux Pays-Bas, fermement décidé à mettre à exécution les idées et les projets du souverain. Les extraits de la correspondance échangée entre ce dernier et le ministre, sont pleins d'enseignements pour l'histoire de nos provinces pendant cette période si troublée. Ils permettent de se former une idée plus exacte sur maints événements, et contribuent à faire connaitre, sous plus d'un rapport, les intentions

exactes de l'empereur et les illusions qu'il s'était créé sur la solution de beaucoup de questions.

Avant de terminer ce compte-rendu, je crois devoir attirer votre attention sur l'important envoi que vient de nous faire l'abbaye de Maredsous. Les pères Bénédictins, en inaugurant les relations d'échange que récemment nous avons acceptées avec eux, nous ont offert la série complète des dernières années de leur *Revue bénédictine*. Il ne m'appartient pas de faire ici l'éloge de ce recueil; tous vous le connaissez; tous vous en appréciez la haute valeur scientifique. Ce sera pour nos membres, pour les lecteurs de notre bibliothèque, une source inappréciable de documents précieux pour l'histoire ecclésiastique, la liturgie, l'archéologie sacrée.

FERNAND DONNET.

Anvers, 2 février 1913.

L'ancienne enceinte du XIe siècle à Anvers

La ville d'Anvers vient de faire exécuter des fouilles pour fondation de murs, au pied de la Vieille Boucherie, contre le mur d'enceinte du XI[e] siècle (mai 1912).

Les fouilles ont mis à nu les fondations du mur sur 13.50 mètres de long et sur 5.70 mètres de profondeur sous le niveau actuel de la rue; il résulte de l'examen géologique des terrains, que vers 5.70 mètres de profondeur on se trouve sur les sables pliocènes non remaniés, puis de 5.70 mètres au niveau de la rue ce sont des sables et des blocs de tourbe mêlés à de la vase, le fond est encore régulièrement stratifié, mais à 5 mètres de profondeur commencent les remaniements; au milieu de ces terres j'ai retrouvé de nombreux ossements appartenant les uns au cheval, bœuf et chèvre actuels, les autres au cheval, au bœuf, à l'aurochs, au cerf, au sanglier préhistoriques; de nombreux fragments de poteries et de tuiles et de carreaux de dallage des XI[e], XII[e], XIII[e] et XVI[e] siècles.

Un ancien bras du Schijn contournait le Werf primitif et fut utilisé ensuite comme fossé au XI[e] siècle et détourné, la géologie confirme ici encore une fois mon tracé publié lors de *l'histoire de l'ancienne église de Sainte-Walburge* et de *l'histoire du cours des Schijns*. (Soc. belge géol., 1911).

Mais la partie la plus intéressante fut la mise à nu du mur

de la ville au XIe siècle sur 13,50 mètres de haut, sur 15,60 mètres de haut.

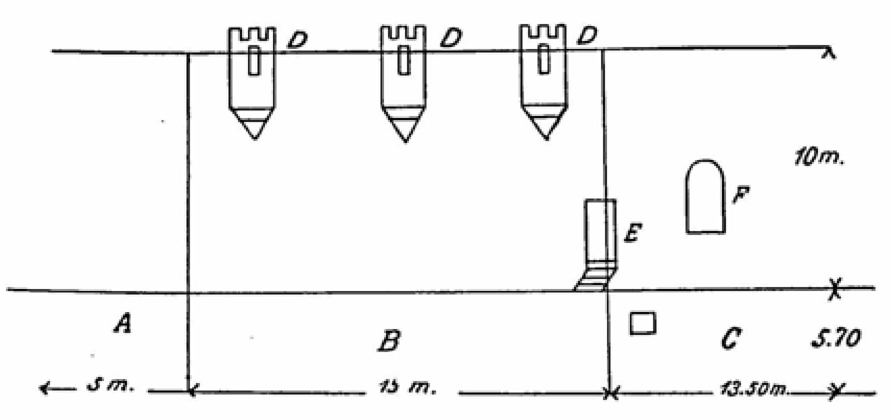


FIGURE 1. — LE MUR TEL QU'IL EXISTAIT EN 1909 AVANT SA DESTRUCTION PAR LA VILLE.

Steen
Quai Van Dÿck
Mur d'enceinte
A
B
C
fouille
Fosse
passage
Paling brug
Vieille
Boucherie
Kuÿpers straat
Vleeschhouwers straat

FIGURE 2. — PLAN DE SITUATION DU MUR ET DE LA FOUILLE.

Avant la percée faite devant la Vieille Boucherie, le mur d'enceinte existait complet avec trois tourelles bien conservées (figure 1. D.' D. D.) la poterne (E. figure 1) était complète avec ses escaliers et l'on peut dire que la ville d'Anvers a commis une faute archéologique impardonnable en démolissant le mur dans la percée sans avoir égard au grand intérêt que sa conservation pouvait présenter pour l'histoire d'Anvers, alors surtout qu'aucun intérêt de faciliter la circulation n'était en jeu.

La partie du mur A et la partie du mur C furent visibles au mois de mai 1912.

Le mur était construit depuis sa base jusque 7 mètres au-dessus du niveau actuel de la rue en moellons de pierre de Tournai et présentait dans les parties A et C, à 7 mètres de haut, un chemin de ronde couvert et construit en briques; la largeur du mur était de 1 mètre.

Dans la partie C apparurent lors des fouilles, d'abord au-dessus du niveau de la rue, à environ 1 mètre, la moitié d'une poterne haute d'environ 2,50 mètres et 3 marches en pierre bleue; le dessus de la poterne non voûté et composé de moellons à plat (fig. 1. E); à deux mètres de cette poterne se trouvait un enfoncement haut de 2,50 mètres, large de 2 mètres et profond de 0,50 mètre, le haut fortement cintré (figure 1. F).

A un mètre du bord de la fouille et à 1 mètre de profondeur se trouvait une fenêtre ayant 1,10 mètre de haut et 1 mètre de large, avec un léger cintre fait avec 3 gros moellons.

Le mur jusque 5,70 mètres de profondeur était fait de gros moellons.

De toutes ces données, il résulte que le niveau du sol dans le bourg fut au XI[e] siècle de au moins un mètre cinquante plus bas que le niveau actuel, soit à la côte + 6,00 et ce n'est que bien plus tard que l'on a comblé le fossé devant la Vieille Boucherie et surélevé le sol du Bourg.

Si le hasard ne m'avait conduit vers cette fouille, personne n'aurait connu ces quelques détails intéressants pour notre histoire, puisque la ville d'Anvers s'en désintéresse et les fait même disparaitre.

G. HASSE.

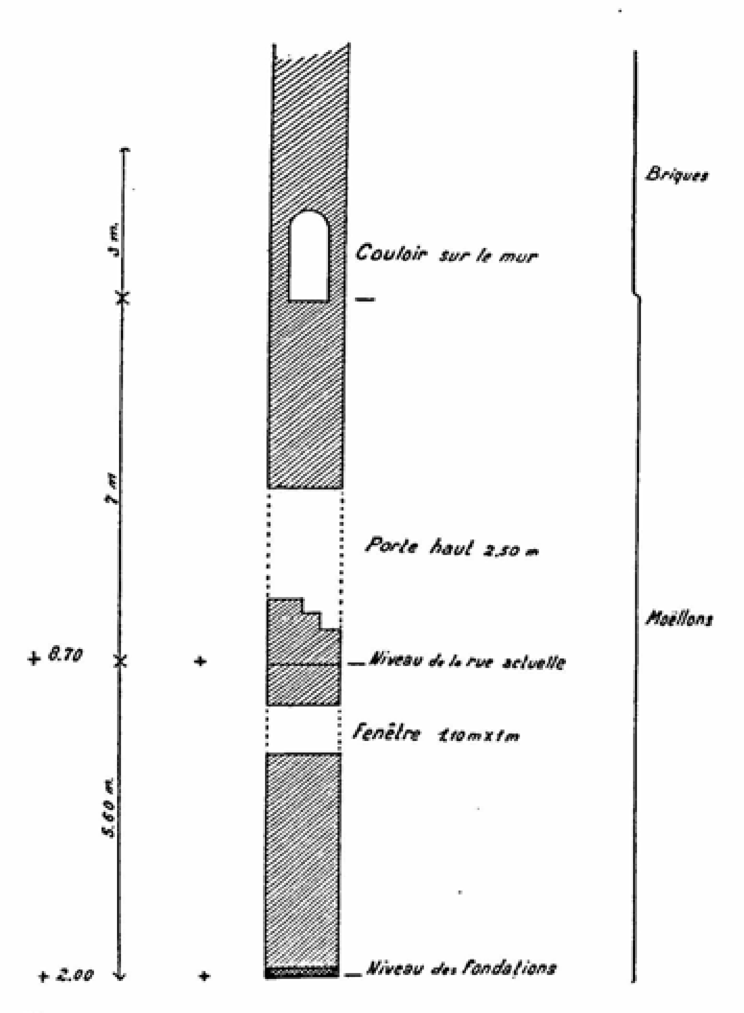


FIG. 3. — COUPE DANS LE MUR D'ENCEINTE DU XIe SIÈCLE DEVANT LA VIEILLE BOUCHERIE, 6 AVRIL 1912.

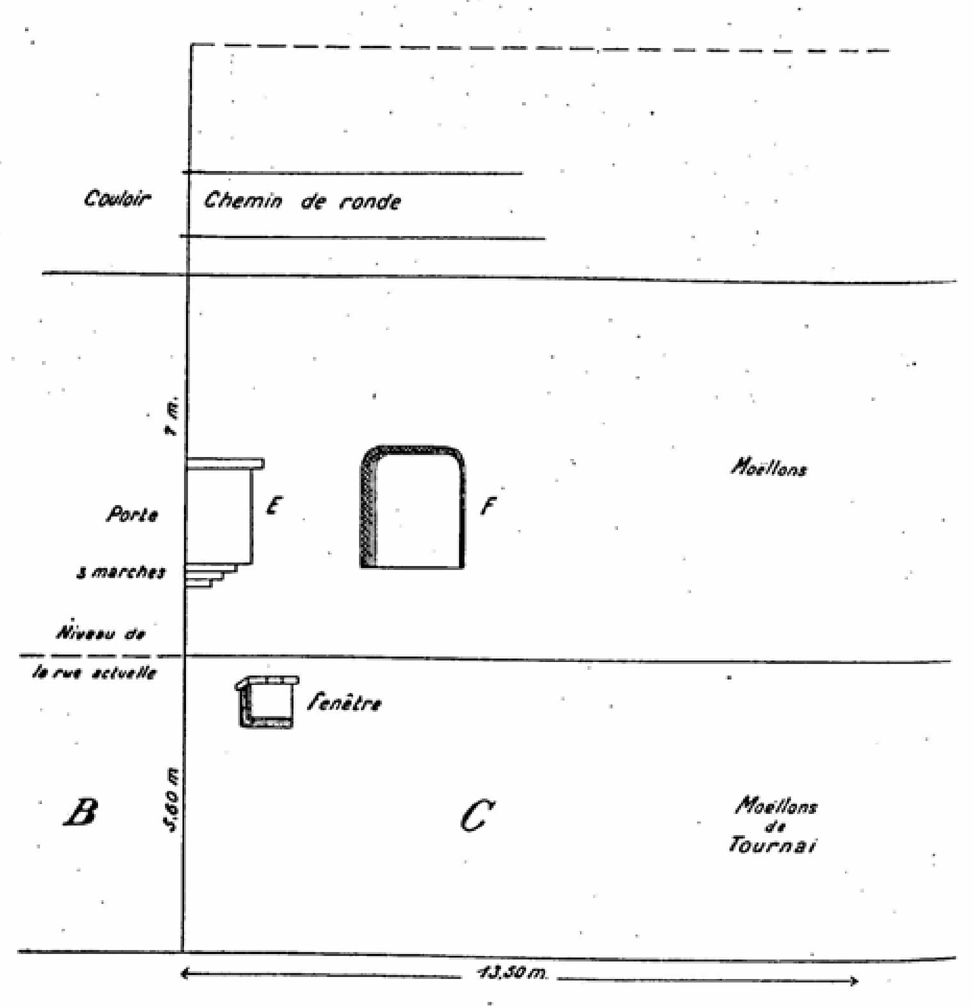


Fig. 4. — Le mur du xie siècle visible sur 13^{m}50 le 5 avril 1912. Une fenêtre a 1 mètre du bord du mur et a 0^{m}50 sous le niveau actuel. — Une poterne — Un enfoncement. — Un couloir dans la partie en briques.



Nicolas Stramot le jeune: Portrait d'Antoine Scholasters † 1702.
Appartient a M. l'abbé Polyd. Daniëls.

Les peintres Stramot

Le Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers possède un portrait du célèbre botaniste van Sterbeeck, peint par Nicolas Stramot et portant le numéro 340. Le catalogue descriptif nous apprend que l'auteur de ce tableau naquit, vraisemblablement, à Anvers et qu'il fournit plusieurs dessins pour les œuvres du baron Jacques Le Roy. Il ajoute que le numéro 340 est l'unique tableau connu du maître (1). En 1897, M. Edward Van Even, publia, dans le Bulletin de l'Académie royale, une « Note sur Nicolas Stramot, peintre belge de la fin du XVIIIe siècle » (2). M. Théodore Van Lerius, écrit-il, avait fait observer, dans le supplément au catalogue du musée d'Anvers, que les recherches faites concernant N. Stramot, n'avaient été couronnées d'aucun succès. Lui-même avait été plus heureux. Il soupçonnait l'origine diestoise du peintre, qu'il trouvait établi à

(1) Musée royal des Beaux-Arts d'Anvers. Catalogue descriptif, 2e édition, revue et complétée. Anvers 1911. I Maître anciens, p. 323.

(2) EDW. VAN EVEN. *Note sur Nicolas Stramot, peintre belge de la fin du XVIIIe siècle.* Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 67e année, 3e série, tome 33, 1897 pp. — 367-374. Voyez aussi: E. VAN EVEN. *Louvain monumental.* Louvain, 1860, p. 226. — E. VAN EVEN. *Louvain dans le Passé et dans le Présent.* Louvain, 1895, p. 410. — SIRET. *Dictionnaire des Peintres.* Louvain, 1881-83, tome II, voce Stramot. — VAN LERIUS. *Catalogue du Musée d'Anvers.* Troisième édition complète. Réimpression de la deuxième édition de 1857 et du supplément de 1863. Anvers, 1874, p. 372.

Louvain, vers 1670. Sa notice révéla également le nom de l'épouse et des deux plus jeunes enfants de l'artiste, son séjour en Angleterre, quelques détails sur la demeure qu'il occupa dans la paroisse de Saint-Pierre, et l'existence de trois tableaux de Stramot, conservés en l'église de Sainte-Gertrude.

M. l'abbé Polydore Daniëls, le savant archiviste de la ville de Hasselt, possède, dans sa riche collection de « Diestiana » une farde de testaments et d'actes notariaux concernant la famille Stramot. Grâce à ces documents, qu'il nous communiqua, à de multiples renseignements qu'il nous donna et à des recherches que nous avons faites dans les archives de Diest, Louvain, Anvers, Montaigu et Veerle, la présente notice fournira des détails biographiques plus complets sur l'auteur du portrait de van Sterbeeck, ainsi que sur deux autres peintres appartenant à la famille Stramot.

Nicolas Stramot, auquel nous devons le portrait du Musée d'Anvers, appartenait à une famille où se succédèrent trois générations d'artistes. Vers le milieu du XVIIe siècle vivait à Diest un « meester in de schilderconste » nommé Nicolas Stramot « *de oude* », né en 1610, probablement en Hollande. Il était l'oncle du Stramot qui peignit le portrait de van Sterbeeck. Les registres des naissances de la paroisse de Notre-Dame à Diest mentionnent, que, le 23 août 1617, fut baptisé Pierre Stramot, fils de Nicolas et de Maria Petri. Le baptême fut administré « sub conditione » parce que l'enfant avait été ondoyé en Hollande (1). Le père de ce Pierre est probablement un proche parent du peintre Nicolas « *de oude* », dans la famille duquel les prénoms Nicolas et Pierre se retrouvent à chaque génération. La date de naissance du peintre Nicolas Stramot « *de oude* » nous est fournie par un acte du 20 novembre 1676, où il est dit, qu'en cette année, le maître avait 66 ans (2). Le fait que, dans les registres paroissiaux de

(1) Archives de la ville de Diest. Paroisse de Notre-Dame. Registre baptismal de 1617, p. 126 : *Anno* 1617, 23 *Augusti : Petrus . parentes : Nicolaus Stramont, Maria Petri . Sub conditione rebaptizatus quia in partibus hollandiæ erat baptizatus ideoque valde incertus. Fransiscus Smets pater Bogardus.* — Stremot, Stramot, Strammot, Stramont sont des variantes d'un même nom de famille.

(2) Archives Polyd. Daniëls. Testament de Nicolas Stramot *de oude*,

la ville de Diest, le nom de Stramot ne figure pour la première fois qu'au commencement du XVII[e] siècle et celui qu'on n'y trouve ni l'acte de naissance du peintre Nicolas le vieux, ni celui de son frère Pierre, semblent bien prouver que Nicolas était un étranger. Dès lors, en prenant en considération que le premier Stramot, dont parlent les archives, a été baptisé en Hollande, l'origine hollandaise de Nicolas de oude et des Stramot en général, ne paraît pas invraisemblable. Nicolas «*de oude*» fut fiancé, en l'église de Saint-Sulpice à Diest, le 14 août 1669, à Marie Vrancx [1]. De cette union naquirent Pierre Jean Baptiste [2], Anne Catherine [3], Constance [4] et Nicolas [5]. Nous possédons 18 actes concernant Nicolas *de oude*. Le plus ancien date de 1674, le plus récent de 1683. D'après ces documents, Nicolas Stramot, le vieux jouissait d'une certaine aisance. Il avait une ferme à Molenstede [6]. En 1775, il vendit sa maison « De Witte Vos », dans la « Beverstraat » [7], (le numéro 12 du marché au Beurre).

du 20 novembre 1676. Carton Stramot, n° 13. *Den eersamen Niclaes Stramot d'oude woonachtigh tot Veerle van den auderdom van sessent sestich... ende d'eerbare Catlijn van Tongelaer sijne tegenwoordighe huysvrouwe van auderdom van ʒotich jaeren salvo.*

(1) Archives de la ville de Diest. Paroisse de Saint-Sulpice. Registres matrimoniaux 1669, p. 22: 14 *Augusti* 1669 *affidati sunt Nicolaus Stramot et Maria Vrancx coram me parocho, testibus Paulo Claesen et Petro Stramot.*

(2) Archives de la ville de Diest. Paroisse de Saint-Sulpice Registres baptismaux 1670, p. 70: 21 *Julii* 1670*: Petrus Johannes Baptista. Parentes: Nicoläus Strammot, Maria Vrancx. Susceptores reverendus dominus de Waert, Maria van Amstenroi.*

(3) Id. Registres baptismaux de 1671, p. 101: 27 *Octobris* 1671*: Anna Catharina. Parentes: Nicolaus Stramot Maria Vrancx. Susceptores: Henricus Puenens, Catharina van Tongeren.*

(4) Id. Registres baptismaux de 1673, p. 139: 23 *Maij* 1673: *Baptisata est Constantia filia Nicolaï Stramot et Annæ* (sic) *Vrancx conjuges; susceptores Petrus Stramot, nomine Arnoldi Verhoeven et Catharina Vaes.*

(5) Id. Registres baptismaux 1675, p. 21 : 1675 *Novembris* 12*: baptizatus est Nicolus Cornelius, filius Nicolaï Stramot et Mariæ Vrancx Susceperunt: Cornelius Joannes Van Surpel et Barbara van den Bosch.*

(6) Acte notarial du 17 février 1671. Archives Polyd. Daniëls. Carton Stramot, n° 1.

(7) Acte notarial du 20 novembre 1675, id., n° 8

Il possédait une seconde maison dans la Rue longue en face de l'hôpital (1), ainsi qu'une « krieckerij » dans la rue Vetterbroeck (2). Nicolas habitait une maison de la rue Neuve, qu'il vendit en 1676, à Pierre Stramot, un de ses neuveux (3). En 1676, sa femme Marie devint malade (4). Les deux époux firent leur testament, le 26 août de la même année (5). Marie mourut peu après et fut enterrée, le 13 septembre 1676, dans l'église de Saint-Sulpice (6). Deux mois à peine après le décès de sa première femme, Nicolas épousa Catherine van Tongelaer (7). Catherine van Tongelaer était probablement la même que Catherine van Tongeren, qui fut marraine du second enfant de Nicolas le vieux (8). Les époux allèrent s'établir à Veerle, où ils firent leur testament, en novembre de la même année (9). C'est par ce testament qu'ils léguèrent une grande partie de leurs biens à leurs deux neveux, Pierre Stramot et Nicolas, le peintre du portrait du musée d'Anvers (10). L'artiste ne résida pas longtemps à Veerle; il y mourut, le 23 octobre 1682 (11).

(1) Acte notarial du 30 mars 1676, id., n° 10.

(2) Acte notarial du 29 décembre 1676, id., n° 16.

(3) Acte notarial du 11 août 1676, id., n° 11

(4) Acte du 26 août 1676, id., n° 12: *Jouffrouw Maria Vrancx sieck liggende te bedde.*

(5) Acte notarial du 26 août 1676, id., n° 12.

(6) Archives de la ville de Diest. Paroisse de Saint-Sulpice. Registres des décès, 1676, p. 183: 13 *septembris* 1676, *sepulta est Maria Vrancx cum exsequiis.*

(7) Archives Polyd. Daniëls, Carton Stramot, n° 73.

(8) Voir ci-dessus, p. 314, note 3. A. Veerle, son nom s'écrivait: van Tongerloo. Archives de la commune de Veerle. Registres des décès de 1701, p. 3. *Octava septembris* 1701, *Catharina de Tongerloo Vidua, munita* (à la cure).

(9) Archives Polyd. Daniëls, Carton Stramot, n° 13.

(10) Id : *instituerende voor sijne gerechte erfgenaemen... sijne twee gerechte broeders kinderen met name mr Peter Stramot ende mr Niclaes.* Dans le Testament du 1 octobre 1681. Archives Polyd. Daniels: id., n° 17, il est dit, qu'il laisse ses biens à ses deux neveux *Peeter ende Niclaes Stramot gebroeders, respective woonachtig binnen Diest en Loven.*

(11) Archives de la commune de Veerle: Registre des décès 1682, folio 16 verso: 1682, 23 *octobris, Nicolaus Stramot munitus sepultus in ecclesia.* Ces registres reposent à la cure.

Le peintre Nicolas Stramot, *de oude*, doit avoir joui d'une certaine renommée. Au dos d'un acte du 20 avril 1671, se trouve marqué: *Reniers ende N. Stramot, schilder* [1]. Un autre acte, du 9 juillet 1682, l'appelle *meester van de schilderconste* [2]. A partir de 1676, le maitre est nommé Nicolas *de oude*, pour le distinguer de son neveu Nicolas *de jonge*, également peintre. Nous ne connaissons aucune toile de Nicolas le vieux Il est probable que le tableau du maître-autel des pères Beggards à Diest, était une de ses œuvres. Les religieux lui en avaient fait la commande en 1666 et « door groote gracie » n'avaient dû payer que 48 florins. Un extrait des comptes du dit couvent nous apprend qu'on donna à l'artiste un premier acompte, le 9 avril 1667 et que le compte fut définitivement réglé le 18 mai de la même année [3].

Le tableau qui, jusqu'en 1885, orna le maître-autel de l'ancienne église des Augustins de Diest, était peut-être aussi l'œuvre de Nicolas de oude [4]. Ce tableau représentait le martyre et l'apothéose de sainte Barbe, la patronne du temple ; il était signé:

NICOLAUS STRAMOT INVENIT ET PINXIT. A° 1669.

Il ne reste plus rien de cette intéressante toile qui fut donnée en pâture aux rongeurs qui peuplent les combles de l'ancienne église des Augustins. Ce tableau pourrait cependant avoir été l'œuvre de Nicolas Stramot le jeune aussi bien que celle de Nicolas le vieux. Les chanoines Croisiers, qui occupent actuelle-

(1) Archives Polyd. Daniëls, Carton Stramot, n° 2.

(2) Id., n° 18: *Op heden compareerde voor mij Sieur Nicolaes Strammot meester van de schilderconste.*

(3) *Den* 9 *April* 1667 *aen den schilder op rekeninghe van de nieuwe schilderij gegeven die in den autaer van onze kerk staet ende sij was aenbesteedt maer door groote gracie*, 48 *guld.* 1 *juny* 1666.

Den 18 *Mey* 1667 *aen den schilder Niclaes Stramot* 24 *gulden dat hij nog rest was van de schilderij van onsen autaer ende van de leest te vergulden* 1 1/2 *gulden 't samen ende daermede te vollen betaelt.* Comptes de 1667. Cités dans J. F. Raymaekers. *Het kerkelijk en liefdadig Diest.* Louvain 1870, p. 306.

(4) Voyez Raymaekers. *Op. cit.*, p. 349.

ment l'ancien couvent des Augustins, l'ont remplacé par une toile peinte à la journée par un peintre en bâtiments et... vraiment digne de son auteur.

***

Nicolas le vieux avait un frère qui s'appelait Pierre et qui fut fiancé, en 1628, à Anna Scandeleyns (1). Le mariage se célébra en église de Notre-Dame à Diest. De cette union naquirent Pierre (2), Jeanne (3), Marie (4), Jean (5) et *Nicolas* (6). Ce dernier naquit le 19 avril 1637 et fut l'artiste auquel Van Even consacra sa notice.

Il est probable que Nicolas Stramot le jeune, apprit son métier chez son oncle Nicolas « *le vieux* ». Le jeune peintre quitta sa ville natale et alla s'établir à Louvain où, grâce à son renom, l'administration communale lui accorda, le 6 juin 1679, l'exemption de la taxe sur la bière, du service de la garde urbaine et d'autres charges communales (7). Il semble cependant n'y avoir définitivement fixé sa demeure qu'après 1676, vu que le testament de Nicolas le vieux ne mentionne pas que le neveu eut quitté sa ville natale,

(1) Archives de la ville de Diest. Paroisse de Notre-Dame. Registres matrimoniaux, 1628, p. 419, 11 *Februarii* 1628 *affidati sunt Petrus Stramot et Anna Schandeleyns coram me parocho et testibus Petro van den Goedenhuyse et Johannes Schandeleyns.*

(2) Id. : Paroisse de Saint-Sulpice. Registres baptismaux 1629, p. 152 : 1629 *Januarii* 7. *Petrus; parentes; Petrus Stramot et Anna Scandelins. Patrini. Petrus van Goedenhuyse et Maria Noyen n. p. Eleonora de Bois.*

(3) Id., 1631 p. 169 : 3 *Octobris* 1631 *Joanna ; parentes : Petrus Stremot* (sic) *Anna Schandelens. Susceptores : Christiana van den Goedenhuysen, Anna Jacobs.*

(4) Id., 1633, p. 208 : 29 *Julii* 1633. *Maria, parentes : Petrus Stramont et Anna Scandelen. Susceptores : Joannes Quævorts, Maria Reynders.*

(5) Id., 1635, p 290. 4 *Decembris* 1635. *Joannes, sub conditione, parentes, Petrus Stramot. Anna Scandelens. Susceptores : Joannes Ræmers Magdalena Sondag.*

(6) Id., 1637, p. 182. 19 *Aprilis* 1637, *Nicolaus, parentes : Petrus Stremot Anna Scandelyns. Susceptores : Petrus van den Goedenhuyse, Elsken Diricx.*

(7) Van Even. *Note sur N. Stramot.* Bulletin, p. 370.

détail mentionné dans le testament de 1681 (1). En 1679 l'artiste épousa Marie Schoutens. Ce mariage se célébra dans la sacristie du couvent des Pères Dominicains anglais. En janvier 1680, entre le 7 et le 26 de ce mois, les époux allèrent se présenter au curé de l'église de Saint-Jacques, à Louvain, dans la paroisse duquel ils s'établirent (2). Ce mariage et le fait que Nicolas le vieux stipule dans son testament de 1681, que son neveu Nicolas n'aura que l'usufruit des biens qu'il hérite (3), tandis que cette clause n'y est par ajoutée pour Pierre, semblent indiquer, qu'à cette époque, Nicolas le jeune menait un genre de vie inquiétant quelque peu l'oncle. Nicolas eut sept enfants. Anne-Catherine (4), Nicolas-François (5), Marie-Barbe (6), Maximilien-Gérard (7), Albert-

(1) Archives Polyd. Daniëls. Carton Stramot, n°s 13 et 17.

(2) Archives de la ville de Louvain. Paroisse de Saint-Jacques. Registres matrimoniaux 1679, fol. 198 verso. 1679. *Januarius. Contraxerunt matrimonium, cum dispensatione super bannis in sacristia R. R. P. D. dominicanorum Hiberniæ, Stramot Nicolaus et Maria Schouters coram R. D. P. Joan. Cas. Huens et testibus Guilielmus Dierkens et Henricus van Dael.*

(3) Archief Polyd. Daniëls, Carton Stramot, n° 17: « *met sulcken laste noghtans dat meester Niclaes Stramot voirschreven alsulcke paert ende deel hem uyt cracht van dese testamente gelaten nyet en sal mogen alieneren belasten of vercoopen mits hem te moeten... houden metten touchte van de selve goederen ende dat nae desselfs doodt die zelve goederen sullen devolueren op die kinderen van 't eerste bedde die hij geprocreert heeft van zijne eerste huysvrouw met name Maria Vrancx.*

(4) Archives de la ville de Louvain. Paroisse de Saint-Jacques, Registres baptismaux 1680, fol. 176 verso: 29 *Mayi* 1680, *baptizata est Anna Catharina filia Nicholaj Stramot et Marie Schoutens conjugum. Susceptores Joannes Baptista Landerchy et Cornelia de Meldert.*

(5) Id., 1681, fol. 181 verso: 16 *Novembris* 1681, *baptizatus est Nicolaus Franciscus filius Nicholaj Stramot et Marie Schauters conjugum. Susceperunt Georgius Nempe? et Maria Canisius.*

(6) Id.: Paroisse de Saint-Michel. Registres baptismaux 1683, fol. 146. *: 10 januarii 1683 H. Damen pastor loci baptisavit Mariam Barbaram filiam Nicolaï Stramot et Marie Schauters conjugum. Susceperunt Ludovicus Ketelers et Barbara Catharina van den Bosch.*

(7) Id.: Paroisse de Saint-Jacques. Registres baptismaux 1684, fol. 7. 1 *Martii* 1684, *baptizatus est Maximilianus Gerardus filius Nicolai Stramot et Mariæ Schauters conjugum Susceperunt consulissimus dominus Joannes Gerardus Franssens J. U. L. et domicella Clara, Rosa Segers.*

Ignace (1), Jean-François (2) et Paul-Maximilien (3). Son talent d'artiste valut à Nicolas une haute considération. Les registres paroissiaux nous apprennent qu'il était honoré de l'amitié de personnalités distinguées. Les noms des parains et des maraines de ses enfants le prouvent. Parmi ceux-ci nous trouvons les consulissimi D. Paul Bauwens et Gérard Franssens Juris utriusque licentiatus, les domicellœ Clara Rosa Segers et Catharina Vanderhagen. Dans l'acte de naissance de son fils Paul Maximilien, l'artiste se trouve intitulé « magister ». Ce qui frappe, quand on parcourt les documents relatifs à Nicolas Stramot le jeune, c'est la facilité avec laquelle, à Louvain, il change de domicile. Etabli d'abord dans la paroisse de Saint-Jacques, il reste, en 1683, en la paroisse de Saint-Michel, pour revenir s'établir dans celle de Saint-Jacques en 1684. En 1689, nous le trouvons domicilié en la paroisse de Saint-Pierre. Il déménage en 1690, pour occuper une autre demeure située dans la cour d'une maison de la rue de Namur (4). L'artiste quitta Louvain pour aller travailler en Angleterre. Ce voyage doit avoir eu lieu vers 1695. Il en était revenu en 1696. Le dernier février de cette année, le magistrat de Louvain lui renouvela les franchises de 1679 (5).

(1) Id., 1687, fol. 18 verso: 1 *Aprilis* 1687. *Baptizatus et Joannes Albertus Ignatius filius Nocolaï Stramot et Marie Schauters susceperunt Joannes Cauchmans et Anna Maria Cauchman?*

(2) Id., Paroisse de Saint-Pierre 1689, fol. 176 verso 11 *Septembris* 1689, *baptizatus est Joannes filius Nicolaï Stramot et Maria Scautens conjugum. Susceperunt Joannes Hullegarde et Catharina van der Hagen.*

(3) Id., 1692, fol, 193. 5 *Octobris* 1692, *baptisatus est Paulus Maximilianus filius magistri Nicolaï Stramot et Mariæ Scautes coujugum. Susceptores: Consul. dominus Paulus Bauwens J. U. L. et domicella Catharina Vanderhagen.*

(4) Le 25 février 1690, l'artiste prit en location de maître Guillaume Herthals, licencié ès lois, pour le terme de tois années, au prix annuel de 57 florins, une habitation située dans la cour d'une maison de la rue de Namur. VAN EVEN. *Note sur N. Stramot*. Bulletin, p. 373.

(5) Archives de la ville de Louvain. Résolutions du Magistrat. Séance du dernier février 1696, fol. 252: *Oock is aen myne heeren verthoont by Sr. Niclaes Stramot den vrydom welcken der selver voorsseten syn gedient gewest hem verthoondere te jonnen van den bieraxvase, wachte enz. by acte van den 6 Julii 1679, waerinne de teghenwoordighe pachters van den bieraccynse stoot*

Dans les archives de Louvain, on ne trouve plus de trace de Nicolas Stramot après 1695 ([1]). En 1706, nous le voyons établi à Montaigu avec toute sa famille ([2]). Il y mourut le 22 mars 1709, et fut enterré le 24 de ce mois ([3]).

Les chanoines Croisiers conservent, dans le cloître de leur couvent, la plus ancienne peinture du maître diestois. Ce tableau, qui a une hauteur de deux mètres et une largeur de 2,50, représente Samson terrassant le lion. Dans un sentier qui s'écarte de la grande route, au pied d'une colline couverte de ceps de vigne, Samson, vêtu d'un manteau rouge et d'une tunique sombre, pose le genou sur la poitrine d'un lion renversé. La figure du jeune homme, où se reflète toute la force révélée par les muscles puissants de ses bras nus, est encore imberbe; une chevelure abondante et inculte lui pend sur la nuque. D'un geste énergique il presse contre le sol la tête de l'animal, tout en tenant ouverte avec violence la gueule du fauve mourant. Dans le lointain se dressent les murs de la ville de Thamata, autour de laquelle s'étendent de vastes vignobles. L'on voit, à gauche, Manue et la mère de Samson, s'approchant déjà de la ville, sur une pierre-borne de la grande route se trouve taillé:

N. STRAMOT, PINXIT A° 1677.

Ce tableau est une œuvre de mérite. Il orna jusque vers 1880 la partie supérieure d'un confessional de l'ancienne église des

maecken, onder pretext dat hy nyet en soude vuytgesteken wesen, by conditien van verpachtinghe ende geconsidereert dat sulcx is toegecomen ter saecke van de absentie des suppliants binnen Engelant, soo is geseght dat hy in desen synen vrydomme sal vermoghen te continueren van Marie Magdalane naest comende mits hiervan doende houden notitie ten registere ». Cité par VAN EVEN. *Note sur Stramot*. Bulletin, p. 374.

(1) VAN EVEN. *Note*, p. 374.

(2) Archives Polyd. Daniëls. Carton Stramot, n° 25: Acte du 13 novembre 1706. « *Sr Nicolaus Stramont en Joe Maria Schauters gehuischen binnen Scherpenheuvel*.

(3) Archives de la commune de Montaigu. Registres des décès 1709, fol. 75. 1709, 22 *Marty obiit Nicolaus Stramot et sepultus est 24 ad meridiem*.

Augustins (1). C'est le seul tableau connu de Stramot le jeune, que Diest conserve encore.

« En 1682, on célébra à l'église de Sainte-Gertrude, à Louvain. » le cinquantième anniversaire de la fondation de la confrérie des » Trépassés, érigée par un prélat de l'abbaye de Sainte-Gertrude, » Joseph Geldolphe van Ryckel. Afin de conserver le souvenir de » cette solennité, Claude François de la Viefville (2), prélat de l'abbaye » noble de Sainte-Gertrude, chargea Nicolas Stramot, de l'exécution » d'une toile de vastes dimensions destinée à être placée dans » son église. La toile orne encore le temple, pour lequel elle a » été exécutée. Stramot y représenta les membres de la confrérie » assistant à un office des morts. La scène se passe à l'intérieur » de l'église de Sainte-Gertrude, dont le jubé forme le fond de » la composition. Les personnages sont de grandeur naturelle et » sont de véritables portraits. Au premier plan et au centre de la » toile se trouve l'abbé de la Fiefville, agenouillé sur un prie-Dieu, » les yeux tournés vers le spectateur. Sa superbe tête est d'une » grande fermeté de dessin et de modelé. Placé en pleine lumière » l'abbé domine majestueusement toute la composition. A sa droite, » on voit tous les chanoines de l'abbaye en surplis et portant

(1) Ce confessionnal était celui qui, du côté de l'Evangile, se trouve le plus rapproché de la porte d'entrée. Les autres confessionaux étaient surmontés de tableaux représentant des scènes de la vie de saint Augustin. Le tableau qui, du même côté, pendait le plus près du banc de communion, représentait la scène bien connue du « Tolle Lege ». Du côté de l'Epitre on trouvait successivement: près de la porte d'entrée: saint Augustin adressant la parole au peuple; en face de la chaire de vérité, encore le « Tolle Lege », mais traité d'une façon différente; la scène se passant dans une espèce de jardin français; ensuite saint Augustin donnant sa règle à différents ordres religieux. Ces tableaux ont été remplacés par des stations d'un chemin de croix anodin.

(2) Claude-François de la Fiefville appartenait à la haute noblesse. Il était abbé mitré de Sainte-Gertrude, juge synodal, membre des Etats de Brabant et conservateur des privilèges de l'Université. Il fut élu abbé en 1668 et mourut le 16 juillet 1697. Il fut un des plus puissants protecteurs de Nicolas Stramot. VAN EVEN. *Note sur W. Stramot*. Bulletin, p. 372.

» des flambeaux allumés. Seul le prieur, qui est agenouillé comme » ses confrères, porte le costume noir de l'ordre de Saint-Augustin. » Au second plan, un prêtre, revêtu de la chasuble noire re- » vient de l'autel. Il est précédé d'un jeune homme tenant un » plateau sur lequel se trouvent des burettes renversées. A gauche, » sur le premier plan, on voit un des maitres de la confrérie en » toge; un autre se trouve du côté opposé. Comme pose et comme » tournure ces deux figures rappellent les grands portraits en pied » de l'époque. Une dame portant un beau costume, se penche pour » retenir son enfant, afin de permettre à l'officiant de passer. » Sur l'arrière-plan apparait le curé de la paroisse, en rochet et » revêtu de l'étole noire. Le prie-Dieu de l'abbé est orné des ar- » moiries de Claude de la Fiefville [1] et de l'inscription :

» N. STRAMOT, F; ANNO 1682.

» Dans son ensemble comme dans ses détails cet énorme tableau » qui a une largeur de 5 mètres et une hauteur de 4 mètres, » révèle un artiste joignant à l'étude des grands maîtres, celle » de la nature. Les personnages sont bien campés et bien grou- » pés, et leurs têtes sont rendues avec une grande sûreté de pin- » ceau, quant aux draperies, elles sont arrangées et disposées avec » goût... La couleur un peu sombre convient à cette peinture qui » constitue une très intéressante page d'histoire locale de la fin » du XVIIIe siècle [2]. »

La même église possède deux tableaux oblongs, formant pendants et attribués par van Even à Nicolas Stramot le jeune. Ils ornent la chapelle qui abrite les fonds baptismaux. Ils ont une largeur d'à peu près un mètre et une hauteur de 2.20. La main qui peignit le grand tableau du jubilé s'y reconnait aisément.

Le premier représente sainte Gertrude, patronne de l'abbaye. Elle

(1) Les armoiries de Claude de la Fiefville sont : fascé d'or et d'azur à trois annelets de gueules rangés en chef et brochant sur les deux premières faces. Devise : Aeterna Rectis.

(2) VAN EVEN. *Note sur Stramot.* Bulletin, pp. 370, 371.

est vêtue en religieuse, porte une robe blanche, garnie d'hermine ainsi que le rochet, sous un manteau noir bordé de la même fourrure. De la main gauche elle tient un livre, de la droite une crosse d'abbesse, sur laquelle grimpent des rats. Ce sont les attributs iconographiques ordinaires de la sainte.

Sur le second tableau, saint Augustin est debout, posant le pied droit sur les ouvrages des hérésiarques pélagiens et manichéens. Il est en habit pontifical, revêtu de la chape rouge et porte la mitre. Le saint dirige ses regards vers le ciel, tient la main gauche pressée contre son cœur et serre dans la droite la plume, symbole de son grand talent d'écrivain. A gauche de la partie inférieure de chaque toile sont peintes les armoiries de Claude de la Fiefville. Van Even a fait remarquer avec raison que ces tableaux rappellent la manière de de Crayer, dont les productions doivent avoir influencé le maître Diestois. Le même auteur écrit que l'artiste a dû exécuter à Louvain un grand nombre de portraits de famille, et qu'il a rencontré plusieurs tableaux de l'époque, dans lesquels il a cru reconnaître le pinceau de Nicolas.

M. l'abbé Daniëls possède dans ses collections un portrait d'Antoine Scholasters (1), régisseur des biens du Béguinage peint par l'artiste. Antoine Scholasters, vu à mi corps, est assis, sur une chaise garnie de cuir rouge, devant un modeste pupitre, sur lequel repose sa barrette. Il est revêtu de la soutane et porte une calotte noire; devant lui est étalée son aumusse de chanoine. Sa figure entièrement rasée est tournée vers la gauche. Occupé à écrire une lettre, il interrompt un moment son travail et la main gauche posée sur le genou, la droite tenant la plume prête à continuer, le chanoine semble réfléchir. Des liasses de papiers et des livres de

(1) Antoine Scholasters fut chanoine de l'église collégiale de Saint-Jean, à Diest, et régisseur des biens du Béguinage, il mourut le 28 juin 1702. Archives de la ville de Dienst. Paroisse de Saint-Jean. Registres des décès 1702, p. 30: *Anno 1702, 28 Junij obiit R. D. Antonius Scholasters, canonicus B. Joannis Baptistæ proemunitus omnibus s. m. E. Sacramentis. Sepulturam elegit in cemeterio hujus Begginagii salvis tamen juribus omnibus ecclesiæ et capituli. et de nostro concensu previo.* Le portrait de Scholasters a appartenu au couvent du Saint-Esprit, un des trois couvents du Béguinage de Diest.

compte sont rangés à portée de sa main le long des murs de son bureau. Sur la lettre qu'il écrit l'on lit:

NICOL. STRAMOT PINXIT A° 1687.

Ce tableau qui mesure 1m17 en hauteur et 0m77 en largeur, est traité d'une manière moins pompeuse que le portrait d'Anvers, mais se distingue par son caractère de franchise et d'intimité.

En 1861, le Musée d'Anvers acheta en vente publique, pour la la somme de 232 francs, le portrait de Van Sterbeeck [1], peint par Nicolas Stramot le jeune. Ce portrait portant le numéro 340, orne le petit escalier du Musée. « Van Sterbeeck est représenté à mi » corps, coiffé d'une longue perruque et portant une soutane noire » à rabat blanc. Il est assis dans un fauteuil garni de cuir rouge » devant une table couverte d'un riche tapis chargée de trois in- » folios. Un de ces livres, l'Herbier de Dodoens, est ouvert devant » le prêtre, lequel indique le volume de la main droite et le » feuillette de la main gauche. Sur la plinthe de la colonne on lit:

(1) Van Sterbeeck, architecte et botaniste fut baptisé à Anvers, le 17 novembre 1630, reçut les ordres mineurs, le 29 mai 1654; fut élevé à la prêtrise, le 18 septembre 1655, et mourut en 1693. (Musée d'Anvers, catalogue descriptif. I, page 232), Van Sterbeeck fut régisseur du Béguinage d'Anvers. On y conserve un autre portrait de Van Sterbeeck, représenté dans la fleur de l'âge et avec ses attributs de chanoine d'Hoogstraeten. C'est probablement d'après ce tableau que E. V. Ordonie, grava le petit portrait du naturaliste (ætatis XLIII), qui orne le frontispice dessiné par A. V. Westerhout, pour le Theatrum Fungorum. François Van Ertinger, graveur des planches de la « Citricultura » fit, en 1680, d'après une peinture de C E. Biset, un autre portrait de Van Sterbeeck, âge de 50 ans. Cette gravure était épinglée à la première page d'un très intéressant manuscrit de Van Sterbeeck que nous avons retrouvé en préparant une «Notice historique sur le Béguinage d'Anvers». Ce manuscrit, un in-folio de 156 pages est intitulé: Chroniicke... van den Beggynhove binnen Antwerpen... ghetrocken uyt alle oude wettighe brieven, boeken, rekeninghen, registers, manuscripten etc... door If. Van Sterbeeck, priester en rentmeester, begost A° 1684. Cet ouvrage revèle en l'éminent architecte et botaniste, un historien non moins érudit et consciencieux.

N. Stramot, F. 1693 (1).

A droite, on remarque les armoiries de François van Sterbeeck: de sable à deux étoiles à 8 raies d'or, coupé d'or; le coupé chargé d'une fleur de lis de sable. A l'arrière plan, le piédestal de la colonne porte: Aetatis 62. Le tableau mesure 1m33 en hauteur sur 1m04 en largeur. C'est un bon portrait révélant chez son auteur un talent peu ordinaire.

Nicolas fournit aussi des dessins pour les grands ouvrages à gravures de l'époque. Dans les œuvres du baron Leroy (2) l'on trouve trois petites gravures de Jacques Harrewijns et une grande de Philippe Bouttats le jeune, toutes d'après des dessins de Nicolas Stramot. Il est certain que Stramot fit encore d'autres dessins pour des ouvrages similaires, mais son nom ne figure que sur les quatre que nous venons de citer. La grande gravure, mesurant 44 centimètres de largeur sur 27 de hauteur, reproduit une vue à vol d'oiseau du prieuré de Betlehem près de Louvain. Une inscription, tout au haut de la planche, mentionne: *Insignis canonica Betlechemitica prope Lovanium ordinis canonicorum regularium S. Augustini, congregationis Windeshemensis.* A droite sont gravées les armoiries du prieuré représentant la Nativité de Notre Seigneur, avec la devise. «In humilitate»; à gauche, celles du prieur Jacques Marien (3): écartelé au 1 et 4, d'or à la quintefeuille de gueules accompagnée de quatre flammes de même; au 2 et 3 d'azur aux trois fasces d'argent à la bande de gueules, munie de trois aigles d'argent brochant sur le tout: et sur le tout, de gueules à trois pyramides de six pierres carrées d'argent, deux en chef et l'autre en pointe. Devise «Ardet et olet». Au bas de la gravure se trouve la dédicace: *Admodum reverendo domino domino Jacobo Mariën insignis canonicæ Betlehemiticæ*

(1) Van Even. *Note sur Stramot.* Bulletin, p. 367, et Catalogue du Musée, I, p. 323.

(2) J. Le Roy Castella Brabantiæ et cenobia celebriora. Antverpiæ 1694 1696, 1697, 1699, in-fol. Topographia historica Gallo Brabantiæ Amstelædami, 1912. in-fol. Le grand Théâtre profane du duché de Brabant. La Haye, 1730. in-fol.

(3) Jacques Marien, prieur du monastère de Betlehem, mourut le 27 février 1702. Van Even. *Note*, p. 374.

Congregationis Windeshemensis priori meritissimo. N. Stramot delinavit, Phi Bouttats junior scul.

Les petites gravures de Harrewijns ne mesurent que 10 centimètres sur 20. La première représente le « Castellum Heverlee », un des manoirs les plus connus de la Belgique, et porte, à droite, les armoiries des de Croy (d'Arenberg) (1). La seconde nous montre le château de Roux-Miroir « un carré de bâtiments très simples, entourant une cour, n'ayant qu'un rez-de-chaussée et ne relevant leur origine nobilaire que par une petite tour carrée placée près du grand chemin » (2). La gravure est ornée des armoiries de Philippe Adrien de Dongelberg et de sa femme Marguerite Théodore de Berlaymont, surmontées d'une couronne comtale (3). Sur la troisième gravure de Harrewijns figure le château de Thy (commune de Baisy-Thy). Ce manoir est un carré de bâtiments à base de pierre, à cordons également en pierre... à pignons crénelés, orné de tours à deux de ses angles et d'une chapelle au troisième (4). Les armoiries de la famille de Ghistelles (5) se remarquent à droite de la planche.

* * *

Pierre, le frère de Nicolas le jeune, avait épousé, à la cathédrale d'Anvers, le 28 mars 1656, Cornélie de Meulder ou Meulders (6)

(1) Les armoiries de la gravure sont: de gueules aux trois quintefeuilles d'or, deux en chef et l'autre en pointe; elles sont entourées du collier de la Toison d'or et enveloppées d'un manteau de gueules, doublé d'hermine et sommé de la couronne princière.

(2) J. Tarlier et A. Wauters. *La Belgique ancienne et moderne. Géographie et Histoire des communes belges. Province de Brabant. Canton de Genappe.* Bruxelles, 1872, p. 118.

(3) De Dongelberg porte: de sable au lion d'or armé et lampassé de gueules à la cotice de gueules brochant sur le tout. De Berlaymont: fascé de vair et de gueules.

(4) J. Tarlier et A. Wauters. *Op. cit.* Province de Brabant, canton de Genappe. Bruxelles, 1859, p. 40.

(5) Elles sont de gueules au chevron d'hermine.

(6) Archives de la ville d'Anvers: Paroisse de Notre Dame, Sud: Registres Matrimoniaux de 1656. *Martii 28, Dispensatio temporis clausi: Petrus Stramot, Cornelia de Meulder. Testes Petrus Stramot pater Joannes de Loose,* Voir Van Even: *Note,* p. 369.

Pierre était peintre verrier [1] et eut neuf enfants : Jean [2], Cornélie [3], Eléonore [4], Pierre [5], Anne-Marie [6], Elisabeth [7], Nicolas [8], André [9], et Dorothée [10], Pierre le quatrième de ces enfants, qui naquit le 24 avril 1661, suivit les traces de son oncle Nicolas et devint peintre. Pierre se maria, en 1697, à Henriette-Madeleine Van Moock. Le mariage est lieu en église paroissiale de Saint-Sulpice, à Diest [11]. De cette union naquirent : un enfant

(1) Acte du 24 décembre 1687. Archives Polyd. Daniëls. Carton Stramot, n° 21. « *Peeter Stramot meester gelaesemaeker van synen style ende Cornelia de Meulder syne wettige huysvrouwe.*

(2) Archives de la ville de Diest : Paroisse de Saint-Sulpice. Registres Baptismaux 1656, p. 10. 31 *Decembris 1656 : Joannes, parentes : Petrus Stramot, Cornelia De Meulder; susceptores : Antonius van Roy, loco Johanis de Loos, Maria van den Goedenhuysen.*

(3) Id. 1658, p. 28bis. 3 *Martii* 1658 *: Cornelia; parentes : Petrus Stramot, Cornelia Mulders. Susceptores : Petrus Offermans, nomine Petri Stramot, Magdelena Radyemans nomine Cornelie Cox.*

(4) Id. 1659, p. 48. *Septembris* 21. 1659 *Leonora : parentes : Petrus Stramot Cornelia Meulders. Susceptores Nicolaus Stramot. Anna Gaergoven, nomine Leonoræ Pelleswegen?*

(5) Id. 1661, p. 77. 24 *Aprilis* 1661. *Petrus, parentes : Petrus Stramot, Cornelia de Mulder, susceptores Petrus van den Goedenhuysen, Joanna Spyckers.*

(6) Id. 1663, p. 106. 19 *Martii* 1663, *Anna Maria, parentes Petrus Stramot Cornelia de Meulder, susceptores Joannes Claesken, Maria van Samselvoer?*

(7) Id., Paroisse de Notre Dame, registres baptismaux 1665, p. 77. 3 *Februarii* 1665 *: baptisata est Elisabeth filia legitima Petri Stramot et Cornelie de Meulder. Susceperunt, David van der Eycken et Elisabeth Scandeleyns.*

(8) Id , Paroisse de Saint-Sulpice. Registres baptismaux 1668, p, 36. 22 *Septembris* 1668, *Nicolaiis : parentes : Petrus Stramot C rnelia de Muelder, susceptores Nicolaus Stramot, Catharina van den Goedenhuysen.*

(9) Id., 1670, p. 77. 2 *Novembris* 1670. *Andreas : parentes : Petrus Stramot Cornelia de Muelder. Susceptores Andreas Bollegryn, Magdalena Sondags.*

(10) Id., 1673, p. 131. 6 *Februarii* 1673. *Baptizata est Dorothea filia legitima Petri Stramot junioris et Corneliæ de Mulder. Susceperunt Cornelius Vanderstraeten J. u. L. et Domicella Dorothea Cools.*

(11) Archives de la ville de Diest : Paroisse de Saint-Sulpice. Registres matrimoniaux 1697, p. 244. 1 *Januarii* 1697. *Previa dispensatione in bannis et tempore clauso contraxerunt matrimonium Petrus Stramot et Henrica Van Moock coram me fratre Jacobo Maes vicario et testibus Petro Stramot et Andreas Stramot.*

mort quelques jours après sa naissance [1], Marie Sara [2] et André [3]. Pierre mourut le 11 mars 1726 [4].

Les comptes de l'église de Saint-Sulpice mentionnent qu'un certain Pierre Stramot peignit, en 1701, un tableau pour l'autel du Saint-Sacrement, autel qui fut sculpté par Pierre Scheemaeckers, un artiste anversois [5]. Un registre des décès de la même église nous apprend que ce Pierre était le fils de Cornélie de Mulder, veuve de Pierre Stramot [6]. L'autel et le tableau ont malheuresement disparu.

A l'hôtel de ville de Diest l'on conserve trois tableaux de Pierre Stramot [7].

Ce sont le portraits de trois célébrités diestoises; de Nicolas Cleynaerts, du bienheureux Arnikius et de saint Jean-Berchmans. Ces tableaux qui ont une largeur de 85 centimètres et une hauteur de

(1) Id. Paroisse de Saint-Sulpice. Registres des décès 1697. p. 106. 29 Decembris 1697. *Sepultus est in ecclesia infans Petri Stramot et Henrice Van Mooch.*

(2) Id., Registres baptismaux, 1701, p. 253. 17 *Martii* 1701. *Maria Zara: parentes: Petrus Stramot (Sermot) Henrica Van Meock susceptores Adrianus Cools, Anna Maria Swinnen.*

(3) Id., 1704, p. 54. 12 *Februarii* 1704 *Andreas: parentes Petrus Stramot. Madalena (sic) van Moeck, susceptores Andreas Stramot Lenora Stramot.*.

(4) Id. Registres des décès 1726, p. 148. 11 *Martii* 1726. *Petrus Stramot sepultus in ecclesia cum capitulo.*

(5) Diest Archives de l'hôtel de ville, église de Saint-Sulpice. Rekeninghen bewijs ende reliqua van den ontfang der kerk van Sint Sulpitius; van Sint-Dyonisius 1701 tot Sint-Dyonsisius 1703 incluys.

Fol. 49. *Item betaelt aen den schilder P. Stramot voor de schilderye van den authaer vant venerabel* — 29 — 3 1/4.

Item betaelt aen M. Peeter Scheemaeckers beltsnyder tot Antwerpen voor de beeltsnyderye van voorschreven authaer, vant venerable — 116 — 13 1/4.

Fol. 49 verso: *Item betaelt aen M. P. Scheemaeckers thien ducaten op rekeninghe vant maecksel van voorschreven authaer volgens resolutie van weth ende raedt — volgens schriftelyke ordonantie van den voorschreven Burgemeester* — 59.

(6) Archives de l'Eglise de Saint-Sulpice à Diest: Doodsboeck de 1696 à 1761, fol. 280: *Cornelia de Mulder weduwe Peeter Stramot in de kercke begraven 1 Jan.* 1703. *Geremitteert door de kerckmeesteren ten regard van 't gene Petrus Stramot haren zone was pretenderende voor 't schilderen vant H. Sacrament aultaer boven het accoort.*

(7) Voir: Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Diest, présenté le 5 octobre 1868. Diest, 1868, p. 59.

1.18 mètres, n'ont qu'une valeur purement documentaire. Les portraits de Cleynaerts et d'Arnikius sont signés :

P. Stramot 1715.

Celui de saint Jean-Berchmans est dâté de la même année.

Le portrait de Cleynaerts fut inspiré parle portrait, gravé par E. de Boulonois, d'après un ancien tableau de la grande salle des halles de Louvain (1). C'est la même figure vue de profil et le même costume, mais, sur le tableau de Stramot, Cleynaerts tient, de la main gauche, un livre ouvert et écrit de la droite. A gauche figure un blason : fascé de dix pièces d'or et de gueules au franc quartier d'azur chargé d'une étoile d'or à six raies; variante des armoiries de la famille Van Steyvoort. Le tableau porte l'inscription suivante: *Nicolaus Clenardus, Diesthemius linguarum latinæ, graecæ atque hebraiæperitissimus, moritur Granatae in palatio regis anno domini 1542 aetatis 46.*

Le bienheureux Arnikius (2) un prétendu fils d'un seigneur de Diest est représenté revêtu du rochet et d'une étole rouge. Il pose la main gauche sur sa poitrine et, de la main droite tient un crucifix. A sa gauche, se trouve une statuette du Christ à la colonne. Au bas du tableau se lit : *Arnikius Arnoldi Domini de Diest et b. Immenae filius, Averbodiensis canonicus, obiit 17 Martii* 1208, *actatis 68 cum opinione sanctitatis.*

(1) J. F. Foppens : *Bibliotheca Belgica.* Bruxelles, 1739. Tome II. Voce Nicolaus Clenardus, p 903.

(2) La vie d'Arnikius fut, prétend-on, écrite, avant 1238, par Johannes de Eppa, prieur de Saint-Lambert de Liége. Elle fut insérée dans le Chronicon Beatorum Canonicorum regularium sub s. Praemonstratensis observantia degentrum attribué à un certain Nicolaus Hoogeland, abbé de Middelbourg. La vie d'Arnikius fut publiée par le père Sebastien Petyt, dans l'ouvrage qu'il édita sous le titre « Chronica B.B. Canonicorum regularium... sive extractum ex quodam libro per Nicolaum altaterra... in lucem dedit F. S. A. S. P. C. D. Antverpiœ apud Joannem Slegers 1682, in 8°. J. Wolters, dans sa Notice historique sur l'ancienne abbaye d'Averbode, Gand, 1849, p. 153, la réimprima. Une notice biographique flamande parut dans E. J. L. Van Craywinckel : *Legende der levens van de H. H. der Ordre van Premonstreyt.* Mechelen 1664, tome V, pp. 334 68. Voir aussi : *Acta Sanctorum Martii*, tome II, p. 507.

Le portrait de saint Jean-Berchmans reproduit l'image bien connue du saint, telle qu'elle fut gravée par P. de Mallery et Galle, d'après un portrait conservé au Collège de Jésus à Rome (1). Une draperie rouge occupe tout le fond du tableau. Sur le cartouche, au bas, se trouve inscrit : *Johannes Berchmans, natus Diesthemii 1699, 13 Martii, decessit Romae 1621, 13 Augusti miraculis per orbem clarus.*

*
* *

La famille Stramot fut donc une de ces familles d'artistes, dont les membres, la plupart de simples artisans, s'occupaient de la peinture sur verre. Grace à un labeur incessant, leur fortune et leur considération s'étaient accrues au dix-septième siècle, pour diminuer de nouveau au dix-huitième. Artistes par tradition, trois d'entre eux abandonnèrent le métier ancestral, pour la palette de peintre. Des ces trois Nicolas, « le jeune » fut sans aucun doute le plus intéressant. Le temps n'ayant épargné aucune œuvre de Nicolas *« le vieux »*, ce n'est que par les archives que nous savons que ses tableaux lui valurent un renom assez grand pour être appelé « meester in de schilderconste ». Quand à Pierre, les trois tableaux conservés à l'Hôtel de Ville de Diest, peuvent tout au plus permettre de le classer parmi les peintres d'ordre inférieur. Il n'en est pas ainsi de Nicolas Stramot le jeune. Ses tableaux et ses portraits prouvent qu'il fut un peintre de mérite. La grande école flamande du XVIIe siècle possède certes des dizaines de peintres qui, par leur génie l'emportent de loin sur l'artiste diestois. Cependant, comme le dit si bien M. Van Even, quoique peintre d'ordre secondaire, Stramot le jeune avait son orginalité propre, son accent particulier, sa manière à lui, manière à la fois large, ferme et vigoureuse. Il appartenait à cette série de peintres du XVIIe siècle, qui à défaut de génie, avaient du talent et qui contribuèrent puissamment à propager dans les villes secondaires du pays le culte des beaux-arts.

(1) Het leven van Joannes Berchmans.. beschreven in 't Italiaansch door P. Virgilius Cepari, ende verduytscht door P. Jacobus Surius. T'Antwerpen bij Hendrick Aertsens, in de Kammerstrate, 1629, in-8°. La gravure de Mallery qui orne cet ouvrage, fut reproduite plus tard par Jean Galle, et signée J. Galle excudit, P. de Mallery fecit.

GENEALOGIE DES STRAMOT

Pierre Stramot épouse...?

Pierre.

épouse Anne Scandeleyns.

1 Pierre. 2 Jeanne. 3 Marie. 4 **NICOLAS.**

épouse Cornélie De Mulder.

1 Jean. 2 Cornélie. 3 Eléonore. 4 **PIERRE.** 5 Anne-Marie. 6 Elisabeth. 7 Nicolas. 8 André. 9 Dorothée.

épouse Henriette Van Moock.

1 N... 2 Marie Sara. 3 André.

NICOLAS. (fils de Pierre)

épouse Marie Schauters.

1 Anne-Catherine 2 Nicolas François. 3 Marie Barbe. 4 Maximilien Gerard. 5 Albert Ignace. 6 Jean François. 7 Paul Maximilien.

NICOLAS. (fils de Pierre Stramot)

épouse 1 Maria Vranck. 2 Catherine Van Tongelaer.

1 Pierre. 2 Anne Catherine. 3 Constance. 4 Nicolas Corneille.

INVENTAIRE SOMMAIRE DES PIÈCES CONCERNANT LA FAMILLE STRAMOT ET APPARTENANT A M. L'ABBÉ P. DANIELS

I

7 février 1671

Le sieur Nicolas Stramot et Germaine Vranex louent à Jean Huysmans une ferme située à Molenstede. Notaire C. Vrancken.

II

20 avril 1671

Le sieur Nicolas Stramot achète de Jacques Reniers, natif de Assent, 33 moutons et leurs agneaux. Notaire Swinnen.

III

30 avril 1672

Germain Vranex, célibataire, donne plein pouvoir au sieur Nicolas Stramot et à Marie Vranex « wettige gehuysden » pour gérer ses biens, vu qu'il va s'établir en dehors de la ville de Diest. Notaire C. Vrancken.

IV

30 avril 1672

Testament de Germain Vranex en faveur de sieur Nicolas Stramot et de sa sœur Marie Vranex. Notaire Vrancken.

V

11 juillet 1674

Germain Vranex promet de rendre, après le partage des biens de ses parents, au sieur Nicolas Stramot, son beau-frère, l'argent que celui-ci lui avait prêté. Notaire C. Vrancken.

VI

28 juillet 1674

Nicolas Stramot et Germain Vrancx étant mécontents de l'evaluation des biens des parents Vrancx, les héritiers Vrancx s'entendent pour faire une nouvelle évaluation. Notaire C. Vrancken.

VII

6 mai 1675

Un procès ayant surgi entre Germain Vrancx et Nicolas Stramot d'une part, et Jude Vrancx et Ida Vrancx de l'autre. les intéressés font un accord pour éviter de plus grands frais. Notaire C. Vrancken.

VIII

20 novembre 1675

Le sieur Nicolas Stramot vend sa maison «Den witten Vos» in de Beverstraet à J. Lenaerts. Notaire C. Vrancken.

IX

17 décembre 1675

Barbe, Thérèse et J. B. Coninx transportent au profit de Nicolas Stramot et de Marie Vranckx une rente de 200 florins à charge de Jean Landersy leur beau-frère. Notaire C. Vrancken.

X

30 mars 1676

Pierre Stramot vend à Nicolas Stramot, son frère, la motié d'une maison située dans la rue longue, en face de l'hopital, maison dont l'autre moitié appartient déjà à Nicolas. Notaire Vrancken.

XI

11 août 1676

Nicolas Stramot vend à son neveu Pierre Stramot, sa maison situé dans la rue Neuve. Notaire Vrancken.

XII

26 août 1676

Testament de Nicolas Stramot et de Marie Vranx. Notaire Vrancken.

XIII

20 novembre 1676

Testament de Nicolas Stramot, woonachtigh te Veerle, et Catherine van Tongelaer « sijne huisvrouw ». Notaire De Rijdt. Westerloo.

XIV

15 décembre 1676

Nicolas Stramot loue à Pierre van Erpecum sa maison de la rue Longue. Notaire Vranken.

XV

19 décembre 1676

Ida Vranex atteste en présence de N. Stramot, son beau-frère que Henri Van den Hoeff a amorti une rente de 1000 florins.

XVI

29 décembre 1676

Nicolas Stramot vend « eene schoone Krieckerye », située dans le Vetterbroeck, vente annulée plus tard.

XVII

1 octobre 1681

Troisième testament de Nicolas Stramot. Notaire De Rydt.

XVIII

9 juillet 1682

Nicolas Stramot « meester van de schilderconste » loue à Jean Bleckenberghs son bien planté de cerisiers. Notaire Vanderstraten.

XIX

31 mars 1683

François Collemor, regisseur des biens du prince d'Orange présente une requête contre Nicolas Stramot au nom des « weesmeesters » de Louvain. Notaire Vanderstraten.

XX

30 janvier 1686

Pierre Stramot loue à Gérard Staels sa maison située à côté du local le Christusoog et la maison située au coin de la rue du Béguinage. Notaire de Rydt.

XXI

24 décembre 1687

Pierre Stramot « meester glaesmaecker van sijnen stijle » et Cornelie De Muelder, sa femme, vendent à Nicolas Vanderlinden leur maison appelée « de vier gebroeders » et située « op de abalie tusschen Christusoogen en den hoeck. Notaire Vanderstraten.

XXII

13 novembre 1706

S. Nicolas Stramot et Marie Schauten « gehuischen binnen Scherpenheuvel » vendent à Antoine Goires une rente de 239 florins payable par Jean van Dueren et Christine Nijs. Notaire de Sterdin.

Abbé L. PHILIPPEN.

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 6 OCTOBRE 1912

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *vice-président*.

Sont présents : MM. Fernand Donnet, *secrétaire*, Geudens, *trésorier*, Dr van Doorslaer, Stroobant, de Behault de Dornon, Willemsen, vicomte de Ghellinck Vaernewyck, président Blomme et Léonard Blomme.

Le procès-verbal de la séance du 14 avril 1912 est lu et approuvé.

Il est procédé à la désignation d'un vice-président, en remplacement de M. Soil de Moriamé, auquel les fonctions de président seront départies à partir du 1 janvier 1913.

M. le vicomte de Ghellinck est déclaré élu.

M. Donnet est réélu, par acclamation, secrétaire et bibliothécaire.

MM. le vicomte de Ghellinck et Donnet remercient les membres et assurent que l'Académie peut compter sur tout leur dévouement.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. SOIL DE MORIAMÉ.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 1913

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. De Ceuleneer, *président.*

Sont présents: MM. Soil de Moriamé, *vice-président;* Fernand Donnet, *secrétaire;* Geudens, *trésorier;* vicomte de Ghellinck Vaernewyck, Dr van Doorslaer, baron de Borrekens, Hulin et Comhaire, membres titulaires, MM. Dilis et Lonchay, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. le chanoine van den Gheyn, de Witte, Casier, de Behault de Dornon, Matthieu, van der Ouderaa, membres titulaires; Heins, Des Marez, Van Heurck, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 6 octobre 1912 est lu et approuvé.

M. le président annonce le décès du R. P. van den Gheyn S. J. et rappelle en termes émus, les nombreux et éminents services qu'il a rendus à l'Académie. Il fait également part de la mort de M. Thys, membre correspondant regnicole. Des lettres de condoléances seront adressées aux familles des défunts.

M. Geudens veut bien se charger de rédiger la biographie de M. Thys. On demandera à dom Berlière de s'occuper de celle du R. P. van den Gheyn.

Il est décidé que pour les sièges vacants par suite de ces décès, il sera procédé à la présentation et à la discussion des candidatures à la séance des membres titulaires du mois d'avril prochain.

Le président adresse ensuite les félicitations de l'Académie à M. Sibenaler, qui a été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold, et à M. L. Blomme, promu membre titulaire de l'Académie royale de Belgique.

En réponse aux condoléances qui ont été présentées à S. M. le Roi, à l'occasion du décès de S. A. R. Madame le comtesse de Flandre, il a été adressé à l'Académie un exemplaire du Moniteur avec mention des remerciments transmis au nom de LL. MM. à tous les corps officiels du pays.

Il est donné connaissance:

D'une circulaire du secrétaire de la Section d'archéologie du Congrès de Gand, demandant aux membres de soumettre des sujets de questions à discuter.

D'une lettre de l'Académie d'Hippone, annonçant la célébration du jubilé semi-séculaire de cette Compagnie.

De souhaits poétiques transmis par la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Le nouveau gouverneur de la province d'Anvers, M. le baron G. van de Werve et de Schilde, ayant prêté le serment constitutionnel, a reçu les autorités le 17 janvier dernier. L'Académie a été invitée à cette cérémonie et ses délégués y ont pris part.

M. De Ceuleneer, président sortant, cède le fauteuil à M. Soil de Moriamé et le félicite du choix que l'Académie a fait en le nommant. M. Soil remercie M. de Ceuleneer de ces paroles et se fait l'interprète de la Compagnie pour rendre hommage à la manière distinguée dont il a rempli son mandat.

M. Donnet, en sa qualité de secrétaire et de bibliothécaire, donne lecture du rapport sur la situation de l'Académie et sur celle de la bibliothèque pendant l'exercice 1912. M. Geudens, trésorier, rend également compte de sa gestion pendant la même période. Ces deux documents, dont les conclusions sont adoptées, seront insérés dans le Bulletin.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principales d'entre elles.

M. l'abbé Philippen a soumis à l'Académie, un travail relatif aux peintres Stramot. MM. Donnet et Geudens, qui ont pris connaissance de ce manuscrit, l'analysent brièvement et proposent d'en décider l'impression dans le bulletin. L'Académie émet dans ce sens un vote affirmatif.

M. Soil de Moriamé, donne connaissance du travail qu'il a consacré aux heaumiers, haubergonneurs et fourbisseurs tournaisiens. Il sera inséré dans le Bulletin.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. SOIL DE MORIAMÉ.

Liste des publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de Février et Mars 1913

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

G. WILLEMSEN. Un brocanteur anversois au XVIIe siècle.
FERNAND DONNET. Inventaire des objets d'art conservés dans les établissements publics de la province d'Anvers. VI.
ID. Compte-rendu analytique des publications. Février.
ID. Rapport du secrétaire et du bibliothécaire 1912.
ID. Note sur quelques seigneurs de Hollenfels.
Cte CH. DE BEAUMONT. Transaction faite par Messire René d'Espinay.
ID. Catalogue des artistes angevins, manceaux, tourangeaux, vendomois et blesiens.
G. HASSE. L'ancienne enceinte du XIe siècle à Anvers.
J. MAERTENS. Compte-rendu du congrès préhistorique de Tours.
ID. Compte-rendu du congrès préhistorique d'Angoulême.
ID. Découverte des vestiges d'une station palustre à Melle.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. XVe année. N°s 2, 3 et 4.
ID. Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des Beaux-Arts.
Mémoires. Collection in-8°. 2e série. Tome X. Fasc. 2.
Annuaire 1913.
ID. Société royale de Géographie.
Bulletin. 37e année. N°s 5 et 6.
ID. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 51e année. N°s 9 et 10.
ID. Académie royale de médecine.
Bulletin. IVe série. Tome XXVI. N°s 10 et 11. Tome XXVII. N° 1.

BRUXELLES. Commission royale des anciennes lois et ordonnances de Belgique.
Bulletin. Volume IX. Fasc. 8 et 9.
Recueil des ordonnances des Pays-Bas. Règne d'Albert et d'Isabelle. Tome II.

LIÉGE. Wallonia.
XXI[e] année. N[os] 1, 2 et 3.

ID. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique. 8[e] année. N[os] 1, 2 et 3.

ID. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Leodium. 12[e] année. N[os] 2 et 3.

MALINES. Cercle archéologique.
Bulletin. Tome XXII.

GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 21[e] année. N[os] 1 et 2.

ID. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Januari en Februari 1913.

VERVIERS. Société verviétoise d'archéologie et d'histoire.
Bulletin. XII[e] volume.

LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
3[e] série. Tome IX. 1[e] livr.

HASSELT. L'ancien pays de Looz.
16[e] année. N[os] 9-10.

BRUGES. Société d'émulation.
Annales. Tome LXIII. 1[r] fasc.

TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen kring der Kempen. Taxandria. 1912. N° 4.

LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».
Maandblad. XXXI[e] jaarg. N[os] 2 et 3.

MAESTRICHT. Société historique et archéologique dans le Limbourg.
Publications. Tome XLVIII.

CAMBRIDGE. Cambridge antiquarian Society.
Proceedings. N[os] LXII et LXIII.

DUBLIN. Royal Irish Academy.
Proceedings. Vol. XXX. Part. 16, 17, 18, 19, 20, 21.

PARIS. Revue des curiosités révolutionnaires. 3e année. Nos 25, 26, 27 et 28.
ID. Polybiblion.
Partie technique. Tome CXXIX. 1e, 2e et 3e livr.
Partie littéraire. Tome CXXVII. 1e, 2e et 3e livr.
ID. Les marches de l'Est.
4e année. Nos 19, 20, 21 et 22.
ID. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 25e année. Nos 1 et 2.
ID. Institut catholique.
Bulletin. 2e série. 4e année. Nos 2 et 3.
ID. Répertoire d'art et d'archéologie.
2e année. Index alphabétique et 3e année. 3e trim.
ID. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. Vol. LXXVI. Nos 5 et 6.
MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. 1913. nos 1-2.
PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XL. 1e livr.
LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
14e année. Nos 79 et 80.
WIESBADEN. Verein für Nassauische altertumskunde und geschichtsforschung. Annalen. XL band. Text u. tafeln.
Mitteilungen. 16 jahrg. Nrs 1, 2, 3, 4.
TRÈVES. Gesellschaft für Nützliche forschungen.
Römisch-germanisches Korrespendenzblatt. Jahrg V. Nrs 1-6.
HANOVRE. Historische verein für Niedersachsen.
Zeitschrift. Jahrg. 1912. Heft 1, 2, 3, 4.
AGRAM. Vjesnik hrvatskoga archeoloskoga drustva.
Sveska XII. 1912.
KOLOZSVAR. Musée national de Transylvanie. Section numismatique et archéologique.
Travaux IV. 1.
VIENNE. Kaiserlichen Akademie der wissenschaften.
Philosophisch-historische klasse.
Archiv fur Osterreichische geschichte. CII band. 1e halfte.
Sitzungsberichte. 170 B. 6 Abh. 172 B. 6 Abh.

UPSALA. Kungl. humanistisk vetenskaps-samfundet.
Skrifter. Band 14.
ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichita. Vol. IX. Fasc. 7 et 8.
CATANE. Societa di storia patria per la Sicilia orientale.
Archivio storico. Anno IX. Fascicolo III.
ALMERIA. Sociedad de estudios almerienses.
Revista. Tomo III. Cuaderno III et IV-X.
BARCELONE. Butlleti del club montanyene.
Any 1. Nos 8, 9, 10.
PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Febrer de 1913.
MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Año XVII. Enero-Febrero de 1913.
BOMBAY. Archaeological survey of India.
Werstern circle. Archaeology.
Progress report 1911-1912..
CALCUTTA. Archaeological survey of India. Eastern circle.
Annual report 1911-1912.
Id. 1908-1909.
MADRAS. Archaeological department. Southern circle.
Annual Report 1911-1912.
Epigraphy 1911-1912.
BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLVII. N° 22. Vol. XLVIII. N° 8, 11, 12, 13.
CAMBRIDGE. Peabody museum of american archaeolgy and ethnology. Harvard University.
49th Report.

3° CATALOGUES.

PARIS. H. Welter.
Catalogues divers.
LONDRES. George Harding.
Bibliotheca historica. N° 187.

LEIPZIG. Karl W. Hiersemann.
Kunst und kunstgewerbe.
HEIDELBERG. Ernst Carlebach.
Numismatik und altertumskunde.
VIENNE. Ed. Beyer Nachf.
Lagerkatalog, 68.
LONDRES. George Routledge & Sons.
Spring list of new and recent publications.
PARIS. Paul Geuthner.
Catalogue 53. Numismatique. Epigraphie.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de Février et Mars 1913

MESSIEURS,

L'abbaye de Saint-Trond fut une des plus anciennes et des plus opulentes de nos provinces. Au cours des siècles, de pieux donateurs l'enrichirent de biens nombreux. Son domaine rural était considérable. C'est à l'étude de son exploitation que M. l'abbé Simenon s'est consacré. Son travail sur *L'organisation économique de l'abbaye de Saint-Trond depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'au commencement du XVIIe siècle*, lui a valu le grand prix de Stassart. L'Académie royale de Belgique le publie dans ses mémoires in-8° (2e série, tome X, fascicule II). L'auteur s'est efforcé de se rendre compte comment les propriétés monastiques ont été exploitées, quel revenu elles ont produit et comment elles ont été administrées. Replaçant l'abbaye dans son cadre historique, au milieu des changements politiques et économiques dont elle a subi l'influence, il a recherché les modifications qui, pendant trois siècles, se sont produites dans la composition, l'exploitation et l'administration du domaine, et les relations économiques qu'elle a entretenues avec la ville de

Saint-Trond ainsi qu'avec le reste du pays. » Cette volumineuse étude constitue une mine de renseignements précieux pour l'histoire commerciale et économique, non seulement de l'abbaye de Saint-Trond, mais encore des autres localités belges en rapport avec elle pour tant d'objets de diverses natures.

Poursuivant ses études sur l'ancienne industrie du cuivre à Malines, notre confrère M. le Dr van Doorslaer, dans le dernier fascicule du « Bulletin du Cercle Archéologique » de cette ville (Tome XXII), s'occupe maintenant de *La fonderie des cloches*. Ses études antérieures l'avaient parfaitement préparé pour mener à bonne fin ce nouveau travail. Il résume, en effet, les renseignements qu'il a développés déjà dans ses monographies relatives aux van den Eynde, aux Waghevens, aux van den Gheyn. Puis, élargissant son cadre, il passe maintenant en revue tous les fondeurs qui, au cours des siècles, se sont livrés à cette industrie; il énumère et décrit les cloches qui sont sorties de leurs fonderies; il relève les particularités les plus intéressantes qui se rattachent au passé si important des anciens saintiers malinois.

Dans le même fascicule, je crois surtout devoir attirer l'attention sur l'étude que M. C. Poupeye a consacrée aux *Jardins clos et leurs rapports avec la sculpture malinoise*. Le sujet est neuf; les déductions en sont attrayantes. Certaines de nos églises, plusieurs de nos couvents et de nos béguinages, possèdent encore des petits monuments religieux d'un genre tout spécial. Ce sont des caisses vitrées, souvent munies de volets peints, en forme de triptyques, qui renferment des reliques, des statuettes pieuses, entourées d'une décoration touffue de fleurs et de feuillages, parmi lesquels sont disséminées des médailles ou des inscriptions. Souvent une petite palissade clôture la base de cet ensemble décoratif. C'est ce dernier détail surtout qui a amené M. Poupeye à étudier la signification symbolique de ces petits monuments et à les rapprocher des *horti conclusi*, servant d'asile dans la légende chrétienne, à la Vierge, sous la protection de laquelle se réfugie la licorne symbolique. Puis, étudiant plus particulièrement le côté matériel ou artistique des éléments divers qui composent ces petits monuments, M. Poupeye a découvert que bon nombre des statuettes qui les peuplent, portent le poinçon malinois, et le nom de sculpteurs de

Malines. Ce serait donc dans cette dernière ville que devrait être cherchée l'origine de la plupart des jardins clos, qui, comme le dit l'auteur, conçus dans un élan de fervente piété, confectionnés au murmure de lentes oraisons et conservés dans l'atmosphère immuable du couvent, dégagent plus que toute autre œuvre d'art, une somme de poésie tellement intense, qu'elle désarme la critique en émouvant le cœur.

M. le lieutenant-colonel Dervieu, dans une série d'études antérieurement déjà parues, s'est spécialement occupé de reconstituer la formation et les transformations multiples, au moyen âge surtout, d'objets d'usage usuel ou de meubles de ménage. Cette fois, un nouveau travail qu'il publie dans le « Bulletin Monumental » (Année 1912), est consacré au *Lit et au berceau au moyen âge*. En étudiant spécialement les miniatures des anciens manuscrits ou les œuvres picturales des artistes médiévaux, en compulsant les inventaires ou les comptes des mortuaires, il est parvenu à reconstituer, au cours des siècles, les transformations successives du lit avec son ornementation et sa garniture, depuis le type le plus simple, jusqu'au somptueux meuble de parade qui servait aux usages les plus divers. Pour les berceaux, la tâche était plus aisée. Les variations sont ici bien moins nombreuses, les modèles beaucoup plus simples. Les naissances étaient si multiples au moyen âge, qu'on ne semble pas les avoir entourées de cet appareil de luxe qui est aujourd'hui de commande. C'était au meuble de repos, destiné aux membres plus âgés de la famille, qu'on réservait les accessoires ornementaux et les aspects artistiques.

La légende, l'histoire même ont conservé le souvenir de *Théroigne de Méricourt*, *« la belle liégeoise »*. Mais ce souvenir a été oblitéré, défiguré par nombre de particularités fort peu véridiques. M. Félix Magnette, dans une récente étude, s'efforce de rétablir le vrai rôle qu'a joué cette amazone républicaine, et ce rôle, sans pouvoir être magnifié, semble toutefois moins odieux, que ne le faisaient croire la plupart des relations qui, depuis un siècle, lui avaient été consacrées (*Wallonia*, XXI[e] année, n° 3). Des documents sûrs nous font connaître sa naissance à Marcourt, sa jeunesse peu heureuse, ses mœurs trop faciles et ses aventures, jusqu'au jour où elle fut mêlée à Paris aux premiers événements de la révolution naissante.

On la trouve ensuite participant activement au mouvement républicain, prenant la parole dans les clubs, assidue aux séances de la Convention, sans qu'on puisse toutefois la rendre responsable de certains actes sanguinaires dont on la prétendait coupable. Lors de la chûte de la Gironde, elle perdit son influence et subit même un jour, du fait des femmes de la Halle, la plus dégradante des humiliations. Cette scène provoqua la fin de sa carrière politique et détermina sa retraite. Une maladie mentale devait bientôt achever la décadence morale de celle qui, pendant un certain temps, avait joué un rôle, non sans influence, sur la scène révolutionnaire. Ce ne fut qu'en 1817 que mourut en pleine démence celle, dont d'après M. Magnette, la vie devrait être étudiée avec plus d'équité et même avec un peu de pitié.

M. J. Maertens, qui aux assises de divers Congrès préhistoriques français, a représenté la Société d'histoire et d'archéologie de Gand, ce dont ses comptes-rendus témoignent, vient de publier une note sur la *Découverte des vestiges d'une station palustre à Melle*. Dans le lit mis à sec du ruisseau de la Gonde, qui venant des hauteurs de Gontrode pour se jeter dans l'Escaut, à Melle, ont été découverts des pieux et des poutres, formant l'assise d'une habitation que les populations primitives avaient élevée dans ce site boisé. Des armes en silex, des instruments en os, d'autres débris encore, permettent d'établir, que la station de Melle doit dater de la période de transition de la fin du néolithique, à la première époque du fer. De plus, la présence d'autres fragments de poteries ou d'armes en métal, prouvent que, plus tard, encore elle fut habitée par les Belgo-romains et les Francs.

Fernand Donnet.

6 avril 1913.

Notice nécrologique de M. Augustin Thys, membre correspondant regnicole

Le 27 février 1913 est décédé, à Anvers, M. Augustin-Pierre-Joseph Thys, membre correspondant regnicole de l'Académie royale d'Archéologie depuis 1891.

Né à Anvers, le 27 avril 1832, Augn Thys se destina d'abord au notariat.

Il ne brigua point la position d'officier ministériel, mais tourna son activité vers les études historiques.

Sous l'influence, sans doute, de ses premières études, il se sentit particulièrement entraîné vers l'histoire de « l'immeuble ». Voilà pourquoi il entreprit, dès 1869, la publication, dans le journal *L'Escaut*, d'études suivies, quasi hebdomadaires, dont les mutations des propriétés lui fournissaient et le prétexte et le sujet.

Il arrêta ces publications en 1894. C'était, en quelque sorte, un « Bulletin du notariat », mais conçu au point de vue historico-archéologique.

Est-il besoin de dire quel intérêt le *Recueil des Bulletins de la propriété* offrit, à ses lecteurs d'abord, pour son actualité, aux compilateurs ensuite, pour ses trésors historiques?

Le journal *La Presse*, que notre feu confrère aida à fonder, comme il avait fait pour la *Gazet van Antwerpen*, dit de lui: « il

» était journaliste de vieille roche, de ceux qui, ardemment con-
» vaincus de la justice de leur cause, luttent sans trêve ni repos
» pour le triomphe de leurs idées. »

Sans doute, cet éloge visa plutôt l'homme privé; quant à l'historien, «ses avis» — écrit encore le journal — étaient toujours «écoutés » et nombre d'historiens compétents consultaient Augustin Thys, » lorsqu'ils avaient à élucider quelque détail relatif à l'époque » française. »

Aussi bien, outre son *Bulletin de la propriété* et de multiples articles d'actualité ou des notices d'histoire, notre confrère publia plusieurs ouvrages assez importants, à savoir: *Historique des rues et places publiques de la ville d'Anvers* (1873). Cet ouvrage, tiré à mille exemplaires, obtint un grand succès. En moins de trois années, l'édition ne se trouvait plus en librairie. Le livre donc est devenu rare. Aussi vaut-il aujourd'hui le triple de son prix originaire.

En 1879, par les soins de l'auteur, il en parut une édition flamande, remaniée et considérablement augmentée. Elle eut la faveur d'une réimpression en 1893.

Dans l'intervalle, en 1885, Augn Thys avait publié un récit intitulé: *Le navigateur Dirick van Paesschen en 1511;* puis, *Les conscrits belges (1798-1799)* soit des épisodes de la « guerre des paysans » en Campine. Cet ouvrage a été publié dans les deux langues (1885 et 1890).

Fouillant avec une prédilection marquée les documents encore peu explorés de la Révolution française, Augn Thys fit paraître, en 1894, un livre fort émouvant: *De Geestelijkheid van Antwerpen in 1798-99.* Quatre ans après, ce sujet fut repris, sous ce titre: *La persécution religieuse en Belgique, sous le Directoire exécutif en 1798-99.* L'année suivante parut une seconde édition de cette version française.

En 1894, parut: *Un Drame judiciaire en 1813*, ouvrage dont, en 1897, l'auteur publia une traduction intitulée: « *Een gerechtelijk drama in 1813. (Zaak Werbroeck en consoorten).* » L'auteur remania ce travail, pour le publier, en 1901, avec le titre: *Un drame judiciaire sous l'empire français (1813-1814), d'après des documents originaux et inédits.*

En 1906, il fit paraitre: *Négociants et industriels anversois au siècle dernier*.

Enfin, presque octogénaire, notre vaillant collègue livra aux presses, en 1912: *Scènes guerrières en Belgique, pendant les années 1792-1794*.

Lui-même l'a écrit quelque part, il ne se condamnait pas à démêler des documents fort embrouillés, ou des dossiers par trop volumineux. Il avait, ce qu'il est convenu d'appeler « le flair », il savait contourner l'obstacle et arriver à une solution. « *Quod scripsi, scripsi* »; cette sentence, dans sa bouche, faisait justice d'un éventuel mécompte et l'en consolait. Néanmoins, son amour de la vérité l'incitait à remettre, au besoin, un ouvrage sur le métier.

Aug^n Thys était, malgré tout, une âme d'élite, se dépensant avec zèle et dévouement pour ses amis, autant que pour ses solides principes religieux.

Trop confiné, semble-t-il, dans une vie strictement privée, notre feu collègue s'est contenté de sa nomination, sans avoir pu se décider à venir occuper son siége parmi nous. Maintes fois nous en avons entendu exprimer ici le regret.

Feu M. Aug^n Thys n'en a pas moins fait honneur à son grade académique. Sans trève ni repos, il a consacré ses efforts et son talent à recueillir l'histoire du pays flamand, de sa ville natale surtout, justifiant aussi pleinement le choix que jadis notre Académie porta sur sa personne.

E. G.

